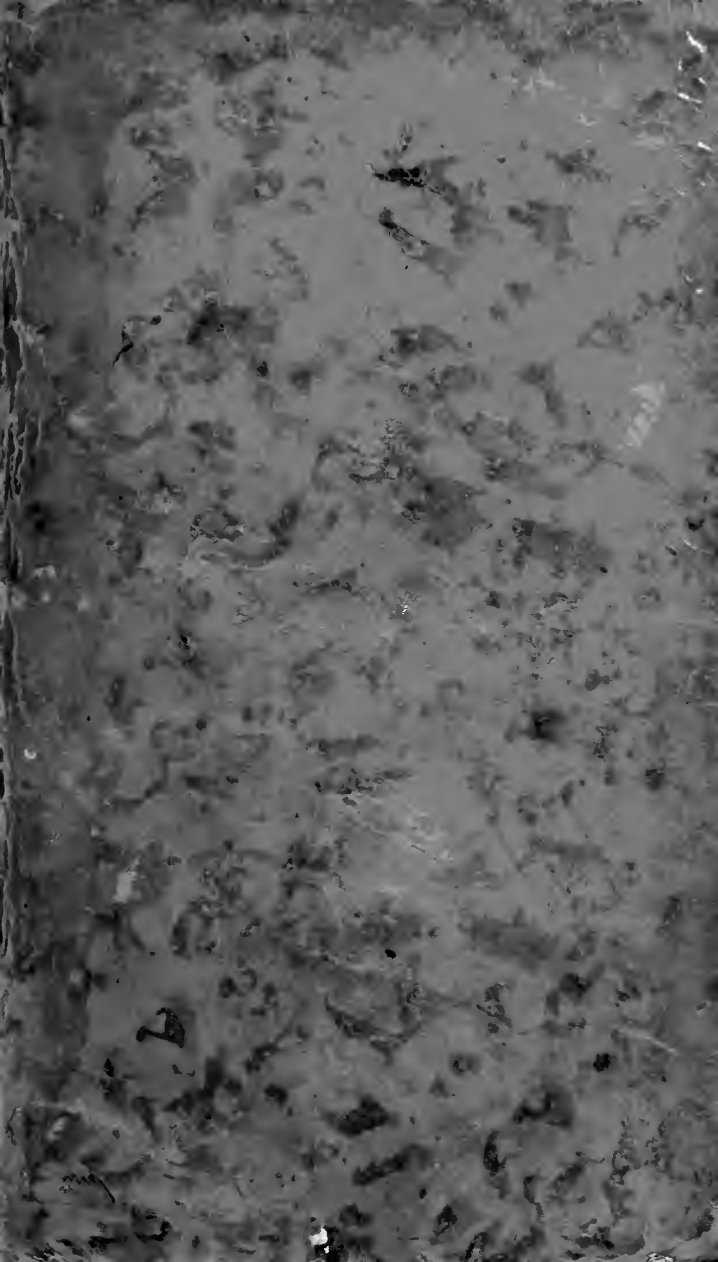
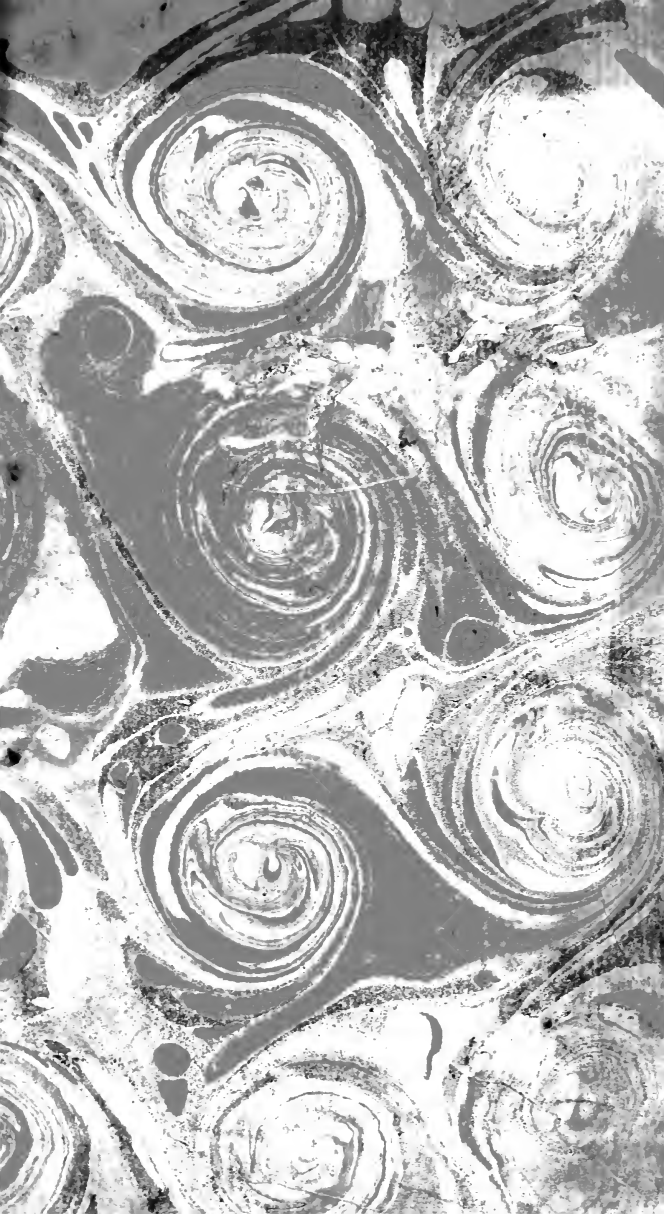



MAISON
DES
RR. PP. OBLATS,
MONTREAL.





HISTOIRE D'IRLANDE.

TOME SIXIEME.

J. L. Bergevin. O.M.

HISTOIRE D'IRLANDE,

DEPUIS L'INVASION D'HENRI II,

Avec un Discours préliminaire sur l'ancien état de ce Royaume.

Par THOMAS LELAND, Docteur en Théologie, ancien Membre du College de la Trinité, & Prébendaire de l'Eglise de St. Patrice de Dublin.

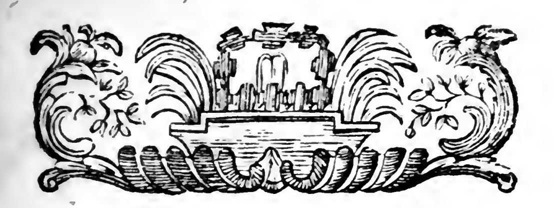
Traduite de l'Anglois.

TOME SIXIEME.

A MAESTRICHT,
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXIX.





HISTOIRE D'IRLANDE,

Depuis l'invaſion d'HENRI SECOND.



SUITE DU LIVRE Ve.

CHAPITRE VI.

Troupes envoyées d'Irlande au ſecours du Roi. — Leurs mauvais ſuccès. — Ormond créé Vice-Roi. — Les Ecoſſois & les Irlandois lui cauſent beaucoup d'embarras. — Arrivée & expéditions d'Antrim. — Il eſt créé Marquis, & chargé de faire des levées en Irlande. — Contre-temps qu'il éprou-

va. — Il reçoit le serment de l'association, & accepte le commandement des confédérés. — Issue finale de ses négociations. — Ormond tente de rompre la confédération d'Irlande. — Affaires d'Ulster. — Les troupes Angloises de cette Province adherent au traité. — On envoye une nouvelle commission à Monroe. — Il prend Belfast. — Traite avec les troupes Angloises. — Qui ne veulent aucune trêve. — Les Irlandois prennent l'allarme. — Offrent le commandement de leur armée à Ormond. — Ils demandent qu'on déclare les Ecossois & leurs adhérents rebelles. — Il élude leur demande. — Les Irlandois concluent un traité à Oxford. — Insolence des agents du Pape. — Leur demande finale. — Demandes extravagantes de quelques agents Protestants. — Propositions de la part des membres du Conseil-Privé d'Irlande. — Embarras de Charles. — Sa réponse aux Députés d'Irlande. — Discours qu'il leur tient à leur départ. — Il envoye le traité au Marquis d'Ormond. — Embarras de ce Lord. — Les Lords Inchiquin & Esmond se

révoltent contre le Parlement, & refusent d'observer la trêve. — Ormond entame son traité. — Propositions des Irlandois, & réponse qu'il leur fait. — On leur accorde un délai. — Ormond blâme la condescendance du Roi. — Offre de se démettre de son Gouvernement. — Charles rejette son offre. — S'efforce de concilier les Papistes & les Protestants d'Irlande. — Menées des confédérés dans les Cours étrangeres. — Leurs opérations militaires. — Les Irlandois prennent Duncannon. — Progrès du Lord Castlehaven. — On renouvelle le traité avec Ormond. — Le Comte de Glamorgan & le Nonce Rinunccini attendus en Irlande. — Esprit & conduite du Clergé d'Irlande. — Nouvelles demandes des confédérés. — Arrivée du Comte de Glamorgan. — Ses ordres, & traité secret. — Ses négociations avec Ormond paroissent être conclues. — Le Roi change malheureusement de dessein.

CHARLES avoua que la trêve n'étoit qu'un acheminement à la paix qu'il comptoit faire avec les

Lettres de Carte, V. III. N°. clxxiij.

Irlandois; il déclara en même-temps qu'elle n'auroit lieu qu'autant qu'elle s'accorderoit avec sa conscience, son honneur & sa justice; mais la situation dans laquelle il se trouvoit le força à s'écarter de ces principes, & à accommoder sa conduite politique aux difficultés & aux détresses qu'il
A. D. éprouvoit. Les Ecossois, dont il con-
1643. noissoit le courage & la résolution, & qu'il craignoit avec juste raison, s'étoient unis avec leurs freres à Westminster, par cette fameuse confédération qu'on appelle *la ligue Presbytérienne.* Ils se disposoient à faire une descente en Angleterre, pour appuyer la rébellion, à ce que disoient les Royalistes; mais selon eux, pour la cause du Seigneur, & de ses serviteurs le Parlement & ses adhérents.

Les protestations de zele & de fidélité que lui avoient faites les confédérés Catholiques d'Irlande, (c'est ainsi qu'on les appelloit alors,) les assurances d'un puissant secours que leurs agents lui avoient prodiguées, la vigilance avec laquelle le Comte d'Ormond contenoit les troupes Protestantes de Leinster dans l'obéissance

qu'elles lui devoient, tout cela, dis-je, fit espérer au Roi que les Irlandois enverroient une armée à son secours. Il avoit ordonné au Marquis d'Ormond de lui envoyer les troupes dont il pourroit se passer, dès que la trêve seroit conclue. On tira environ deux mille hommes effectifs de l'armée de Leinster, & on les embarqua avec beaucoup de peine. Ils furent descendre dans North Wales, pendant que le Lord Inchiquin transportoit avec autant de difficulté plusieurs régiments de Munster dans la partie occidentale de l'Angleterre. Ces troupes destinées pour le service du Roi, étoient composées de Protestants, la plupart nés en Angleterre, qui regardoient leur retour dans leur Pays natal comme une délivrance miraculeuse des maux qu'ils avoient endurés en Irlande. Tous s'étoient obligés par un serment solemnel à défendre la Religion Protestante établie dans l'Eglise d'Angleterre, à soutenir la personne & les prérogatives du Roi contre tous ses ennemis, & particuliérement contre le Comte d'Essex & ses forces. A

Ibid. n°. clxix.

Carte, Orm. V. I. p. 471.

Borlase.

peine ces troupes eurent-elles débarqué dans la Province de Galles, qu'on fit courir le bruit que quatre mille rebelles Irlandois, altérés du sang des Protestants, étoient arrivés sur la côte, dans le dessein d'étendre leur fureur barbare jusqu'en Angleterre. William Brereton, qui commandoit dans ce canton pour le Parlement, ne rougit point d'en donner avis à Londres. Il écrivit en même-temps aux Officiers de ces troupes; il les loua de la bravoure qu'ils faisoient paroître pour la défense de la Religion, & ne négligea rien pour les détacher du Roi. Les habitants de Londres reçurent aveuglément cette nouvelle, & la répandirent partout. Les moins timides s'en moquerent, & dirent que les Irlandois rebelles venoient joindre les troupes du Roi & de la Reine, pour assurer la Religion & les libertés de l'Angleterre.

Carte, Orm. V. I, p. 471.

White-locke, p. 75.

Brereton feignit de croire la nouvelle qu'il avoit débitée, & s'enfuit précipitamment pour éviter les troupes Irlandoises. Elles furent renforcées par treize cents fantassins & cent

quarante cavaliers que le Marquis d'Ormond leur envoya. Le Général Byron ſortit de Cheſter, s'empara de quelques châteaux, battit Brereton, le pourſuivit juſqu'à Namptwich, & aſſiégea la ville; mais après quelques tentatives inutiles, il fut attaqué & battu par Thomas Fairfax. Preſque tous ſes principaux Officiers, & douze cents ſoldats furent fait priſonniers; & l'ennemi s'empara de ſon artillerie, de ſon bagage & de ſes munitions. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Royaliſtes, fut que pluſieurs de leurs ſoldats furent ſe ranger ſous les drapeaux de Fairfax, & que quantité de priſonniers prirent les armes pour le Parlement. Byron ſe retira à Cheſter avec les débris de ſon armée, & reçut un renfort d'Irlande. Borlaſe. Carte.

On agita ſi l'on rappelleroit le Marquis d'Ormond en Angleterre, pour lui donner le commandement des troupes d'Irlande; mais les circonſtances de ce Royaume étoient ſi critiques, la conduite des affaires ſi eſſentielle aux intérêts du Roi, & la fidélité & l'autorité du Marquis ſi Carte, Lett. V. III, n°. cxcij.

reconnues, que non-seulement on le continua dans son poste, mais qu'on le nomma Gouverneur en chef avec le titre de Vice-Roi.

Ormond entra en charge au milieu de mille difficultés, sans autre appui que cette loyauté enthousiaste qui le distinguoit de tous les autres sujets. Le Général Monroe, qui commandoit les Ecossois dans la Province du Nord, n'eut aucun égard pour la trêve. Après avoir massacré quelques paysans innocents, il consentit à suspendre ses hostilités jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Gouvernement d'Ecosse & du Parlement d'Angleterre. Ils lui enjoignirent de continuer la guerre, sans égard pour le Gouverneur en chef. Les confédérés Irlandois qui avoient la supériorité dans la plupart des autres Provinces, étoient toujours turbulents & factieux. Ils ne payoient point exactement les subsides qu'ils avoient promis; ils violerent les articles de la trêve, & commirent divers outrages. Les Anglois pilloient le Pays. On défendit dans quelques endroits aux Irlandois de trafiquer avec eux;

Carte, Vol. I. p. 485.

Borlase. Cox.

de maniere que plusieurs garnisons Angloises furent sur le point d'abandonner leurs postes, de crainte de mourir de faim. Il s'éleva plusieurs disputes au sujet des logements; le Gouverneur n'étoit occupé qu'à ouïr des plaintes, & à appaiser les querelles des deux partis. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, fut qu'après que le Roi eut encouru la haine de ses sujets, pour avoir demandé du secours aux Irlandois, ces derniers refuserent de lui envoyer des troupes, en même-temps qu'ils permettoient aux émissaires de France & d'Espagne de faire des levées pour le service de leurs Cours respectives. Ce fut en vain que le Marquis d'Ormond leur représenta le danger de ce délai, & l'importance dont il étoit d'envoyer du secours au Roi avant que leur ennemi commun eût prit le dessus, ou que le Roi eût repris son autorité. Les confédérés étoient tellement persuadés qu'il étoit obligé d'avoir recours à eux, & d'acheter leur appui par de nouvelles concessions, qu'ils ne voulurent pas permettre qu'on achetât chez eux des

Carte, Orm. V. I. p. 474.

armes & des munitions pour ses troupes.

Cependant Charles espéroit toujours de recevoir du secours d'Irlande, non-seulement contre les ennemis qu'il avoit en Angleterre, mais encore contre ceux d'Ecosse. Le Comte d'Antrim s'étant sauvé de la prison dans laquelle Monroe le tenoit, se rendit en Angleterre, & fut très-bien accueilli par la Reine. Les préparatifs de guerre que l'on faisoit en Ecosse, réveillerent son génie entreprenant. Il forma aussi-tôt le dessein de faire des levées dans l'Irlande, & de secourir Montrose contre les ligueurs; mais il eut le malheur en débarquant de tomber entre les mains de Monroe, qui le retint quelques mois en prison, malgré les mouvements que le Roi se donna pour obtenir sa liberté. Ayant enfin trouvé le moyen de se sauver de Carricfergus, on le conduisit dans les quartiers d'Owen O'Nial, lequel sachant le crédit que ce Seigneur Catholique avoit à la Cour d'Angleterre, & le voyant porté pour les confédérés, le reçut avec beaucoup de

Carte, Orm. V. I. p. 477.

Ib. V. III. n°. clxj.

Ib. V. I, p. 477.

déférence. Il ſe rendit de-là à Kilkenny, où il reçut le même accueil de la part du Conſeil ſouverain. Il lui offrit le commandement de ſon armée, & le preſſa de prêter le ſerment d'aſſociation. Comme cet engagement ne s'accordoit point avec ſes projets, il fut trouver le Roi, à qui il exagéra le crédit qu'il avoit chez les confédérés, & déclara le deſſein qu'il avoit de ſe faire nommer Généraliſſime des Papiſtes d'Irlande. Il eſpéroit d'obtenir la Vice-Royauté de ce Royaume; & pour y parvenir, il propoſa de lever dix mille hommes dans l'Irlande pour le ſervice du Roi, dont il en enverroit trois mille en Ecoſſe contre Argyle.

On eut de la peine à ſe perſuader qu'un ſimple Gentilhomme fût en état de lever, d'armer & d'entretenir dix mille hommes, & d'en envoyer trois mille en Ecoſſe, & l'on regarda ſon projet comme impoſſible & extravagant. On craignit en le ſuivant de faire une diverſion, & d'obliger Monroe à retourner en Ecoſſe avec ſes troupes, dans un temps où il étoit

Carte, V. III. nº. cclxix.

de l'intérêt du Roi qu'elles restassent dans Ulster, pour les empêcher d'envoyer du secours aux Ecossois; mais on s'apperçut bientôt que ces derniers pouvoient pénétrer en Angleterre sans leurs associés d'Ulster, & que cette précaution étoit par conséquent inutile. On prétendit qu'il convenoit pour l'intérêt du Roi, de chasser Monroe de l'Irlande, parce que les Irlandois n'ayant plus cet ennemi sur les bras, seroient beaucoup plus en état de le servir; & que quand même les succès du Comte d'Antrim ne seroient pas aussi considérables qu'il se le promettoit, il pourroit se faire qu'il attirât quantité d'Irlandois dans le parti du Roi, en cas d'une nouvelle rupture. Ces raisons, jointes aux sollicitations de la Reine, déterminerent Charles à lui donner le commandement des troupes qu'il pourroit lever. Pour animer son zele, il le promut à la dignité de Marquis, lui promettant en outre de le créer Duc d'Argyle, s'il avoit le dessus sur le Seigneur de ce nom & sur ses adhérents. La Reine lui donna une lettre de recom-

Carte, V. III. n°. ccxxxij.

Ibid. n°. ccxlv.

Ib. V. I. p. 478.

Ibid. V. III. n°. clxxiij.

mandation pour le Marquis d'Ormond, & il partit accompagné de Daniel O'Nial, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qu'on jugea propre à corriger la légéreté du nouveau Marquis. Carte, V. I. p. 479.

Etant arrivé à Kilkenny, il s'adressa au Conseil souverain, espérant qu'il le soutiendroit; mais il rejetta absolument la demande qu'il lui fit de dix mille hommes pour le service du Roi d'Angleterre. Il demanda à acheter des armes & des munitions pour le Prince Rupert, le Conseil le lui permit; mais fit naître mille difficultés au sujet du payement. Il demanda encore trois mille hommes pour le service d'Ecosse. On lui répondit, que s'il pouvoit les lever dans sa tribu, on lui fourniroit les armes, les munitions & les provisions nécessaires, à condition qu'ils se rendroient dans un port d'Ulster, & qu'ils seroient commandés par un Officier qu'il nommeroit; ce qui donna lieu de croire que le Conseil avoit dessein de s'assurer d'un port dans le Nord. Ormond éluda cette demande, pour ne point fournir aux Irlan- Ib. V. III. n°. ccxlij.

dois un prétexte pour refuser ou suspendre leurs subsides.

Antrim, lassé de ces difficultés & de ces délais, se flatta de les surmonter en se liant plus étroitement avec les confédérés d'Irlande. Il s'étoit vanté à la Cour d'Angleterre de l'autorité & du crédit qu'il avoit en Irlande, & il auroit été fâché de démentir la bonne opinion qu'on avoit de lui. Il accepta donc, à son propre péril, & au préjudice de la cause du Roi, le serment d'association, & se ligua par-là avec les confédérés, qui le créerent membre du Conseil souverain, & Lieutenant-Général de leurs troupes. Il promit de n'accepter d'autre commission que la leur, & de ne transporter aucunes troupes sans leur consentement. Toute la confiance d'Antrim se ranima, mais ne servit qu'à l'exposer à de nouvelles mortifications. Il voulut engager quelques partis Irlandois, qui affectoient d'agir indépendamment des confédérés, à se désister de leur révolte; mais ils ne tarderent pas à être battus par le Lord Castlehaven. Il entra en négociation avec Monroe, s'i-

Carte, V. I. p. 480.

maginant de pouvoir engager ce Général à lui donner le commandement des troupes Ecossoises ; mais il reconnut encore dans cette occasion la vanité de ses espérances. Pour comble de mortification, après avoir levé quelques troupes chez ses partisans, les confédérés négligerent de lui envoyer le secours qu'ils lui avoient promis. Les vaisseaux (*) du Parlement d'Angleterre épioient ceux de d'Ormond, qui transportoient les troupes, pour les intercepter. Ils quitterent enfin leurs stations après que les troupes du Roi eurent pris Liverpool ; & tout le vaste projet du

(*) Voici un exemple de barbarie que rapporte Swanly, Capitaine d'un de ces vaisseaux. Il en prit un sur lequel il y avoit cent cinquante hommes qui alloient à Bristol. Le Parlement d'Angleterre, indigné de ce que les Irlandois avoient pris les armes contre lui, ordonna au Capitaine de les juger militairement dans l'endroit où on les avoit pris. On ne pouvoit exécuter cet ordre sans exposer plusieurs de ses adhérents au même traitement. Swanly choisit soixante & dix Irlandois parmi ses captifs, & les fit jetter dans la mer, quoiqu'ils eussent servi le Roi avec beaucoup de fidélité. *Carte, Vol. I, p. 481. Vol. III, n°. ccc.*

Marquis d'Antrim se réduisit à transporter deux mille hommes en Ecosse, après avoir assuré Montrose d'un renfort considérable.

A. D. 1644. Pendant que ces choses se passoient, le Marquis d'Ormond eut toutes les peines du monde à maintenir & discipliner l'armée, à entretenir la tranquillité publique, & à ménager l'esprit orgueilleux & intraitable des confédérés d'Irlande. Son principal objet étoit de les diviser. Pour y parvenir, il demanda la permission de faire grace à ceux qui se soumettroient au Roi. Les confédérés furent instruits de sa demande, & craignirent ses suites; mais Ormond ne se découragea point. Il lia correspondance avec quelques-uns des principaux chefs; il flatta leur ambition, & leur fit espérer que, s'ils servoient le Roi avec zele, ils pourroient obtenir des emplois proportionnés à leur naissance & à leur qualité, & jouir en Irlande du même crédit que les Anglois. Il y avoit un nombre de places vacantes, que plusieurs sollicitoient à la Cour d'Angleterre. Il pria le Roi de ne point y nommer, ou du moins

Carte, V. I. p. 483.

de nè les accorder qu'à des Protestants Irlandois modérés, l'assurant que personne ne désapprouveroit cette méthode, & que c'étoit la plus sûre pour appaiser le mécontentement de la nation.

Les affaires d'Ulster furent celles qui embarrasserent le plus le Gouverneur. Owen O'Connoly, qui étoit devenu une créature du Parlement d'Angleterre, se chargea de lettres pour les Colonels Anglois de cette Province, par lesquelles il leur ordonnoit de rompre la trêve, & de prêter le serment d'association, leur promettant de leur payer leur arrérage, & de pourvoir dorénavant à leur entretien. Les Officiers de Monroe étoient portés pour la ligue, & avoient envoyé en Ecosse pour avoir une copie de ce fameux traité. Les régiments Anglois, aux ordres d'Ormond, étoient mieux intentionnés pour le Roi; mais leurs besoins étoient urgents; & ils ne pouvoient y remédier, qu'en obéissant aux ordres du Parlement. Ormond conseilla à leurs Colonels de ne point violer la trêve, ou du moins d'imiter

l'exemple de Monroe, & de demander du temps, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu les instructions du Gouvernement. Il leur représenta l'injustice de la ligue, & leur montra un ordre du Gouvernement d'Irlande, qui défendoit à qui que ce fût d'y souscrire : mais la crainte qu'ils eurent du Général Ecossois, dont ils connoissoient l'animosité contre tous ceux qui s'y opposoient, jointe à celle de déplaire au Parlement d'Angleterre, les empêcha de faire publier cet ordre à la tête de leurs régiments. Ils se contenterent de persévérer secretement dans leur attachement pour le Roi ; & ils écrivirent (*) au Par-

(*) Ils déclarerent beaucoup d'empressement pour continuer la guerre, avec le consentement du Roi & du Parlement ; ce que M. Carte attribue entiérement à un motif politique ; mais il a observé qu'après être convenus de continuer la guerre, ils déclarerent qu'ils étoient persuadés de la justice de cette mesure (*Vol. I. p. 495*) ; & cela est vrai. Leur Province étant en état de se défendre, ils pouvoient se dispenser de s'accommoder avec les Irlandois. Ils avoient été témoins, & quelques-uns même avoient éprouvé les outrages des premiers insurgents. Ils étoient remplis d'horreur pour leurs cruautés. Quelles que fussent les pro-

lement de maniere à se concilier sa protection, & à en obtenir les secours dont ils avoient besoin.

Quoique les troupes de Monroe eussent dévasté les terres de ces Officiers Anglois, & les eussent harcelés dans leurs quartiers, ils s'efforcerent cependant de les retenir dans Ulster, conformément aux instructions qu'ils avoient reçues; mais après que l'opposition du Marquis de Newcastle eut allarmé les Ecossois, on envoya ordre à Monroe de retourner en Ecosse. Les vieux soldats Ecossois & les habitants du Nord, furent au désespoir de se voir abandonnés par leurs freres. On fit de toutes parts des levées pour le service d'Ecosse, & plusieurs rebelles d'Irlande s'engagerent pour servir contre le Roi. Le peuple fit beaucoup de bruit, se plaignit que le Pays couroit risque de se dépeupler; que les Carte, Vol. I. p. 488.

---

messes qu'ils avoient faites au Marquis d'Ormond, il est naturel de croire qu'ils désapprouverent une trêve, qui laissoit non-seulement les Irlandois du Nord impunis, mais qui leur laissoit tous les avantages qu'ils avoient obtenus par leur cruauté.

payſans avoient abandonné la campagne, & qu'on étoit menacé d'une famine générale. Les Officiers Anglois s'efforcerent de calmer ces craintes; & dans ces entrefaites, on contremanda les Ecoſſois. On ne tranſporta donc que les levées Angloiſes & Irlandoiſes, & quelques régiments Ecoſſois, qui, laſſés de ne point recevoir leur paye, demanderent à retourner en Ecoſſe.

Carte, Vol. I. p. 490.

A peine la Province fut-elle revenue de cette agitation, qu'on envoya d'Ecoſſe à Monroe dix mille livres ſterling, des habits, des proviſions, & quatre Eccléſiaſtiques pour appuyer & encourager la ligue. Ces miſſionnaires parcoururent avec un zele infatigable toutes les Paroiſſes des Comtés de Downe & d'Antrim, & leurs doctrines furent reçues partout avec une ardeur qui approchoit de l'enthouſiaſme. Les ſoldats, les Officiers, les Gentilshommes, les payſans, ſe rendirent en foule auprès d'eux, diſputant à l'envi à qui s'intéreſſeroit le premier à une cauſe auſſi pieuſe, & accepteroit un engagement auſſi précieux & auſſi eſſentiel au

bonheur de leurs ames. Les défenſes & les menaces du Gouvernement, la proclamation contre la ligue, que quelques Officiers Anglois firent enfin publier dans leurs régiments, ne ſervirent qu'à augmenter la ferveur générale. Les ſoldats & les ſubalternes qui avoient prêté le ſerment en cachette, s'en vanterent ouvertement, & braverent leurs Commandants. On regarda ceux qui refuſerent de le prêter & de ſe liguer avec les Saints, comme des impies & des malheureux, indignes de jouir des privileges de l'humanité, ſi bien que les habitants leur refuſerent de quoi vivre. Ceux qui avoient paru le plus attachés à la cauſe du Roi, furent infectés de la contagion populaire. Audley Mervin, connu par ſes harangues ennuyeuſes, invectiva avec tant de véhémence contre la ligue dans le Parlement de Dublin, témoigna tant de fidélité pour le Roi, & déclama ſi au long contre les Communes d'Angleterre, & contre la négligence qu'elles témoignoient pour l'Irlande, que le Marquis d'Ormond lui confia le gouvernement de Derry; mais à peine fut-il entré en

charge, qu'il contracta ce même engagement qui avoit été l'objet de sa censure.

Carte, Vol. I. p. 493. Monroe & ses Officiers signerent la ligue avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise de Carricfergus; mais par une modération assez rare, il laissa à ses Ecclésiastiques le soin de la faire signer à ceux qui ne l'avoient point encore fait. Les Officiers Anglois Royalistes ne furent point les dupes de cette douceur apparente. Ils ne douterent point que le Parlement d'Angleterre ne leur donnât ordre de la signer; & en effet, Monroe reçut une commission des Chambres d'Angleterre, scellée du grand sceau, laquelle lui donnoit le commandement des troupes d'Ulster, tant Anglois qu'Ecossois, sous leur nom & leur autorité, & la permission de faire la guerre à tous les ennemis de la ligue. Les Royalistes s'assemblerent à Belfast pour délibérer sur la réponse qu'ils feroient au Général Ecossois, lorsqu'il les sommeroit de se soumettre à ses ordres. Pendant qu'ils consultoient là-dessus, Monroe trouva le moyen de surprendre la ville. Il vou-

lut auſſi s'emparer de Lisburne; mais les Officiers Anglois le repouſſerent avec beaucoup de courage. Les troupes d'Ulſter furent donc ſur le point de ſe faire la guerre les unes aux autres. Les Anglois craignoient la ſupériorité des Ecoſſois, & ceux-ci la bravoure des Anglois. Leur intérêt étoit d'en venir à un accommodement; & il fut bientôt conclu. On convint qu'on n'obligeroit point les Anglois à prêter aucun ſerment contraire à leurs conſciences & aux loix fondamentales d'Irlande, juſqu'à ce qu'ils euſſent expoſé au Parlement d'Angleterre les raiſons qui les en empêchoient; que leurs régiments auroient les mêmes proviſions, & jouiroient des mêmes privileges & des mêmes appointements que ceux des Ecoſſois. Ils s'engagerent, à ces conditions, à ſe joindre à Monroe pour l'aider à pourſuivre les rebelles d'Irlande, juſqu'à ce que Sa Majeſté leur eût défendu de paſſer outre.

La priſe de Belfaſt, & l'union des troupes d'Ulſter, furent deux incidents qui allarmerent & provoquerent les confédérés de Kilkenny. Carte, Vol. I. p. 496.

Leurs forces étoient éparses, & leurs Généraux divisés par des compétences frivoles. Leur orgueil augmenta à proportion du crédit qu'ils acquirent. Pendant que Castlehaven marchoit au secours d'Owen O'Nial, ils proposerent secretement au Marquis d'Ormond de prendre le commandement de leurs troupes, & de marcher contre les rebelles du Nord avec les Royalistes; car les Irlandois affectoient d'être de ce nombre. Ils le prierent en même-temps de déclarer les Ecossois rebelles, à cause qu'ils avoient violé la trêve.

Ormond réfléchit qu'en acceptant le commandement des Irlandois, il confondroit l'autorité du Roi avec celle que les rebelles avoit usurpée; ce qui le rendroit odieux aux Protestants, offenseroit son maître, & mettroit sa personne en danger, quand même sa conduite seroit justifiée par quelques avantages actuels. Il étoit également dangereux de donner une proclamation contre les Ecossois, & de les déclarer rebelles, parce qu'ils étoient attachés au Parlement. Il leur auroit fourni un prétexte plausible

pour

pour s'oppoſer au Roi, des raiſons apparentes pour ſéduire les autres ſujets, & provoqué quantité de Proteſtants, ou du moins des Puritains qui n'étoient point portés pour la ligue. Le Marquis ne pouvoit donc, ſans pécher contre la prudence, irriter le Parlement d'Angleterre, qui ne l'aimoit point, & s'expoſer au haſard de faire révolter ſon armée. Il étoit dangereux, d'un autre côté, de déſobliger les Irlandois. Ils ſe ſeroient ſervi de ce prétexte pour ne point payer le reſtant du ſubſide, pour ne point lui fournir les beſtiaux qu'ils lui avoient promis, & lui fermer l'entrée des marchés. Les petites remiſes qu'il recevoit de l'Angleterre n'étoient point proportionnées aux beſoins du Gouvernement, quand même les vaiſſeaux du Parlement ne les auroient point interceptées. Sa ſubſiſtance dépendoit donc entiérement des Irlandois, & il ne pouvoit les irriter, ſans s'expoſer à périr de faim.

Ormond jugea donc à propos, au lieu de leur refuſer leur demande, de les amuſer avec un traité qui tendoit Carte, Vol. I. p. 498.

à son but, quoique d'une maniere différente. Il leur dit qu'il ne pouvoit se déclarer contre les Ecossois, qu'il n'eût reçu les ordres du Roi; & leur proposa en attendant de lui fournir de quoi soudoyer & entretenir six mille fantassins, & cinq cents cavaliers des troupes de Sa Majesté; & qu'il s'engageoit avec ce corps, d'empêcher les Ecossois de violer la trêve, & de mettre la Province à l'abri de leurs incursions. Les Irlandois comprirent que si le Roi déclaroit une fois les Ecossois rebelles, il ne pourroit absolument se passer d'eux pour maintenir son autorité en Irlande, & insisterent sur cette mesure. Ormond s'y opposa pour la même raison; & dans ces entrefaites, il parut que le Général Ecossois, malgré la violence de ses déclarations, & quelques tentatives qu'il fit pour recommencer les hostilités, n'avoit point dessein de pousser la guerre avec vigueur.

Pendant que le Marquis d'Ormond luttoit ainsi contre les besoins & les détresses de l'Etat, l'arrogance des confédérés Papistes, & l'animosité des ligueurs du Nord, Oxford devint

la ſcene d'une négociation importante avec les Irlandois. On permit par les articles de la trêve, aux confédérés, d'envoyer des agents au Roi pour traiter de la paix. Charles la deſiroit impatiemment, dans l'eſpoir de recevoir un renfort d'Irlande. Les Commiſſaires du parti Papiſte furent nommés dans le mois de Novembre 1643; mais la diverſité d'opinions qui s'éleverent dans l'aſſemblée, la difficulté qu'on trouva à dreſſer leurs inſtructions, & à convenir des propoſitions qu'ils devoient faire, furent cauſe qu'ils n'arriverent à la Cour de Londres que le 23 du mois de Mars ſuivant. Leurs premieres propoſitions découvrirent la confiance & la vanité de leur parti. Ils demanderent, indépendamment de l'établiſſement de la Religion Catholique Romaine, qu'on annullât tous les actes en faveur des aventuriers; ce qui n'étoit pas au pouvoir du Roi de faire; qu'on n'entretînt aucune armée ſur pied en Irlande, & que l'on continuât leur Conſeil ſouverain, juſqu'à ce que le Parlement eût redreſſé leurs griefs, & même quelque temps après. Que l'on

Carte, Vol. I. p. 499.

revît dans un Parlement libre toutes les commissions qu'on avoit données pour rechercher les titres de la Couronne sur les terres, depuis la premiere année d'Elisabeth; tous les bills d'atteinte depuis ce période; toutes les concessions & tous les baux que la Couronne avoit faits en conséquence; ce qui eût anéanti la puissance des Anglois en Irlande. Le Roi & ses Ministres furent outrés de ces demandes, & parurent résolus de rompre toute conférence avec des hommes aussi extravagants & aussi intraitables; sur quoi les agents Irlandois se radoucirent. Ils se désisterent de ces propositions, & en firent d'autres qu'ils qualifierent de modérées & de raisonnables, & qui étoient les moindres qu'ils pussent faire, sans nuire à la liberté des sujets Irlandois.

Les plus importantes de ces demandes modérées, furent le libre exercice de leur Religion, & l'abolition des loix pénales; un Parlement libre, durant la tenue duquel on suspendroit la loi de Poynings; la cassation de tous les actes & de toutes les ordonnances du Parlement d'Ir-

lande, depuis le 7e. d'Août 1641, l'époque de cette prorogation funeſte, à laquelle ils imputoient tous les troubles qui étoient ſurvenus; celle de toutes les accuſations, de tous les bills d'atteinte & de toutes les proſcriptions au préjudice des Catholiques d'Irlande, à compter de ce jour; une décharge des dettes, & une commiſſion générale; la caſſation des commiſſions données depuis l'an 1634, pour rechercher les titres que le Roi avoit ſur leurs terres; un acte de limitation pour la ſûreté de leurs poſſeſſions; l'établiſſement d'un College d'Avocats, & des Séminaires pour l'éducation des Catholiques d'Irlande; que les Irlandois naturels puſſent parvenir aux emplois & aux charges de l'Etat; qu'il fût défendu à ceux qui ne poſſéderoient aucun bien dans l'Irlande, & qui n'y réſideroient point, de ſiéger dans le Parlement de ce Royaume; que l'on déclarât par un acte formel l'indépendance de leur Parlement de celui d'Angleterre; que la juriſdiction du Conſeil-Privé d'Irlande fût reſtreinte aux affaires d'Etat; qu'aucun Gouverneur en chef

ne pût rester plus de trois ans en place, ni acheter des terres en Irlande, si ce n'est de Sa Majesté. Pour marquer l'indignation qu'ils avoient conçue pour les cruautés que l'on avoit exercées envers leurs partisans, ils ajouterent à ces articles, & à d'autres moins importants, que le Parlement feroit une recherche exacte de tous les meurtriers, de tous les voleurs, & de toutes les barbaries inhumaines qu'on avoit commises de part & d'autre ; que les coupables seroient exceptés du pardon général, & punis selon la nature de leurs crimes. Ils promirent, si l'on acquiesçoit à ces propositions, de consacrer leurs vies & leurs fortunes au service du Roi, & de lui fournir dix mille hommes pour étouffer la révolte de l'Angleterre.

Quoique plusieurs de leurs demandes ne fussent point recevables, Charles accepta cependant tout le mémoire comme la base d'un traité, qui, étant bien discuté, & au moyen de quelques concessions de part & d'autre, pouvoit conduire à une paix avantageuse. Le Roi la desiroit avec

Carte, Vol. I. p. 499.

impatience ; mais elle fut retardée par la contention des Papiſtes & des Proteſtants d'Irlande, leſquels étant irrités, ne garderent aucun ménagement dans leurs demandes. Il avoit demandé au Conſeil-Privé d'Irlande, quelques perſonnes expérimentées pour aſſiſter au traité. Il nomma l'Archevêque Usher, & huit autres ſujets, parmi leſquels le Roi en choiſit quatre pour l'aider de leurs conſeils. Pluſieurs Proteſtants zélés, qui ignoroient ce qui ſe paſſoit, & qui ne s'en rapportoient point entiérement à la nomination du Conſeil, s'aſſemblerent dans la maiſon du Comte de Kildare, & choiſirent quatre perſonnes auxquelles on permit, à leur priere, de préſenter leur requête au Roi. On leur joignit Charles Coote, & un Officier nommé Parſons ; & il importe peu de ſavoir s'ils furent autoriſés ou non à le faire, puiſque le Roi les reçut comme agents des Proteſtants d'Irlande. Tout le parti étoit Puritain, ennemi déclaré des Papiſtes & de leur Religion, & ſe méfioit du Roi ; Coote & Parſons, qui conduiſoient cette affaire, étoient entié-

rement dévoués au Parlement d'Angleterre. Leur zele les tranſporta ſi fort, qu'ils arriverent à Oxford avant les agents du Conſeil d'Irlande, que le Roi avoit fait appeller.

Borlaſe. Cox, Vol. II. p. 140. Append. N°. XXI.

Le Roi leur fit un aſſez bon accueil, & ils lui préſenterent la requête du corps des Proteſtants, dont ils tenoient leur autorité. Il parut touché de leurs détreſſes, & convint que les inſurgents Papiſtes avoient tort; mais qu'ils ne devoient point les confondre avec les Gentilshommes du diſtrict, qui, ſelon lui, n'avoient pris les armes que pour ſe garantir des injuſtices des Gouverneurs d'Irlande. Ces agents, piqués de l'indulgence que le Roi témoignoit pour les Papiſtes, & ſur-tout de l'accueil qu'ils avoient reçu dans une Cour que la Reine gouvernoit, devinrent importuns & hardis. Ils demanderent qu'on leur permît de réfuter en détail la remontrance que les Irlandois avoient dreſſée à Trim; une copie des propoſitions que leurs agents avoient faites; ce qu'on leur refuſa. Loin de ſe rébuter, ils produiſirent la réponſe que les Proteſtants avoient faite à

cette remontrance ; elle étoit accompagnée de plusieurs propositions si orgueilleuses, qu'on auroit cru qu'ils avoient déja subjugué les Papistes.

Ils demanderent que l'on exécutât à la rigueur les loix pénales contre les récusants ; que l'on bannît tout le Clergé Romain, & que l'on restituât ses Eglises & ses revenus aux Protestants ; que l'on continuât le Parlement actuel, & que l'on abolît l'autorité que les confédérés avoient usurpée ; qu'on les désarmât ; qu'on les obligeât à réparer tous les dommages qu'ils avoient causés aux Protestants ; qu'on les punît selon la nature de leurs offenses, & qu'on ne leur accordât aucun pardon ; qu'on exigeât strictement le serment de suprématie de tous les Magistrats, & qu'on exclût du Parlement ceux qui refuseroient de le prêter ; qu'on ne dérogeât en rien à la loi de Poynings, qui étoit, disoient-ils, le grand boulevard de l'autorité royale, & l'appui des sujets Protestants d'Irlande ; que le Roi s'emparât de toutes les terres confisquées ; & qu'après avoir donné satisfaction à ceux à qui elle

étoit due en vertu des premiers actes du Parlement, il diſpoſât des autres en faveur des colons Anglois.

Le Roi & ſes Miniſtres furent étonnés de la maniere péremptoire dont ils firent ces propoſitions & quelques autres ſemblables. On prétendit qu'elles avoient été dictées à Londres, pour empêcher qu'on ne s'accommodât avec les Irlandois, & peut-être pour les engager à violer la trêve. On dit aux agents qu'il étoit impoſſible que les Proteſtants d'Irlande puſſent faire des demandes qu'ils ne pouvoient appuyer, quand même ils ſeroient ſoutenus de l'autorité royale. On leur demanda s'ils étoient en état de continuer la guerre, au cas que les Catholiques refuſaſſent d'acquieſcer à des conditions auſſi dures : on leur repréſenta la ſituation critique du Roi, & on les exhorta à proportionner leurs demandes aux exigences des temps & des circonſtances actuelles. Rien ne put les fléchir. Ils prétendirent être autoriſés à faire ces propoſitions; & un comité du Parlement d'Irlande (c'eſt le nom que l'on donnoit à quel-

Cox.

Borlaſe.

ques-uns de ses membres) assura que c'étoit le sentiment de tout le parti Protestant. » Ils dirent qu'ils igno-
» roient entiérement les circonstan-
» ces du Roi ; qu'ils n'avoient fait
» que proposer les sentiments de ses
» fideles sujets ; & qu'ils croyoient
» qu'il étoit plus avantageux aux
» Protestants d'abandonner l'Irlande
» pendant quelque temps, que de
» faire une paix désavantageuse ". Ils manifesterent en même-temps, dit M. Carte, leurs sentiments réels, & déclarerent insolemment, que le Roi n'avoit autre chose à faire qu'à se soumettre aux conditions de paix que proposoit le Parlement d'Angleterre ; & que, s'il le faisoit, il ne manqueroit point de subsides pour continuer la guerre d'Irlande.

Carte, Orm. V. I. p. 505.

Les Commissaires députés par le Conseil d'Irlande, arriverent enfin. Ils blâmerent l'extravagance de ces propositions, & presserent Coote & ses collegues de s'en désister. Ils refuserent de le faire ; mais lorsque l'on vint à examiner leur projet d'accommodement, on trouva leurs demandes si incompatibles avec les cir-

conſtances du Roi, qu'on ne put abſolument y conſentir. Ils prétendirent qu'il importoit pour la ſûreté de tous les ſujets Proteſtants d'Irlande, que l'on déſarmât les récuſants, & que l'on exécutât les loix pénales. Le Roi repréſenta inutilement aux agents d'Irlande, que leur parti étant ſupérieur en nombre, & maître de plus des trois tiers du Royaume, il n'étoit pas naturel qu'ils vouluſſent ſe mettre à la merci de ceux qu'ils avoient ſi griévement offenſés. Que les loix pénales étoient trop odieuſes pour qu'on pût les exécuter à la rigueur, même en temps de paix ; que la choſe étoit encore plus impraticable dans la conjoncture préſente, puiſque les Catholiques avoient aſſez d'orgueil & de confiance pour demander, en faveur de leur Religion, des conceſſions qui réduiſoient l'Egliſe établie à un état de tolérance précaire. Il parut donc qu'on ne pouvoit conclure aucun traité aux conditions que les Proteſtants propoſoient, & que les plus animés d'entr'eux n'en vouloient aucune, à quelque condition que ce fût. Charles ſentoit ſes be-

foins, & fon impatience pour une paix qui devoit lui procurer un renfort confidérable de troupes Irlandoiſes, étoit enflammée par les ſuggeſtions de la Reine, qui, dans ce conflict de parties, crut peut-être que tous les Irlandois, à l'exception des Catholiques, étoient infectés de ce qu'on appelloit à ſa Cour l'*eſprit de révolte;* & qui, malheureuſement pour ſon époux, vint à bout de lui perſuader qu'il n'y avoit qu'eux qui méritaſſent ſa confiance. Soit qu'il fût imbu ou non de ce préjugé, il témoigna beaucoup d'attention aux agents des confédérés d'Irlande, & répondit à leurs propoſitions avec cette politeſſe & cette complaiſance que ſes malheurs lui avoient appriſes.

Il avoit conſenti à quelques-unes de leurs demandes avant la révolte d'Irlande, & il ne ſe fit aucune difficulté de leur réitérer ſes promeſſes. Il acquieſça pareillement à d'autres qui lui parurent juſtes & raiſonnables. Il renvoya aux deux Parlements la diſcuſſion de l'article qui regardoit l'indépendance de l'Irlande. Il promit de paſſer un acte pour les auto- Carte, Orm. V. I. p. 506.

riſer à remplir les charges du Gouvernement, & à acheter des terres; il permit aux récuſants les Séminaires qu'ils avoient demandés pour l'éducation de la jeuneſſe. Au-lieu d'annuller les actes du Parlement, les accuſations & les bills d'atteinte, il promit d'accorder un pardon général, & d'acquieſcer à l'acte d'oubli que le Vice-Roi & le Conſeil jugeroient à propos de donner; de convoquer un nouveau Parlement en Irlande, mais ſans ſuſpendre la loi de Poynings. Il répondit à la propoſition qu'ils lui firent, de révoquer les loix pénales; que ces loix n'avoient jamais été obſervées à la rigueur; & que ſi ſes ſujets récuſants rentroient dans leur devoir, ils n'auroient pas lieu de ſe plaindre qu'on les traitoit avec moins de modération que ſous les deux derniers regnes; & que ceux qui lui donneroient des preuves de leur attachement, obtiendroient de lui des charges & des emplois, qui les convaincroient de la protection dont il les honoroit.

Les agents Irlandois, flattés de la condeſcendance que le Roi avoit pour

eux, ſe comporterent avec beaucoup de modeſtie & de ſoumiſſion. Ils avouerent que le Roi, vu les circonſtances dans leſquelles il ſe trouvoit, ne pouvoit leur accorder davantage, & qu'ils eſpéroient que l'aſſemblée générale, lorſqu'elle ſeroit inſtruite de ſa ſituation, modéreroit ſes demandes; mais qu'ils n'étoient point autoriſés à s'en écarter. Le Roi les congédia, leur conſeillant dans les termes les plus pathétiques, de conſidérer les circonſtances dans leſquelles lui & eux ſe trouvoient: » Que l'exiſtence de leur » nation & de leur Religion dépen» doit de la conſervation de ſes droits » & de ſon autorité en Angleterre: » que ſi ſes ſujets Catholiques d'Ir» lande vouloient conſentir aux con» ditions qu'il pouvoit leur propo» ſer, ſans ſe compromettre, & qu'ils » pouvoient accepter ſans que leurs » vies, leurs fortunes & leur Reli» gion couruſſent aucun riſque, il » ſeroit en état de leur accorder des » graces qui rendroient leur bon» heur parfait, & qu'il les diſpen» ſeroit de maniere qu'ils n'auroient » pas lieu de ſe plaindre qu'on les

Clarendon, Révolte d'Irlande. Edit de Dublin, p. 21.

» eût trompés. Que si, pour vou-
» loir insister sur des choses que sa
» conscience ne lui permettoit point
» de leur accorder, & qu'ils n'étoient
» point fondés à demander, & telles
» qu'en les leur accordant, elles lui
» causassent pour le présent un dom-
» mage que leurs subsides ne pour-
» roient réparer, quoiqu'ils pussent
» lui être utiles dans la suite, ils
» différoient de le secourir jusqu'à
» ce que les rebelles eussent pris le
» dessus en Angleterre & en Ecosse,
» ils reconnoîtroient alors que le
» pouvoir qu'ils avoient en Irlande,
» ne suffisoit pas pour soutenir ses
» intérêts & les leurs; & que ceux
» qui l'avoient détruit, viendroient
» encore plus aisément à bout d'ex-
» terminer leur nation, & d'abolir
» leur Religion".

Telles furent les réponses d'un Prince qui avoit plusieurs fois promis de ne point tolérer le Papisme, & de ne point révoquer les loix pénales d'Irlande. Mr. Carte, tout zélé qu'il étoit pour lui, a été si scandalisé de la partie la plus offensante de cette adresse, qu'il a tâché d'en adou-

cir les expreſſions, ſans les défigurer; cependant, avec toute cette énergie apparente, il paroît que Charles évita à ſon ordinaire cette préciſion, qui auroit pu le gêner dans la ſuite. Son principal objet étoit de perſuader aux Irlandois qu'il leur accorderoit le libre exercice de leur Religion pour les récompenſer de leurs ſervices; mais en évitant de s'expliquer plus explicitement, il ſe réſerva le pouvoir de décider ſi cette conceſſion étoit compriſe dans le nombre des graces qui devoient compléter leur bonheur. Il comprit qu'il devoit leur céder quelque choſe pour les engager à prendre les armes pour ſa défenſe. Ce n'étoit que la détreſſe ſeule de ſes affaires qui l'obligeoit à accepter un ſecours des Irlandois qui le rendoit également odieux à ſes amis & à ſes ennemis. Il étoit difficile de décider comment il s'y prendroit pour ne point aliéner ſon parti. Il n'étoit point en état de décider ce point : ſes Miniſtres n'oſoient le conſeiller. En lui recommandant des conceſſions trop avantageuſes, ils s'expoſoient au reſſenti-

ment des Communes : en s'opposant à l'indulgence qu'il témoignoit pour les Irlandois, ils auroient offensé la Reine, & ses créatures les auroient accusés d'indifférence pour les intérêts du Roi. Dans cette perplexité, le Roi céda aux arguments plausibles que les Ministres ont coutume de suggérer dans les cas où il s'agit de leurs intérêts particuliers, & il résolut de charger le Marquis d'Ormond de la haine que devoit lui attirer le traité qu'il alloit conclure avec les Irlandois. Il lui ordonna de conclure la paix avec les Catholiques d'Irlande, aux conditions qu'il jugeroit les plus avantageuses au public, & les plus propres à établir dans ce Royaume une union qui pût lui procurer les secours dont il avoit besoin pour réduire les rebelles d'Angleterre & d'Ecosse.

Carte, Orm. V. I. p. 508.

Ormond prévit tout le danger & toute la difficulté d'une pareille commission. Il étoit chargé de proposer des termes d'accommodement, que le Roi ni ses Ministres ne voudroient, ni n'oseroient approuver. Si le peuple d'Angleterre s'opposoit à faire

la paix avec les Irlandois, les Anglois établis dans l'Irlande étoient extrêmement irrités des outrages qu'ils en avoient reçus. Accordoit-il quelques graces aux Papiſtes, on lui diſputoit ſon autorité, & on l'accuſoit de partialité pour ſes alliés, dont pluſieurs avoient pris le parti des confédérés. Les leur refuſoit-il, ſes alliés lui auroient reproché de favoriſer des ennemis implacables, qui avoient juré la ruine de leurs familles. Il avoit encore plus à craindre l'autorité & l'animoſité du Parlement d'Angleterre, qui n'auroit pas manqué de ſe venger de lui, pour peu que ſa conduite eût choqué ſes paſſions & ſes préjugés, d'autant plus que le Roi étoit hors d'état de le protéger. Pour comble de difficulté, la Cour d'Angleterre ne lui envoya aucune inſtruction; de maniere qu'il fut chargé tout ſeul de la conduite d'une affaire délicate, à laquelle le Roi ne pouvoit prendre aucune part.

Carte, Orm. V. III. n°. cccxxix.

Les difficultés de ſon Gouvernement ſuffiſoient ſeules pour confondre ſes talents, ſans qu'il fut beſoin de celle-ci. Il étoit accablé par le

besoin, dénué de tout secours, bloqué par mer, & entouré d'ennemis. Les Irlandois étoient orgueilleux, & se plaignoient ; les Ecossois, quoique dans l'inaction, insolents & importuns ; & la Province du Midi agitée par une rébellion qui allarmoit les Royalistes. Le Lord Inchiquin avoit commandé dans Munster depuis la mort de Saintléger ; mais sans le titre de Lord Président. Il postula cet office pour récompense de ses services ; mais s'étant adressé au Roi à Oxford pour cet effet, il eut la mortification d'apprendre qu'il l'avoit donné au Comte de Portland, & il ne put même en obtenir la survivance après sa mort. On jugea à propos, pour justifier un traitement aussi injurieux, de répandre plusieurs calomnies sur son compte. Il s'en retourna à Munster dans la résolution de se venger ; il entra en négociation avec le Parlement d'Angleterre, & lui promit d'engager son frere à lui livrer la ville de Wareham, où il commandoit, & de prendre lui-même son parti. Il fut reçu à bras ouverts ; & pour l'engager à pour-

Carte, Orm. V. I. p. 509.

ſuivre ſon deſſein, on lui promit de lui fournir les ſecours dont il auroit beſoin. Il commença par ſommer le Roi de s'accommoder avec ſon Parlement d'Angleterre, & celui-ci de l'aſſiſter contre les Irlandois; & feignant d'avoir appris que ces derniers avoient formé le projet de s'emparer de ſes garniſons, il chaſſa les Magiſtrats & tous les habitants Papiſtes de Cork, d'Youghal & de Kinſale, & s'empara de leurs effets. Ses Officiers ſignerent le *Covenant* (*); il refuſa de le ſouſcrire avant que la trêve fût expirée; mais il obligea ſes ſoldats par ſerment à exterminer les Papiſtes, à continuer la guerre contre les Irlandois, & à ne point faire la paix ſans le conſentement du Roi & du Parlement d'Angleterre. Le Lord Eſmond, Gouverneur du fort de Duncannon, ne tarda pas à ſuivre l'exemple d'Inchiquin : les Ecoſſois d'Ulſter promirent de le ſeconder; de maniere que le flambeau de la

(*) On appelle ainſi la ligue que les Ecoſſois firent enſemble pour maintenir leur Religion libre de toute innovation.

guerre fut fur le point de s'allumer avec plus de violence que jamais ; mais Monroe & fes troupes, après quelques mouvements & quelques efcarmouches peu confidérables, retomberent dans leur inaction ordinaire ; & Inchiquin, négligé par le Parlement d'Angleterre, fut bientôt obligé, pour conferver fes troupes & les Proteftants de Munfter, de conclure une trêve avec les Irlandois.

Tel étoit l'état des affaires, lorfque le Marquis d'Ormond entama fon traité avec les confédérés. Leurs Commiffaires furent le joindre à Dublin le 6 de Septembre 1644, & l'on convint fans difficulté de prolonger la trêve ; mais on ne fut pas fi-tôt d'accord fur la paix. Les Irlandois concevoient de jour en jour de plus hautes idées de leur crédit & de leur autorité, & fe prévalurent des befoins du Roi, pour obtenir de lui de nouvelles graces. Leur Clergé profita de la caffation du traité de Dublin pour faire valoir fon autorité. Un nommé Fleming, Archevêque Papifte de Dublin, étoit du nombre des Commiffaires. Ormond, qui con-

noissoit le caractere des gens de son état, refusa de conférer avec lui; mais ils n'avoient pas besoin d'être revêtus d'un caractere public pour agir, & leur autorité l'emporta sur tous les efforts des membres les plus modérés & les plus clairvoyants de leur parti. Ce qu'il y a de certain, est que les Commissaires Irlandois parurent avoir oublié les promesses qu'ils avoient faites au Roi, & les assurances qu'ils lui avoient données de leur confiance. Leurs propositions furent les mêmes que celles qu'ils avoient faites à Oxford, excepté qu'ils en ajouterent quelques autres moins importantes. Ils demanderent entr'autres choses ce qu'on ne pouvoit leur accorder dans la conjoncture présente; savoir, que l'on mît au nombre des traîtres les Ecossois & le Lord Inchiquin qui s'étoient opposés à la trêve. Ils prétendirent que le Roi le leur avoit promis, & le Lord Digby, son Ministre, en convint; mais il ajouta que c'étoit à condition que l'on conclût la paix ou la trêve. C'étoit pour la premiere fois qu'Ormond négocioit entre le

Carte, Orm. V. III. n°. cccxxxj.

Roi & les Catholiques d'Irlande; mais comme il connoissoit le caractere des Protestants, il crut devoir traîner la négociation en longueur, & il fit aux Commissaires Irlandois les mêmes réponses qu'on leur avoit déja faites en Angleterre, persuadé que son honneur & celui de son maître exigeoient qu'il agît ainsi. Ils demanderent qu'on annullât les loix pénales qu'on avoit faites contre ceux qui professoient leur Religion, & il leur renouvella la promesse que le Roi leur avoit faite d'en suspendre l'exécution. Il leur refusa le nouveau Parlement qu'ils demandoient; il s'opposa à la suspension de la loi de Poynings, & limita le pardon des rebelles. Il demanda, de son côté, que les Irlandois abolissent le Gouvernement qu'ils avoient usurpé, qu'ils restituassent au Roi les villes & les châteaux, aux Protestants les Eglises, & aux Laïques les biens dont ils s'étoient emparés. Ormond communiqua au Roi ces propositions & les réponses qu'il avoit faites. Il remit la conclusion du traité au mois de Janvier suivant; mais les Commissaires

ſaires qu'on avoit envoyés au Roi, ayant eu le malheur d'être pris par un vaiſſeau du Parlement, cette négociation fut ſuſpendue juſqu'au mois d'Avril 1645 (*).

Dans cet intervalle, Charles donna malheureuſement des preuves de ſon inconſtance & de cette indulgence pour les Papiſtes, qui étoit ſi odieuſe à ſes ennemis, à ſes ſujets Proteſtants, & ſi contraire aux promeſſes ſolemnelles qu'il avoit faites. Dans le temps même qu'on négocioit à Uxbridge, il ſe flatta de recevoir de dehors un ſecours aſſez puiſſant pour le mettre en état d'écraſer ſes ennemis. La Reine lui faiſoit eſpé- Rushworth.

(*) Vers ce temps-là, Mac-Mahon & le Lord Macguire, chefs de la conſpiration des Irlandois, furent condamnés & exécutés à Londres. Ils ſe ſauverent de la Tour au bout de deux ans de priſon; mais ils furent repris, & on leur fit leur procès. Macguire demanda d'être jugé par les Pairs d'Irlande, en vertu de ſon privilege; mais ſa requête fut rejettée, & les deux Chambres confirmerent l'opinion du Juge Bacon, qu'il devoit être jugé en Angleterre par des Jurés. Elles rejetterent auſſi la demande qu'il fit d'être décapité, & il fut pendu à Tyburn.

rer un renfort de dix mille Lorrains. Les Irlandois exagéroient leur puiſſance, & affectoient le zele le plus ardent pour ſon ſervice, & lui, de ſon côté, brûloit d'impatience de s'attacher des alliés auſſi puiſſants. Les confédérés Catholiques négocioient ſecretement avec lui par l'entremiſe de leurs agents; ſavoir, le Lord Muſkerry, Nicolas Plunket & Geoffroy Browne. Ce dernier, en particulier, lui préſenta un mémoire, dans lequel il lui diſoit que ſon parti modéreroit les demandes qu'il lui avoit faites au ſujet de la Religion, s'il vouloit conſentir aux autres articles. Charles, qui comptoit ſur ſes promeſſes, devint de jour en jour plus complaiſant. Il marqua au Marquis d'Ormond, dans la réponſe qu'il lui fit, & qui fut rendue publique, de n'inſiſter ſur les conditions qu'il avoit déja offertes aux Catholiques, qu'autant qu'il les verroit diſpoſés à les accepter. Il lui permit de conſentir à la ſuſpenſion de la loi de Poynings; mais de ne point révoquer les loix pénales, & de s'en tenir là-deſſus à ſa premiere réponſe. Il avoit cepen-

Carte, Orm. V. II. Append. n°. xv.

Ibid. Vol. III. n°. ccclv.

dant promis, dans une lettre qu'il lui écrivit deux jours auparavant, non-feulement de fufpendre les loix pénales dès que la paix feroit conclue, mais encore, fi les Irlandois lui envoyoient le fecours qu'ils lui avoient promis, & s'il rentroit dans fes droits, de les annuller toutes par un acte, à l'exception de celles qui défendoient les appels à la Cour de Rome, & l'exercice d'une jurifdiction étrangere dans le Royaume. Aucune conceffion ne pouvoit être plus odieufe & plus dangereufe; auffi écrivit-il au Marquis d'Ormond de ne la communiquer qu'aux trois agents Papiftes, & de lui garder là-deffus un fecret inviolable.

Carte, Orm. V. II. Append. n°. XV.

A peine le mois fut-il écoulé, que le Roi pouffa fa complaifance encore plus loin. On s'étoit fervi du traité d'Uxbridge pour engager les confédérés d'Irlande à conclure la paix, avant que le Roi s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre; ce qui l'auroit mis hors d'état de leur accorder les graces qu'il leur avoit promifes. Après que le traité fut rompu, on leur dit que leur exiftence

Ibid.

Ibid. V. III. N°. CCCLXV.

dépendoit du secours qu'ils donneroient au Roi, parce qu'on s'étoit apperçu dans les conférences que l'objet du Parlement étoit d'investir les Ecossois de la souveraineté & de la propriété de l'Irlande. On insista d'autant plus sur ces lieux communs, que le Roi avoit actuellement plus besoin que jamais de secours étrangers. Il avoit tout à craindre de l'armée que les Parlementaires venoient de lever. Il prévit, ainsi qu'il le marquoit à la Reine, que la guerre seroit beaucoup plus sanglante l'été suivant qu'elle ne l'avoit jamais été. Il bannit donc tout scrupule par rapport aux Irlandois, & il autorisa le Marquis d'Ormond à conclure la paix à quel prix que ce fût, tant pour la sûreté de ses sujets Protestants, que pour le maintien de son autorité en Irlande. » Procurez-moi, lui disoit » le Roi, le marché le plus avanta» geux que vous pourrez, & ne fai» tes usage du pouvoir que je vous » donne, qu'autant que vous en au» rez besoin. Quoique je m'en rap» porte entiérement à vous pour la » conduite de cette affaire impor-

Rushworth, King's Cabinet opened.

Carte, Orm. V. II. n°. xviij.

» tante, je ne puis cependant m'em-
» pêcher de vous dire, que je croi-
» rai gagner beaucoup, ſi, en ſuſ-
» pendant la loi de Poynings, à l'é-
» gard des bills dont on conviendra,
» & en annullant les loix pénales,
» je puis engager les Irlandois à m'aſ-
» ſiſter contre les rebelles d'Angle-
» terre & d'Ecoſſe. Il n'y a point
» de conditions auxquelles je ne con-
» ſente, pourvu qu'elles ne bleſſent
» ni ma conſcience, ni mon hon-
» neur ".

Quelques raiſons plauſibles qu'on pût alléguer pour concilier cette révocation des loix pénales avec la conſcience du Roi & les ſentiments d'honneur dont il ſe piquoit, Ormond prévit parfaitement les dangereux effets d'une pareille démarche, ſur-tout dans un Pays dont la plupart des habitants étoient Papiſtes. Il étoit ſincérement attaché à la Religion Proteſtante; il connoiſſoit le génie, les paſſions, les préjugés du parti Proteſtant, & l'horreur qu'il avoit pour la plus légere conceſſion en faveur du Papiſme; il prévit, dis-je, la haine qu'il alloit encourir, &

le danger auquel il alloit s'exposer, en traitant à des conditions que le Roi ne pourroit avouer, & que de pareilles concessions encourageroient les Irlandois à hausser leurs demandes. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant su l'intention qu'avoit le Roi de s'écarter des conditions qu'il avoit toujours fait profession de regarder comme sacrées, il se dégoûtât de sa situation actuelle. Il demanda son rappel, de crainte, disoit-il, que les confédérés n'exigeassent plus d'un compatriote & d'un allié, qu'il ne pouvoit leur accorder, & qu'il ne fût obligé à abandonner son Gouvernement, faute de secours, ou de se soumettre honteusement aux Irlandois, ou aux ligueurs.

Carte, Orm. V. I. p. 520.

A. D. 1645.

Charles & ses Ministres connoissoient l'importance des services d'Ormond, & l'utilité dont il leur étoit dans sa place de Vice-Roi d'Irlande. Ils avoient approuvé la vigilance avec laquelle il avoit découvert le projet que quelques partisans du Parlement d'Angleterre avoient formé de s'emparer des villes de Dublin, de Drogheda & de Dundalk. Ils regardoient

ſon crédit, ſon influence, & ſon attachement pour le Roi, comme le principal ſoutien de ſa cauſe contre le pouvoir des Catholiques, & l'eſprit ſéditieux & turbulent des ligueurs. Pour l'engager à ſupporter le fardeau d'une place, qu'il importoit qu'il conſervât, Charles lui accorda toutes les graces que ſes circonſtances actuelles lui permirent de lui accorder; il augmenta ſes pouvoirs; & pour l'engager à agir avec plus d'ardeur dans l'affaire délicate & dangereuſe dont il l'avoit chargé, il envoya un pardon général, ſcellé du grand ſceau, au Gouverneur en chef, aux Conſeillers-Privés, & aux autres Officiers employés à ſon ſervice.

On peut mettre au nombre des nouvelles graces qu'il accorda au Marquis, la commiſſion qu'il avoit ſollicité de recevoir les ſoumiſſions des confédérés qui accepteroient la paix aux conditions que le Roi leur avoit offertes, & de les rétablir dans leurs poſſeſſions. Charles eſpéra parlà de les diviſer, & d'empêcher qu'ils ne s'uniſſent, au cas qu'ils refuſaſ-

ſent ſes conceſſions, & qu'ils ſe déclaraſſent pour la guerre. Pour les diſpoſer en même-temps à un traité à l'amiable, & les engager à continuer le Parlement actuel, il déclara que l'ordre que Parſons avoit donné d'exclure des Communes ceux qui refuſeroient de prêter le ferment de ſuprématie, étoit attentatoire à ſa prérogative. Il donna ordre au Vice-Roi d'annuller cet ordre. Les Proteſtants zélés craignoient les ſuites de cette indulgence pour les récuſants Papiſtes; ils prévirent la ſupériorité qu'elle alloit leur donner dans la légiſlation d'Irlande. Ils avoient à alléguer leurs ſervices & leurs ſouffrances. Pour prévenir leurs clameurs, & les diſpoſer favorablement pour le Roi, on envoya d'Angleterre un bill paſſé dans le Parlement d'Irlande, par lequel le Roi remettoit aux Proteſtants de ce Royaume, tant Eccléſiaſtiques que Laïques, toutes les rentes, ſervices, vingtiemes & prémices qu'ils lui devoient à la St. Michel de l'an 1641, & qu'ils lui devroient à Pâques 1645.

Dans ces entreſaites, les Irlandois

travaillerent avec un zele infatigable à affermir leur confédération, pour pouvoir continuer la guerre, ou conclure la paix d'une maniere avantageuse à leur cause. Ils implorerent le secours des Princes étrangers. Burke, un de leurs Ecclésiastiques, fut envoyé à Madrid. Richard Belling, Secretaire du Grand-Conseil, polilitique intriguant & actif, fut chargé de s'adresser au Pape, aux Princes Italiens, & au Marquis de Castel Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, » pour qu'ils pussent savoir (c'est » ainsi que les confédérés s'exprimoient dans leurs lettres,) quels » secours ils pouvoient attendre de » dehors, afin qu'au cas qu'ils fussent de nouveau obligés à *servir* » *Dieu dans des trous* & des *tannieres*, ils pussent convaincre tout l'univers qu'ils avoient fait tout ce » qui dépendoit d'eux pour prévenir ce malheur ". Leurs agents se donnerent tous les mouvements possibles à Paris, & ne cesserent de solliciter la Reine d'Angleterre, qui étoit dans ce temps-là retirée en France. Un Prêtre intriguant, nommé O'-

Carte, d'après le registre du Grand-Conseil.

Hartegan, qui étoit du nombre, les avoit tellement déshonorés par sa présomption, sa vanité & son indiscrétion, qu'on donna ordre à Belling d'employer tous les moyens honnêtes qu'il pourroit imaginer, pour l'engager à retourner en Irlande. Pour se procurer du crédit dans les Cours étrangeres, & leur prouver leur puissance, ils fournirent environ quatorze cents hommes à la France, & firent plusieurs levées pour l'Espagne, quoiqu'ils eussent refusé au Marquis d'Ormond d'envoyer deux mille hommes en Ecosse au secours de Montrose. Ils persisterent dans la résolution qu'ils avoient prise » de ne » fournir aucun secours au Roi, qu'ils » n'eussent conclu la paix d'une ma- » niere qui prouvât qu'ils n'avoient » pris les armes que pour la défense » de la Religion, & pour la réta- » blir dans toute sa splendeur ".

Carte, d'après le regiſtre du Grand-Conseil.

Ils agirent avec la même vigueur dans leurs opérations militaires contre ceux qui se déclarerent pour le Parlement, & qui refuserent la trêve. A peine le Lord Esmond, Gouverneur de Duncannon, eut-il pris

la résolution de livrer son fort au Parlement, qu'il eut la mortification de se voir négligé & abandonné de ses nouveaux maîtres. Le Conseil souverain de Kilkenny fut allarmé de la défection de cette place, & craignit que son commerce ne fût ruiné par les vaisseaux des *Têtes-Rondes*, comme ils les appelloient, qui mouilloient dans la riviere sous le canon du fort. Leurs troupes bloquerent Duncannon du côté de terre, au commencement du mois de Janvier; mais voyant qu'il recevoit du secours par mer, ils convertirent le blocus en un siege régulier, dont ils donnerent la conduite à Parsons, Général de Leinster. Le fort se rendit au bout de dix semaines; & Esmond, qui en étoit Gouverneur, mourut peu de jours après, de chagrin & de vieillesse.

Le Lord Inchiquin, également négligé par le Parlement d'Angleterre, fut attaqué à l'expiration de la trêve, par le Comte de Castlehaven, à la tête de cinq mille fantassins, & de mille cavaliers. Le Comte inonda la Province méridionale, & ré-

duisit plusieurs forts sans beaucoup de résistance. Etant arrivé à Rostellan, il eut la gloire de saisir Henri O'Brien, qui avoit livré Wareham au Parlement d'Angleterre, & il l'envoya au Roi, pour le punir de sa déloyauté comme il le jugeroit à propos. Les forces d'Inchiquin étoient inférieures à celles de l'ennemi, & si dépourvues de vivres, qu'elles ne purent tenir la campagne, & qu'elles furent obligées de s'enfermer dans Corke, pendant que Castlehaven ravageoit le pays jusqu'aux portes de cette ville. Il venoit d'investir Youghal, lorsque le Lord Broghil arriva avec un renfort du Parlement d'Angleterre. Le Comte leva le siege, & se retira à Kilkenny à l'approche de l'hyver.

Carte, V. I. p. 510.

Pendant que ces choses se passoient dans la campagne, Dublin devint la scene d'une négociation presque continuelle. On avoit renvoyé le traité entre Ormond & les confédérés au 10 d'Avril. Ces derniers voulurent gagner du temps, en attendant qu'ils eussent des nouvelles des agents qu'ils avoient envoyés dans les Cours étran-

geres, & s'imaginoient qu'en différant de se décider jusqu'à ce que le Roi fût plongé dans de nouveaux embarras, ils en obtiendroient des conditions plus avantageuses. Ils demanderent que l'on différât les conférences; mais le Vice-Roi exigea qu'on les tînt au jour marqué. Les agents Irlandois furent le joindre, mais en moindre nombre que leurs pouvoirs ne portoient. Au bout d'une semaine, ils dirent que leur assemblée générale devoit se tenir le 15 de Mai, & qu'ils ne pouvoient rien conclure sans son consentement; qu'ils étoient seulement chargés de faire leurs propositions & de les discuter, & que si celles qu'on leur feroit étoient avantageuses, ils engageroient leur parti à les accepter.

Ormond, qui avoit à cœur les intérêts du Roi, & qui étoit infiniment plus jaloux de son honneur que ce malheureux Prince ne l'étoit lui-même, cacha l'ordre qu'il lui avoit donné d'abroger les loix pénales. Il s'en tint simplement aux premieres conditions, savoir, qu'on en suspendroit l'exécution jusqu'à la conclusion de

la paix. Il persuada aux agents Irlandois que la suspension de la loi de Poynings n'étoit point nécessaire, & que le Roi leur expédieroit les concessions qu'ils avoient demandées avec la même promptitude & la même sûreté par la voie du Parlement. Il consentit à décharger les Irlandois des rentes & des revenus qui appartenoient au Roi, & qu'ils avoient perçus depuis la premiere rébellion, & d'abroger tous les bills d'atteinte, les accusations & les proscriptions. On étoit convenu que le Roi conféreroit indistinctement les emplois & les charges aux Catholiques & aux Protestants. Les agents exigerent en conséquence, qu'elles fussent également partagées ; à quoi d'Ormond s'opposa. Il sut cependant si bien allier l'autorité avec la complaisance, que les agents parurent disposés à la paix ; ce qui lui fit espérer que leur assemblée générale se décideroit bientôt en faveur du Roi.

Mais cette assemblée, quoique unie en apparence pour la cause commune, étoit composée de parties discordantes, dirigées par différents mo-

tifs, & animées de différentes passions. Les Irlandois d'Ulster n'avoient point oublié les crimes qu'ils avoient commis, & craignoient qu'on ne les dépouillât de leurs biens. Ils s'opposoient par conséquent à une paix qui ne mettoit point leurs personnes en sûreté, & qui ruinoit entiérement les colonies du Nord. Le Clergé, qui avoit toute la communauté à sa dévotion, s'opposoit à tous les projets d'accommodement qui ne s'accordoient point avec ses souhaits extravagants. Trop ignorant pour discerner, & trop intéressé pour consulter les vrais intérêts de son parti, il repaissoit son imagination de richesses, de puissance, de magnificence, & celle de ses partisans de la splendeur de leur Religion.

L'impatience que Charles avoit de s'accommoder avec les Irlandois ne fut plus un secret pour leurs chefs, & contribua malheureusement à enflammer leur orgueil, & à faire échouer toutes les mesures de ce Prince mal conseillé. S'il s'en fût entiérement rapporté au Marquis d'Ormond, dans sa négociation avec les Irlan-

dois, il auroit pu se faire que le zèle & les talents de ce Ministre, secondés des conseils des confédérés les plus intelligents & les plus modérés, eussent contribué à la conclusion du traité, & lui eussent procuré, de la part de l'Irlande, un secours qui auroit beaucoup influé sur ses affaires ; mais Charles dépendoit entiérement de ses Conseillers & de ses agents privés.

Edouard Somerset, Lord Herbert, fils aîné du Marquis de Worcester, étoit un des plus zélés partisans de ce Prince. Attaché à Charles, non-seulement par principe, mais par affection pour sa personne, il leva un corps considérable de troupes pour son service, à ses dépens & à ceux de son pere. Pour le récompenser de son zele, il lui accorda un brevet signé de sa main, par lequel il le créoit Comte de Glamorgan ; & quoique ce brevet ne fût pas scellé du grand sceau, il ne laissa pas que de prendre ce titre, d'autant plus que le Roi le lui donnoit lorsqu'il lui écrivoit. Ce Seigneur joignoit à un caractere doux & insinuant, une imagination vive, &

Birch's Inquiry.

beaucoup de présomption; & les graces que le Roi lui accorda, le confirmerent dans l'idée qu'il avoit de son importance. Charles, qui se promettoit beaucoup des services de ce Seigneur, le créa Généralissime de trois armées, savoir, des Anglois, des Irlandois & des troupes étrangeres, avec pouvoir de nommer tous les Officiers subalternes de ce corps imaginaire. Il lui permit de traiter avec tels de ses sujets qu'il lui plairoit, pour ce qui concernoit les tutelles, les douanes, ses droits & ses prérogatives; il lui donna des patentes en blanc, pour les remplir à sa volonté, & conférer les charges & les emplois à qui il jugeroit à propos. Il promit même sa fille Elisabeth au fils de ce favori, avec une dot de trois cents mille livres sterling. Il étoit Catholique Romain, & fort attaché à sa Religion. Il avoit épousé en secondes noces, Marguerite O'Brien, fille du feu Comte, & sœur du Comte actuel de Thomond; il avoit quelque bien, & étoit allié à quelques-unes des familles les plus puissantes d'Irlande.

Carte, Orm. V. II. n°. xiij. Glamorgan prétexta quelques affaires réelles ou imaginaires pour aller dans ce Royaume vers la fin de l'année 1644. Le Roi le recommanda au Vice-Roi, lui marquant qu'il l'avoit engagé à accélérer la paix par tous les moyens possibles, & qu'il avoit une confiance entiere dans son affection & son intégrité; mais qu'il se méfioit un peu de son jugement. Il paroît d'abord extraordinaire que le Roi employât un pareil sujet dans une affaire qui demandoit autant d'adresse & de prudence; mais il sera aisé de rendre raison de ce qu'il dit au Vice-Roi, en supposant qu'il ait prévu qu'il seroit obligé de désavouer ce que Glamorgan auroit fait : il donnoit par-là plus de force & de plausibilité à son désaveu. Quoique les amis du Marquis ne lui eussent pas fait un portrait avantageux de Glamorgan & de sa conduite, il ne laissa pas que de témoigner dans ses dépêches le desir qu'il avoit de le voir bientôt arriver; mais il feignit d'ignorer le contenu des commissions & des instructions dont il étoit chargé. Ces commissions donnerent beaucoup à

Ib. V. III. n°. ccclxxxvj.

parler aux amis du Roi. Les confédérés d'Irlande conçurent les espérances les plus flatteuses d'un Gentilhomme d'un aussi grand crédit, & de la même Religion qu'eux, & s'imaginerent qu'on ne l'envoyoit en Irlande que pour écouter leurs demandes, & leur accorder des conditions auxquelles le Roi ne vouloit consentir, dans l'embarras où il se trouvoit, que par son entremise, de peur que le public n'en fût instruit. Birch's Inquiry.

Les Irlandois furent également flattés du succès de leur ambassade à Rome, & des égards que le Saint-Siege leur témoignoit. Innocent X voulut distinguer le commencement de son Pontificat par quelque marque extraordinaire de son zele pour les intérêts de la Religion. Il reçut Belling, Ministre des confédérés d'Irlande, avec un respect particulier ; & pour répondre à leur requête, il résolut d'envoyer en Irlande un Nonce qui sût profiter des circonstances actuelles de ce Royaume, pour y établir la Religion Romaine, & soumettre ses habitants à son joug spirituel, au cas qu'il ne pût réussir à

Carte, Vol. I. p. 558.

les rendre tributaires. Il choisit pour cet effet Jean-Baptiste Rinunccini, Archevêque de Fermo, Gentilhomme Florentin, éloquent, gracieux, adroit, insinuant, régulier, & même austere dans sa conduite; mais ambitieux, emporté, vain, bigot, superstitieux, & pleinement convaincu par un effet de son orgueil & de son fanatisme, que la Providence l'avoit choisi pour convertir les Isles de l'Occident.

On lui ordonna, entr'autres instructions, d'engager les Prélats d'Irlande à se déclarer pour la guerre, jusqu'à ce que leur Religion fût parfaitement établie, & qu'on eût confié le Gouvernement du Royaume à un Vice-Roi Catholique. On lui recommanda encore de pratiquer le Marquis d'Ormond, de l'engager, s'il étoit possible, à livrer Dublin & Drogheda aux Irlandois, & sur-tout à rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine; d'aller voir la Reine d'Angleterre, qui étoit à Paris, de l'assurer que la Religion étoit le seul objet de sa mission, & qu'on n'avoit aucun dessein contre les prérogatives

de la Couronne d'Angleterre ; de la détourner du deſſein qu'elle avoit témoigné d'aller en Irlande, vu que ſa préſence pourroit gêner les Religionnaires, & fortifier le parti neutre & modéré, indépendamment de la dépenſe d'un établiſſement, qu'on pouvoit employer plus utilement à la guerre.

L'attente de deux perſonnages auſſi diſtingués, deſtinés à favoriſer & à appuyer la cauſe des confédérés d'Irlande, ranima leurs eſpérances, & augmenta ces idées de leur crédit que leurs ſuccès & la condeſcendance du Roi leur avoient inſpirées. L'aſſemblée du 15 de Mai reçut les propoſitions du Marquis avec tant de modération, qu'il ſembla que les loix pénales étoient le ſeul obſtacle qui s'oppoſoit à la paix. Le Comte de Clanricarde aſſura le Vice-Roi, que s'il les abrogeoit, l'accommodement ſeroit bientôt conclu, & que les Irlandois ſacrifieroient leurs vies & leurs fortunes pour la cauſe du Roi ; mais le Clergé d'Irlande, qu'on avoit convoqué, factieux, jaloux, intéreſſé, & même la partie la moins

Carte, Vol. I. p. 543.

irréprochable de ſon ordre, voulant ſe rendre recommandable au Pape & à ſon Miniſtre par ſa ſollicitude extraordinaire pour les intérêts de l'Egliſe, ſoutint qu'en vertu du ſerment d'aſſociation, les confédérés Catholiques étoient obligés de ſtipuler expreſſément, qu'ils garderoient les Egliſes, les Abbayes & les Monaſteres dont ils étoient actuellement en poſſeſſion. Les membres les plus modérés de l'aſſemblée furent choqués de cette propoſition, & exigerent qu'on révoquât une déclaration qui les feroit paſſer pour des parjures. Après bien des altercations, tout ce qu'on put exiger du Clergé, fut de déclarer qu'il n'avoit point deſſein de mettre les agents qui négocioient la paix au nombre des parjures, quand même on ne feroit aucune mention de la clauſe dont il venoit de parler, pourvu qu'il obtînt ce qu'il demandoit. Enflammé par l'eſpoir des richeſſes & des honneurs qu'il ſe promettoit, il menaça ſes partiſans ſuperſtitieux des foudres de l'Egliſe, & qualifia d'impie une paix qui ne procureroit point à ſes Prélats une

jurisdiction absolue, & le droit de siéger au Parlement, que les Protestants avoient usurpé; ils les engagerent à protester contre le traité actuel; & quoique l'assemblée traitât ces procédés de traîtres & de séditieux, cependant le Clergé prévalut si fort sur eux, qu'ils refuserent de restituer les Eglises aux Protestants, & rejetterent tous les moyens qu'on proposa pour lever ce nouvel obstacle à la paix.

La bataille de Naseby (*), qui fut si funeste à la cause du Roi, contribua à augmenter l'arrogance des confédérés. Au-lieu de considérer que leur fortune étoit liée avec celle du Roi,

(*) Cette fameuse bataille qui décida la querelle entre le Roi & le Parlement, se donna le 14 Juin 1645. Le Prince Robert commandoit l'aile droite de l'armée du Roi, & le Chevalier Marmaduke Langdale la gauche. Le Chevalier Jacob Ashley conduisoit le corps de bataille, composé de toute l'infanterie, & le Roi étoit à la tête du corps de réserve. Du côté du Parlement, la cavalerie de la droite étoit commandée par Cromwell, & celle de la gauche par Ireton. Le Général Fairfax & le Major Général Skippon étoient tous deux à la tête du corps de bataille, le premier à la droite, & le second à la gauche. *N. D. T.*

& que le triomphe du parti populaire menaçoit leur nation & leur Religion de toutes les conséquences que Charles avoit prévues, leur vanité & leur présomption furent telles, qu'ils crurent devoir profiter du malheur de ce Prince, pour en exiger de nouvelles concessions. Leurs propositions, par rapport à leurs intérêts civils & religieux, devinrent de jour en jour plus énormes. Ils demanderent que l'on abolît à l'instant les colonies de Wicklow & de Kilkenny; que l'on envoyât à un Parlement libre la connoissance de celles de la Province du Nord, qui étoient beaucoup plus considérables; que l'on examinât, & que l'on redressât les griefs qui étoient résultés de leur établissement; de garder les forts & les villes dont ils étoient en possession, & d'exercer leur Gouvernement, jusqu'à ce que les articles de la paix eussent été confirmés par un acte du Parlement; d'occuper non-seulement le même nombre de charges & d'emplois civils & militaires, mais encore que le Roi les favorisât à cet égard; qu'on leur accor-

dât

dât des Ecoles & des Univerſités ; que leurs Prélats puſſent exercer librement leur juriſdiction ; qu'on annullât toutes les loix pénales contre les Récuſants, données par Henri & Eliſabeth, ou contre les Proviſeurs, ſous les regnes précédents, & qu'on ne les obligeât point à rendre les Egliſes dont ils étoient en poſſeſſion.

Charles étoit tellement conſterné, qu'il craignit que ſa défaite ne rendît tous les ſecours des Irlandois inutiles à ſes affaires. Il ne put diſſimuler l'indignation que lui cauſoient ces demandes extravagantes ; il écrivit à Ormond de prolonger la trêve, au cas que les Irlandois fuſſent aſſez lâches pour vouloir profiter de ſa foibleſſe, & pour rejetter la paix à d'autres conditions, ſinon de tâcher de les diviſer, aimant mieux, diſoit-il, abandonner le tout au haſard de la guerre, que d'acorder aux Papiſtes une tolérance qui ruineroit la Religion Proteſtante. Ce Prince ſe flatta cependant de pouvoir utilement employer les troupes Irlandoiſes. Il chargea le Lord Digby d'écrire au Lord

Carte, V. III. n°. cccc.

Muskerry, & aux autres agents qui avoient été le trouver à Oxford, de leur rappeller les promesses qu'ils lui avoient faites, de leur représenter le danger auquel leur parti s'exposoit, en insistant sur des demandes contraires à son honneur & à sa conscience, & qu'aucun malheur ne le forceroit jamais d'accorder. Ormond rédigea les concessions que les Irlandois pouvoient espérer d'obtenir. Elles différoient peu de celles qu'on leur avoit déja offertes. Il consentit à abroger les loix pénales contre les récusants; & pour les convaincre de l'intention dans laquelle étoit Sa Majesté, d'employer indistinctement tous ses sujets d'Irlande, il leur promit, dès que la paix seroit conclue, d'ajouter à l'armée du Roi un corps de Catholiques, composé de quatre mille fantassins, & de six cents cavaliers.

Carte, Vol. I. p. 547.

Ils éluderent le plus qu'ils purent de répondre à ces propositions du Vice-Roi. Ils attendoient tous les jours le Comte de Glamorgan, qui arriva enfin en Irlande, après avoir échappé aux vaisseaux que le Parle-

ment avoit mis en croisiere. Il avoit leurré le Roi des promesses les plus magnifiques, entr'autres de lui envoyer six mille hommes dans le mois de Juin, d'y joindre un renfort de quatre mille Royalistes du Pays de Galles; de bloquer le port de Milford, de lui fournir quantité d'armes, & de lui avancer soixante mille livres sterling. Il fut trop long-temps retenu en Angleterre pour remplir ses engagements, & il n'arriva en Irlande que vers la fin de Juillet. Il fut reçu par le Marquis d'Ormond avec tous les égards que mérite un homme que le Roi protégeoit & honoroit de sa confiance; & lorsqu'il partit pour Kilkenny, il le recommanda au Lord Muskerry comme une personne qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi, & sur les sentiments de laquelle il pouvoit compter; ajoutant qu'il se feroit un devoir de le seconder préférablement à tout autre, dans ce qui concernoit le service de Sa Majesté, & de suivre ses conseils dans toutes les occasions où il s'agiroit du bien du Royaume.

King's Cabinet opened.

Birch's Inquiry, p. 62.

J'ignore si le Vice-Roi eut connoissance ou non des instructions particulieres que l'on donna à Glamorgan; mais il paroît par la maniere dont il le recommanda, qu'il regarda le Comte comme une personne duement autorisée à traiter avec les Irlandois. Ces derniers furent choqués de la fermeté qu'Ormond faisoit paroître dans cette négociation; leurs partisans le regarderent comme un homme mal-intentionné, & résolurent de concert, avec un Conseil Presbytérien, (c'est ainsi qu'ils l'appelloient) d'ôter au Roi toute espérance de secours, & d'empêcher qu'il ne fît sa paix avec les Irlandois. Ils la retarderent le plus qu'ils purent; & lorsqu'ils furent, après la prise du cabinet du Roi à Naseby, qu'il avoit ordonné à Ormond de conclure la paix à quelque prix que ce fût, ils entrerent dans une si furieuse colere, qu'ils firent imprimer ses lettres avec des remarques très-injurieuses à la conduite du Marquis. Ils reçurent Glamorgan avec des marques de satisfaction toutes particulieres; & celui-ci, profitant de la lettre qu'Or-

Aphorismical Discovery. MS. Trin. Col. Dub.

Carte, V. III. n°. CCCCV.

mond avoit écrite au Lord Muſkerry, feignit de la regarder comme une ſtipulation formelle de ſa part, d'agir de concert avec le Comte, & de ratifier tous les engagements qu'il prendroit.

Glamorgan produiſit aux confédérés deux pleins-pouvoirs du Roi. Le premier étoit daté du 6 de Janvier 1645, N. S. Le voici tel que je l'ai traduit d'après les Mémoires Latins de Rinunccini. Birch's Inquiry.

CHARLES, R.

» Nous avons tant de confiance
» en vous, après les preuves que
» vous nous avez données de votre
» fidélité, que nous promettons, ſur
» notre parole de Roi & de Chrétien,
» d'autoriſer tout ce que vous ferez
» ſur la foi de notre ſignature, de
» notre cachet, ou de notre paro-
» le, de même que ſi ces préſentes
» étoient ſous le grand ſceau d'An-
» gleterre. Nous vous ferons même
» obligés de ne point inſiſter trop
» ſcrupuleuſement ſur les conditions,
» dans la vue de nous rendre un ſer-

» vice, dont nous espérons vous ré-
» compenser, s'il plaît à Dieu. Quand
» même vous iriez plus loin que les
» loix ne permettent, & que vous
» outre-passeriez les pouvoirs que
» nous vous donnons, ignorant les
» cas dans lesquels vous pouvez vous
» trouver, comme c'est pour notre ser-
» vice que vous agissez, nous promet-
» tons non-seulement de vous par-
» donner, mais encore d'appuyer ce
» que vous aurez fait, de tout notre
» pouvoir & de toute notre autorité.
» S'il arrivoit par accident, ou pour
» telle autre cause que ce soit, que
» vous fussiez obligé d'outre-passer
» quelqu'un de nos ordres, nous pro-
» mettons de le confirmer à votre re-
» tour, & de suppléer à ce qui pour-
» roit y manquer, les circonstances
» dans lesquelles nous nous trou-
» vons, ne nous permettant point
» de disputer là-dessus. Vous pou-
» vez compter sur notre parole, s'il
» est vrai qu'il y ait encore de la
» bonne foi & de la fidélité chez
» les hommes. Agissez donc gaye-
» ment, promptement, & hardi-
» ment; les présentes vous seront un

» sûr garant de ce que vous ferez.

» Donné à notre Cour à Oxford, » sous notre signature privée, le 12 » de Janvier 1644".

Le second, sur lequel le Comte fondoit son autorité, comme étant plus formel & plus circonstancié, étoit daté du 12 du mois de Mars suivant, après que le Marquis d'Ormond eut témoigné la répugnance qu'il avoit à rester en charge, & à traiter avec les Irlandois aux conditions que le Roi avoit proposées. Elle étoit conçue dans les termes suivants :

CHARLES, R.

» CHARLES par la grace de Dieu, » Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de » France & d'Irlande, Défenseur de » la Foi, &c. à notre féal & bien- » aimé Cousin Edouard Comte de » Glamorgan, Salut.

» Nous, mettant une entiere con- » fiance en votre fidélité, vous au- » torisons par ces présentes, aussi » valables à tous égards que si el-

» les étoient sous le grand sceau, &
» vous donnons pouvoir de conclure
» avec les Catholiques confédérés de
» notre Royaume d'Irlande, dans les
» cas où vous serez obligé de con-
» descendre à des choses où il n'est
» pas à propos que notre Lieutenant
» paroisse, ou que nous avouions
» publiquement. C'est pourquoi nous
» vous ordonnons de procéder avec
» tout le secret possible, en vous
» conformant à ce présent ordre.
» Nous promettons, sur notre pa-
» role de Roi & de Chrétien, d'exé-
» cuter tout ce à quoi vous vous
» engagerez, selon votre prudence,
» & sous les conditions que vous ju-
» gerez convenables, sur la foi de
» votre signature & de votre cachet;
» les confédérés ayant déja donné
» des témoignages de leur zele pour
» notre service, dans les secours que
» nous avons reçus de leur part. Et
» pour tout ce que vous ferez en
» général, ou sur chaque article par-
» ticulier, les présentes vous seront
» un sûr garant.

» Donné à notre Cour à Oxford,
» sous notre signature royale, le 12

» de Mars, dans la vingtieme année
» de notre regne 1644.

En vertu de ce plein-pouvoir, Glamorgan fit un traité particulier avec les confédérés, brûlant d'impatience de se voir à la tête de dix mille Irlandois, & de rétablir l'indépendance, l'autorité & la splendeur du Roi. L'Abbé Scarampi, agent du Pape, s'opposa à ce qu'on fît la paix publiquement avec le Marquis d'Ormond, & secretement avec le Comte, & à ce qu'on séparât les articles religieux des articles civils; mais il ne put empêcher que la paix ne fût conclue environ un mois après son arrivée.

Glamorgan promit, au nom du Roi, que tous les Catholiques d'Irlande jouiroient du libre exercice de leur Religion; qu'ils demeureroient en possession de toutes les Eglises que les Protestants ne possédoient pas actuellement; que tous les Catholiques seroient exempts de la jurisdiction du Clergé Protestant; & que le Clergé Catholique exerceroit sa jurisdiction sur les sujets de sa com-

Cox. Append. N°. xxvij.

munion ; que le Parlement feroit un acte pour assurer aux Catholiques toutes les concessions du Roi, & les rendre capables de posséder les charges & les emplois ; que le Marquis d'Ormond ne troubleroit point les Catholiques dans les articles ci-dessus spécifiés, ni dans les autres, jusqu'à ce qu'il plût au Roi de les confirmer. Le Comte de Glamorgan engagea la parole du Roi qu'ils seroient exécutés. Les Commissaires Irlandois stipulerent de leur côté, que le Grand-Conseil fourniroit au Roi dix mille hommes, pour servir Sa Majesté en Angleterre, en Galles ou en Ecosse, sous le commandement du Comte de Glamorgan & des autres Officiers que les confédérés nommeroient ; & que les deux tiers des revenus du Clergé seroient employés pendant trois ans à l'entretien de ce corps de troupes.

Les confédérés ayant examiné ces articles, se désisterent de la demande qu'ils avoient faite d'un acte du Parlement, qui assurât les concessions que le Roi feroit au Clergé, comme

difficile & préjudiciable à Sa Majesté. Glamorgan s'engagea de les assurer par une autre voie, & promit sous la foi du serment d'instruire le Roi de ce qu'il avoit fait pour son service, d'obtenir la confirmation des articles dont il étoit convenu en vertu du plein-pouvoir qu'il lui avoit donné, & de ne point prendre le commandement de l'armée qu'on n'eût rempli les conditions dont Sa Majesté & lui étoient convenus. Le Conseil général ajouta, pour plus grande précaution, que leur union & leur serment d'association subsisteroient dans toute leur force, jusqu'à ce que le Parlement eût ratifié les conditions de cette paix.

En conséquence de ce traité, qui fut conclu le 25 d'Août, le Conseil général ordonna, le 9 du mois suivant, la levée de dix mille hommes pour le service du Roi; & comme le traité public avec Ormond n'étoit point encore conclu, Glamorgan, qui brûloit d'impatience de conduire ce renfort en Angleterre, pressa le Marquis de faire toutes les concessions qu'on lui avoit permis d'ac- Carte, Orm. V. I. p. 552.

corder, & de s'en rapporter pour les autres à la volonté du Roi.

Le traité avec Ormond ayant été remis ſur le tapis, on diſcuta avec beaucoup de modération, & l'on convint ſans difficulté de tous les articles relatifs aux intérêts civils des confédérés. Leurs propoſitions, par rapport à la Religion, étoient extravagantes & inſidieuſes, & ne tendoient à rien moins qu'à un établiſſement légal, non-ſeulement de la Religion Romaine, mais encore de la juriſdiction du Pape. Ormond s'oppoſa prudemment à ces demandes. Les agents Irlandois, qui étoient inſtruits de ce que Glamorgan avoit fait, demanderent qu'on n'inſérât dans le traité aucune clauſe qui exclût les Catholiques des nouvelles graces qu'il plairoit à S. M. de leur accorder. Leur propoſition fut acceptée. Le Lord Digby, étant arrivé à Dublin, travailla à concilier les Irlandois, & à hâter le ſecours qu'ils avoient promis. On convint mutuellement de renvoyer au Roi la déciſion des propoſitions relatives à la Religion, qui mettoient obſtacle à la paix. Elle paroiſſoit à la

veille d'être conclue, & le Roi attendoit à tout moment l'embarquement des troupes Irlandoises; mais il survint de nouvelles difficultés, & les moyens mêmes qu'on employoit pour le servir, firent avorter les projets de ce Prince infortuné.



CHAPITRE VII.

Rinunccini envoyé en Irlande avec le titre de Nonce. — S'abouche à Paris avec la Reine. — Projets des Catholiques Anglois. — Le Nonce arrive à à Kilkenny. — Maniere dont il est reçu par le Conseil souverain. — Ses conférences avec Glamorgan. — Son opposition au traité de paix. — Ses menées avec les Evêques Papistes. — Il obtient de nouvelles concessions de Glamorgan. — Affaires militaires. — Prise de Sligo. — On tente de la reprendre. — Défaite & mort de l'Archevêque de Tuam. — Le traité secret de Glamorgan découvert. — Digby l'arrête, & le fait mettre en prison. — Le Conseil examine sa conduite. — Sa conférence avec Ormond. — Le Conseil souverain demande sa liberté. — Il est renvoyé absous. — Le Roi désapprouve sa conduite. — Lettres privées du Roi à Ormond & Glamorgan. — Mouvement que le Nonce se donne pour empêcher la paix. — Délais & altercations. — Nouvelles con-

ceſſions de Glamorgan. — Promeſſes qu'il fait au Nonce. — Aſſurances qu'il donne au Roi. — Traité conclu avec le Marquis d'Ormond. — On le preſſe de ſe joindre aux Irlandois contre le Parlement. — Ses réponſes ſages & circonſpectes. — Le Roi écrit de l'armée d'Ecoſſe. — Déclaration du Lord Digby. — Le traité ratifié & publié. — Le Nonce s'y oppoſe. — Ignorance & bigoterie de ce Prélat. — Il engage Owen O'Nial à s'attacher à lui. — Bataille de Benburb. — Ses effets. — On empêche la publication de la paix dans pluſieurs villes. — On excommunie ceux qui l'acceptent. — On invite Ormond à ſe rendre à Kilkenny. — Il eſt reçu avec joie. — On forme le deſſein de l'enlever. — Il retourne dans la Capitale. — Entrée du Nonce à Kilkenny. — Il fait emprisonner les membres du Grand-Conſeil, & en crée un nouveau. — Vaine attente de Glamorgan & du Nonce. — Préparatifs pour la défenſe de Dublin. — Ormond traite avec le Parlement d'Angleterre. — Les confédérés inveſtiſſent Dublin. Leurs demandes. — Leurs diſſentions. — Digby &

Clanricarde traitent avec Preston & le Nonce. — Retraite soudaine des confédérés. — Traité entre Clanricarde & Preston. — La négociation du Marquis d'Ormond avec le Parlement rompue. — Ormond adopte avec répugnance les vues de Clanricarde. — Preston se réconcilie tout-à-coup avec le Nonce. — Une nouvelle assemblée générale se déclare contre la paix. — Ormond recommence son traité avec le Parlement. — Les confédérés tentent inutilement de le rompre. — Les Parlementaires se rendent maîtres de Dublin. — Ormond remet l'épée de l'Etat, & quitte l'Irlande.

A. D. 1645. DURANT tout le cours de cette négociation, plusieurs confédérés parurent desirer le rétablissement de la paix publique. Ils sentoient la nécessité de soutenir le Roi; ils se bornoient à des conditions modérées, & à professer leur Religion, sans se mettre en peine si les loix l'autorisoient ou non. Le Clergé ne manqua point d'invectiver contre ceux qui abandonnoient ainsi l'Eglise. Les agents qu'il avoit à Rome représen-

terent le danger qu'il y avoit que des temporiſeurs impies laiſſaſſent conclure la paix ſans qu'on eût pourvu aux intérêts de l'Egliſe ; & Rinunccini eut ordre de ſe rendre en Irlande pour l'empêcher.

Les Royaliſtes craignirent, avec juſte raiſon, que la préſence de ce Nonce, & ſes pratiques avec le Clergé d'Irlande, n'oppoſaſſent un obſtacle à un traité qui traînoit depuis long-temps, & ne retardaſſent les ſecours qu'on attendoit des confédérés. La Reine d'Angleterre auroit voulu le retenir à Paris juſqu'à ce que le traité fût conclu. Il témoigna avoir envie de l'accompagner, & de préſenter ſes lettres de créance dans une audience publique ; mais la loi d'Angleterre défendoit, à quelque Miniſtre étranger que ce fût, d'entrer dans le Royaume ſans le conſentement du Roi & du Conſeil, & les Anglois Proteſtants qui étoient à la Cour repréſenterent au Roi le danger d'une pareille viſite, qui donneroit lieu de croire qu'il avoit conclu un traité avec le Pape.

Carte, Vol. I. p. 559.

Birch, Inquiry.

Le Nonce témoigna de ſon attache-

ment pour le Roi, &, ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçues, s'efforça de convaincre Sa Majeſté que l'affaire, dont il étoit chargé, n'avoit pour but que de rétablir ſon pouvoir & ſon autorité. La Reine, auſſi peu ſincere que lui, feignit d'approuver ſon voyage en Irlande, eſpérant, diſoit-elle, qu'il ménageroit une paix entre ſon époux & les Irlandois, également néceſſaire aux intérêts de tous les deux. Elle lui repréſenta le danger que les confédérés Catholiques courroient, ſi le Roi étoit vaincu, & obligé de s'accommoder avec ſes ennemis. Elle conclut de-là qu'il convenoit que les Irlandois modéraſſent leurs demandes, » au-lieu de vou-» loir tout obtenir". Elle lui témoigna le deſir qu'elle avoit qu'il reſtât à Paris, juſqu'à ce que le traité fût conclu; qu'il pourroit, en employant ſes ſollicitations auprès du Pape, terminer une affaire qui intéreſſoit toutes les Puiſſances de l'Europe, qui craignoient avec raiſon la ruine du Roi d'Angleterre, & la ligue des Parlementaires avec les Huguenots & les Hollandois, ligue odieuſe

& formidable à tous les Potentats.

Ce qui donna encore plus de poids à ces raiſons, fut un mémoire que le Nonce reçut des Catholiques d'Angleterre. Ils ſavoient que la Reine avoit envoyé Kenelm Digby à Rome, pour demander du ſecours au Pape. Ils prierent Rinunccini de faire en ſorte qu'on le refuſât, juſqu'à ce que les Irlandois euſſent obtenu leurs juſtes demandes, par rapport à la Religion, & qu'on eût aſſuré les droits & les intérêts des Catholiques. Ils propoſerent de ſe liguer avec leurs freres d'Irlande, & de fournir une armée au Roi ; mais ils inſiſterent ſur ce qu'on leur accordât auparavant leurs demandes, & qu'on leur en aſſurât l'exécution. » Le Roi, dirent-
» ils, eſt un Prince auquel on ne peut
» ſe fier, & il ne manquera pas de s'ac-
» commoder avec ſon Parlement, ſi
» ſon intérêt l'exige, d'autant plus
» qu'il lui a pluſieurs fois promis de
» faire exécuter les loix pénales con-
» tre les Catholiques. Quel fond peut-
» on faire ſur un Prince qui a ſacrifié
» le Comte de Strafford & les Evê-
» ques, malgré la promeſſe ſolemnelle

» qu'il avoit faite de les protéger" ?

Durant le tracas de cette négociation, le Nonce se repaissoit de l'idée flatteuse qu'il étoit à la veille d'extirper l'hérésie du Nord, l'objet de ses travaux, & celui des Catholiques d'Angleterre. La Reine soupiroit après la pacification absolue de l'Irlande. Les Catholiques d'Angleterre la jugeoient absolument nécessaire pour pouvoir transporter un corps de troupes Irlandoises, lesquelles, en se joignant avec celles d'Angleterre, qui étoient de la même Religion qu'eux, serviroient tout-à-la-fois le Roi, & le tiendroient en respect, & l'obligeroient à remplir les conditions qu'il avoit promises. On proposa de nouveau de charger la Reine d'Angleterre & la Reine Régente de France de la négociation du traité. Le Nonce espéra d'y avoir part, & de servir d'arbitre entre le Roi & les confédérés Catholiques ; mais la Cour de Rome crut qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise qu'il fût en Irlande, & lui ordonna à plusieurs reprises de s'y rendre. Il s'embarqua, & arriva à Kilkenny le 12 de No-

vembre, lorſque la négociation avec Ormond paroiſſoit à la veille d'être concluë.

Il proteſta au Conſeil ſouverain, dans la premiere audience qu'il lui donna, qu'il n'avoit d'autre objet que les intérêts de la Religion & la paix du Royaume. Le Conſeil lui promit de ſon côté d'agir de concert avec lui, & de ne rien faire ſans ſon conſentement. On lui montra les conceſſions que le Vice-Roi avoit faites dans les affaires civiles, de même que celles d'une nature religieuſe qu'on avoit obtenues du Comte de Glamorgan, Gentilhomme Catholique, que le Roi avoit chargé de ſatisfaire les confédérés ſur les articles qui mettoient obſtacle à la paix. On lui repréſenta l'importance dont il étoit de garder le ſecret ſur ces conceſſions religieuſes, juſqu'à ce que le Roi pût les avouer. Les confédérés s'étoient pareillement efforcés d'obtenir du Marquis d'Ormond quelques conceſſions par rapport à la Religion; & quoiqu'ils n'euſſent point réuſſi dans leur projet, on avoit eu ſoin de ne rien inſérer dans les articles publics qui dé-

Carte, Vol. I. p. 561.

mentît les conceſſions du Comte de Glamorgan. On fit obſerver au Nonce qu'il importoit extrêmement de déterminer ce qu'il convenoit de faire pour le maintien de la Religion & de l'autorité du Roi, vu que ſes beſoins étoient urgents, la puiſſance du Parlement formidable, & que la trêve étoit à la veille d'expirer.

Birch, d'après les Mémoires du Nonce.

Glamorgan s'adreſſa pareillement au Nonce avec une déférence particuliere. Il lui témoigna le plus profond reſpect pour ſon caractere, & la réſolution qu'il avoit priſe de n'agir que par ſes ordres. Il lui montra la commiſſion que le Roi lui avoit donné de traiter avec les Irlandois, de même que les ordres qu'il en avoit reçus, qui marquoient la confiance extraordinaire qu'il avoit en lui. Il lui montra auſſi une lettre qu'il adreſſoit au Pape Innocent X, comme une preuve de ſon attachement pour le Saint-Siege. Le Nonce lui en montra une autre dans laquelle Charles approuvoit le deſſein qu'il avoit d'aller en Irlande, & le prioit d'agir de concert avec le Comte de Glamorgan, promettant de

ratifier ce qu'ils feroient conjointement. Il lui recommandoit fur-tout le fecret, & l'affuroit que, quoique cette lettre fût la premiere qu'il eût écrite à un Miniftre du Pape, il efpéroit que ce ne feroit point la derniere. » Lorfque vous aurez pris, » lui difoit-il, vos mefures avec le » Comte, je me déclarerai ouver- » tement, ainfi que je vous l'ai pro- » mis. — Votre ami ".

Le feul effet de cette condefcendance fut de rendre cet Eccléfiaftique vain, plus hardi & plus entreprenant. Il s'oppofa aux termes du traité particulier, difant qu'ils étoient infuffifants & précaires. Il condamna le deffein qu'on avoit de publier les articles politiques, & de fupprimer les Religieux; ce qui fcandaliferoit, difoit-il, les étrangers, & leur donneroit lieu de croire qu'on avoit facrifié l'honneur & la liberté de la Religion à des avantages temporels. Il obferva qu'il n'étoit pas fûr que l'on exécutât ces articles religieux; qu'il pouvoit arriver que le Roi ne pût les confirmer, & que le Comte de Glamorgan, qui pouvoit feul en

Carte, ut fup.

obtenir la confirmation, mourût. Que si les confédérés évitoient de publier les articles religieux, de peur d'indisposer les Protestants, ils devoient également craindre d'aliéner le Pape & tous les Princes Chrétiens, en les supprimant. Il observa encore que dans ces articles que l'on vantoit si fort, il n'étoit fait aucune mention d'un Lord Lieutenant Catholique, ni des Evêques, ni des Universités, ni de la continuation du Conseil souverain, ni de celle du gouvernement des confédérés. Le Conseil s'efforça de lever ces objections. On produisit diverses pieces, on les examina, on y répondit, mais sans autre effet que de confirmer le Nonce dans son sentiment, & les confédérés modérés dans la résolution qu'ils avoient prise de s'accommoder.

Le Nonce voyant que le Conseil refusoit absolument d'adopter les mesures qu'il avoit prises, résolut de s'opposer à son sentiment. Il invita les Evêques Catholiques qui étoient à Kilkenny à une conférence. Huit d'entr'eux protesterent avec lui contre la paix, & convinrent de s'y opposer,

poſer, & de ne point rendre leur réſolution publique, juſqu'à ce que le Conſeil eût conclu la paix. Le Nonce, s'adreſſant enſuite à Glamorgan, lui fit obſerver que le Roi ne devoit pas ſe laiſſer abuſer plus long-temps par les hérétiques ; que la conſervation de ſa Couronne dépendoit, après Dieu, du Pape, & de l'union de tous ſes ſujets Catholiques avec ceux des autres Pays; qu'il étoit de ſon intérêt de s'aſſurer des Irlandois, en acquieſçant à leurs juſtes demandes, & que Son Excellence étoit obligée d'employer les pouvoirs dont elle étoit revêtue au ſervice du Roi & de la Monarchie, de même qu'à l'établiſſement de la foi orthodoxe. Le Comte, qui étoit à-peu-près du même génie & du même caractere que le Prélat Italien, céda à ſes inſtances, ne chercha plus qu'à ſe voir à la tête de l'armée d'Irlande, & eut aſſez de vanité & de ſuperſtition pour ſigner un acte, qui ſervit comme de ſupplément au premier traité qu'il avoit fait. Il promit, dès que les dix mille Irlandois ſeroient arrivés en Angleterre, que le Roi n'employe-

roit dorénavant pour Lord Lieutenant qu'un Catholique Romain ; qu'il permettroit aux Evêques de la même communion de siéger au Parlement ; qu'il leur permettroit d'établir des Universités, & laisseroit subsister le Conseil souverain, jusqu'à ce que les articles particuliers eussent été ratifiés.

Ce traité, quoique fait secretement, fut pourtant découvert par un accident extraordinaire. Il convient, pour l'expliquer, de rapporter quelques faits que j'aurois passé sous silence dans toute autre circonstance que celle-ci.

Carte, Vol. I. p. 530-537. Pendant que les Irlandois confédérés pressoient le Marquis d'Ormond de déclarer les ligueurs du Nord rebelles, ce dernier s'efforçoit de les attacher au Roi & au Gouvernement. Ils se plaignirent hautement de la négligence que le Parlement d'Angleterre témoignoit pour eux : non-seulement les vieilles troupes Angloises, mais encore Monroe & ses Ecossois, parurent disposés à se liguer avec le Gouverneur en chef à des conditions modérées & raisonnables. Le

Parlement, allarmé des ſuites d'une pareille union, réſolut d'envoyer dix mille livres ſterling, des hardes & des proviſions aux troupes d'Ulſter, & de nommer un comité de ſes membres pour viſiter cette Province, examiner l'état des troupes, & écouter leurs plaintes. Dans ces entrefaites, Charles Coote, à qui il venoit de donner le commandement de Connaught, fut trouver de ſa part les Généraux Bretons du Nord, pour les prier de l'aider à ſoumettre les rebelles de ſon Gouvernement, & à réduire Sligo, une de leurs principales places. Après avoir balancé quelque temps là-deſſus, ils détacherent quatre mille fantaſſins & cinq cents cavaliers, tant Anglois qu'Ecoſſois. Ces troupes ſe mirent en marche, prirent Sligo, & dévaſterent les Comtés voiſins; ce qui cauſa un tort conſidérable aux rebelles & aux Royaliſtes. Le Comte de Clanricarde étoit le ſeul qui pût réprimer ces outrages; mais piqué de ce qu'on lui avoit refuſé la Préſidence de Connaught, après la mort du Lord Ranelagh, il refuſa d'accepter le commandement

de l'armée, sous les ordres des nouveaux Présidents, le Lord Wilmot & le Lord Dillon de Costello.

Dans cette conjoncture critique, le Marquis d'Ormond chargea le Lord Taafe de réduire ceux qui avoient violé la trêve, & attaqué les quartiers des Royalistes dans Connaught; ce qu'il fit avec le secours de Clanricarde & de quelques autres Seigneurs de la Province d'Occident. Dans ces entrefaites, les confédérés de Kilkenny, allarmés & irrités des hostilités des rebelles du Nord, envoyerent Jacques Dillon, un de leurs Officiers, au secours de l'Archevêque de Tuam, Président de la Province de Connaught, qui levoit des troupes pour reprendre Sligo. Ce Prélat guerrier donna l'assaut, pénétra dans la ville, & étoit à la veille d'en chasser la garnison Angloise, lorsqu'il apprit que l'armée du Nord approchoit. Charles Coote l'attaqua dans sa retraite, mit ses troupes dans une entiere déroute, & l'Archevêque fut batué. Les vainqueurs pillerent son bagage, & ce fut parmi ses papiers que l'on trouva une copie authentique du

traité que le Comte de Glamorgan avoit conclu avec les confédérés, laquelle contenoit un détail de ſa commiſſion, & du ſerment qu'il avoit fait aux confédérés.

On l'envoya auſſi-tôt au Parlement, qui la fit imprimer, & en répandit des copies; ce qui fit un tort infini à l'honneur du Roi, ſcandaliſa ſes adhérents Proteſtants, & fournit un ſujet de triomphe à ſes ennemis. On en envoya des copies au Marquis d'Ormond & au Lord Digby, qui étoient à Dublin, & à pluſieurs Irlandois. Cette découverte augmenta la confiance des Papiſtes, abattit celle des Proteſtants, & fit craindre aux Miniſtres qu'ils ne ſe révoltaſſent. L'effet naturel qui en réſulta, fut, comme le Lord Digby le dit lui-même, » que les Proteſtants en » conclurent que le deſſein du Roi, » ainſi qu'on l'avoit aſſuré, étoit de » faire révolter les Irlandois, & d'in- » troduire le Papiſme par les moyens » les plus indignes & les plus per- » fides ". Il falloit trouver quelque expédient pour appaiſer la rumeur générale, & diſculper le Roi. Le Lord

Inquiry, p. 98. Rushworth.

Digby témoigna tant de zele contre les procédés de Glamorgan, que bien des gens l'attribuerent, non point à son attachement pour une Religion qu'il abandonna dans la suite, mais à un dessein sinistre de supplanter ce Comte dans le commandement des troupes d'Irlande. Il l'attira à Dublin sous prétexte de concerter avec lui sur quelques préliminaires relatifs au transport de trois mille Irlandois, destinés au secours de Chester; & quelques jours après son arrivée, il l'accusa au Conseil-Privé de trahison, & le fit arrêter.

Carte, V. III. N°. ccccxviij.

Pour appuyer cette accusation, il lut à la barre du Conseil le traité, le serment & la commission de Glamorgan, daté du 12 de Mars. Le Lord Digby prétendit que cette commission étoit forgée ou subreptice; ou, au cas qu'elle fût vraie, qu'elle avoit été limitée par quelques instructions particulieres; » & qu'il étoit » assuré que le Roi étoit incapable » d'accorder aux confédérés des con» cessions aussi désavantageuses à la » Religion & à la Royauté, quand » même il s'agiroit de sauver sa Cou-

» ronne, ſa vie & celle de ſa fem-
» me & de ſes enfants ".

Tel fut le langage que l'on tînt au Conſeil, quoique Digby fût perſuadé, ainſi qu'il l'avoua au Secretaire Nicolas, » qu'il étoit preſque » impoſſible qu'un homme de bon » ſens eût pu contracter un pareil » engagement, ſans y être autoriſé ". Ormond, lui-même, ne douta point que le Roi n'eût donné commiſſion à Glamorgan, & ne lui eût promis de ratifier ce qu'il feroit, lorſqu'il ſe rappella l'étendue des pouvoirs qu'il lui avoit donnés. Charles, pour attacher les Irlandois à ſon ſervice, le chargea de les aſſurer qu'il ne feroit point exécuter les loix pénales, & qu'il les abrogeroit dès que la paix ſeroit conclue. Voyant que cette conceſſion ne produiſoit aucun effet, il autoriſa ſon Lord Lieutenant à les annuller, & à déclarer les récuſants capables d'exercer les charges & les emplois. Ils n'avoient point encore demandé d'être mis en poſſeſſion des Egliſes; mais ayant depuis inſiſté ſur cet article, le Roi rejetta, à la vérité, leur demande dans ſes dépêches

Inquiry, p. 99.

publiques, comme incompatible avec ſon honneur & ſa conſcience; mais parut y acquieſcer dans une lettre qu'il écrivit au Marquis d'Ormond.

Carte, Vol. III. n°. cccc.

» Mon intention, lui diſoit Charles, » n'eſt pas que vous accordiez aux » Irlandois, en matiere de Religion, » (au cas que vous ne puiſſiez avoir » la paix autrement,) au-delà de ce » que je vous ai dit, ſavoir, de » leur permettre d'avoir des chapel- » les dans quelque Paroiſſe conve- » nable, où il y a beaucoup de Pa- » piſtes, pour y faire leurs dévotions, » ſi vous ne trouvez point d'autre » expédient pour obtenir la paix ". Ces expreſſions paroiſſent ſi modérées & ſi circonſpectes, qu'elles ont échappées aux Ecrivains qui jugent des choſes par les circonſtances dans leſquelles ſe trouvoit alors l'Angleterre; mais dans le temps dont je parle, il n'y avoit preſque pas une Paroiſſe dans l'Irlande où il n'y eût des Catholiques; de maniere que ſi d'Ormond eût obéi à ſon maître, il auroit pu, en vertu de l'autorité qu'il lui donnoit, accorder par-tout des Egliſes aux Catholiques, & établir

leur culte dans tout le Royaume.

Ces circonſtances me perſuadent qu'Ormond ne crut jamais qu'un Gentilhomme qu'il ſavoit que le Roi avoit chargé de négocier avec les Irlandois, & qu'il leur avoit, en conſéquence, recommandé, eût forgé la commiſſion mentionnée dans le traité, ni outrepaſſé ſes ordres, puiſque les articles de ce traité ne contenoient rien au-delà de ce qu'il avoit eu ordre de leur accorder. Cependant, pour appaiſer la fermentation générale, Glamorgan fut mis en priſon, & examiné le lendemain devant un comité du Conſeil. Il avoua ingénuement ce qu'il avoit fait, & s'en rapporta, pour les particularités, à la copie des articles qui étoit parmi ſes papiers, & qu'il produiſit peu de temps après. Il déclara n'avoir conſulté que les parties avec leſquelles il avoit contracté, » qu'il n'avoit prétendu ni » engager Sa Majeſté, ni intéreſſer » ſon honneur ni ſa conſcience; qu'il » avoit cru être autoriſé par ſa com» miſſion à conclure le traité; qu'il » s'étoit contenté de montrer ſon » plein-pouvoir, & de le dépoſer en-

Carte, V. I. n°. ccccxviij, p. 553.

» tre les mains des confédérés ". Dans la copie de son serment, que le Parlement d'Angleterre publia, il étoit dit expressément, » que le Comte ne » prendroit point le commandement » de l'armée, jusqu'à ce qu'on eût » exécuté les conditions qu'il avoit » proposées de la part de Sa Majes-» té ". On avoit ajouté à celle qu'on présenta au Conseil, » ou que l'on » fût instruit de sa volonté ".

Pour prouver l'authenticité de cette addition, & la vérité de ce qu'il avançoit au Conseil, le Comte montra au Marquis d'Ormond, dans une conférence qu'il eut avec lui, l'original de l'acte qui rendoit le contrat nul, moyennant la satisfaction requise par le contrat; il avoit été signé le lendemain du traité, & par les mêmes parties. Il portoit, » que le » Comte ne prétendoit engager Sa » Majesté qu'autant qu'elle jugeroit » à propos, après qu'elle auroit re-» çu le secours de dix mille hom-» mes. Il promettoit néanmoins, sur » sa parole & sur son honneur, de » ne point montrer cet acte à Sa Ma-» jesté, jusqu'à ce qu'il l'eût enga-

» gée, autant que cela dépendoit de » lui, à exécuter les articles du traité; moyennant quoi, les Commissaires tenoient le Comte de Glamorgan quitte des engagements » qu'il avoit pris avec eux, au cas » que le Roi refusât d'acquiescer aux » dits articles. Le Comte s'engageoit, » de son côté, avec serment, de ne » point montrer cet acte dans l'intervalle à qui que ce fût, sans le » consentement des Commissaires ". Comme il avoit remis la commission citée dans le traité aux confédérés, il produisit celle dont je viens de parler, avec une lettre plus circonstanciée, datée du 12 de Janvier, dont il permit au Marquis d'Ormond de prendre copie, après lui avoir recommandé le secret. Il nia avoir reçu aucune instruction particuliere du Roi, qui le restreignit dans sa négociation. Il déclara n'avoir agi de la sorte que par un effet de son zele pour le service de Sa Majesté, & pour accélérer le transport des troupes Irlandoises; qu'il n'avoit jamais prétendu engager le Roi à aucune condition qu'il pût désapprouver, ou

dont les confédérés puſſent s'écarter, plutôt que de rappeller leurs troupes d'Angleterre. Il ne paroît pas qu'il ait inſtruit Ormond ni de ce qu'il avoit fait avec le Nonce, ni des conceſſions extravagantes que ce Prélat l'avoit engagé de faire, ni qu'il lui ait dit qu'il les avoit communiquées aux Commiſſaires des confédérés. Il envoya chercher une piece à Kilkenny; ce qui allarma beaucoup les confédérés. Ils craignirent qu'elle ne déconcertât les meſures qu'ils avoient priſes. Il eut la précaution de la ſouſtraire; de maniere que nous ignorons les ſuites de cette affaire (*).

Inquiry, p. 109-114. Glamorgan ne témoigna, durant ſa priſon, ni cet abattement, ni cette

(*) Mr. Carte prétend, faute d'attention, que cette piece étoit un double du traité de Glamorgan, ou un acte qui l'annulloit. Ormond avoit des copies de l'un & de l'autre. Il peut ſe faire qu'elle contînt quelques arrangements relatifs à l'expédition d'Angleterre, & même une nomination d'Officiers. Cette piece, ſuppoſé qu'on en eût connoiſſance, devoit offenſer pluſieurs de leurs partiſans qu'on avoit négligés, ou qui ne ſe croyoient pas récompenſés ſuivant leur mérite. Auſſi les confédérés craignirent-ils qu'elle ne dérangeât les meſures qu'ils avoient priſes.

crainte qu'a coutume d'éprouver un homme intérieurement convaincu de ſon crime. Au contraire, il écrivit à ſa femme & à ſes amis dans des termes qui prouvoient que ſon empriſonnement ne lui cauſoit pas beaucoup d'inquiétude. Les habitants de Kilkenny en furent indignés. Les plus violents prirent les armes, s'avancerent juſqu'aux portes de Dublin, & demanderent qu'on l'élargît. Le Conſeil général s'efforça de les appaiſer, mais il fut obligé de convoquer une nouvelle aſſemblée générale. L'aſſemblée, après quelques jours de réflexion, parut convaincue que la ſévérité dont on uſoit envers Glamorgan, étoit ſimulée, & que le Gouvernement ne pouvoit abſolument douter de ſon innocence. Elle pria le Lord Lieutenant, non point d'examiner l'accuſation qu'on lui avoit intentée, mais de l'élargir ſans délai; ajoutant que trois mille hommes étoient prêts à s'embarquer pour aller au ſecours de Cheſter; qu'il ne s'agiſſoit plus que des vaiſſeaux de tranſport pour leſquels Glamorgan avoit traité; mais qu'on ne pouvoit

Carte, Vol. I. p. 562.

exécuter le traité, ni conclure la paix, qu'il n'eût obtenu sa liberté. Le Lord Lieutenant & le Conseil, persuadés qu'ils avoient assez fait pour disculper le Roi, & qu'ils ne pouvoient sévir plus long-temps contre Glamorgan sans nuire à son service, commencerent à se radoucir sur son compte. Ils imputerent son offense à son zele indiscret pour l'intérêt de la Couronne; ils accepterent la caution qu'il donna de se présenter lorsqu'il en seroit requis; ils le renvoyerent à Kilkenny; & avec une confiance qu'on n'a pas pour un homme que l'on soupçonne de haute trahison, ils le chargerent de traiter avec les confédérés pour le transport des troupes à Chester; pour la remise de trois mille livres sterling à Dublin, pour l'armée du Roi, & pour engager leurs agents à conclure le traité que l'on négocioit depuis long-temps avec le Marquis d'Ormond.

Il ne réussit que dans le dernier point. Deux des principaux agents, Darcy & Browne, furent joindre Ormond. Il avoit déja offert les articles civils de paix aux mêmes conditions

qu'il avoit propofées aux confédérés; & Glamorgan ne fut pas plutôt emprifonné, qu'il les envoya à Kilkenny, pour prévenir l'impreffion que cet incident pouvoit faire. Il fembloit qu'il n'étoit plus queftion que de faire approuver les articles par l'affemblée générale; mais il furvint de nouvelles difficultés. Le Lord Digby protefta vivement contre les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Le Roi les défavoua dans la déclaration qu'il donna au Parlement. Il dit que le Comte lui ayant offert de lever des troupes en Irlande pour fon fervice, il lui avoit donné commiffion de le faire, mais que fa commiffion ne s'étendoit pas plus loin; qu'il ne l'avoit point chargé de traiter d'autre chofe fans le confentement du Lord Lieutenant, » ni à plus forte raifon de ce qui » concernoit la Religion ". Il déclara, dans une lettre qu'il écrivit au Lord Lieutenant & au Confeil d'Irlande, que ne pouvant obtenir la paix fans quelqu'indulgence pour les Catholiques, & fans les exempter des loix pénales qu'on avoit données con-

Rushworth.

Carte, V. III, n°. CCCCXXV.

tre eux, & que craignant qu'on ne fût ſcandaliſé d'une pareille indulgence, ſi l'on en faiſoit mention dans un acte public, il avoit donné ſecretement ordre à ſon Lieutenant d'aſſurer les Catholiques, d'une maniere moins publique, qu'il les exempteroit de ces loix pénales, & qu'il leur accorderoit toutes les graces qui ne bleſſeroient ni ſon honneur, ni ſa conſcience, ni les intérêts de ſes ſujets Proteſtants. Qu'il avoit donné ces inſtructions ſecretes au Comte de Glamorgan; que connoiſſant les liaiſons qu'il avoit avec les Catholiques, il avoit cru qu'il pourroit leur inſpirer des ſentiments plus modérés, & les engager à ſe contenter des conceſſions qu'il leur avoit faites; qu'il lui avoit ordonné de s'en tenir là, & de ne rien faire ſans l'avis du Lieutenant. » C'eſt dans cette vue, & » avec ces reſtrictions, diſoit Char- » les, que j'ai donné le plein-pou- » voir au Comte de Glamorgan de » traiter avec les Catholiques Ro- » mains, afin qu'il pût s'en ſervir, » pour leur donner une plus gran- » de aſſurance de ce que vous leur

» aviez promis, ou négocier vous-
» même cette affaire, pour leur inspirer plus de confiance. C'est à
» quoi se réduit, disoit-il, la commission que j'ai donnée au Comte ". Il témoignoit être fâché de n'avoir pas employé un homme plus intelligent; il ajoutoit, que ne comptant pas beaucoup sur la capacité du Comte, il lui avoit donné ordre de prendre conseil du Lord Lieutenant; il enjoignoit au Conseil de poursuivre l'accusation que le Lord Digby lui avoit intentée.

Dans le temps que Charles rendoit cette lettre publique, il écrivit au Marquis d'Ormond de suspendre l'exécution de la sentence que l'on rendroit contre Glamorgan, vu que le malheur qu'il s'étoit attiré étoit plutôt l'effet de son zele indiscret que celui de sa mauvaise volonté. Pendant qu'il affectoit de plaindre le défaut de jugement auquel il imputoit la mauvaise conduite du Comte, qu'il le blâmoit d'avoir négligé ses instructions, & d'avoir agi à l'insu du Marquis, il fit assurer plusieurs fois Glamorgan de son amitié & de la con-

Carte, Vol. II. Append. N°. xxiij.

Inquiry. Harleian. MSS.

fiance qu'il avoit en lui. Les confédérés n'eurent aucune connoissance de ces lettres particulieres. Ils ne furent probablement instruit que de ce désavœu péremptoire du traité du Comte, que Charles jugea à propos de faire à son Parlement. Cet incident consterna les plus animés, & découragea ceux qui s'opposoient aux extravagances du Clergé & de son Nonce favori.

Carte, Vol. I. p. 563.

Ce Prélat s'opposa pendant quelque temps à tout accommodement, à moins que les conditions ne fussent extrêmement avantageuses aux intérêts de l'Eglise. Le Clergé Papiste étoit entiérement à sa dévotion, à l'exception de quelques Evêques que leur âge avoit rendus plus modérés, & de quelques Religieux qui n'étoient point soumis à son autorité. Se voyant ainsi appuyé, il devint insolent & présomptueux, indifférent pour les intérêts de la Couronne, zélé pour ceux de son ordre, & ne s'occupa plus que du projet fanatique d'établir la Religion Catholique dans toute sa dignité & dans toute sa splendeur. Pour déconcerter les projets des con-

fédérés qui vouloient faire la paix à des conditions qui leur assurassent la tolérance, sans l'établissement de leur Religion, il produisit le plan d'un traité qu'il dit avoir été dressé par le Pape, & envoyé par son neveu le Cardinal Pamphile. Il contenoit des conditions extravagantes en faveur de l'Eglise. On donna pouvoir à Rinunccini d'y faire les additions qu'il jugeroit à propos. Elles furent encore plus extravagantes, & il présenta cette collection de présomption & d'absurdité, comme un traité qui avoit été conclu à Rome, quoiqu'il ne fût ni approuvé par la Reine, ni signé par son agent Kenelm Digby. Il convoqua le Clergé, & l'engagea à se déclarer en faveur de ce traité. Il le recommanda à l'assemblée générale, comme le seul qui pût assurer ses droits & ses intérêts; il l'exhorta à attendre l'arrivée des articles originaux, de prolonger la trêve, & d'envoyer ses troupes au secours de Chester. Il s'efforça pareillement de faire adopter son projet à Glamorgan. Ce Comte, qui, dans sa conversation avec les Ministres de

Dublin, avoit adopté ce que ses associés appelloient des sentiments de modération, fut d'avis que l'on conclût avec Ormond les articles civils, & que l'on regardât le traité qu'il feroit à part, comme une sûreté suffisante pour les intérêts de l'Eglise. Son instabilité, & l'impatience de se voir à la tête d'une armée destinée à secourir le Roi son maître, le déterminerent à acquiescer à la volonté du Nonce. Il écrivit au Marquis » qu'il jugeoit à propos de ne plus » agir, parce que Sa Majesté pro» posoit une paix plus avantageuse; » l'assurant qu'il importoit extrême» ment au Roi & au Royaume de » ne point désobliger le Nonce du » Pape ". Il lui représenta la nécessité de traiter avec lui aux conditions & de la maniere qui lui plairoit. » Comme le poste que vous » occupez, & la Religion que vous » professez, lui disoit-il, ne permet» tent point à Votre Excellence de » vous mêler ouvertement de cette » affaire, je suis d'avis que vous don» niez cette commission à d'autres. Si » vous voulez m'employer avec eux,

Birch's Inquiry, p. 159.

» je ne doute point, tout inférieur » que je vous suis, d'obtenir du Nonce, » ce, dans peu de jours, & même » au bout de quelques heures, des » conditions également honorables » & avantageuses à Sa Majesté. Je » me suis servi du crédit que j'ai au- » près de lui, & de la bonne vo- » lonté qu'il me témoigne, pour ob- » tenir qu'on envoye trois mille sol- » dats au secours de Chester; il s'est » chargé d'en faire demain matin » la proposition à l'assemblée géné- » rale ".

Il paroît par le style de cette lettre que Glamorgan ne doutoit point de l'authenticité des pouvoirs que le Roi lui avoit donnés; & par la réponse du Marquis d'Ormond, qu'il le croyoit autorisé à traiter avec les confédérés. Il évite adroitement de s'engager dans une négociation étrangere aux pouvoirs qu'il a reçu; il lui marque qu'il ne se flatte point que le Roi puisse obtenir des conditions plus avantageuses. » Mon af- » fection & mon intérêt, lui dit-il, » sont tellement liés à la cause de » Sa Majesté, que ce seroit une fo-

Carte; Vol. III. n°. cccc-xxviij.

» lie à moi de détourner ceux qui
» veulent le servir dans la triste situa-
» tion où elle se trouve. Votre Ex-
» cellence peut donc continuer de
» le servir, sans craindre que je m'y
» oppose, ni même que je m'infor-
» me des moyens qu'elle employera
» pour cet effet ".

Carte, V. I, p. 564. Pendant que le Nonce agissoit en faveur d'un traité, qui n'existoit probablement que dans son imagination échauffée ; qu'il assuroit l'assemblée générale qu'il attendoit tous les jours l'original de ce traité par le canal de Kenelm Digby, les membres les plus sensés & les plus modérés de cette assemblée, furent d'avis que l'on conclût le traité avec le Marquis d'Ormond. Ils dirent que le Roi ayant acquiescé à toutes les conditions civiles, les spirituelles se réduisoient à la pompe & à l'ostentation du culte public, & à l'établissement de la hiérarchie. Que les circonstances du Roi ne lui permettoient point de faire d'autres concessions, & qu'on devoit s'en rapporter à ce qu'il avoit marqué au Comte de Glamorgan. Que le Pape lui-même avoit déclaré, que

les Catholiques devoient ſe contenter que l'on tolérât leur Religion, & que c'étoit tout ce qu'ils pouvoient raiſonnablement exiger dans les circonſtances actuelles. Un Eccléſiaſtique atteſta la réalité de cette déclaration. Un autre, avec une violence qui choqua le Nonce, ſoutint que ce qu'on diſoit d'un traité conclu à Rome, étoit une calomnie contre la Reine, & un menſonge qu'on avoit imaginé pour en impoſer aux Irlandois, pour ruiner le Roi, & empêcher la paix. D'autres, plus indulgents pour le Prélat intraitable, obſerverent que la concluſion des articles civils ne pouvoit préjudicier à la paix que le Pape avoit ménagée, vu qu'on approuvoit les conceſſions qu'il plairoit au Roi de faire en faveur de la Religion, par l'entremiſe de telle autre perſonne que ce fût.

Ces délais & ces altercations redoublerent l'impatience du Comte de Glamorgan. Il s'aboucha avec les deux partis, pour tâcher de leur inſpirer des ſentiments plus modérés; il témoigna le plus grand attachement pour le Nonce, & ſigna un acte,

par lequel il s'engagea, au nom du Roi, à ratifier le traité de Rome, à condition que si les articles originaux arrivoient le premier de Mai, son traité seroit nul, & qu'on le tiendroit secret, à moins qu'on ne publiât la paix publique avec Ormond avant ce temps-là. Le Nonce acquiesça aux propositions de Glamorgan. Ils signerent, avec quelques membres de l'assemblée, une convention par laquelle il fut stipulé, que la trêve continueroit jusqu'au premier de Mai; qu'au cas qu'on ne produisît point dans ce temps-là le traité original du Pape, le Nonce ratifieroit ce dont il seroit convenu avec Glamorgan; que l'on procéderoit au traité politique avec le Lord Lieutenant, pourvu qu'on ne conclût ni ne publiât rien, qu'on ne changeât rien au gouvernement civil, & qu'on ne fît rien au préjudice de la présente transaction. La facilité avec laquelle Glamorgan consentit à ces concessions, fut cause que Rinunccini se méfia de sa sincérité. Il craignit qu'il ne s'opposât avec Ormond au traité que le Pape lui avoit envoyé. Pour dissiper ce

ce ſoupçon, le Comte s'obligea, avec ſerment, de ſoutenir le Nonce & les meſures qu'il prendroit contre les partiſans d'Ormond, ou contre tels autres que ce fût. Il déclara le deſſein qu'il avoit d'aller en France pour y demander du ſecours, & faire tranſporter les troupes qu'on avoit levées pour le Roi; il promit au Prélat quantité de munitions, & une flotte conſidérable, dont il lui laiſſeroit le commandement; ce qui flatta extrêmement ſa vanité. Ses ſoupçons ſe diſſiperent; il exhorta l'aſſemblée générale à faire ſes préparatifs pour la paix & la guerre, & Glamorgan ſe rendit à Waterford, pour hâter l'embarquement des troupes deſtinées à ſecourir Cheſter; mais la ville s'étoit déja rendue au Parlement.

Le Comte craignoit toujours l'inſtabilité du Nonce, & qu'il ne s'oppoſât au deſſein qu'il avoit d'envoyer un ſecours effectif au Roi. Il lui écrivit de Waterford pour lui renouveller ſes promeſſes & les aſſurances qu'il lui avoit données de ſon zele & de ſon attachement. Il lui offrit d'uſer du pouvoir qu'il avoit de con-

Carte, Orm. V. I. p. 565.

férer des titres, & de créer un Comte, deux Vicomtes, & trois Barons à sa nomination; ce qui le mettroit en état de récompenser ses amis, & de fortifier son parti. Sa confiance étoit telle, qu'il promit au malheureux Charles un secours de dix mille hommes, & de le rendre le plus grand & le plus heureux Prince du monde, s'il continuoit de le seconder. La publication du message du Roi au Parlement, dans lequel ce Prince désavouoit le traité particulier de Glamorgan, ne rabattit rien de la confiance de ce Seigneur, quoiqu'elle eût surpris & confondu les confédérés. Il la représenta comme une renonciation forcée; il déclara que le Roi lui avoit expressément ordonné, » au » cas que quelque accident malheu» reux ne l'obligeât à prendre des » résolutions contraires aux pouvoirs » qu'il lui avoit donnés, de les re» garder comme un motif de plus » pour venir au secours de son Sou» verain ». Il ne parla que des munitions, des subsides, des transports qu'il devoit lui procurer dans le continent par ses négociations, & ne de-

Rushworth. Inquiry. p. 184.

Ib. p. 188.

manda autre chose, si-non de trouver une armée prête à marcher lorsqu'il seroit de retour.

Pendant que le Comte de Glamorgan se disposoit à un embarquement qui ne devoit jamais s'effectuer, & repaissoit son imagination de projets qui ne devoient jamais s'exécuter, le Conseil souverain des confédérés étoit occupé à conclure son traité avec le Marquis d'Ormond. Les articles auxquels il avoit acquiescé, parurent si satisfaisants à l'assemblée générale, que les Prélats mêmes y consentirent & les approuverent. On étoit, il est vrai, convenu qu'on ne concluroit point la paix avant le 1er. de Mai; mais la nouvelle assemblée générale, que l'on tint le 6 de Mars, ne crut pas devoir accéder à cette convention. Elle donna ordre à ses premiers agents de conclure le traité; & malgré la protestation du Nonce, il fut conclu le 28 du même mois; mais avec une obligation conditionnelle, par laquelle le Roi étoit dégagé de toutes les concessions qu'il avoit faites, à moins qu'il n'obtînt les secours qui étoient l'objet final

Carte, V. I. p. 566.

A. D. 1646.

de ses négociations avec les Irlandois. Les confédérés s'engagerent à transporter, le 1er. d'Avril, six mille fantassins bien armés & bien équipés, & quatre autres mille le 1er. du mois suivant. Le traité fut déposé entre les mains du Marquis de Clanricarde, pour n'être exécuté qu'après que le transport seroit fait. On convint que la paix seroit publiée le 1er. de Mai avec la solemnité ordinaire; mais qu'au cas que les troupes ne partissent dans le temps marqué, à moins qu'elles ne fussent retardées par quelque contre-temps imprévu, ou par quelque cause raisonnable, dont on laisseroit le Marquis d'Ormond juge, les articles seroient nuls, & que les parties qui en avoient des copies se les rendroient réciproquement (*).

(*) Ces articles sont trop nombreux pour pouvoir les rappeller en détail. On peut juger de leur teneur par les griefs qu'on allégua, & par les offres que les Irlandois firent dans différents temps. On ne stipula rien par rapport à la Religion, si-non que les Irlandois seroient dispensés du serment du Test, ou de la nouvelle formule de serment de fidélité. Quant à l'indépendance du Parlement d'Irlande de celui d'Angleterre, on fit une nouvelle cession aux

Telle fut la conclusion d'un traité que l'orgueil, l'imprudence & la superstition des Irlandois retarderent jusqu'au moment que le Roi n'eut plus d'armée en Angleterre, & se trouva hors d'état de s'opposer à ses ennemis. Il ne put faire usage des secours qu'il en obtint par une foule de concessions honteuses. Charles fut obligé de les employer à soumettre l'Irlande à son obéissance, afin de s'y procurer une retraite, au cas qu'il Carte, Vol. III. n°. ccccxxxiij.

confédérés. Au-lieu de renvoyer la question aux deux législations, ainsi qu'on l'avoit proposé, on convint que le Roi laisseroit aux deux Chambres du Parlement d'Irlande la liberté de faire les déclarations qu'elles jugeroient s'accorder avec les loix du Royaume d'Irlande. *Voy. Cox. Append. N°, XXIV. p. 97.*

Le plus surprenant & le plus méprisable de tous ces articles, est celui qui annulle les vieux actes du Parlement d'Irlande, qui défendoit d'attacher les chevaux par la queue à la charrue, & de brûler le chaume. On l'attribue à une prédilection ridicule pour les coutumes barbares du Pays; mais j'ai dit ce qui en étoit sous le regne de Jacques. On objecta à ces actes que les peines qu'on infligeoit, ne répondoient point au but de la législation, & ne remédioient point aux abus, mais encourageoient une coutume qui contribuoit à augmenter les revenus de la Couronne.

ne pût recouvrer ses autres Royaumes. Ormond, qui ignoroit la détresse actuelle du Roi, donna ordre d'embarquer les six premiers mille hommes; mais les Irlandois confédérés, qui étoient instruits de l'état des affaires de l'Angleterre, réfléchirent qu'une pareille expédition étoit d'autant plus difficile & plus dangereuse, qu'ils ne savoient où débarquer leurs troupes, & qu'ils manquoient de cavalerie pour les soutenir. Le Comte de Glamorgan, qui s'étoit obligé avec le Marquis d'Antrim, de fournir des vaisseaux de transport, ne put se les procurer dans le temps marqué; de maniere que les confédérés résolurent d'employer leurs troupes contre Inchiquin & les Parlementaires de Munster. Ils répésenterent au Marquis d'Ormond la nécessité de ce service; qu'il étoit plus avantageux de purger un Royaume de ses ennemis, que de secourir le Roi en Angleterre, au risque de ne point réussir. Le Lord Muskery, leur principal agent, témoigna la crainte qu'il avoit que le Parlement d'Angleterre n'eût extorqué au

Carte, V. III. n°. ccccxxxix.

Roi quelques conceſſions contraires aux pouvoirs qu'il avoit donnés au Lord Lieutenant de traiter avec ceux de leur parti. Voyant la détreſſe du Roi, l'animoſité de ſes ennemis, & la foibleſſe du Gouvernement d'Irlande, il conſeilla au Marquis de pourvoir à ſa ſûreté, & d'accepter le commandement des troupes Irlandoiſes, & de les conduire contre l'ennemi commun de l'Irlande, auſſi-tôt après la publication de la paix. Le Comte de Glamorgan lui fit la même propoſition; & comme ſi la jonction avoit déja lieu, ce Seigneur bouillant exigea que le Marquis d'Ormond & les confédérés lui promiſſent de lui fournir dix mille hommes à ſon retour du continent, s'obligeant de ſon côté de fournir les vaiſſeaux, les munitions & l'artillerie. Le Marquis lui répondit vaguement, ſans accepter, ni rejetter ſa propoſition. » Comme je ne puis, dit-il au Lord » Muskerry, vous empêcher de ſervir le Roi en Angleterre, je ne » m'oppoſerai pas non plus à ce que » vous le ſerviez dans ce Royaume; » mais je ferai en ſorte, ſelon que

Lettr. Orig. du Marquis d'Orm.

Carte. Vol. III. ut ſup.

» l'occasion s'en présentera, & que » j'en aurai le pouvoir, de ménager » ses intérêts, la vie, la liberté & la » fortune de tous ceux qui voudront » me seconder ". Il promit à Glamorgan, en son nom & à l'insu des Irlandois, de faire tout son possible pour lever les dix mille hommes, dût-il lui en coûter le bien qui lui restoit (*).

(*) La lettre qu'il écrivit à Glamorgan dans cette occasion, fournit une nouvelle preuve que l'emprisonnement du Comte, ainsi que ses ennemis le disoient, ne fût qu'un emprisonnement simulé; qu'Ormond, loin de regarder sa commission comme fausse ou subreptice, la regarda comme directement émanée du Roi, qui lui donnoit pouvoir de négocier en son nom, comme une personne qu'il devoit seconder, autant que cela s'accordoit avec ses principes, son honneur & sa sûreté, au-lieu de s'opposer aux mesures qu'il prenoit pour le service de Sa Majesté. Voici la lettre transcrite mot pour mot, d'après l'original que j'ai entre les mains.

MYLORD,

„ Je reçois les compliments que vous me „ faites, & les avis que vous donnez pour ma „ sûreté future, comme des preuves évidentes „ de la faveur dont vous m'honorez, & je suis „ ravis que les accidents qui vous sont arrivés „ n'ayent fait aucune impression préjudiciable

Charles Coote & les troupes du Parlement commirent de si grands Carte, V. III. n°. ccccxlvj.

„ à l'affection réelle que vous me permettez
„ d'avoir pour vous.

„ Je vous ai rendu, MYLORD, ainsi que je
„ vous l'avois promis, un compte exact de ce
„ qui se passe ici, excepté qu'à la conclusion
„ des articles, le temps nous a si fort pressés,
„ qu'il nous a été impossible d'y faire le moin-
„ dre changement; & à l'instant même que je
„ vous écris, je suis tellement occupé des dé-
„ pêches de Kilkenny, que je ne puis ré-
„ pondre qu'en partie & à la hâte, à la lettre
„ que V. E. m'a écrite le 3 de ce mois, & que
„ j'ai reçue hier à midi.

„ Quant à l'offre que vous me faites de
„ vaisseaux, d'armes, de munitions, & d'un
„ train d'artillerie pour le service du Roi, au
„ cas que vous puissiez compter à votre re-
„ tour sur dix mille hommes de transport, je
„ vous répondrai que je m'oblige, autant que
„ cela dépendra de moi, de vous les four-
„ nir, quand même il s'agiroit d'employer,
„ pour cet effet, le reste de ma fortune. Si
„ V. E. peut obtenir le même nombre de
„ troupes de l'autre parti, je suis persuadé
„ que son voyage ne sera point infructueux,
„ & aura tout le succès que je desire.

Je suis,

MYLORD,

Votre fidele & affectionné allié & humble serviteur,

ORMOND.

Au château de Dublin, le 6 d'Avril 1646.

Au Comte de Glamorgan, à Waxrford.

ravages dans la Province de Connaught, que les confédérés presserent de plus en plus le Marquis de

---

On voit par-là que Glamorgan connoissoit parfaitement la nature & le motif de sa détention, qu'il n'en fut point mauvais gré au Marquis, & que celui-ci lui donna clairement à entendre qu'il ne devoit point en être fâché. Il est vrai que le Comte témoigna quelque ressentiment contre le Lord Digby; mais c'est que Digby étoit son rival. Il négocioit dans ce temps-là avec le Conseil souverain, dont il obtint trois cents hommes pour la garde du Prince de Galles, qui étoit alors dans l'isle de Scilly, & qu'il projettoit de faire passer en Irlande; projet qu'Ormond approuva, & qui plut à ceux des confédérés qui vouloient s'opposer à l'ambition du Nonce. Digby acquit du crédit auprès des confédérés. Glamorgan tâcha de le supplanter, & d'obtenir le commandemant de leurs troupes, & de le priver de l'objet favori de sa vanité; je veux dire de l'honneur de rendre la liberté au Roi son maître. (*Voyez Carte, Vol. III. N°. ccccxxxvij*). Digby crut devoir calmer sa jalousie. ,, J'ai rencontré ,, à Waterford, dit-il à Ormond, (*N°. ccccxlj.*) ,, le Lord Glamorgan, qui m'a paru un homme ,, très-maussade (cela étoit vrai), & qui plus ,, est, très-indisposé contre moi. Je n'ai rien ,, négligé pour le désabuser & me réconcilier ,, avec lui, & le Lord Muskerry lui-même m'a ,, conseillé de le faire, & s'est intéressé à notre ,, accommodement".

Dans le temps qu'Ormond s'engageoit avec tant de zele à seconder les efforts de Glamorgan, au risque & péril de sa fortune, il est

ſe déclarer contre eux. Clanricarde, qui s'étoit reſſenti de leurs outrages, inſiſta à ce que le Gouverneur les déclarât traîtres. Les confédérés lui repréſenterent la néceſſité dont il étoit que tous les Royaliſtes agiſſent de concert, & ſe liguaſſent enſemble; que les obſtacles qui s'oppoſoient à l'embarquement de leurs troupes, étoient une raiſon ſuffiſante pour les engager à violer les articles; qu'il n'auroit pas plutôt publié ſon traité, que Glamorgan publieroit les articles ſecrets, de peur d'occaſionner une rupture entr'eux, & d'indiſpoſer les amis qu'ils avoient dans les Pays étrangers. Ils

Carte, Vol. I. p. 569.

certain que lui & Digby ne faiſoient pas plus de cas de lui que de ſes promeſſes, dont ils connoiſſoient la vanité & l'extravagance; mais quoiqu'ils connuſſent ſes foibles, & qu'ils s'oppoſaſſent à ſon traité, cela n'empêcha pas qu'ils ne le regardaſſent comme duement autoriſé par le Roi, & qu'ils ne le traitaſſent avec les égards que méritoit la confiance dont il l'honoroit. Il continua d'en jouir, témoin les lettres qu'on trouve parmi les manuſcrits de la Bibliotheque Harléyenne, dans leſquelles Charles l'aſſure de la continuation de ſon amitié, & promet de ratifier les inſtructions qu'il lui a données, & d'exécuter les promeſſes qu'il a faites à lui & au Nonce.

prierent le Lord Lieutenant, au cas qu'il ne goûtât point ce conseil, de joindre ses forces aux leurs, & d'agir vigoureusement contre l'ennemi commun.

Carte, V. I. p. 570. Dans ces entrefaites, Ormond apprit que le Roi s'étoit mis entre les mains des Ecossois ; ce qui l'obligea à prendre d'autres mesures & d'autres résolutions. Il répondit aux confédérés qu'il sentoit la nécessité de l'union qu'ils lui proposoient ; mais qu'il ne pouvoit se liguer avec des gens qui ne tenoient point leur autorité du Roi ; qu'il recevroit cependant les secours que les sujets du Roi voudroient lui fournir ; qu'il s'expliqueroit plus amplement, lorsque la paix auroit été publiée. Il refusa de convenir qu'ils n'eussent point violé leurs engagements, puisqu'ils n'avoient pas encore fourni les sommes qu'ils avoient promises au Gouvernement. Que le Roi ayant désavoué les articles de Glamorgan, il ne pouvoit en permettre la publication. Il exigea qu'ils les supprimassent, & que l'on publiât sans délai le traité de Dublin. Que s'ils se refusoient à ces

propoſitions, il ſeroit forcé, vu l'état dans lequel les affaires de Sa Majeſté ſe trouvoient à Dublin, d'employer quelqu'autre voie pour rétablir & ſoutenir ſon autorité en Irlande.

Les confédérés prirent l'allarme; ils craignirent qu'Ormond ne ſe joignît aux Parlementaires, qu'ils ne lui en euſſent fait la propoſition, & qu'ils ne lui euſſent offert des conditions avantageuſes. Ils ſe radoucirent; ils s'efforcerent de pallier leurs fautes, & promirent de remplir leurs engagements. Ils conſentirent à ſupprimer le traité de Glamorgan, & à publier les articles dont ils étoient convenus avec Ormond. On étoit ſur le point de le faire, lorſque le Roi écrivit au Lord Lieutenant de ne point paſſer outre, & lui défendit de prendre aucun engagement avec les Irlandois, ſous telle condition que ce fût. Ormond feignit de croire que cet ordre lui avoit été extorqué; mais il ne put le perſuader aux autres. On ne vit de part & d'autre qu'incertitude & confuſion. Le Lieutenant & le Conſeil repréſenterent au Roi la détreſſe

Carte; V. III. n°. cccclij.

du Gouvernement d'Irlande, la nécessité de renouveller au moins la trêve, quoiqu'il défendît de le faire, & l'impossibilité dans laquelle ils étoient de commencer la guerre, n'ayant ni argent, ni munitions. Les confédérés déclarerent qu'ils ne pouvoient continuer leur négociation, vu les circonstances critiques dans lesquelles le Roi se trouvoit. Dans cette conjoncture, le Lord Digby revint fort à propos du continent. Il déclara que Charles étoit détenu prisonnier par les Ecossois, & ne pouvoit envoyer d'autres instructions à ses serviteurs, que celles qu'on lui extorquoit. Que malgré la vigilance avec laquelle on le gardoit, il avoit trouvé le moyen d'écrire à Paris à la Reine, au Prince & à ses Ministres, de suivre les ordres qu'il avoit donnés pendant qu'il étoit libre : que dans les points qu'il n'avoit point déterminé, il permettoit au Prince de donner les ordres qu'il jugeroit les plus avantageux à la Couronne ; qu'à l'égard des affaires d'Irlande, le Lord Lieutenant devoit se conformer à ses premieres instructions, sans

Carte, V. III. n°. cccclxj.

égard pour les ordres qu'on pourroit lui extorquer par force ou par ſurpriſe. Il prioit la Reine & le Prince de l'aſſurer qu'il ne s'écarteroit jamais des meſures qu'il lui avoit preſcrites; & que comme, ſelon toutes les apparences, ſes ennemis s'empareroient du grand ſceau d'Angleterre, il ne devoit y avoir aucun égard, à moins que le Roi ne l'aſſurât par ſa ſignature, ou par un chiffre, qu'il s'en étoit ſervi librement & volontairement.

Le Prince de Galles écrivit au Marquis d'Ormond qu'il appuyeroit toutes les démarches qu'il feroit pour conclure le traité avec les Irlandois. Le Lord Digby, s'étant rendu au Conſeil-Privé de Dublin, déclara que la lettre par laquelle le Roi défendoit de continuer la négociation avec les confédérés, étoit ſubreptice, & contraire à ſes intentions. Il aſſura ſur ſa tête que la déclaration qu'il faiſoit étoit conforme à la volonté du Roi. Il la ſigna, & on l'inſéra dans les regiſtres du Conſeil. Ormond fit auſſi enregiſtrer la promeſſe qu'il fit de conclure la paix conformément aux

Carte, V. III. n°. ccccl x.

Ibid. Vol. I. p. 573.

Cox. Vol. II. p. 165.

articles que le Marquis de Clanricarde avoit en main. Les confédérés y ayant consenti, la paix fut conclue le 29 de Juillet. Le Conseil en ratifia les articles, & ordonna aux sujets de les observer.

Il y avoit lieu d'espérer que cet événement rétabliroit la tranquillité publique, & donneroit aux affaires une tournure plus agréable; mais la paix de *Quarante-Six*, comme on l'appelle, étoit l'ouvrage d'un Gouvernement malheureux, & tellement désavoué par la faction dominante, que le Parlement créa le Lord Lisle Gouverneur en chef d'Irlande. Les ligueurs d'Ulster mépriserent la négociation; les Parlementaires de Munster refuserent de faire la paix avec les Irlandois. Ces réformateurs vouloient absolument exterminer les Papistes & les rebelles d'Irlande. Un parti nombreux & puissant de Catholiques ne visoit à rien moins qu'à exterminer les Anglois & la Religion qu'ils professoient. Pendant tout le cours de la négociation, Rinunccini s'opposa avec un zele infatigable à toute autre paix que celle dont le

Pape avoit dreſſé lui-même les conditions ; à tout traité civil ſéparé de l'Eccléſiaſtique, & à tout traité eccléſiaſtique qui ne répondoit point à la folle eſpérance qu'il avoit de rétablir la Religion Romaine dans toute ſa ſplendeur.

Ce Prélat intriguant étoit ſi mauvais politique, que, malgré le zele qu'il témoignoit publiquement pour les intérêts du Roi, il écrivit au Cardinal Pamphile qu'il étoit à ſouhaiter, pour l'Irlande & le Papiſme, que le Roi pérît, & que le Parlement d'Angleterre triomphât. Imbu de cette idée étrange, il ſe réjouit en ſecret des malheurs des Royaliſtes, & s'oppoſa à toutes les meſures que l'on prit pour ſoutenir la cauſe de Charles. Il harangua, remontra & proteſta contre le traité avec Ormond, & prétendit qu'il convenoit que les confédérés ſe liguaſſent, ſans égard ni pour la paix, ni pour les Miniſtres du Roi. Il leur conſeilla de chercher du ſecours au-dehors, d'implorer l'appui de quelque Prince étranger, & ſurtout celui du Pape, qui étoit leur protecteur naturel. Comme la plupart

Carte, Vol. I. p. 574.

des confédérés étoient portés pour la paix, & ſoutenus par les troupes du Général Preſton, le Nonce comprit que ni ſon induſtrie, ni les pratiques, ni les clameurs de ſon Clergé ne l'empêcheroient point, s'ils ne trouvoient le moyen de s'oppoſer à une armée prête à exécuter les ordres du Conſeil ſouverain.

Owen O'Nial & ſes troupes d'Ulſter parurent au Nonce un inſtrument propre à ſes deſſeins; mais le Chef & ſes adhérents étoient brouillés avec le Conſeil ſouverain. On n'avoit fait aucune mention dans le traité civil de ceux qui avoient ſouffert des colonies d'Ulſter, & Owen & les autres Officiers avoient quantité de griefs à alléguer. Leurs troupes étoient principalement compoſées de ce qu'on appelloit en Irlande, *Creaghts*, ou de brigands qui n'avoient aucune demeure fixe, & erroient de lieu en lieu avec leurs troupeaux; ce qui cauſoit un préjudice conſidérable aux diſtricts. Ils avoient commis de ſi grands ravages dans Leinſter, que le Conſeil de Kilkenny employa la voie des armes pour s'y oppoſer; ce qui provoqua leur reſſen-

timent. Le Nonce s'adreſſa à leur Commandant ; il l'aſſura qu'il employeroit les ſecours qu'il attendoit de dehors pour renforcer ſon armée ; il lui avança quelque argent, & l'engagea à s'oppoſer à la paix. Les Irlandois d'Ulſter, qui ne ſubſiſtoient qu'à la faveur des troubles publics, ſe déclarerent les ſoldats du Nonce. Ils ſe rallierent ſi promptement, que vers la fin de Mai, Owen ſe vit à la tête d'environ cinq mille fantaſſins & de cinq cents cavaliers, avec leſquels il s'avança vers Armagh.

Monroe, qui commandoit l'armée d'Ecoſſe, allarmé de ce mouvement, & craignant qu'ils n'attaquaſſent les garniſons Angloiſes, ſe mit à la tête de ſix mille fantaſſins & de huit cents cavaliers, & arriva, après une marche forcée, à minuit à Armagh, dans le deſſein de ſurprendre O'Nial dans ſes quartiers. Il apprit que les Irlandois campoient ſept milles plus loin, dans un endroit appellé Benburb, entre deux collines. Ils avoient leur dos appuyé à un bois, & leur droite à la riviere de Blackwater, dont on croyoit le paſſage difficile. Le len-

Carte, Vol. I. p. 574.

demain matin, Monroe ſe mit en marche de l'autre côté de la riviere à la vue d'O'Nial, pour aller joindre un renfort qu'il attendoit. Ayant trouvé un gué, il la traverſa, & s'avança vers les Irlandois. Les deux armées ſe mirent en bataille ; mais au-lieu d'en venir à une action générale, le Général Irlandois employa le reſte du jour à eſcarmoucher. Le ſoleil, qui avoit été favorable aux Ecoſſois, baiſſoit derriere eux. Un détachement qu'il avoit envoyé pour s'oppoſer aux troupes que Monroe attendoit, fut battu, & ſe hâta de joindre le corps de l'armée. Monroe prit ces troupes pour les ſiennes, & s'imagina que c'étoit un renfort qui arrivoit à l'ennemi. Il alloit ſe retirer, lorſque les Irlandois l'attaquerent, pleins de confiance de remporter la victoire. Un régiment Anglois, commandé par le Lord Blaney, ayant voulu tenir ferme, fut preſque tout taillé en pieces. La cavalerie Ecoſſoiſe fut auſſi-tôt battue, ſe replia ſur l'infanterie, & la mit en déroute. Plus de trois mille Anglois furent tués ſur le champ de bataille ; les Ir-

landois ne perdirent que soixante & dix hommes. Ils prirent aux Ecossois leur artillerie, la plupart de leurs armes, leurs tentes, leur bagage, & quantité de provisions. Monroe s'enfuit à la hâte, abandonna plusieurs postes importants, somma toute la Province du Nord de prendre les armes contre les Irlandois victorieux, fut vigoureusement poursuivi, & O'-Nial alloit se rendre maître de la Province d'Ulster, lorsque le Nonce le rappella tout-à-coup dans Leinster pour s'opposer à la paix. Il se mit en marche à la tête de dix mille brigands, son armée ayant été renforcée depuis la bataille de Benburb.

Ce renfort ranima la confiance des adhérents du Nonce. On s'en apperçut à la maniere dont on reçut la publication de la paix dans plusieurs Provinces d'Irlande. On l'avoit publiée à Dublin & dans le camp du Général Preston, & l'on envoya des Officiers pour la publier dans plusieurs villes qui appartenoient aux Irlandois. Les habitants de Waterford & de Clonmel alléguerent quelques prétextes frivoles pour les empêcher

Carte, Vol. I. p. 577.

d'exécuter leur commiſſion. Le Maire de Limerick aſſiſta à la publication; mais il fut tout-à-coup attaqué par une foule d'habitants, à la tête deſquels étoient des Eccléſiaſtiques. Ils bleſſerent le Maire & les Hérauts; ils les tinrent dix jours en priſon, & reçurent les remerciments & la bénédiction du Nonce, pour récompenſe de ces outrages. Il dépoſa de ſa propre autorité, les Magiſtrats qui voulurent faire publier la paix, & donna le gouvernement de la ville au chef de cette émeute. Il convoqua ſon Clergé à Waterford; il accuſa tous ceux qui avoient conſenti à la paix, d'avoir violé leur ſerment d'aſſociation; il excommunia les Commiſſaires & tous ceux qui avoient eu part au traité; il mit ſous interdit toutes les villes où l'on avoit reçu la paix; il ſuſpendit de leurs fonctions tous les Eccléſiaſtiques qui l'approuveroient, & tous les Confeſſeurs qui abſoudroient ceux qui l'obſerveroient. Il menaça d'excommunication ceux qui payeroient ou leveroient la taxe impoſée par le Conſeil de Kilkenny, & les ſoldats qui

appuyeroient l'exécution de ses ordres. Pour mieux cimenter l'union de ses partisans, il exigea d'eux un nouveau serment, par lequel ils s'obligerent de ne consentir à la paix, qu'autant qu'elle seroit honorable, qu'elle ne blesseroit point leur conscience, & qu'elle seroit approuvée par le Clergé d'Irlande (*).

(*) Il paroît que ces mesures violentes étoient contraires aux instructions que le Nonce avoit reçues de la Cour de Rome, puisqu'il fut obligé de se justifier auprès du Pape. Mr. Carte cite, d'après les Mémoires du Nonce, une autre occasion dans laquelle on l'accusa de s'être écarté des instructions du Saint-Siege. Le fait est si curieux, que je ne puis me dispenser de le rapporter. Il avoit recommandé dans un discours qu'il fit au Conseil de Kilkenny, la fidélité à Dieu, à la Religion & au Roi. Il en envoya une copie à Rome, & le Cardinal Pamphile le réprimanda, & lui marqua que le Saint-Siege n'approuvoit point que des sujets Catholiques prêtassent serment de fidélité à un Prince hérétique. La Cour de Rome fut très-fâchée qu'il eût déposé une copie de ce discours, craignant, si on le publioit, qu'il ne fournît aux hérétiques des arguments contre l'autorité que le Pape s'arrogeoit sur les Princes Hérétiques, puisque son Ministre exhortoit les Catholiques à être fideles à un Roi qui passoit pour tel. Il retira l'original des mains du Secretaire du Conseil,

Les censures du Nonce & du Clergé produisirent leur effet sur le peuple ignorant & superstitieux. On cria

par-tout

& lui en remit un autre, dont il retrancha le paragraphe qui avoit choqué la Cour de Rome.

Cependant, son zele contre la paix l'emportoit si fort, qu'il retomba dans la même faute. Il fut le premier à signer une protestation du Clergé, dans laquelle il se déclaroit fortement pour la Religion & pour le Roi. Pamphile le blâma de nouveau, & lui rappella que la Cour de Rome n'avoit jamais permis à ses Ministres d'acquiescer à des actes publics en faveur de la Couronne & de la personne d'un Prince hérétique. Il condamna sa conduite, disant qu'elle fournissoit aux ennemis du Saint-Siege un prétexte de l'accuser de s'être écarté des regles & des maximes établies. Mais comme le Pape, lui dit-il, sait qu'il est très-difficile dans ces sortes d'assemblées, de séparer les droits de la Religion de ceux qui ont rapport à l'obéissance que les Catholiques font profession de rendre à leurs Rois, Sa Sainteté exige seulement que son Ministre ne consente point, par aucun acte public, à ces protestations publiques de fidélité, que des raisons politiques obligent les Catholiques de faire. --- Rinunccini déclare dans son apologie, » que tous les Evêques » d'Irlande avoient prêté sans scrupule le serment qui contenoit la clause de fidélité que » le Pape désapprouvoit, & qu'elle étoit si » enracinée dans l'esprit des Irlandois, & même du Clergé, que s'il s'y étoit opposé,

» en

par-tout contre une paix qui n'assuroit point les intérêts de la Religion. Le Conseil souverain dressa un appel contre ces censures; mais il ne fut point publié. Au-lieu d'user de son autorité, il s'efforça d'appaiser le Clergé; il écouta ses propositions extravagantes, & le confirma par-là dans l'opinion qu'il avoit de sa puissance. Il savoit qu'Owen O'Nial étoit dévoué au Nonce, & qu'il étoit fâché que le Lord Lieutenant ne l'eût pas mis au nombre des Généraux qu'il avoit chargés de négocier la paix. Preston, qui étoit le seul qu'il pût opposer à O'Nial, s'étoit rendu suspect. Une partie de son armée avoit déserté faute de paye; l'autre avoit pris le parti du Clergé. Dans ces circonstances critiques, le Conseil eut recours au Marquis d'Ormond. Il le pria de se rendre à Kilkenny, pour l'aider à maintenir la paix contre la violence du Nonce, & concerter les

» on l'auroit soupçonné d'avoir d'autres vues » que celles d'une simple mission, d'autant » plus qu'on l'en avoit déja accusé sans qu'il » y eût donné lieu ".

moyens d'arrêter les progrès du Lord Inchiquin, qui ravageoit la Province méridionale, ſans égard ni pour la paix, ni pour les ordres du Gouvernement.

Quelque déplorable & quelque déſeſpérée que fût la ſituation actuelle du Roi, malgré l'impoſſibilité de tranſporter les troupes d'Irlande, & l'inutilité dont elles lui étoient, la paix étoit cependant néceſſaire, du moins pour ſoutenir le nom de ſon autorité en Irlande. Un Gouverneur en chef, ſans troupes, ſans argent, ſans vivres, menacé tout-à-la-fois par les Parlementaires d'Ulſter, de Connaught, de Munſter, & par les Catholiques de ces Provinces, & de celle qui reſtoit, pouvoit à peine réſiſter un jour. Il falloit néceſſairement que le Royaume devînt la proie des ennemis du Roi, ou de quelque Puiſſance étrangere. Sa commiſſion avec les confédérés étoit finie par la concluſion de la paix ; & au cas qu'elle n'eût point lieu, il ne pouvoit en négocier une autre. Ces raiſons engagerent Ormond à accepter la propoſition des confédérés. Il ſe rendit

à Kilkenny avec le Marquis de Clanricarde & du Lord Digby, sous l'escorte de quinze cents fantassins & de cinq cents cavaliers, & y fut reçu avec des témoignages de respect & de joie qui annonçoient le desir qu'avoient les habitants de rentrer sous la protection du Roi. Ces apparences flatteuses s'évanouirent. Preston prétexta une indisposition pour ne point aller joindre le Lord Lieutenant. Un émissaire qu'il avoit envoyé à Owen O'Nial, ne put le détacher du Nonce, malgré les promesses qu'il lui fit. Le Comte de Castlehaven, qu'il envoya à Waterford, ne put engager ce Prélat & son Clergé à prendre des mesures plus modérées, & à consentir à la paix. Il les trouva inflexibles & inexorables. Il fut scandalisé de l'animosité de Rinunccini, qui lui déclara la résolution dans laquelle il étoit de s'opposer à la paix, & se servit, dit le Comte, de quelques expressions messéantes à un Ecclésiastique, & qui marquoient ses inclinations sanguinaires. Ormond, pour appaiser les habitants, fit quelques excursions dans Munster. Il se

Carte, Vol. I. p. 580.

Mémoires de Castlehaven.

diſpoſoit à aller à Cashel; mais un de ſes parents s'oppoſa à ſa marche. Les Magiſtrats lui dirent qu'O'Nial avoit menacé les habitants de ſa vengeance s'ils le recevoient, & qu'il ne tarderoit pas à exécuter ſes menaces. Le Conſeil-Privé de Dublin lui donna avis des deſſeins & des mouvements de ce Général. Il étoit tellement perſuadé qu'il avoit deſſein d'intercepter le Lieutenant, & d'aſſiéger la Capitale pendant ſon abſence, qu'il fit les préparatifs néceſſaires pour mettre la ville en état de défenſe.

Ces bruits allarmerent Ormond, & furent pour lui un nouveau motif pour accélérer la paix; mais il reçut bientôt une confirmation authentique du danger dont il étoit menacé. Il ne fut pas plutôt parti pour Kilkenny, que le Nonce, qui avoit gagné O'Nial avec de l'argent, l'engagea à entreprendre le ſiege de Dublin, & à intercepter le Lieutenant à ſon retour. Il choiſit cette derniere entrepriſe, comme la moins haſardeuſe. Preſton céda pareillement aux inſtances du Nonce, & entra dans le complot. On aſſura d'Ormond que

Carte, Vol. I. p. 582.

ces deux Généraux s'étoient mis en marche pour lui couper retraite. Il n'étoit plus temps de délibérer. Il força sa marche, regagna la Capitale, & y fut reçu avec la joie naturelle à un peuple qui craignoit à chaque instant que lui & son parti ne fussent interceptés.

Le triomphe du Nonce paroissoit complet. Le chemin de Kilkenny lui étoit ouvert. Owen O'Nial campoit avec son armée dans le voisinage de cette ville, & n'attendoit que ses ordres pour agir. Preston lui étoit entiérement dévoué. Les soldats, les Officiers, la Noblesse & les habitants accouroient en foule auprès de ce vain Prélat, résolus de se venger des Ormondistes, (c'est ainsi qu'ils appelloient les fauteurs de la paix,) & de soutenir la Religion, le Clergé & le Ministre du Pape. Le pouvoir que les confédérés Catholiques avoient si long-temps maintenu, l'autorité de leurs assemblées, la dignité de leurs Conseils, s'évanouirent dans un instant. Quelques Ecclésiastiques s'emparerent du Royaume. Le Nonce fit son entrée à Kilkenny, avec toute

la pompe d'un Roi & d'un conquérant. On lui confia la direction de toutes les affaires civiles & ecclésiastiques. Enivré par le pouvoir & la flatterie, il donna ordre d'emprisonner les membres du Conseil souverain, & le Général Preston l'exécuta. Il créa en son nom, & de sa pure autorité, un nouveau Conseil, composé de quatre Evêques & de huit Laïques. Il agit dans cette assemblée en qualité de Président. Il forma son armée, il nomma les Officiers, & en disposa à son gré.

Birch's Inquiry, p. 244.

Le Comte de Glamorgan fut, de tous ces gens infatués qui soumirent leur raison aux intérêts de ce Prélat, celui qui parut le plus obéissant. Il venoit de recevoir une lettre du Roi, dans laquelle Charles l'assuroit de son affection & de son attachement, & lui marquoit, qu'au cas qu'il pût se sauver, son dessein étoit de s'aller jetter dans ses bras & dans ceux du Nonce. Il communiqua cette lettre à Rinunccini, & celui-ci & son favori se repurent du vain projet de transporter le Roi en Irlande. Le Nonce crut devoir témoigner quelques

Carte, Orm. V. I. p. 584.

marques de faveur à un Gentilhomme qui avoit un auſſi grand crédit auprès de ſon Souverain, & tant d'attachement pour le Saint-Siege. Il le créa Général de Munſter, à la place du Lord Muskerry, qui avoit été diſgracié & empriſonné ; & quoique tout le monde connût la légéreté, la vanité & l'inconſtance de ce Comte, on lui pardonna ces défauts en faveur de ſa ſoumiſſion abjecte envers le Pape & ſon Miniſtre. Rinunccini lui promit de le nommer Vice-Roi d'Irlande, dès qu'il auroit chaſſé le Marquis d'Ormond de Dublin. Il le recommanda à Pamphile comme un homme capable de cet emploi. Glamorgan fut tranſporté de ces faveurs. Il voua de nouveau une obéiſſance éternelle au Nonce; il lui promit, avec ferment, de n'agir que par ſes conſeils; de ſe démettre de ſon emploi lorſqu'il le lui ordonneroit, & d'être entiérement ſoumis au Saint-Siege. Ce Prélat ambitieux comptoit ſi fort de ſe rendre maître de Dublin, & d'en donner le Gouvernement à ſa créature, qu'il écrivit à Rome pour s'informer du cérémonial

qu'on devoit obſerver entre le Miniſtre du Pape & le nouveau Vice-Roi.

Dans ces entrefaites, Ormond ſe mit en état de ſoutenir le ſiege. Les habitants, qui avoient négligé les fortifications de Dublin, ſortirent de leur indolence à la vue du danger qui les menaçoit, & travaillerent à les réparer. Les vieux Irlandois du Nord, qui devoient aſſiéger la ville, s'étoient rendus odieux par leurs cruautés, & étoient ſur-tout en horreur aux habitants Anglois de Dublin. Pour animer leur zele contre les meurtriers de leurs compatriotes, la Marquiſe d'Ormond, & les autres femmes de qualité, porterent elles-mêmes des paniers de terre pour accélérer les travaux; mais au milieu de ces préparatifs, le Lieutenant déploroit amérement ſa ſituation actuelle. Il n'étoit ni en état de faire ſubſiſter l'armée, ni de ſoutenir les garniſons de dehors; & il n'oſoit les rappeller à Dublin, de crainte d'augmenter la détreſſe générale. L'ennemi une fois maître du Pays, l'acciſe & toutes les autres reſſources lui étoient ôtées. Il avoit engagé ſes terres

pour vingt-trois mille livres ſterling, qu'il avoit employées au ſervice du public. Ses Fermiers de Kilkenny lui en envoyerent deux mille autres, qu'il employa à acheter des vivres pour quelques jours. Il ne pouvoit ni ſoutenir le ſiege, ni traiter avec les Irlandois, ni compter ſur le traité qu'il feroit avec eux. Toute l'autorité des Catholiques confédérés étoit dévolue aux vieux Irlandois, les plus déſeſpérés, les plus barbares & les plus oppoſés aux Anglois, qu'ils avoient menacés d'exterminer. Ils mépriſoient & bravoient le Gouvernement d'Angleterre, & s'efforçoient de ſoumettre la nation à une Puiſſance étrangere. Ormond ne pouvoit ſe ſoumettre à de pareilles gens. Il déteſtoit les Parlementaires, & il fut obligé de s'adreſſer à eux. Après avoir héſité quelque temps, il réſolut enfin, pour conſerver l'apparence du Gouvernement d'Angleterre en Irlande, de demander du ſecours au Parlement de Londres.

Il demanda un renfort immédiat de trois mille fantaſſins & de cinq cents cavaliers, trois mois de paye

Carte, Orm. V. I. p. 586.

pour ſon armée, ainſi augmentée; une ſûreté pour les perſonnes & les biens de ſes adhérents, de ceux qui, depuis la rébellion, avoient été obligés de reſter dans les quartiers des Irlandois, de tous les Catholiques qui n'y avoient point eu part, & des rebelles que le Lieutenant & le Conſeil jugeroient à propos d'admettre, avec le conſentement du Parlement d'Angleterre, au nombre des ſujets Proteſtants du Roi. Il s'engagea ſous ces conditions de continuer la guerre, ſous les ordres du Parlement; mais que ſi on lui refuſoit le ſecours qu'il demandoit, lui & le Conſeil ſe démettroient de leurs emplois, avec la permiſſion du Roi, pourvu que leurs perſonnes & leurs biens fuſſent en ſûreté, & qu'on acquittât les dettes qu'ils avoient contractées pour le ſervice de l'Etat. Le Parlement n'accepta que cette derniere propoſition. Il nomma des Commiſſaires pour recevoir la démiſſion d'Ormond & les ſoumiſſions des garniſons, & envoya deux mille fantaſſins & trois cents cavaliers au ſecours de Dublin.

Le Nonce, comptant ſur le ſuccès de ſon entrepriſe, diſpoſa toutes choſes pour le ſiege de la Capitale. Il donna toute ſa confiance à Owen O'Nial, & borna ſa faveur à ce Général & à l'armée qu'il commandoit. N'oſant refuſer le ſecours de Preſton, dont il ſe méfioit, il lui fit promettre, ſous le ſceau du ſerment, d'agir de bonne foi & avec vigueur au ſiege de Dublin. Preſton, qui étoit naturellement colérique, fut choqué de cette partialité. Les troupes d'O'-Nial ne gardoient aucun ménagement dans leurs ravages. Les Gentilshommes de Leinſter en furent indignés, & prierent Preſton de vouloir les défendre contre les barbares du Nord. L'indiſcrétion du Nonce, & les outrages de ſes troupes favorites occaſionnerent une rivalité entre ſes deux Généraux, qui penſa leur devenir funeſte. Le Lord Digby étoit à la veille d'aller en France, ſoit pour en obtenir du ſecours, ſoit pour engager cette Cour, à interpoſer ſa médiation pour porter les Irlandois à la paix, lorſqu'il apprit le mécontentement de Preſton. Il forma dès ce moment le

projet de le détacher du Nonce. Il entra en négociation avec lui. Preston demanda une sûreté pour la Religion, & promit, si on la lui accordoit, de se joindre à Ormond. Digby lui donna quelques assurances de la part de la Reine & du Prince. Preston exigea la caution du Marquis de Clanricarde, dont il faisoit profession de suivre les conseils; mais ces Seigneurs empêcherent que d'Ormond s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre. Digby, dont les espérances étoient plus vives, se flatta non-seulement de gagner Preston, mais encore de s'emparer de la personne du Nonce par surprise. Son projet échoua; & Ormond, qui se méfioit de Preston, n'ayant point voulu traiter avec ce Général, celui-ci s'avança vers Dublin avec O'-Nial, à la tête de seize mille fantassins, & de seize cents cavaliers.

Carte, V. III. n°. ccccxcij.

Ils s'avancerent en bon ordre & d'un air délibéré. Ils envoyerent leurs propositions au Marquis d'Ormond, le priant d'y répondre sur le champ. Ils demanderent que l'exercice de la Religion Romaine fût aussi libre &

aussi public dans toutes les garnisons Anglois̓es, qu'il l'étoit à Paris & à Bruxelles, & que l'on mît des garnisons Catholiques à Dublin, Drogheda, Trim, Newry, Carlingford, & autres places des districts Anglois. Ormond, quoique dans la détresse, dédaigna de répondre à ces propositions insolentes. Il n'avoit pour toute munition que trente barrils de poudre, qu'un vaisseau du Parlement lui apporta. Il s'adressa aux agents du Parlement d'Angleterre, qui étoient dans ce temps-là à Ulster. Ils refuserent de lui envoyer du secours, à moins qu'il ne leur livrât Drogheda. Il eut recours aux Ecossois de cette Province; ils parurent portés pour le Roi; mais les détachements qu'ils avoient envoyés en Ecosse, joints à la défaite de Benburb, les avoient trop affoiblis, pour qu'ils pussent fournir le secours qu'on leur demandoit. Dans cette extrêmité, il voulut faire passer sa femme & ses enfants dans l'Isle de Man; mais on lui refusa un vaisseau, à moins qu'il ne les envoyât dans un endroit soumis au Parlement; ce qu'il refusa de

Carte; Vol. I. p. 588. Cox, V. II, p. 173. Borlase.

faire. Il se flatta que l'approche de l'hyver empêcheroit l'ennemi de rester long-temps campé devant la ville. Pour augmenter leur détresse, il détruisit les moulins & les ponts, il ravagea la campagne à plusieurs milles de Dublin, & attendit patiemment l'arrivée des confédérés.

Carte, V. I. p. 589. Ils arriverent enfin, & prirent leurs postes près de la ville avec une apparence très-formidable; mais l'animosité des Généraux de Leinster & d'Ulster subsistoit toujours, & leurs troupes n'étoient pas assez pourvues pour résister à l'intempérie de la saison & à la pauvreté du Pays. Ils ne purent s'accorder sur leurs opérations. O'Nial étoit dissimulé, mordant, réservé, jaloux, querelleux & sévere; Preston, colérique, franc, & incapable de dissimuler son ressentiment. Le Nonce fut allarmé de ce conflict de caracteres, & peu s'en fallut qu'il ne fît mettre Preston en prison. O'Nial affecta de craindre quelque mauvais dessein de sa part contre lui & ses troupes. Les Officiers des deux partis adopterent les jalousies & le ressentiment de leurs

chefs. Ceux de Leinſter mépriſerent les barbares du Nord ; ceux d'Ulſter leur donnerent , par mépris , le nom d'Anglois , & les menacerent de les exterminer , ſi jamais l'Irlande rentroit dans les mains de ſes maîtres légitimes. En un mot, les deux armées étoient ſans ceſſe à la veille de s'égorger réciproquement, au-lieu de pouſſer le ſiege avec vigueur.

Le Lord Digby profita de ces animoſités pour porter les Irlandois à la paix, ou à des conditions raiſonnables , ou du moins pour détacher Preſton de leur confédération, & le lier avec Ormond, pour empêcher le traité avec le Parlement d'Angleterre. Il députa le Marquis de Clanricarde aux confédérés. Ils le reçurent avec le reſpect qu'ils devoient à un Seigneur Catholique auſſi diſtingué, & il entama un traité avec le Nonce & ſon Conſeil. Ses propoſitions furent que l'on abrogeroit les loix contre les Catholiques ; qu'ils garderoient les Egliſes juſqu'à ce qu'on fût inſtruit de la volonté du Roi ; que la Reine & le Prince ratifieroient ces articles, &

que le Roi de France en garantiroit l'exécution. Le Nonce rejetta ces propositions comme insuffisantes. Les confédérés les plus sensés & les plus modérés les approuverent. Dans ces entrefaites, on reçut avis que les troupes du Parlement d'Angleterre étoient arrivées à Dublin ; ce qui interrompit la négociation. O'Nial retira ses troupes de leurs postes, & décampa pendant la nuit ; le Conseil souverain se rendit à Kilkenny, & le Nonce l'y suivit. Preston & ses Officiers continuerent la négociation avec Clanricarde, & promirent, pour sûreté des conditions qu'il proposa, d'observer la paix qu'il venoit de faire, d'être soumis à l'autorité du Roi, & de se liguer avec Ormond contre tous ses ennemis.

Le Marquis, ainsi délivré du danger qui le menaçoit, eut tout le loisir nécessaire pour traiter avec les Commissaires du Parlement d'Angleterre. Voyant le mauvais état de Dublin, ils crurent qu'Ormond accepteroit leur secours aux conditions qu'ils lui proposeroient, quelques dures qu'elles fussent. Les habitants

Proteſtants les regarderent comme leurs libérateurs, & les preſſerent de faire entrer leurs troupes dans la ville. Ormond conſentit à leur demande, permit aux ſoldats de débarquer, & de prendre leurs logements dans les fauxbourgs. Ce que Clanricarde venoit de faire, donna lieu d'eſpérer un accommodement avec les Irlandois. Il traita avec les Commiſſaires, non point comme un homme déſeſpéré, mais avec la dignité qui convenoit à ſa place & à ſa qualité. Ils propoſerent de prendre les Proteſtants d'Irlande ſous la protection du Parlement, de lui reſtituer ſes biens, ou de lui accorder une penſion annuelle de deux mille livres ſterl. pendant cinq années, au cas que ſes revenus ne montaſſent pas à cette ſomme. Ce fut à ces conditions qu'ils lui propoſerent de réſigner ſon Gouvernement. Il rejetta ces propoſitions comme vagues & incertaines. Il leur fit obſerver qu'on n'avoit point répondu aux propoſitions qu'il avoit envoyées à Londres; qu'ils n'offroient une ſûreté aux Proteſtants, qu'à condition qu'ils obéiroient à

tous les ordres du Parlement; qu'ils ne pouvoient lui en dire la nature, ni l'assurer que ceux qui exigeoient le *Covenant* ne fussent pas du nombre ; qu'ils n'offroient aucune sûreté aux Papistes qui étoient restés neutres ; qu'ils ne leur donnoient aucune assurance d'être continués dans le service public, ni dans leurs emplois civils ou militaires; qu'ils n'avoient aucun ordre du Roi qui autorisât sa démission. Il leur dit qu'il conserveroit le poste qu'on lui avoit confié ; mais que, pour ne point priver le Royaume de leur secours, il vouloit bien leur permettre de distribuer leurs soldats dans les garnisons, jusqu'à ce qu'il sût la volonté du Roi, & que le Parlement eût donné plus d'étendue à leurs instructions, à condition qu'ils donneroient trois mille livres sterling pour l'entretien de l'armée. Les Commissaires rejetterent ces propositions, firent rembarquer les troupes pour Ulster, où les Ecossois consentirent à peine à les recevoir.

Durant cette négociation, le Marquis d'Ormond se trouva insensible-

ment engagé dans une autre, qui ne s'accordoit point avec les principes de Religion, d'honneur & de politique dont il étoit imbu. Le Marquis de Clanricarde avoit promis à Preston, dans le traité qu'il fit avec lui, que la Reine & le Prince ratifieroient les articles qui concernoient la Religion. Il falloit, pour rendre sa promesse valide, qu'Ormond promît d'obéir à tous les ordres en faveur des Catholiques qu'il recevroit de la Reine & du Prince, ou qui seroient attestés par le Lord Digby, Secretaire du Roi, comme étant issus de lui. Ormond, qui avoit des preuves de l'indulgence de Charles pour les Catholiques d'Irlande, qui connoissoit les principes & les Conseillers de la Reine, craignit que cette promesse ne l'engageât à des concessions extravagantes, pareilles à celles qu'on avoit rejettées avec dédain. Digby le pria de déclarer que les intentions favorables qu'avoit le Roi d'assurer aux Catholiques le libre exercice de leur Religion, avoient été omises dans le dernier traité de paix par la subtilité de quelques Papistes, à des-

Carte, Vol. III. N°. DIV-DXXII.

ſein d'indiſpoſer le peuple contre un traité auſſi défectueux. Une pareille déclaration étoit contraire à la vérité. C'étoit promettre qu'on ne profiteroit point de cette omiſſion, qu'on abrogeroit les loix pénales, & que les Catholiques reſteroient en poſſeſſion des Egliſes, juſqu'à ce qu'on fût inſtruit des intentions de Sa Majeſté. C'étoit adopter les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Il s'obligeoit par-là non-ſeulement d'employer Preſton & ſes Officiers, & de leur donner des commiſſions ſous les ordres du Marquis de Clanricarde, qui devoit commander les troupes Catholiques; mais de recevoir leurs troupes dans les garniſons du Roi, & d'admettre quelques régiments de Preſton dans Dublin; ce qu'il ne pouvoit faire ſans danger, & ſans indiſpoſer le parti Proteſtant.

Ormond, qui traitoit alors avec les Commiſſaires, ne fit aucune mention des engagements de Clanricarde, & ne répondit point aux propoſitions de Digby. Après le départ des Commiſſaires, il fit ſes objections

à ce qu'on lui avoit proposé. Clanricarde s'étoit imprudemment engagé à faire exécuter ces articles. Digby fit usage de toute son adresse pour les concilier avec son jugement & ses principes. Ces deux Seigneurs feignirent d'être assurés de la sincérité de Preston, & de ses bonnes dispositions pour le service du Roi. Tous les deux se flattoient de le raccommoder avec le Gouvernement. Ormond céda enfin à leurs importunités, & consentit à écrire à Preston, dont il se méfioit, & qu'il méprisoit souverainement. Il lui promit d'abord en termes généraux des récompenses pour lui & ses Officiers, s'ils se soumettoient à la paix, & de l'employer lui & son armée, tant en campagne que dans les garnisons du Roi. Il lui marqua dans une autre lettre, qu'il lui permit de montrer au Marquis de Clanricarde, la résolution dans laquelle il étoit d'obéir à tous les ordres que le Roi expédieroit librement en faveur des Catholiques d'Irlande, ou pendant sa captivité, à ceux de la Reine & du Prince, & à ceux du Roi, que son

Secretaire Digby auroit signés (*).

Ce fut ainsi que se termina la négociation de Clanricarde. Elle dispensa le Lieutenant de l'odieuse nécessité de se soumettre au Parlement d'Angleterre, & le mit en état de poursuivre vigoureusement tous ceux qui s'opposoient à la paix. Clanricarde obtint le commandement de l'armée de Leinster. Preston consentit à

Carte, Vol. I. p. 194.

(*) Ormond fut fâché de s'être écarté de sa dignite & de cette fermeté de conduite dont il se piquoit. Il reconnut si bien l'incongruité & le danger de cette déclaration, qu'il la révoqua. Voici ce qu'il écrivit au Lord Digby, lorsqu'il feignit de vouloir passer en France. -- „ Je vous prie de faire en sorte, si l'on me „ donne quelque ordre touchant ce peuple, „ qu'il ne blesse point les principes que je me „ suis faits en matiere de Religion; car, dans „ ce cas, je ferai usage de la liberté qu'un sujet „ a d'obéir à contre-cœur Je vous dis ceci, „ de peur que mon scrupule ne nuise au service du Roi, dans des occasions où d'autres „ ne feroient aucune difficulté de lui obéir. „ Vous savez mieux que personne ce que je „ pense là-dessus; mais je suis bien-aise de „ vous faire ressouvenir que ce que je dis „ ici a principalement lieu par rapport aux „ concessions qui peuvent assurer aux Catholiques Romains les Eglises & les Bénéfices „ qui nous appartiennent, & la jurisdiction „ ecclésiastique qu'ils veulent excercer ". *Carte, Vol. III. N°. DXXV.*

ſervir ſous lui en qualité de Major-Général, concerta avec Ormond les opérations militaires, s'engagea à prendre Waterford & Kilkenny, & le Lord Lieutenant lui promit de le joindre avec ſes troupes. A peine ſe fut-il mis en marche, qu'il rencontra les agents du Nonce. Ils lui ordonnerent de ſa part de licencier ſes troupes, & le menacerent, au cas de déſobéiſſance, de l'excommunier lui & ſes adhérents. Preſton fut tellement effrayé de ces menaces, qu'il ſe réconcilia avec le Nonce & ſes adhérents. L'armée de Leinſter venoit de joindre celle d'Ormond, lorſque Clanricarde, qui l'accompagnoit, reçut une lettre de Preſton. Il lui marquoit que ſes Officiers refuſoient de ſervir, de crainte d'être excommuniés. Il conſeilloit au Lieutenant de ſuſpendre ſa marche, juſqu'à ce qu'il ſût la déciſion de l'aſſemblée générale de Kilkenny. Trois jours après cette apologie pitoyable, il publia une réconciliation formelle à ſon traité avec Clanricarde, ſous prétexte que le Gouvernement n'en avoit point exécuté les articles.

Cox, Vol. II. p. 183.

Carte, V. I, p. 595-599.

Ormond ne fut point surpris de cette perfidie, & ne conçut pas de grandes espérances de la nouvelle assemblée générale. Cependant, pour ôter toute excuse aux Irlandois, il résolut de patienter encore quelque temps, & d'attendre le résultat de cette assemblée. Elle se tint pendant le voyage qu'il fit à West-Meath pour procurer des vivres à ses troupes. Le Nonce & son Clergé firent les propositions les plus extravagantes. Ils demanderent l'entier établissement du Papisme, la jouissance de toutes les Eglises & de tous les bénéfices du Royaume, l'abolition de la loi qui accordoit à la Couronne une puissance ecclésiastique, la liberté de fonder des Universités Catholiques, de nommer à tous les bénéfices, & d'exercer leur jurisdiction dans toute son étendue; que l'on s'obligeât par serment de continuer l'association, jusqu'à ce qu'on eût obtenu ces articles. On accepta la substance de ces propositions. Ils condamnerent unanimement la derniere paix. Le Nonce fut d'avis de censurer les Commissaires qui l'avoient faite; mais en s'opposant

s'oppoſant à cette violence, l'aſſemblée agit d'une maniere inconſéquente. Elle vota que les Commiſſaires avoient été fondés à le faire, & que le Clergé pouvoit la violer. Elle la déclara nulle, malgré le ſentiment de la Cour de France, dont ſon Miniſtre l'avoit inſtruite, & malgré les repréſentations du Marquis d'Ormond. Carte, V. III, n°. DXXXIV.

Ce fut ainſi que s'évanouirent les eſpérances qu'on avoit conçues des Irlandois. Ormond, entouré d'un parti aigri par la perfidie réitérée de cette race odieuſe, provoqué par les détreſſes qu'il avoit éprouvées au ſervice du Roi, & hors d'état de fournir plus long-temps aux beſoins d'une armée famélique, ſe trouva, après une longue ſuite d'efforts pénibles pour les intérêts de ſon Souverain, déçu, dénué, & abandonné. Ne pouvant ſoutenir plus long-temps la cauſe du Roi, ni protéger ſes ſujets Proteſtants, il ne trouva d'autre reſſource que de réſigner les droits de la Couronne au Parlement d'Angleterre. Ceux qui demeurerent attachés au Gouvernement d'Irlande, quoique zélés pour le Roi, & mé-

contents de ſes antagoniſtes, ſentirent la néceſſité de cette réſolution.
Carte, V. I. p. 600. Le Conſeil-Privé l'approuva. Le Roi fut mis entre les mains des Commiſſaires que les deux Chambres avoient nommés pour le recevoir des Ecoſſois. Et l'on aſſura Ormond qu'il avoit dit, qu'en cas d'une néceſſité extrême, il aimoit mieux ſe ſoumettre aux Anglois qu'aux Irlandois. Les lettres
V. II. Append. N°. xxvj. qu'il avoit écrites à Ormond, paroiſſoient démentir ce qu'on lui diſoit; mais elles ſervirent à juſtifier la réſolution qu'il venoit de prendre. Il écrivit aux Commiſſaires du Parlement, & leur offrit de réſigner ſon Gouvernement & les places aux conditions qu'on jugeroit à propos de lui preſcrire.

Vol. I. p. 601. Les confédérés, qui avoient toujours fait profeſſion d'être fideles au Roi, comprirent qu'on les blâmeroit d'avoir contraint ſon Lieutenant à ſe ſoumettre à ſes ennemis, & qu'on le leur reprocheroit éternellement. Pour prévenir ce malheur, ils firent de nouvelles propoſitions d'accommodement; mais comme le Nonce dirigeoit toujours leurs Conſeils, les conditions

que leurs agents offrirent, furent des plus insolentes & des plus extravagantes. Elles servirent néanmoins à donner quelque répit au Marquis, & à suspendre les hostilités, jusqu'à ce qu'il eût conclut son traité avec le Parlement. Le Lord Inchiquin le regarda dès ce moment comme son ami, lui envoya quelque secours, & le consulta sur ses opérations contre les Irlandois de Munster. Ce Lord étoit à la tête de cinq mille fantassins & de quinze cents cavaliers; & ayant reçu un renfort d'Angleterre, il enleva plusieurs places aux Irlandois, & se mit en devoir d'assiéger Waterford. On rappella Preston de Leinster, pour s'opposer aux progrès du Lord Inchiquin; car O'Nial ne voulut obéir à aucun ordre, sans en excepter celui du Nonce, quoique ses adhérents rapaces s'appellassent l'armée du Pape. Ce chef réfractaire venoit d'obtenir le commandement des troupes de Connaught; il étoit en possession de quelques Comtés de Leinster, & commandoit en maître absolu dans tous les districts Irlandois de la Province du Nord. L'indépendance qu'il

affectoit, ſon caractere hardi, diſſimulé & entreprenant, & l'inſolence de ſes adhérents, qui ne pouvoient cacher l'orgueil & les préjugés de leur naiſſance, & qui regardoient l'Iſle entiere comme la propriété des anciens Irlandois, remplirent les confédérés de crainte. Ceux de Leinſter, & tous les Catholiques de race Angloiſe, craignirent d'être exterminés par ces Sauvages; de maniere que les inſurgents Irlandois, qui avoient donné tant de crédit & de dignité à leur conſpiration, qui avoient extorqué au Roi les conceſſions les plus honteuſes, & preſcrit des loix à ſon Lieutenant, furent à la veille de ſe brouiller, & de ſe faire la guerre les uns aux autres.

A. D. 1647. Ils étoient néanmoins toujours ſi puiſſants en apparence, & tellement infatués par un Clergé ambitieux, ignorant & préſomptueux, que leurs déſordres inteſtins ne purent rien rabattre de leurs extravagances. Le Parlement d'Angleterre accepta les propoſitions du Marquis d'Ormond, & l'on commença le traité; mais avant qu'on le ſignât, & pendant qu'Ormond at-

tendoit pour le faire qu'on lui eût envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis, Leyburne, un des Chapelains de la Reine, arriva en Irlande ſous le nom ſuppoſé de Winter Grant. Les Irlandois ne pouvoient trouver une occaſion plus favorable pour réparer leurs fautes, & pour traiter, par l'entremiſe de cet agent, à des conditions modérées & avantageuſes. Ils chargerent en effet Grant d'offrir leurs propoſitions; mais le Clergé les avoit dictées; on les avoit déja rejettées, & on les rejetta de nouveau avec mépris (*).

Il ne reſtoit autre choſe à faire à

(*) On prétend qu'Owen O'Nial craignit les ſuites que pouvoit avoir le départ du Duc Ormond, & entra en négociation avec lui. Ormond lui promit, s'il vouloit conſentir à une trêve d'un an, de rompre le traité qu'il avoit fait avec le Parlement; mais qu'il falloit qu'il ſe décidât dans quatorze jours. O'-Nial envoya Daniel O'Nial ſon neveu au Conſeil ſouverain pour l'inſtruire de cette propoſition. Il écrivit même à ſon ami Mac-Mahon, Evêque de Clogher, pour lui en faire ſentir l'utilité, & le prier de l'appuyer. Mais le Conſeil, ſoit qu'il agît ou non par le conſeil du Prélat, fit échouer le projet, en retenant Daniel en priſon juſqu'à ce que les quatorze jours fuſſent expirés. *Borlaſe.*

Ormond que de conclure son traité avec le Parlement. Il envoya son second fils, le Lord Richard Butler, qui fut depuis Comte d'Arran, le Comte de Roscommon, le Colonel Chichester, & Jacques Ware en Angleterre pour garants de sa parole. Un corps considérable de troupes se rendit d'Ulster à Dublin, & l'on reçut dans la ville un renfort qui arriva d'Angleterre. Les articles furent signés le 19 de Juin. Ormond promit de remettre Dublin, toutes les places fortes, l'artillerie, les munitions, les vivres, l'épée de l'Etat, & les autres marques du Gouvernement le 28 du mois suivant, & même plutôt, si le Parlement le lui ordonnoit au bout de quatre jours. Les Commissaires promirent de leur côté de protéger les Protestants; de laisser sortir d'Irlande tous ceux qui voudroient accompagner le Marquis; de recevoir sous la protection du Parlement les récusants Papistes qui se comporteroient bien dorénavant; & au Marquis d'Ormond, la liberté de rester en Angleterre, à condition qu'il obéiroit aux ordres du Parlement. Ils re-

Cox, Append. N°. xxxviij.

connurent qu'il avoit employé au service du Roi treize mille huit cents soixante-dix livres sterling, & s'engagerent de lui en rembourser trois mille avant son départ, & de lui donner des lettres de change pour le restant de la somme.

Les Parlementaires se voyant les maîtres de Dublin, n'attendirent point le départ d'Ormond pour exercer leur autorité. Le traité ne fut pas plutôt signé, que les Commissaires, de leur propre autorité, & sans aucun ordre du Parlement, défendirent l'usage de la Liturgie, qui étoit la seule forme de culte établie par la loi, & ordonnerent d'observer la formule Presbytérienne dans toutes les Eglises. Les Catholiques d'Irlande n'avoient jamais voulu tolérer le culte établi dans aucun lieu de leur obéissance, & agitoient même entr'eux s'ils permettroient au Roi d'avoir une chapelle dans la Capitale, lorsqu'ils se feroient rendus les maîtres du Royaume. Ce même esprit de superstition fut cause que ces zélés réformateurs mépriserent les remontrances du Clergé, & menacerent tous ceux qui ose-

Carte, V. I. p. 605.

roient adorer Dieu autrement qu'eux (*). Ils attendirent impatiemment le départ du Lieutenant, ſans ſe mettre en peine de remplir les conventions du Parlement, & ſans lui fournir la ſomme qu'ils lui avoient promiſe pour acquitter ſes dettes. Il différa de ſe démettre de ſon autorité juſqu'au 28 de Juillet, eſpérant qu'on lui permettroit de tranſporter cinq mille hommes en France; ce qui auroit rendu ſon exil plus honorable; mais le Parlement s'y oppoſa, quoique ce corps dût être compoſé de ſes ennemis. Les Commiſſaires le ſommerent le 16 de ce mois de remettre le château & les marques de la Royauté dans l'eſpace de quatre jours. Il n'oſa leur refuſer leur demande; mais comme il ne pouvoit déloger ſans inconvénient, il leur propoſa de faire garder le château par leurs propres gardes, à quoi

(*) Cette défenſe ſe bornoit à la ville, & ne fut point obſervée hors des murailles; car l'Evêque de Meath continua de faire uſage de la Liturgie dans l'Univerſité. Ce fut-là que les Proteſtants de l'Egliſe établie ſe rendirent en foule pour aſſiſter au ſervice divin dans ce temps de perſécution.

ils consentirent. Il remit le cérémonial de la livraison de l'épée au jour indiqué dans le traité.

Les confédérés qui avoient du bon sens & de la modération, furent consternés; ils reconnurent enfin leur erreur, & l'extravagance de leur parti. Owen O'Nial devint de jour en jour plus redoutable. Le Nonce eut toutes les peines du monde à l'empêcher de prendre Kilkenny; & les Catholiques de Munster s'attendirent à tout moment à ses déprédations. Glamorgan, leur nouveau Général, témoigna ouvertement vouloir seconder ce Général de l'armée du Pape. Le Lord Muskerry, le rival de ce Comte, & l'ennemi du Nonce & d'O'Nial, au moment qu'on se proposoit de le perdre, fut joindre l'armée de Munster, qui l'accepta pour Général, & déposa Glamorgan. Malgré cet exemple de vigueur, on craignit toujours que la violence du Nonce n'augmentât, & qu'O'Nial ne fît quelque coup de désespoir après le départ du Marquis d'Ormond. Robert Talbot, Darcy, Belling, quelques-uns des principaux confédérés, & Pres-

Carte, Vol. II. p. 2.

ton même, comprirent alors que leur conservation dépendoit de leur union avec Ormond. Ils prierent instamment le Lord Digby, dans une conférence secrete qu'ils eurent avec lui, de vouloir engager le Marquis à rester encore quelque temps en Irlande. Ils s'y prirent trop tard, & d'ailleurs, il se méfioit de leur sincérité. Ormond ne jugea pas que sa présence pût être de quelque utilité, & il ne voulut point s'abaisser à vivre dans la retraite, après s'être démis de la Vice-Royauté. Il remit les marques de sa dignité aux Commissaires; il s'embarqua au jour marqué, & aborda à Bristol.

Fin du Livre cinquieme.





HISTOIRE D'IRLANDE,

Depuis l'invasion d'HENRI SECOND.



LIVRE VI.

CHAPITRE I.

Etat de l'Irlande lors du départ du Marquis d'Ormond. — Preston défait à Dungan-hill. — Owen O'Nial appellé pour défendre Leinster. — Progrès du Lord Inchiquin. — Bataille de Knocknoness. — Assemblée générale à Kilkenny. — Excès du Nonce. — Agents choisis pour les Cours de

Rome & de France. — Leurs instructions. — Réponse de la Reine & du Prince aux agents d'Irlande. — Les Irlandois négocient une trêve avec le Lord Inchiquin. — Il se range du côté des Royalistes. — Le Nonce s'oppose à la trêve. — Elle est conclue. — On excommunie ceux qui l'observent. — On appelle de l'excommunication. — O'Nial & le Nonce déclarent la guerre au Grand-Conseil. — Le Nonce s'enfuit à Galway. — O'Nial traite avec Jones. — Succès de Monk. — Antrim se ligue avec O'Nial. — Leurs mauvais succès. — Les agents retournent de France. — On conseille au Nonce de sortir du Royaume. — Arrivée du Marquis d'Ormond. — Il entame un traité de paix avec les confédérés. — Clameurs du Clergé. — Traité interrompu, renoué & conclu. — On donne des Commissaires à Charles. — Il est exécuté. — Son fils est proclamé en Irlande. — Consternation & fuite du Nonce. — Différents partis & intérêts en Irlande. — Ormond tente inutilement de gagner O'Nial, Coote & Jones. — Détresse du Marquis & difficultés qu'il

éprouve. — Le Roi prend la résolution de se retirer en Irlande. — Ormond se met en campagne. — Embarras de Jones. — O'Nial traite avec Monk. — On corrompt les Officiers de Preston. — Ormond marche à Dublin. — Et Inchiquin à Drogheda. — Ses succès. — Coote secouru dans Derry. — Il arrive un secours à Dublin. — Bruit fâcheux. — Le Lord Inchiquin reçoit ordre de se rendre à Munster. — Bataille de Rathmines. — Effets de la défaite d'Ormond. — Il se promet beaucoup de sa jonction avec Owen O'Nial. — Il jette du secours dans Drogheda. — Arrivée d'Olivier Cromwell. — Droghéda prise d'assaut & saccagée. — Progrès des Parlementaires dans la Province d'Ulster. — Ormond presse le Roi de se rendre en Irlande; mais on l'empêche de le faire. — On fortifie Wexford. — Le Gouverneur livre la place à Cromwell. — Reddition de Ross. — Levée du siege de Duncannon. — Ormond reçoit un renfort. — Prend la résolution d'attaquer Cromwell, — qui investit Waterford. — Perversités des habitants. — On

renforce la garnison. — Cromwell leve le siege. — Ormond ne peut attaquer son arriere-garde. — Les garnisons de Munster se rendent à Cromwell. — Conséquences de cet événement. Les villes refusent de recevoir les garnisons qu'Ormond leur envoye. — Opiniâtreté & insolence des habitants de Waterford. — Les troupes d'Ormond se débandent. — On blâme sa conduite. — Les Evêques s'assemblent. — Leur déclaration. — Les agents de la Province, qui étoient à Kilkenny, prennent l'allarme à l'approche de Cromwell. — Il se retire. — Retourne à Kilkenny, — qui se rend. — Il marche à Clonmel. — Hughes O'Nial se défend avec beaucoup de courage. — Le Lord Broghill empêche qu'on ne jette du secours dans Clonmell. — Résolution de l'Evêque de Ross. — Clonmel se rend. — Cromwell s'embarque pour l'Angleterre.

A. D. 1647. Carte, Orm. V. II. Borlase.

L'Irlande, après le départ du Marquis d'Ormond, rentra dans son ancien état d'anarchie & de trouble. Harrassée par différentes armées,

par différentes factions, par différents aſpirants à la ſouveraineté, épuiſée par la guerre, accablée par la pauvreté, on crut que la nation alloit ſuccomber ſous des malheurs auſſi compliqués. Le Colonel Michel Jones fut nommé par le Parlement Gouverneur de la Capitale, & Général de ſes troupes dans Leinſter. Les habitants, qui étoient habitués au faſte de la Cour d'Ormond, furent choqués des manieres vulgaires de ce républicain, de la groſſiéreté de ſes Officiers, de ſa ſévérité & de ſa réſerve. Les efforts qu'il fit pour rétablir la diſcipline, ne ſervirent qu'à irriter une ſoldateſque affamée. Elle pilla les habitants, elle inſulta ſes Officiers; & Jones, qui ne pouvoit ſubvenir à ſes beſoins, fut obligé de conniver à ſes outrages. Trois différentes armées Catholiques campoient dans trois différents endroits. Owen O'Nial & ſes adhérents barbares, étoient également ennemis du Roi & du Parlement d'Angleterre, & faiſoient profeſſion d'être entiérement dévoués au Pape & à ſon Nonce. L'armée de Preſton & celle

de Munſter, convaincues de l'erreur & de l'opiniâtreté de leur parti, ſoupiroient après le retour d'Ormond, & ne pouvoient ſouffrir les Parlementaires. Les Ecoſſois d'Ulſter étoient choqués des dernieres démarches de l'Angleterre, & ennemis du Gouvernement actuel. Dans Munſter, le Lord Inchiquin étoit irrité des tentatives qu'on avoit faites pour lui ôter le commandement, pendant que le Lord Liſle réſidoit dans cette Province, avec le titre chimérique de Lieutenant du Parlement. Le même principe qui l'avoit détourné du ſervice du Roi, le portoit à abandonner ſes maîtres actuels. Telle étoit la déſunion qui régnoit parmi les Catholiques & les Proteſtants. C'eſt de cet état de confuſion que je vais déduire les affaires d'Irlande juſqu'au dernier conflict de ſes parties, & à la réduction finale & complete de ce Royaume, ſous la domination de la Couronne d'Angleterre.

Le Lord Digby, qui réſidoit encore dans les environs de Dublin, ſe donna toutes les peines imagina-

bles pour ſuſciter des ennemis aux Parlementaires, & pour engager Ormond à retourner en Irlande. Il comptoit ſur les armées Catholiques de Munſter & de Leinſter, & ce fut avec leurs Généraux qu'il concerta le plan de ſes opérations. Le Lord Muskerry conſentit à ce qu'on donna le commandement de l'armée de Munſter au Lord Taafe, pour pouvoir aſſiſter au Conſeil ſouverain, & y ménager les intérêts de ſes partiſans. Celle de Preſton étoit compoſée de ſept mille fantaſſins & de mille cavaliers, en état d'agir. Il entra à la tête de ces troupes dans les quartiers des Anglois. Il prit Naas & quelques autres places peu conſidérables, & battit Jones dans deux eſcarmouches. Il inveſtit Trim pour obliger ce Général à ſe mettre en campagne, & il réſolut, par l'avis du Lord Digby, de profiter de ſon abſence pour ſurprendre cette Capitale. La garniſon étoit foible, & la plupart des habitants mécontents du Parlement. Preſton avança vers Dublin par une marche forçée, eſpérant de l'emporter d'emblée. Jones le ſuivit, Borlaſe.

& les deux armées en vinrent aux mains près d'un endroit appellé Dungan-hill. Le Général Anglois avoit été renforcé par quelques troupes du Nord; de maniere que son armée étoit presque égale à celle de Preston. Ses soldats fondirent sur l'ennemi avec une impétuosité égale à la haine qu'ils avoient pour les Irlandois, & remporterent sur eux une victoire complete, quoiqu'ils eussent combattu sans ordre & sans aucun plan d'attaque suivi. Jones ne put pousser plus loin son avantage faute de vivres. Il s'en retourna à Dublin avec les armes, le canon & le bagage de l'ennemi, & un nombre considérable de prisonniers, parmi lesquels il s'en trouva plusieurs d'un rang distingué. Preston se sauva à toute bride à Carlow, pour y rassembler les débris de son armée.

Le Nonce & ses créatures craignoient que si ce Général s'emparoit de Dublin, il ne livrât la ville à Ormond, & n'engageât le Prince de Galles à se rendre en Irlande; ce qui eût déconcerté tous leurs projets chimériques. Ils furent ravis de

ſa défaite ; ils rappellerent O'Nial de Connaught, & lui confierent la défence de Leinſter. Le Conſeil ſouverain donna ordre à Preſton de céder à ſon rival la plupart des troupes qui lui reſtoient ; ce qui le mortifia beaucoup. O'Nial mépriſa un Général que l'on forçoit à combattre malgré lui, & ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il pouſſa ſes déprédations juſqu'aux portes de Dublin, ſans que Jones pût l'obliger à en venir à une action.

Carte ; Orm. V. II. p. 5.

Il importoit plus que jamais de conſerver l'armée que le Lord Taafe commandoit ; auſſi le Général réſolut-il de ne point l'expoſer aux caprices du haſard. Le Lord Inchiquin fut obligé d'agir avec vigueur contre les Irlandois, de pourvoir au beſoin de ſes troupes, & de diſſiper les ſoupçons du Parlement. Il pénétra dans quelques Comtés, s'empara de pluſieurs forts, & inveſtit Cahir, ancien château entouré de deux branches de la riviere Sure, bien fortifié, & d'un accès très-difficile. Il n'eut pas plutôt emporté quelques ouvrages extérieurs, que le château, qui,

ſous la Reine Eliſabeth, avoit ſoutenu pendant un temps conſidérable les aſſauts du Comte d'Eſſex & de ſon armée, ſe rendit au bout de quelques heures au Lord Inchiquin. La priſe de cette place ouvrit à ſes troupes affamées la porte du fertile Comté de Tipperary, où elles vécurent à diſcrétion. Ne trouvant aucune oppoſition de la part de Taafe, il avança vers Cashel. Les habitants ſe ſauverent dans leur Egliſe Cathédrale, qui étoit ſituée ſur un rocher bien fortifié, & défendu par une forte garniſon. Inchiquin leur promit de ne point les moleſter, s'ils vouloient lui avancer trois mille livres ſterling, & un mois de paye pour ſes troupes. Ayant imprudemment rejetté cette propoſition, il prit la place d'aſſaut, & paſſa une partie des habitants & de la garniſon au fil de l'épée. Il y fit un butin prodigieux; mais ſe trouvant hors d'état de tenir la campagne, il diſtribua, à l'approche de l'hyver, ſes troupes dans différentes garniſons.

Carte, Orm. V. II. p. 7.

Environ vingt Eccléſiaſtiques furent compris dans ce maſſacre. Le

Nonce invectiva contre cette cruauté sacrilege, & en demanda hautement vengeance. Il imputa l'inaction de Taafe à quelque complot secret entre ce Lord, Muskerry & Inchiquin. Il attribua à cette désertion perfide de la cause Catholique, toutes les calamités des fideles, le sang innocent qu'on avoit répandu au pied des saints autels, & tous les crimes que commit l'armée Hérétique. Ses partisans prirent feu, & leurs clameurs devinrent si générales, que Lord Taafe fut obligé d'entrer en campagne dans le mois de Novembre. Inchiquin rassembla ses forces, & lui livra bataille dans un endroit appellé Knocknonefs. L'aîle gauche des Irlandois que commandoit le Lord Taafe, fut battue, & il ne put l'empêcher de se sauver, quoiqu'il eût tué plusieurs fuyards de sa propre main. Un Officier de la famille de Mac-Donnel, célebre dans les guerres d'Irlande, & connu sous le nom de Kolkitto, ou de Gaucher, commandoit à la droite un corps de montagnards, soutenu par deux régiments de cavalerie. Après la premiere décharge de

mousqueterie, ils fondirent l'épée à la main sur l'ennemi, dont ils firent un carnage horrible, & lui enleverent son artillerie & son bagage. Pendant qu'Inchiquin accouroit de l'aîle gauche, la cavalerie les abandonna, Kolkitto fut tué, & ils se trouverent sans chef. Ils tinrent cependant ferme; mais sept cents d'entr'eux ayant été tués sur le champ de bataille, les autres mirent les armes bas, & demanderent quartier. La victoire d'Inchiquin fut complete. Plus de trois mille Irlandois, qui étoient l'élite de l'armée de Munster, furent taillés en pieces. Six mille fusils, leur bagage, leur artillerie, la tente & le cabinet de leur Général, & trente-huit drapeaux ou étendards, tomberent entre les mains des vainqueurs.

Borlase

Tant de malheurs réitérés firent une vive impression sur les confédérés les plus modérés. Plusieurs résolurent de ne pas lutter plus long-temps contre l'orgueil & la violence du Nonce, & les outrages d'O'Nial, mais d'abandonner une cause si désespérée, un Pays dévasté par la guerre, & menacé des horreurs de la fa-

mine. Le Lord Muskerry les engagea à faire encore une démarche pour procurer la paix à leur Pays, & prévenir le danger qui le menaçoit. Il falloit, pour cet effet, procurer à leur parti une ſupériorité dans l'aſſemblée générale de Kilkenny, & leurs tentatives, à cet égard, furent ſi heureuſes, que le Nonce découvrit bientôt le deſſein qu'ils avoient de détruire ſon autorité, & réſolut de le faire échouer. Il avoit propoſé onze ſujets à Rome pour l'Epiſcopat. Il engagea le Conſeil ſouverain, qui étoit compoſé de ſes créatures, de les mander. Les Avocats objecterent que leurs bulles n'étoient pas encore arrivées, qu'ils n'étoient ni ſacrés, ni en poſſeſſion de leur temporel. Le Nonce les menaça d'abord de les ſacrer lui-même; mais pour abréger, il leur ordonna de ſiéger. L'aſſemblé fut intimidée, & acquieſça à ſa volonté; ce qui le rendit encore plus inſolent. La Province d'Ulſter envoyoit ordinairement ſoixante-trois membres à l'aſſemblée générale; mais il ne s'y en trouva que neuf. Il prétendit que comme la guerre avoit

empêché qu'on n'en élût un plus grand nombre, ces neuf devoient avoir soixante-trois voix; mais le parti opposé fut assez fort pour rejetter cette demande extravagante.

Carte, Orm. V. II, p. 17.

En dépit de l'opposition de Rinuncini, l'assemblée se déclara unanimement pour la paix, & résolut, pour cet effet, d'envoyer des agents en France à la Reine & au Prince, qui étoient les seules personnes avec lesquelles elles pussent traiter. Le Nonce craignit qu'on ne se servît de cette députation pour rappeller Ormond, & engager le Prince de Galles à se rendre en Irlande. Il s'y opposa vigoureusement, & pressa l'assemblée de s'adresser à Rome, & d'implorer la protection du Pape; & ses instances eurent tant d'effet, qu'elle résolut d'envoyer des députés à Rome, à Madrid & en France, & de ne laisser partir les agents pour la France, qu'après que ceux de Rome seroient de retour. Le choix de ces agents étoit un point d'une discussion délicate. Les antagonistes du Nonce s'efforcerent de faire tomber la nomination sur ceux qui pouvoient traverser

traverser leurs mesures dans l'assemblée. Ils ménagerent si bien les choses, que l'Evêque Papiste de Ferns, & Nicolas Plunket, deux ennemis déclarés de la paix, furent nommés pour aller à Rome; mais lorsqu'on nomma Mac-Mahon de Cloger pour aller en France, avec le Lord Muskerry & Geoffroy Browne, ce partisan actif du Nonce pénétra leur dessein, & refusa positivement avec hauteur d'obéir aux ordres de l'assemblée. Cette insulte excita une fermentation considérable; mais Mac-Mahon fut tellement soutenu par le Nonce, qu'on fut obligé de nommer le Marquis d'Antrim en sa place. Carte; Orm. V. II, p. 19.

Le Nonce étoit particuliérement intéressé aux instructions qu'on devoit leur donner. Lui & son Clergé, dans la plénitude de leur orgueil & de leur folie, avoient signé une déclaration qu'ils ne consentiroient jamais que la Reine ni le Prince vinssent en Irlande avant que les articles relatifs à la Religion fussent réglés; qu'aucun Gouverneur en chef ne pourroit être élu, à moins qu'il ne fût Catholique Romain; qu'on livrât les pla- Ib. p. 18.

ces & les armées des confédérés aux hérétiques, ni qu'on conclût aucune paix préjudiciable à l'état actuel & à l'exercice public de leur Religion. Ils exigerent qu'on leur communiquât les instructions des agents destinés pour la France, & qu'on les dressât de la maniere qu'ils prescriroient. Le parti opposé, pour amuser ces zélés Ecclésiastiques, leur permit de dresser ces instructions, & d'y insérer toutes leurs demandes extravagantes; d'autant plus que Muskerry & Browne avoient promis secretement de les négliger, & de ne point insister sur des demandes qu'on avoit rejettées, & qu'on devoit toujours rejetter, & qui tendoient à soumettre leur Pays à une Puissance étrangere; ce qui étoit le dessein du Clergé & des anciens Irlandois (*).

(*) C'est de quoi convint un Jésuite dans un Traité qu'il fit imprimer vers ce temps-là, & qu'il eut soin de répandre furtivement dans le Royaume. Les propositions de cet Auteur étoient, que les Rois d'Angleterre n'avoient aucun droit sur l'Irlande; & qu'au cas qu'ils l'eussent eu jadis, ils l'avoient perdus, parce qu'ils étoient devenus Hérétiques, & qu'ils n'avoient point rempli les conditions sur lesquelles la donation du Pape Adrien étoit fon-

Vers la fin de la séance, les deux partis procéderent à l'élection des membres du Conseil souverain. On convint, après quelques débats, qu'il seroit également composé des deux partis. Le Lord Muskerry insinua adroitement, que comme il pouvoit arriver que plusieurs membres fussent obligés de s'absenter, il convenoit de nommer quelques surnuméraires. On goûta sa proposition, & il trouva le moyen d'introduire parmi ces Conseillers occasionnels, quarante-huit de ses partisans; ce qui mortifia extrêmement le Nonce.

Dans ces entrefaites, les agents s'embarquerent pour la France, arriverent à Saint-Germain, & furent très-bien accueillis par la Reine & | Carte; Orm. V. II, p. 20.

dée; que les Irlandois pouvoient reprendre, par la voie des armes, les terres & les biens que les usurpateurs Anglois, ou autres, avoient enlevés, & tuer non-seulement tous les Protestants, mais encore les Catholiques Romains qui soutenoient le Roi d'Angleterre; élire un Irlandois pour Roi, & secouer le joug des hérétiques & des étrangers. Le Prêtre à qui l'on saisit ce Livre, évita le châtiment qu'il méritoit par la médiation du Nonce, qui prévint la censure de ce Livre, qui fut condamné par le Conseil souverain, & brûlé par la main du bourreau à Kilkenny. *Carte*, *Orm. Vol. II*, *p. 17.*

par le Prince. Sa Majeſté, malgré ſa partialité pour le Marquis d'Antrim, s'apperçut bientôt qu'elle devoit principalement donner ſon attention au Lord Muskerry & à Geoffroy Browne, qui avoient infiniment plus de crédit & d'autorité que lui. Elle s'aboucha avec eux; ils lui montrerent des inſtructions ſecretes, ſignées par Preſton & le Lord Taafe, par leſquelles ils étoient chargés de l'aſſurer de la fidélité inviolable de leur parti, & de ſon attachement inaltérable pour la cauſe du Roi, en dépit de ceux qui s'efforçoient d'introduire en Irlande une juriſdiction étrangere; de lui demander ſon appui & celui du Prince; de lui repréſenter que le moyen le plus efficace pour maintenir l'autorité royale, étoit, que le Prince ſe rendît en Irlande avec des armes & de l'argent, & ſe mît à la tête des ſujets affectionnés au Roi. Après avoir ainſi exécuté leur commiſſion privée, ils eurent une audience publique du Marquis d'Antrim, auquel ils préſenterent les propoſitions du Clergé, pour ne point manquer aux formalités de leur office.

Le Marquis d'Ormond fut extrêmement utile à la Reine dans cette occasion. On lui avoit permis, lorsqu'il partit d'Irlande, d'aller voir le Roi à Hampton-Court, & ce Prince le reçut avec les égards que méritoient ses services. Il voulut lui remettre sa démission de la Vice-Royauté d'Irlande, lui témoignant le regret qu'il avoit d'avoir si mal réussi. Charles refusa de la recevoir, & lui dit qu'il vouloit qu'il la gardât, & qu'il espéroit qu'il seroit plus heureux dans la suite. Le Roi le consulta avec une entiere confiance; & lorsque les jalousies de l'armée obligerent le Marquis de retourner à Londres, il le chargea de conférer avec les Commissaires d'Ecosse, & de concerter avec eux les moyens d'engager l'Ecosse & l'Irlande à son service. La retraite de Charles dans l'Isle de Wight, retarda ses négociations secretes, mais ne put rallentir son zele. Le comité de Derby-house en fut allarmé, lui fit promettre de ne prendre aucune mesure préjudiciable au Parlement, & chercha divers prétextes pour s'assurer de sa personne.

Carte, Orm. V. II, p. 11.

Ayant ſu qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, il ſe ſauva en France; & le Lord Offory, ſon fils aîné, fut l'y joindre peu de temps après.

Carte, Orm. V. II, p. 26.

Par l'avis du Marquis, la Reine & le Prince firent une réponſe très-gracieuſe aux agents Irlandois. Tous les deux blâmerent la violation de la derniere paix, & témoignerent être ravis de ce que les confédérés connoiſſoient enfin leur véritable intérêt. Voyant que les agents ne leur diſoient rien touchant la Religion, & n'étoient point autoriſés à conclure ſur d'autres points importants, ſuſceptibles de diſcuſſion & de changement, ils les aſſurerent qu'ils prendroient le parti le plus raiſonnable; qu'ils enverroient inceſſamment une perſonne en Irlande pour recevoir les propoſitions des confédérés, & leur accorder toutes les graces compatibles avec la juſtice, l'honneur & l'intérêt de Sa Majeſté.

Le Comte de Glamorgan ſollicitoit depuis quelque temps la Lieutenance d'Irlande auprès du Cardinal Mazarin, à qui Rinunccini l'avoit recommandé. Le Marquis d'Antrim ſe

flattoit de l'obtenir par le crédit de la Reine; mais elle aſſura ſecretement Muskerry & Browne que cette place étoit deſtinée au Marquis d'Ormond, & qu'il ne tarderoit pas de ſe rendre en Irlande avec les troupes que la France devoit lui fournir. Le Prince ayant refuſé d'aller en Irlande, tant que le Nonce y ſeroit, on ne pouvoit propoſer aux agents & à leur parti, une perſonne plus agréable que le Marquis d'Ormond. Ils prirent congé très-ſatisfaits du ſuccès de leur miſſion, & furent divulguer cette bonne nouvelle en Irlande.

Durant ces négociations en France, le Conſeil ſouverain fut extrêmement allarmé de l'état critique des Catholiques confédérés. Deux défaites ſucceſſives avoient preſqu'entiérement détruit leurs armées. Leurs reſſources étoient épuiſées; leurs adhérents s'impatientoient de leur détreſſe, & murmuroient hautement. Leur cauſe étoit tous les jours abandonnée par quantité de perſonnes, qui achetoient la protection du Parlement à des conditions onéreuſes. Leurs ennemis étoient puiſſants par-

Belling. Vindiciæ, cap. 7.

tout, & les auroient infailliblement attaqués, si l'hyver ne les eût empêchés, sans qu'ils pussent leur résister. Ils ne pouvoient se dispenser de conclure une trêve avec quelques-uns. Le Nonce, lui-même, leur conseilla de la négocier avec les Ecossois d'Ulster & avec le Lord Inchiquin, le plus redoutable de leurs ennemis, pour mettre les confédérés en état de marcher sûrement à Dublin, & d'exterminer les Sectaires.

A. D. 1648. Le Lord Inchiquin étoit disposé à répondre à leurs desirs. Immédiatement après la bataille de Knocknoness, il se plaignit ouvertement au Parlement de ce qu'il négligeoit de lui envoyer du secours. Il continua cependant ses opérations contre les Irlandois, & les menaça d'assiéger Kilkenny; mais il entretint une correspondance secrete avec le Marquis d'Ormond; il forma divers projets pour le rappeller en Irlande, & se liguer avec lui contre le Gouverneur de Dublin & son parti. Le Lord Broghill, qui commandoit sous Inchiquin, s'étoit brouillé avec ce Seigneur. Ormond s'efforça de les ré-

Borlase.

concilier, & d'engager Broghill dans son dessein. On envoya un émissaire aux confédérés pour négocier une trêve. Taafe & Preston s'obligerent, par un serment solemnel, de soutenir les droits du Roi, & d'obéir à son Lieutenant. Inchiquin contracta le même engagement. Les Ecossois d'Ulster promirent de se liguer avec Ormond, non-seulement contre Owen O'Nial & les Irlandois qui persisteroient dans leur désobéissance à la Couronne, mais encore contre les indépendants d'Angleterre & d'Irlande. Cette ligue en faveur du Roi étoit déja formée, lorsque quelques Officiers Anglois de Munster, attachés aux indépendants, qui soupçonnoient le dessein de leur Général, formerent le dessein de la faire échouer, en s'emparant de Cork & d'Youghall. Ils furent découverts, & mis en prison. Cet incident obligea le Lord Inchiquin à avouer ouvertement sa révolte, avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour l'assurer, & avant que la trêve avec les Irlandois fût conclue. Ce point étoit d'autant plus important, qu'il s'agissoit

de l'union des confédérés avec les Royalistes Protestants.

Carte, Orm. V. II, p. 31.

On essuya de nouveaux embarras & de nouveaux délais sur cet article. Il n'y avoit que quelques semaines que le Nonce avoit conseillé la trêve. Ennemi tout-à-la-fois du parti Royaliste & du parti populaire, il forma le projet de détacher entiérement l'Irlande de l'Angleterre, sans se mettre en peine de la Puissance qui devoit la gouverner. L'idée de voir un Pape souverain de l'Irlande, & d'y voir exercer sa jurisdiction, le rendit insensible aux malheurs de la nation; & le Lord Inchiquin ne se fut pas plutôt déclaré pour le Roi, qu'il s'opposa à ce que l'on conclût une trêve avec lui. Le Conseil souverain s'efforça plusieurs fois d'obvier à ses objections. Le Nonce eut recours au Clergé, suivant sa coutume. Plusieurs Evêques s'assemblerent chez lui, & protesterent contre la trêve. Le Conseil fut choqué & surpris de cette extravagance; mais la crainte de l'excommunication le rendit timide & irrésolu. Clanricarde, Taafe & Preston s'efforcerent

de le faire consentir à la trêve. Les membres surnuméraires du Conseil souverain, furent du sentiment de leurs Chefs. Les assemblées provinciales de Leinster & de Munster, se rendirent à Kilkenny, & insisterent sur la nécessité d'une trêve. Le Nonce & son Clergé étoient tellement occupés des droits de l'Eglise, de la nécessité de s'opposer aux hérétiques, de venger le meurtre de leurs freres, & la profanation des autels de Cashel, qu'ils ne purent proposer aucun expédient raisonnable pour continuer la guerre. On résolut donc, après plusieurs débats & plusieurs conférences, de conclure la trêve, avec la clause de se secourir mutuellement contre tous ceux qui s'y opposeroient.

Le Nonce entra dans une fureur qui approchoit de la frénésie. Il sortit de Kilkenny, & fut se jetter entre les bras d'O'Nial son favori, qu'il conjura de marcher sans délai contre les traîtres & les impies qui abandonnoient la cause de l'Eglise. Le Conseil le pria respectueusement de retourner, pour qu'il pût conférer avec lui sur les affaires publiques. Il

refusa d'avoir aucune liaison avec lui, qu'il n'eût déposé les Généraux des troupes de Leinster & de Munster, assigné des vivres & des quartiers à celles d'O'Nial, & soumis entiérement la conduite de la guerre & de la paix au Clergé. Il fit afficher sa protestation contre la trêve à la porte de la Cathédrale de Kilkenny. Quelqu'un l'ayant déchirée par mépris, il excommunia tous ceux qui avoient proposé la trêve & qui l'approuvoient, & mit sous interdit tous les endroits où on l'accepteroit.

Rinunccini étoit tellement aveuglé par sa présomption, qu'il s'imagina que ces sévérités auroient la même force & le même effet que les censures contre la paix de quarante-six; mais les temps & les circonstances n'étoient plus les mêmes. Il avoit rendu ses censures spirituelles méprisables, pour les avoir prodiguées dans plusieurs occasions triviales. Ses violences tirerent plusieurs sujets de cet état de soumission stupide dans lequel ils étoient plongés: ils rougirent de leurs craintes superstitieuses. Sa premiere sentence d'ex-

communication avoit été appuyée par un nombre conſidérable d'Evêques. Celle-ci ne le fut que par quatre. Le prétexte de la premiere avoit été, qu'on n'avoit point fait mention de la Religion dans le traité de paix. On avoit eu ſoin dans celui-ci des intérêts du Clergé ; on y permettoit le libre exercice de la Religion Catholique ; & ces articles parurent ſi favorables, que huit Prélats rétracterent leur proteſtation contre la trêve, & conſeillerent au Nonce de prendre des meſures pacifiques. Le Conſeil ſouverain appella de ſes cenſures, & fut ſoutenu par deux Archevêques, douze Evêques, tout le Clergé ſéculier de leurs Dioceſes, par tous les Jéſuites & les Carmes, par pluſieurs Auguſtins & Dominicains, & par plus de cinq cents Franciſcains, les plus exemplaires & les plus intelligents de toutes ces légions d'Eccléſiaſtiques qui inondoient la nation.

Quoique le pouvoir du Nonce fût ſur ſon déclin, il avoit encore un parti conſidérable. Les Prêtres qui attendoient des bénéfices, les Laï-

Belling, Vindiciæ, cap. 12.

ques qui se flattoient de rentrer dans leurs terres après l'expulsion des Anglois & des Ecossois, ceux qui étoient accablés de dettes, ou qui ne subsistoient qu'à la faveur des troubles publics; tous ceux-là, dis-je, se déclarerent pour les mesures violentes, & furent se ranger en foule sous les drapeaux d'Owen O'Nial. Ce dernier avoit promis avec serment d'obéir aux ordres des confédérés; mais il agit comme si le Nonce l'eût dégagé de son serment, & déclara la guerre au Conseil souverain & à ses adhérents. Taafe, Preston & Clanricarde se mirent en devoir de lui résister. Leurs armées étoient tellement composées, qu'il n'y avoit pas un homme, depuis l'Officier jusqu'au soldat, qui ne méprisât les censures du Nonce. Ils auroient pu l'arrêter avec O'-Nial à Maryborough; mais ils éviterent toutes les mesures violentes. Ils prierent seulement le Nonce de ne point les importuner, ni par ses ordres, ni par ses lettres, parce qu'ils ne vouloient obéir qu'au Conseil souverain. Et ils envoyerent un détachement considérable à Kilkenny,

Carte, Orm. V. II, p. 35.

pour ſoutenir l'autorité de cette aſſemblée.

La guerre étant ainſi déclarée entre les différents partis des confédérés, O'Nial conclut une trêve avec les Ecoſſois d'Ulſter, pour être plus en état de pouſſer ſes opérations. Il raſſembla les troupes qu'il avoit dans les Provinces de Connaught & d'Ulſter; mais le Nonce n'avoit point d'argent pour les faire ſubſiſter. Elles commirent mille ravages qui les firent déteſter, & elles furent bientôt hors d'état de lutter avec l'armée de Preſton, qui venoit de recevoir un renfort d'Inchiquin & de Taafe. Athlone, qui étoit depuis quelque temps entre les mains du partiſan du Nonce, fut aſſiégée par Preſton & le Marquis de Clanricarde, & capitula avant qu'O'Nial pût venir à ſon ſecours; & le Nonce qui y étoit, s'enfuit à Galway. Il voulut convoquer le Clergé pour qu'il appuyât ſes cenſures; mais Clanricarde le prévint par ordre du Conſeil ſouverain, inveſtit la ville, & obligea les habitants à publier la trêve, à lui payer une ſomme conſi-

dérable, & à renoncer au Nonce & à ses adhérents.

Le Prélat ne perdit point courage. Il publia ses comminations en son propre nom & de sa pure autorité, & déclara ceux qui favorisoient la trêve, ou qui y adhéroient, coupables de péché mortel. Malgré ces censures ridicules contre tous ceux qui oseroient traiter avec les hérétiques, il permit à Owen O'Nial, son favori, de faire des propositions d'accommodement à Jones, à Dublin, l'ennemi invétéré du Roi, des confédérés & de la Religion Catholique Romaine. Jones n'ignoroit point la division qui régnoit parmi les Irlandois; mais il n'osa en profiter, parce qu'il se méfioit de sa garnison, & qu'il étoit persuadé que plusieurs de ses Officiers attendoient l'arrivée du Marquis d'Ormond, pour se déclarer en faveur du Roi. Pour calmer ses craintes, il fit arrêter les plus suspects, en envoya quelques-uns en Angleterre, & fit enfermer les autres dans le château de Dublin. Monk, à qui le Parlement avoit confié le Gouvernement d'Ulster, fit une ir-

ruption dans cette Province, ſurprit Carricfergus, arrêta Monroe, & l'envoya priſonnier en Angleterre. Il prit encore Belfaſt & Colerain, & établit des garniſons ſur les frontieres, pour s'oppoſer aux incurſions des Irlandois. Owen O'Nial, qui s'étoit en effet déclaré contre le Marquis d'Ormond, fut reçu à bras ouverts par ces indépendants victorieux. Jones s'accommoda avec lui, & lui permit de traverſer Leinſter, pour pourſuivre ſes deſſeins contre l'ennemi commun. N'ayant pu ſecourir Athlone, Owen forma le deſſein de ſurprendre Kilkenny, & le Conſeil ſouverain qui y étoit.

Il y avoit dans cette Capitale des diſtricts Irlandois, & le ſiege de leur Gouvernement, quantité d'eſprits intriguants, amateurs de la nouveauté, & zélés pour les intérêts du Nonce & d'O'Nial, les deux champions de l'Egliſe. Un Eccléſiaſtique, nommé Paul King, forma le complot de livrer Kilkenny à O'Nial. Il ne pouvoit choiſir un temps plus favorable. Le Marquis d'Antrim étoit retourné de France en Irlande, ſans eſpoir d'ob-

Belling, Vindiciæ, cap. 14.

tenir le Gouvernement de ce Royaume. Outré de ce contre-temps, il se joignit au parti qui s'opposoit à la trêve, & promit à O'Nial d'employer le crédit qu'il avoit dans Ulster pour le soutenir. Cet incident augmenta le crédit d'Owen, & anima ses partisans, d'autant plus que les forces de ses ennemis étoient dispersées; mais ce Général étoit trop lent & trop timide pour une pareille entreprise. Le dessein qu'il avoit sur Kilkenny fut découvert, & Inchiquin arriva au secours du Conseil souverain, pendant que ses troupes s'amusoient à ravager le Pays, à quelques milles de cette ville.

Pendant qu'O'Nial continuoit ses déprédations, Inchiquin, & une partie de l'armée de Preston, le joignirent & le serrerent de près. Se voyant hors d'état de lui résister, il proposa à Inchiquin de ne point molester Munster, pourvu qu'on lui laissât continuer ses opérations dans les autres Provinces. Inchiquin, au-lieu d'accepter sa proposition, voulut le forcer à combattre; mais il éluda ses efforts, & après quelques succès peu

considérables de part & d'autre, il fut obligé de retourner à Ulster.

Antrim ne fut pas plus heureux dans les tentatives qu'il fit pour s'opposer à la trêve. Il étoit entré en Irlande à la tête d'un parti de montagnards d'Ecosse, qui avoit été renforcé par quelques partisans Irlandois qu'il avoit à Wexford. Il fut tout-à-coup attaqué par un détachement des troupes confédérées, qui le battit, & fit un carnage affreux de ses montagnards. Le Nonce, fut tellement consterné de cet accident, qu'il se sauva chez O'Nial. Antrim ne rabattit rien de sa vanité; il s'adressa à Jones, il lui vanta le crédit qu'il avoit dans la Province du Nord, & lui promit les services les plus importants contre les Irlandois. Jones promit de le seconder; O'Nial consentit à servir sous ses ordres; mais ses espérances, & les belles promesses qu'il avoit faites, ne servirent, comme c'est l'ordinaire, qu'à le faire mépriser. On reconnut bientôt son inutilité, & O'Nial reprit le commandement qu'on avoit eu l'imprudence de lui confier.

Carte, Orm. V. II. p. 42.

Belling, Vindiciæ. Borlase.

Dans ces entrefaites, on convoqua à Kilkenny une assemblée presque entiérement composée de ceux qui desiroient la paix, & qui condamnoient tous les excès du Nonce. Muskerry & Browne revinrent de France, & les assurerent que le Marquis d'Ormond alloit les suivre, & coopérer avec eux au rétablissement de la tranquillité publique. Encouragés par cette nouvelle, ils redoublerent de vigueur & de résolution. Ils approuverent & ratifierent la trêve conclue par le Conseil souverain. Provoqués par les outrages d'Owen O'-Nial, ils eurent tellement horreur de la conduite qu'il avoit tenue avec Jones, qu'ils le déclarerent traître par un acte public. Ils ne ménagerent pas plus le Nonce. Ils renouvellerent leur appel à Rome contre sa sentence d'excommunication; & la tentative que fit Rinunccini pour faire arrêter leur courier, & intercepter les dépêches dont il étoit chargé, acheverent d'enflammer leur ressentiment. On défendit, sous les peines les plus séveres, à tous les Catholiques d'Irlande, & particuliérement à ceux de

Galway, où il avoit le plus de crédit, d'entretenir aucune correſpondance avec lui. Le Préſident de l'aſſemblée lui écrivit de ſortir d'un Royaume qu'il troubloit depuis ſi long-temps par ſes intrigues factieuſes, & de ſe diſpoſer à répondre aux chefs d'accuſation que l'aſſemblée alloit envoyer au Pape, dont il avoit négligé les inſtructions, & de l'autorité duquel il avoit indignement abuſé.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque le Marquis d'Ormond s'embarqua, aux inſtances réitérées du Lord Inchiquin, arriva à Cork, & y fut reçu avec le reſpect dû à un Gouverneur en chef. L'objet de ſon voyage étoit de réunir les Royaliſtes Proteſtants & Papiſtes; &, en effet, c'étoit le ſeul expédient qui reſtoit pour prévenir la ruine du Roi, dans la ſituation déſeſpérée où il ſe trouvoit. Il commença par appaiſer l'armée que commandoit Inchiquin. La France lui ayant manqué de parole, & ayant dépenſé le peu d'argent qu'il avoit pu amaſſer, il fut obligé, pour cacher ſa pauvreté, de recourir à un ſubterfuge. Il prodi-

Carte; Orm. V. II, p. 33.

gua ses promesses aux soldats, & leur dit, que le Prince alloit envoyer les vaisseaux qui avoient pris son parti dans quelque port de Munster, qui, outre le bled dont ils étoient chargés, les enrichiroient par les prises continuelles qu'ils se promettoient de faire. Il appuya ces promesses d'une déclaration qu'il adressa à tous les Protestants de Munster. Suivant le style ordinaire de ces sortes de pieces, il se justifia sur la reddition de Dublin; il dit que le Roi, comptant sur l'intégrité de l'armée Protestante de cette Province, l'avoit envoyé en Irlande pour révendiquer ses droits; qu'il étoit résolu, au risque & péril de sa vie, de s'opposer aux rebelles, & sur-tout aux indépendants; que tous ceux qui s'engageroient dans cette cause, seroient traités avec la même faveur, sans aucune distinction; qu'il auroit soin sur-tout de pourvoir à leur subsistance, & de les garantir des maux qu'ils avoient éprouvés.

Cox, Append. N°. XLII.

L'armée parut satisfaite, & le Marquis traita ensuite avec l'assemblée générale de Kilkenny. Il conservoit

toujours ſon autorité comme Lord Lieutenant; mais la commiſſion qu'on lui avoit donnée de conclure la paix avec les confédérés, étoit expirée lors du traité conclu l'an 1646. Il eſt vrai que la Reine & le Prince lui avoient donné pouvoir de traiter; mais il avoit beſoin des inſtructions du Roi pour négocier une affaire auſſi délicate. Charles étoit dans ce temps-là engagé dans le traité de Newport. Il promit, entr'autres conceſſions qu'il fit aux Commiſſaires du Parlement, d'annuller toutes les trêves & tous les traités qu'on avoit faits avec les Irlandois, & de donner pouvoir aux deux Chambres de continuer la guerre en Irlande. Il donna auſſi-tôt avis de cet incident à ſon Lieutenant; mais il lui ordonna en même-temps de n'avoir aucun égard aux ordres qu'il lui donneroit, dans l'état de contrainte où il ſe trouvoit, & de s'en tenir à ceux de la Reine. » Ne » ſoyez point ſurpris, ajoutoit-il, » des conceſſions que je viens de faire au ſujet de l'Irlande; car ils n'aboutiront à rien ". Il eſt inutile d'entrer ici dans une diſcuſſion de

Carte, ut ſupra.

cette conduite du Roi, ni de le justifier sur ses négociations à Newport, vu que ces concessions étoient simplement conditionnelles, & ne devoient être valides qu'après que le traité feroit conclu. Il suffit d'observer qu'Ormond avoit une autorité de plus à alléguer à ceux qui auroient pu lui nier la validité des pouvoirs qu'il avoit reçus de la Reine & du Prince.

Il comptoit si fort de recevoir cette autorité, qu'il notifia à l'assemblée générale, qu'en conséquence de la requête qu'elle avoit présentée à Saint-Germain, on lui avoit donné ordre de conclure la paix; & que, pour perdre le moins de temps qu'il est possible, il attendroit ses Commissaires dans sa maison de Carrick, qui étoit environ à quatorze milles de Kilkenny. On nomma les Commissaires; ce qui mortifia extrêmement le Nonce & ses partisans. Outrés de perdre ainsi leur pouvoir, ces Ecclésiastiques se récrierent hautement contre l'impiété avec laquelle on trahissoit les droits de l'Eglise, & l'on précipitoit la conclusion d'un traité pernicieux, sans attendre le retour

des

des Commiſſaires qu'ils avoient envoyés à Rome, & qu'ils attendoient tous les jours avec des ſommes conſidérables pour l'armée Catholique. Leurs clameurs produiſirent leur effet. L'aſſemblée s'efforça dès ce moment de témoigner plus que jamais ſon attachement pour l'Egliſe. Elle nomma un Evêque pour un des Commiſſaires, & le Lord Lieutenant le reçut, malgré la réſolution qu'il avoit priſe. Leurs demandes par rapport à la Religion, furent étendues & explicites, & furent pendant vingt jours le ſujet de conférences perpétuelles.

Les Commiſſaires qui ſe rendirent à Garrick, étoient ſi bornés dans leurs inſtructions, on employa tant de temps à inſtruire l'aſſemblée de leurs procédés, à attendre ſes ordres, à les communiquer au Marquis, & à renouer les conférences, que l'aſſemblée invita Ormond à ſe rendre à ſon château de Kilkenny, l'aſſurant qu'il y ſeroit avec honneur & ſûreté, & que le traité ſeroit plutôt conclu. Il accepta ſon offre. L'aſſemblée en corps, la Nobleſſe, le Clergé & la Bourgeoiſie, furent le rece- Borlaſe.

voir à quelque diſtance de la ville, le conduiſirent en pompe, & les Magiſtrats le reçurent avec les cérémonies ordinaires. Il fut loger dans ſon château avec ſes propres gardes; en un mot, on lui témoigna tout le reſpect & l'attachement poſſible. Mais pendant qu'Ormond étoit engagé dans cette négociation, l'armée du Lord Inchiquin ſe mutina au point, qu'il fut obligé de faire un voyage à Cork. Ces troupes, outrées des ſuccès des indépendants, & de ne point recevoir la paye qu'on leur avoit promiſe, firent éclater leur mécontentement. Quelques-uns de leurs Officiers crurent devoir faire la paix avec le Parlement d'Angleterre. Ils lui firent des propoſitions auxquelles on ſoupçonna Inchiquin d'avoir eu part. Ils ſe plaignirent des conceſſions qu'Ormond avoit deſſein de faire aux Irlandois, & lui propoſerent d'aller trouver Jones à Dublin, ou de ſe rendre dans les quartiers d'Owen O'-Nial. Cet incident ſuſpendit le traité; mais l'aſſemblée continua ſes ſéances pendant qu'Ormond alla au ſecours d'Inchiquin. Un meſſager du Prince ar-

Carte, Orm. V. II. p. 44.

riva heureuſement à Cork avec des aſſurances que la flotte alloit arriver avec des munitions & des vivres ; que le Duc d'Yorck étoit prêt à mettre à la voile, & que le Prince de Galles le ſuivroit inceſſamment. Cette bonne nouvelle, jointe à la vigilance d'Inchiquin, & à l'adreſſe d'Ormond, appaiſa l'armée. On mit quelques Officiers en priſon, d'autres furent caſſés, & l'on établit un ſi bon ordre dans les troupes, qu'on n'eut plus de mutinerie à craindre. Le Marquis d'Ormond retourna à Kilkenny, & reprit ſes négociations.

Jones ayant trouvé le moyen d'avoir une copie de la lettre qu'il écrivit au Conſeil ſouverain, pour lui notifier ſon arrivée, & le pouvoir qu'il avoit de conclure la paix, l'envoya au Parlement, qui la fit tenir aux Commiſſaires de l'iſle de Wight. On obligea Charles à déſavouer cette démarche, & il écrivit au Marquis d'Ormond de ne point traiter avec les Irlandois ; mais il lui avoit déja envoyé des inſtructions particulieres, ordonné d'obéir aux ordres de la Reine, & de conti- Borlaſe.

nuer sa négociation ; de maniere qu'il n'eut plus de scrupule sur ce sujet.

Pendant qu'Ormond étoit absent de Cork, les agents Irlandois revinrent de Rome, chargés de reliques & de bénédictions, mais sans argent. Le Pape s'excusoit de ne point envoyer de l'argent aux Irlandois, sur la détresse du St. Siege, ne leur disoit mot des conditions qu'ils devoient exiger par rapport à la Religion, & s'en rapportoit là-dessus à leur propre jugement. Ce contre-temps servit à confirmer la partie modérée des confédérés dans leurs dispositions pour la paix. Cependant les concessions, les préjugés & les intérêts qui prévaloient dans l'assemblée générale, retarderent la conclusion du traité, & obligerent Ormond à leur représenter l'extravagance de leurs demandes, & le danger de leur délai. Ce qui produisit encore plus d'effet, fut la remontrance que l'armée présenta au Parlement d'Angleterre, par lequel elle demandoit que le Roi fût mis en justice, comme étant la cause principale de tous les maux qui avoient accablé le Royaume, & de tout le sang

Carte, Orm. V. II. p. 49.

qui avoit été répandu, dont le Lord Inchiquin envoya une copie à Kilkenny. Elle produisit un effet soudain sur les Irlandois. Toutes les plaintes de l'armée Protestante cesserent. Les confédérés, frappés de la situation du Roi, & peut-être du danger qui les menaçoit, acquiescerent aux conditions que d'Ormond leur avoit offertes. Le traité fut conclu, & la paix publiée; & le Clergé même, quoique frustré de ses demandes extravagantes, parut satisfait, & enjoignit de l'observer.

Quant aux affaires civiles, les articles en général ne différoient en rien de ceux de l'an 46. Les concessions du Marquis d'Ormond par rapport à la Religion, furent les mêmes qu'il avoit autrefois rejettées avec tant de fermeté, & qui avoient si fort déplu au corps général des Protestants. Il promit d'abroger toutes les loix pénales, & d'accorder aux Catholiques le libre exercice de leur Religion. Il est vrai qu'il ne leur accorda ni leur jurisdiction ecclésiastique, ni les Eglises, ni les bénéfices; mais il ne les restreignit point sur

Cox, Apend. N°. xliij.

Belling, Vind. cap. 17.

ces articles. Au contraire, il leur laissa les Eglises dont ils étoient en possession, jusqu'à ce que le Roi se fût expliqué là-dessus d'une maniere libre & authentique. On prétend que le Lieutenant leur auroit fait des concessions encore plus considérables, s'il avoit eu des pouvoirs plus étendus. Ce qui fut également odieux, & qui parut très-dangereux, fut que le Marquis consentit à se démettre de son Office, pour calmer les craintes de ceux qui connoissoient leur perfidie & leurs crimes, & qui appréhendoient que les articles du traité ne fussent point observés. L'assemblée générale nomma douze Commissaires, sous le nom de Commissaires d'assurance, que l'on chargea de faire exécuter les articles du traité de paix', en attendant que le Parlement les eût ratifiés. Ils partageoient l'autorité avec le Lord Lieutenant; de maniere qu'ils ne pouvoient lever des troupes, ni de l'argent, ni établir des garnisons, sans le consentement de la majeure partie de ces Commissaires.

Clarendon, Hist. de la Rébell. d'Irlande, p. 74.

Ormond, persuadé que ces concessions déplairoient aux Protestants

zélés, publia à l'inſtant une déclaration pour expliquer & juſtifier ſon traité. Elle portoit qu'il s'étoit continuellement occupé, juſqu'à la concluſion de la paix, de la Religion Proteſtante & des intérêts de la Couronne. Il citoit, pour garant de ce qu'il avançoit, les articles qui ſe réduiſoient, diſoit-il, à une indulgence modérée pour les confédérés, & à certaines choſes néceſſaires à leur ſûreté actuelle, juſqu'à ce que le Parlement eût donné un acte d'oubli. Il obſervoit qu'il n'avoit fait aucun accommodement avec ceux qui avoient eu part aux cruautés commiſes au commencement de la rébellion, qu'il n'avoit conſenti à aucun article qu'après la rupture du traité entre le Roi & le Parlement, & qu'après que l'armée avoit déclaré le deſſein horrible qu'elle avoit formé contre la vie du Roi. » Je ne rapporte point, diſoit- » il, ces circonſtances pour invalider » les conceſſions faites à ce peuple, » mais pour les rendre plus ſacrées » & plus inviolables, vu que Sa Ma- » jeſté ne s'eſt jamais trouvée dans » une plus grande néceſſité de les

Carte. Orm. V. II. p. 52.

» accorder, ni de faire respecter son
» autorité; comme aussi pour con-
» vaincre tout l'Univers, & ceux
» qui désapprouvent les conditions
» de cette paix avec les Irlandois,
» que, comme on ne peut les frus-
» trer du bénéfice qu'ils en retirent,
» sans injustice & sans ingratitude,
» (si je puis me servir de ce terme
» en parlant de Sa Majesté) on ne
» peut de même en jetter le blâme
» que sur ceux qui lui ont imposé
» la nécessité de le faire, & qui est
» la plus triste à laquelle un Roi ait
» jamais été réduit".

Le Marquis d'Ormond se promettoit beaucoup des concessions avantageuses qu'il venoit de faire aux Irlandois. Il se flattoit de délivrer bientôt le Roi de sa servitude avec le secours des Royalistes, & que les persécuteurs de ce Prince infortuné seroient détournés de leur dessein par la crainte d'une invasion formidable en Irlande; mais il n'étoit plus à même de servir son maître. Charles fut jugé & exécuté avant qu'on sût à Londres la conclusion du traité avec les Irlandois.

Le Marquis d'Ormond reçut la nouvelle de cette cataſtrophe à Youghal, au retour d'une viſite qu'il venoit de faire au Prince Robert, qui venoit d'arriver à Kinſale avec la flotte qu'on attendoit depuis ſi long-temps; ce qui fut une grande conſolation pour les Royaliſtes. Il proclama à l'inſtant le Prince de Galles dans tous les endroits ſoumis à ſon autorité. Les Irlandois témoignerent tant de chagrin de l'exécution de Charles, que le Nonce ne douta point qu'ils ne ſe ſoumiſſent au Lord Lieutenant. Il étoit reſté quelque temps en Irlande, malgré ſes diſgraces, dans l'eſpoir que quelque incident favorable engageroit la nation à le ſeconder. Se voyant fruſtré de ſes eſpérances, il réſolut d'abandonner un pays qu'il troubloit depuis long-temps par ſon ambition inſenſée. Il s'embarqua ſecretement pour la France, d'où il continua à enflammer le Clergé d'Irlande par ſes lettres, juſqu'au moment qu'il fut rappellé à Rome. Borlaſe. Carte, Orm. V. II. p. 56.

Le Marquis d'Ormond, qui fut confirmé dans ſon Gouvernement par le nouveau Roi, & dont l'attache- Borlaſe.

ment pour la cause de son Souverain fut toujours ferme & invariable, eut quantité de nouveaux ennemis, & de nouvelles difficultés à surmonter. Le Parlement étoit maître de la Capitale, & Jones, leur Gouverneur, attendoit des renforts considérables. Charles Coote conservoit Derry pour le Parlement. Les troupes Angloises d'Ulster avoient en horreur la mort de Charles; mais celle qu'ils avoient pour les Irlandois, étoit également violente. Ils ne voulurent avoir aucune liaison ni avec les confédérés, ni avec le Conseil souverain, ni acquiescer à la paix, ni reconnoître l'autorité du Lord Lieutenant. Owen O'Nial, chef d'une armée formidable d'Irlandois, adopta les mesures du Nonce, & brava le parti Royaliste. Il s'agissoit de réconcilier ces différents ennemis. Ormond s'adressa d'abord à O'Nial, & le fit consentir à un traité; mais les Commissaires d'assurance, qui le haïssoient & le craignoient, refuserent de lui accorder le nombre de troupes qu'il demandoit pour prix de son accommodement; de maniere que le

A. D. 1649.

traité n'eut point lieu. Le Marquis s'adreſſa enſuite à Coote. Celui-ci ſe borna à des proteſtations vagues, quoiqu'il eût promis de ne point ſeconder ceux qui changeroient le Gouvernement, ou qui offenſeroient la perſonne & la poſtérité du Roi. Il tâcha enfin de gagner Jones, qui lui déclara la réſolution dans laquelle il étoit d'adhérer à ſes principes & à ſon parti, & de ſoutenir les intérêts de l'Angleterre. Il répondit froidement à l'expoſé pathétique qu'il lui fit des injuſtices & des ſouffrances que le Roi avoit eſſuyées, qu'Ormond ne devoit imputer qu'à ſoi-même la mort de ce malheureux Prince; que la conduite qu'il avoit tenue en Irlande, pendant qu'on négocioit le traité à Newport, avoit convaincu les ſujets du peu de ſincérité du Roi, & leur avoit fait prendre des meſures déſeſpérées. La mortification que lui cauſerent ces contre-temps, & les détreſſes que le Marquis éprouva, furent telles, qu'il ne put les oublier, quoique les troupes Angloiſes d'Ulſter ſe fuſſent déclarées pour le Roi, & blo-

quassent Charles Coote dans Derry.

Carte, Orm. V. II. p. 60.

Ormond étoit chargé de lever une armée composée d'hommes de différentes nations, & dont les Religions, les intérêts & les passions étoient différentes ; d'unir des gens qui, pendant huit ans, s'étoient fait la guerre les uns aux autres avec toute la barbarie & l'animosité imaginable. Il avoit peu d'Officiers sur l'attachement & les talents desquels il pût compter ; il ignoroit entiérement les circonstances des confédérés, les provisions, les magasins, l'artillerie, les forces qu'ils avoient, les quartiers où ils campoient, l'état de leurs garnisons, les dispositions que les Généraux avoient faites dans les places & dans les villes qu'ils occupoient. Il avoit promis de fournir une armée de quinze mille fantassins, & de deux mille cinq cents cavaliers ; mais la Province ne pouvoit entretenir ce nombre de troupes, & les soldats qu'il auroit renvoyés eussent été se ranger sous les drapeaux d'O'-Nial. Les chefs se disputoient le commandement, & leur rivalité causoit mille embarras au Lord Lieutenant.

Clanricarde ne tarda pas à s'appercevoir de sa détresse, & fut assez zélé pour le service du Roi, pour se démettre de son poste de Lieutenant-Général, & l'aider à concilier ces différents compétiteurs. Les Commissaires d'assurance, uniquement attentifs à leurs intérêts personnels, se mirent peu en peine de pourvoir à la subsistance & au payement des troupes. Ils avoient à la vérité taxé le Royaume à soixante mille livres sterling; mais lorsque le Marquis se mit en campagne, on n'avoit levé aucune partie de cette somme. Il s'adressa en personne aux différentes villes & aux différentes corporations. Celles-ci étoient autant de Républiques, qui ne reconnoissoient point les ordres de l'assemblée générale; mais qui régloient les contributions de leur propre autorité, & en disposoient à leur gré. Il engagea aux habitants de Waterford les revenus & les douanes du Roi, pour la somme de sept mille livres sterling; la ville de Limerick & celle de Galway lui en promirent sept mille; mais elles ne donnerent aucune sûreté, & les

payements se firent très-lentement.
Carte, Orm. V. II. p. 65.
Ils attendoient quelque secours de la flotte que commandoit le Prince Robert, quoiqu'elle ne fût pas directement soumise à ses ordres; mais Robert, soit qu'il enviât à Ormond la gloire de réduire l'Irlande sous l'obéissance du Roi, soit pour d'autres motifs qu'on ignore, ne s'étudia du moment qu'il arriva en Irlande, qu'à déconcerter les projets du Lieutenant. Il avoit demandé mille hommes pour équiper sa flotte, & on ne les lui eut pas plutôt accordés, qu'il encouragea par sa partialité les Irlandois à exciter une sédition. Sans égard pour le traité de paix, il leur permit de célébrer la Messe dans les ports de mer. Animés par les Officiers du Prince, ils insulterent les Protestants, & exciterent des troubles si violents, que le Lord Inchiquin eut besoin de toute son activité & de toute sa prudence pour les appaiser. Robert entretint correspondance avec Antrim, O'Nial, & autres Seigneurs mécontents. Il promit une récompense à ceux qui voudroient servir le Roi » d'une maniere

» opposée au Gouvernement actuel ". Il excita par-là une fermentation dans Connaught, que Clanricarde eut toutes les peines du monde à appaiser. Il forma divers projets pour faire des levées dans la Province méridionale; Ormond découvrit ces pratiques, & Robert fut honteux de les avouer. Ormond proposa d'investir Dublin, & pria le Prince de bloquer le port avec sa flotte. C'étoit le moyen de réduire Jones à l'extrêmité; mais Robert se refusa à un service aussi facile & aussi essentiel aux intérêts du Roi, sans qu'on pût en savoir la raison. Il refusa avec la même opiniâtreté de seconder le blocus de Derry, & de couper les vivres à Charles Coote. Il refusa même à Ormond l'argent que le Roi l'avoit chargé de lui remettre pour le service public.

Ormond se trouvant dans la détresse que je viens de dire, pressa le Roi de venir en Irlande. L'autorité des Commissaires de sûreté eut dès-lors cessé; les Royalistes auroient repris courage; chacun se fût empressé de se distinguer au service de

Carte; Orm. V. II. p. 62.

ſon Souverain ; la plupart des troupes de Jones l'auroient abandonné ; Owen O'Nial ſe ſeroit réconcilié avec le Gouvernement. Il avoit promis au Roi de ſe ſoumettre dès qu'il ſeroit arrivé en Irlande, à condition d'être compris dans l'amniſtie, d'avoir la liberté de conſcience, d'être employé dans les troupes du Roi, & d'être promu à la dignité de Comte. Le Roi lui-même étoit pleinement convaincu de la néceſſité de ce voyage ; & cela eſt ſi vrai, que lorſque les Commiſſaires Ecoſſois furent le trouver à La Haye, il remit de répondre à leurs propoſitions impérieuſes, juſqu'à ce qu'il fût arrivé en Irlande. Ses domeſtiques s'embarquerent avec le gros bagage, & arriverent à bon port. Il fut trois mois à attendre le ſecours des Etats-Généraux ; il perdit encore plus de temps à Saint-Germain ; & lorſqu'il paſſa dans l'Iſle de Jerſey, le temps d'agir arriva, & Ormond fut obligé de ſe mettre en campagne.

Carte, Orm. V. II. p. 69. La réduction de Dublin étoit le principal objet de ſon entrepriſe. La priſe de cette Capitale entraînoit celle

de tout le Royaume. Il se flattoit qu'elle occasionneroit une révolte en Angleterre ; que quantité de gens qui détestoient la mort du Roi, se déclareroient ; & on l'assura même que plusieurs marchands de Londres attendoient que les Royalistes se fussent emparés de Dublin, pour se transporter en Irlande avec leurs effets, qui se montoient à des sommes immenses, & y établir leur commerce. Ormond n'étoit pas en état de tenter une entreprise de cette importance. Il n'avoit ni vivres, ni argent ; ses soldats étoient tous les jours à la veille de se mutiner, & les Irlanlandois en particulier, n'avoient aucune discipline, & n'aimoient point à être contraints. Ils ne prenoient aucun intérêt à la cause dans laquelle ils étoient engagés, & ce n'étoit qu'à prix d'argent qu'on les engageoit à faire leur devoir. Connoissant le besoin qu'on avoit d'eux, ils étoient insolents, & insultoient leurs camarades. Environ deux mille hommes de l'armée de Munster, qu'Ormond rassembla dans le mois de Mai, furent employés sous les ordres du Comte

de Castlehaven, à réduire les places de Leinster qu'Owen O'Nial tenoit encore, & ils vinrent à bout de les prendre, malgré les difficultés qu'ils rencontrerent. George Monroe, à qui le Roi avoit donné le commandement des troupes d'Ulster, entra dans Connaught, pour faire une diversion en faveur de celles qui étoient employées contre Coote; & après avoir réduit, avec Clanricarde, les garnisons que le Parlement avoit dans l'Occident, il marcha au secours de l'armée qui assiégeoit Derry. Dans ces entrefaites, le Lord Lieutenant rassembla près de Carlow six mille fantassins & deux mille cavaliers, & se mit en marche après avoir emprunté de l'argent de quelques particuliers. Il prit Kildare & quelques autres places à l'ennemi; mais les besoins de son armée l'empêcherent d'aller plus loin. Jones s'étoit avancé à quelque distance de la Capitale, & Ormond pouvoit l'attaquer à son avantage; mais il fut obligé de garder son poste au couchant de Liffey, & le Gouverneur se retira.

Jones avoit aussi ses peines. Une

grande partie de ſa garniſon étoit mécontente, entretenoit correſpondance avec Ormond, & attendoit ſon arrivée avec beaucoup d'impatience. Ses proviſions étoient épuiſées, & il étoit hors d'état de tenir tête à l'ennemi, quand même il auroit pu compter ſur la fidélité de ſes troupes; mais le Prince Robert ayant conſtamment refuſé de bloquer le port de Dublin, il reçut un renfort & des vivres d'Angleterre. Il eut même aſſez d'adreſſe & d'induſtrie pour ſe procurer des reſſources en Irlande. Owen O'Nial, dont les confédérés avoient rejetté les ouvertures, entama un traité avec les Généraux du Parlement, & Jones crut devoir le ſeconder. Owen campoit alors dans le Comté de Monaghan, ayant ſon arriere-garde à Dundalk, Newry, Carlinford, & autres places que Monk occupoit. Leurs intérêts mutuels produiſirent une trêve entre ces deux Généraux. Owen lui propoſa de s'accommoder avec le Parlement d'Angleterre; lui fit ſes propoſitions, & ils eurent à ce ſujet pluſieurs conférences. Il promit à Jones de donner

Belling, Vindiciæ, cap. 19.

de l'occupation au Marquis d'Ormond, si on lui fournissoit de l'argent & des munitions, & on les lui promit. Dans le même temps, le Gouverneur de Dublin trouva le moyen de pratiquer les Officiers de Preston & leur Général, & sut si bien les gagner, qu'ils formerent le noir dessein d'assassiner Ormond. On le découvrit à temps, ou peut-être n'eurent-ils pas la hardiesse de l'exécuter.

Carte, Orm. V. II, p. 71-78.

Au milieu de ces dangers & de ces difficultés, le Lord Inchiquin envoya à Ormond un renfort de deux mille fantassins; & ayant reçu quelque argent par l'industrie de Castlehaven & de Taafe, il continua son expédition. Etant arrivé à Naas, il y tint un conseil de guerre, dans lequel on résolut de marcher à Dublin. Il s'avança jusqu'à la portée du canon de Castle-knock, dans le dessein de faire révolter les habitants; mais après quelques escarmouches peu considérables, il fut camper à Finglass, à deux milles de la ville. Il apprit en arrivant que Jones avoit envoyé la plus grande partie de sa cavalerie à Drogheda, dans le dessein de lui couper

les vivres ; ce qui eût réduit ſon armée à la plus grande détreſſe ; ſur quoi il détacha le Lord Inchiquin avec un gros corps de cavalerie, qui le ſurprit, le mit en déroute, aſſiégea & prit Drogheda. Il attaqua un convoi que les Parlementaires envoyoient à Owen O'Nial ſous l'eſcorte d'un corps de cavaliers & de fantaſſins. Il rompit la cavalerie, tailla l'infanterie en pieces, & inveſtit Dundalk ; & Monk fut forcé, par ſes propres ſoldats, à capituler. Il prit encore quelques autres places peu conſidérables, & s'en retourna triomphant à ſon camp de Drogheda.

Au retour d'Inchiquin, l'armée ſe trouva compoſée de ſept mille fantaſſins & de quatre mille cavaliers, force inſuffiſante pour former le ſiege d'une ville grande, peuplée, & défendue par une garniſon nombreuſe. On réſolut cependant d'inveſtir Dublin. Dillon de Coſtello ſe poſta au Nord avec deux mille cinq cents hommes. Ormond paſſa la Liffey avec le reſte de l'armée, & fut camper à Rathmines, dans le deſſein de pouſſer ſes travaux vers l'Orient, & de

défendre l'entrée de la riviere. Quelques avis désagréables rallentirent la joie qu'avoient causée les derniers succès du Lord Inchiquin. Dans la Province du Nord, les troupes Angloises qui avoient investi Derry, & qui haïssoient les indépendants, s'imaginerent que leurs chefs, sans égard pour le *Covenant*, avoient dessein de rétablir le Roi sans aucune condition, de même que l'Episcopat. Imbues de cette crainte, elles refuserent d'obéir au Lord Montgomery d'Ardes, leur Général; elles renoncerent à la cause & aux adhérents d'un Roi qui ne l'avoit point signée, abandonnerent leurs drapeaux, & se disperserent de côté & d'autre. Charles Coote profita de cette dissention, s'adressa à Owen O'-Nial, & l'engagea, moyennant une grosse somme d'argent, de venir à son secours. Le Lord Ardes, se sentant trop foible pour attendre son arrivée, leva le siege de Derry, dans le temps que Coote étoit réduit à l'extrêmité. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour l'armée de Dublin, fut que trois Officiers Anglois, Rey-

nolds, Hunks & Venables, arriverent dans cette ville avec deux mille fantaſſins & ſix cents cavaliers, une ſomme d'argent conſidérable, & des proviſions, pendant qu'Ormond marchoit à Rathmines. Ormond & Inchiquin apprirent par les mêmes vaiſſeaux qui avoient amené ce ſecours, que Dublin étoit en état de ſe défendre; que Cromwell étoit à Briſtol à la tête d'une armée, & ſe propoſoit de faire une deſcente dans la Province de Munſter.

La plupart des habitants de cette Province étoient dévoués au Parlement; les garniſons du Roi étoient foibles, & l'on ne doutoit point que Cromwell ne fût parfaitement inſtruit de leur état. Une fois maître de Munſter, il le devenoit des meilleurs ports du Royaume, & coupoit les vivres à l'armée; de maniere qu'après avoir pris Dublin, elle ſe trouvoit hors d'état de ſubſiſter, & que ſi elle échouoit dans ſon entrepriſe, il ne lui reſtoit aucune reſſource. On réſolut donc ſans héſiter d'envoyer le Lord Inchiquin au Midi, avec trois régiments de cavalerie, pour ren-

forcer les garnisons, & affermir les sujets dans leur attachement pour la cause du Roi. Les Généraux furent aussi d'avis de continuer le blocus de Dublin, de peur de décourager leurs partisans, s'ils se désistoient de cette entreprise. Mais comme elle demandoit beaucoup de précaution, vu l'infériorité de leurs forces, on résolut dans un conseil de guerre, que le Marquis, après avoir chassé l'ennemi de Rathfarnham, se porteroit dans un endroit appellé Drumnagh, pour pouvoir entretenir une communication sûre avec le parti qui campoit au Nord de la riviere.

Carte, Orm. V. II, p. 79-81.

Plusieurs Officiers qui avoient plus de présomption que de savoir, ne purent souffrir un mouvement qui avoit l'air d'une retraite. Ils prétendirent que la réduction de Dublin étoit plus facile qu'on ne pensoit; que la cavalerie ennemie ne subsistoit qu'à la faveur des prairies qui étoient près des murailles au Midi de la riviere; qu'il ne s'agissoit pour lui ôter cette ressource, & pour la faire mourir de faim, que de s'emparer du château de Baggatrath, qui étoit

étoit auprès, & qu'on pouvoit aiſément fortifier dans une nuit; qu'en pouſſant enſuite les travaux juſqu'à la riviere, on couperoit les vivres à la garniſon, & qu'elle obligeroit ſes Officiers à capituler pour ne pas reſter plus long-temps dans la détreſſe.

Le conſeil de guerre goûta cette propoſition, & Ormond n'oſa s'oppoſer à une entrepriſe que la plupart des Officiers trouvoient également ſûre & praticable. Vers la fin du jour, on détacha un Officier nommé Purcell avec quinze cents hommes, pour aller s'emparer de Baggatrath; le reſte de l'armée ſe mit en bataille pour le ſoutenir, au cas que la garniſon fît une ſortie. Quoique le château ne fût éloigné que d'environ un mille du camp, Purcell employa toute la nuit à traverſer le Pays adjacent, avant de pouvoir arriver à ſa deſtination. Ce retard ne pouvoit être occaſionné que par la trahiſon des guides; & en effet, un Prêtre, nommé Reily, qui ménageoit la correſpondance de Jones avec O'Nial, ſe glorifia depuis

d'avoir trahi l'armée Royale. Ormond avoit paſſé toute la nuit dans la campagne ou dans ſa tente. Lorſque le jour fut venu, il trouva Baggatrath moins fort, & les travaux moins avancés qu'il ne le croyoit. Il apperçut pluſieurs partis ennemis entre le château & le rivage. Il comprit que Jones vouloit en venir à une action; & dans la néceſſité où il étoit de mettre ſon armée ſous les armes, il crut qu'il ne courroit pas plus de riſque à ſoutenir les travaux de Purcell, qu'à ſe retirer. Ormond, après avoir fait les diſpoſitions néceſſaires pour s'oppoſer à la ſortie de la garniſon, rentra dans ſa tente pour ſe repoſer; mais il fut bientôt réveillé par pluſieurs décharges de mouſqueterie. Il ſe leva; mais à peine eut-il fait deux cents pas, qu'il trouva les travaux abandonnés par Purcell; William Vaughan, un autre de ſes Officiers tué, ſon cheval lâché, & ſon aîle droite entiérement rompue. Voyant qu'il ne pouvoit rallier les troupes, il paſſa à l'aîle gauche; mais les ſoldats furent ſaiſis d'une terreur panique, & lâcherent le pied

ſans tirer un ſeul coup de fuſil. Ceux qui étoient de l'autre côté de la riviere, au-lieu d'arracher la victoire à un ennemi en déſordre, ne s'occuperent que du pillage, ne ſongerent qu'à leur propre ſûreté, & furent ſe jetter dans Trim & Drogheda. Le Marquis ſe retira à Kilkenny avec les débris de ſon armée. On lui fit quinze cents ſoldats & trois cents Officiers priſonniers, & on lui tua ſix cents hommes, dont la plupart avoient mis bas les armes; ce qui fit un tort irréparable à la réputation des vainqueurs.

Telle fut l'iſſue de cette entrepriſe contre Dublin, & on devoit naturellement l'attendre d'un Général ſans autorité, d'une armée foible & mal pourvue, compoſée de parties diſcordantes, d'Officiers perfides, négligents & ignorants, autoriſés dans leur déſobéiſſance par les Commiſſaires de ſûreté, de ſoldats mal diſciplinés, inaccoutumés au danger, indifférents pour le ſervice, & aſſurés de trouver un aſyle chez leurs aſſociés, au cas qu'ils abandonnaſſent leurs chefs. On regretta moins

la perte de ces soldats, que celle des armes & de l'artillerie. Ce que cette défaite eut deplus fâcheux fut qu'elle abattit le courage des amis, & releva celui des ennemis du Roi, & qu'elle affoiblit le respect qu'on avoit pour le Marquis d'Ormond. Elle réveilla les craintes, les jalousies & les plaintes de ceux qui s'étoient opposés à la derniere paix. Ils imputerent les malheurs des confédérés au Marquis, & envoyerent la relation de cette défaite à Rome avec une espece de triomphe.

Borlase.

(*) Cet accident n'abattit point le courage d'Ormond. Owen O'Nial s'étoit dégoûté des indépendants. Ils avoient rejetté ses propositions en

(*) Aussi-tôt après cette défaite, le Marquis écrivit à Jones, pour le prier de lui envoyer la liste des prisonniers qu'il avoit fait. Le Gouverneur Républicain, enflé de ce succès, lui fit la réponse laconique que voici.

MYLORD,

» Depuis que j'ai mis votre armée en dé-
» route, je n'ai pu aller vous rendre mes de-
» voirs, parce que je n'ai pu savoir où vous
» étiez ".

MICHEL JONES.

Angleterre, & condamné les traités que Monk & Coote avoient fait avec lui; ce qui blessa son orgueil, & le convainquit de la nécessité de pourvoir à sa sûreté par d'autres mesures. Il renouvella son traité avec le Marquis d'Ormond, qui ne négligea rien pour le gagner. Le malheur rendit les Commissaires de sûreté plus traitables; le traité fut conduit avec quelque apparence de succès, & l'on espéra qu'O'Nial viendroit bientôt joindre le Lieutenant du Roi avec six mille fantassins, & cinq cents cavaliers. L'attente de ce renfort engagea d'Ormond à renouveller sa tentative sur Dublin; & il se flatta même de soumettre tout le Royaume, s'il arrivoit que quelque accident retardât les secours qu'on attendoit d'Angleterre. Ce qui acheva de le confirmer dans ses espérances fut, qu'ayant marché environ une semaine après la bataille de Rathmines à Drogheda, qu'il croyoit investi par Jones, ce Gouverneur leva aussi-tôt le siege, & s'en retourna à Dublin.

Carte, Orm. V. II. p. 82.

Le temps arriva enfin que ceux qui gouvernoient l'Angleterre firent

voir que s'ils avoient paru si long-temps insensibles aux malheurs de l'Irlande, c'étoit qu'ils avoient été occupés par une cause importante qui exigeoit toutes leurs facultés & toutes leurs ressources. Dès le moment qu'ils eurent triomphé de l'autorité royale, ils songerent à soumettre l'Irlande, & le Parlement résolut d'envoyer une armée dans ce Royaume, pour châtier les Papistes rebelles, & secourir les Protestants. Les intérêts opposés des Presbytériens & des indépendants, suspendirent pendant quelque temps l'exécution de ce dessein. Les premiers vouloient confier l'expédition d'Irlande à William Waller; les seconds à Lambert. Les divisions qui survinrent dans le Parlement, firent naître de nouveaux obstacles. La révolte du pays de Galles, des soulevements, les préparatifs que firent les Ecossois pour envahir l'Angleterre, furent cause que l'on oublia l'expédition d'Irlande; & si les confédérés ne se fussent point obstinés dans leur infatuation, & se fussent unis avec le Marquis d'Ormond, il

n'eût pas resté un Parlementaire dans ce Royaume. Le Ciel se préparoit à châtier leur orgueil & leur fanatisme. Les progrès d'Ormond réveillerent le Parlement, & le convainquirent du danger que ses intérêts couroient en Irlande. On ne jugea plus Waller capable d'entreprendre une pareille expédition ; Lambert fut supplanté par un compétiteur plus puissant. On persuada à Cromwell que la conduite d'une guerre en Irlande n'étoit point indigne de ses talents & de sa capacité, & qu'elle pourroit même lui procurer plus de crédit & plus d'autorité; & il fit tant par ses intrigues, que le Parlement le nomma tout d'une voix Lord Lieutenant d'Irlande.

Les préparatifs pour son expédition, la suppression des *Applanisseurs* (*), qui pénétroient le dessein qu'on avoit de les transporter en Irlande, Carte, Orm. V. II, p. 83.

(*) Il s'étoit formé depuis quelque temps dans l'armée un parti qu'on appelloit en Anglois, des *Levellers*, c'est-à-dire des gens qui vouloient que toutes les conditions fussent égales, & qu'il n'y eût plus aucune marque de dignité ou de distinction parmi les sujets.

la répugnance que témoignerent plusieurs soldats de servir en Irlande, où leurs compatriotes étoient morts de faim & de misere, la difficulté d'avoir des vaisseaux de transport, occasionnerent un délai considérable, si bien que l'on commença de douter que Cromwell voulût effectivement s'embarquer. L'armement fut enfin complet ; mais le changement que la bataille de Rathmines apporta dans les affaires, & le mauvais temps, le détournerent de la résolution qu'il avoit prise d'envahir la Province méridionale. Il fit voile pour Dublin, & débarqua le 15 d'Août en Irlande, avec huit mille fantassins, quatre mille cavaliers, vingt mille livres sterling, un train d'artillerie formidable, & quantité de vivres & de munitions.

Ludlow.

INTERREGNE.

Il exerça sa nouvelle autorité dans Dublin, & y régla toutes les affaires civiles & militaires. Il offrit une indemnité & sa protection à tous ceux qui se soumettroient au Parlement,

Carte ; Orm. V. II. p. 84.

& cet offre fut avidement accepté par plusieurs de ceux qui s'étoient opposés à la paix de d'Ormond; & ayant confié le soin de cette ville à Théophile Jones, il se mit en campagne avec dix mille hommes d'élite. Ormond, qui étoit réduit à la défensive, jugea fort sainement que Cromwell attaqueroit d'abord Drogheda, qui étoit la ville frontiere la plus exposée, & qui lui ouvroit une communication avec la Province du Nord. Il fit réparer les fortifications de cette ville, & en donna le gouvernement à Arthur Aston, Officier Catholique, renommé pour sa bravoure. Il augmenta la garnison de deux mille fantassins & de trois cents cavaliers, dont il donna le commandement à plusieurs Officiers de réputation, & leur laissa quantité de munitions & de vivres. Ces dispositions lui parurent suffisantes pour la sûreté de Drogheda; il se retira, comptant d'être bientôt renforcé par le Lord Inchiquin, & dans la confiance que l'ennemi consumeroit ses forces devant une place qu'il croyoit en état de lui résister.

Cromwell avoit une intrépidité & une activité qui détruisirent bientôt ces espérances. Ne voulant point perdre le temps dans les façons ordinaires d'attaquer les places, il fit sommer le Gouverneur de se rendre ; & sur son refus, il battit la ville pendant deux jours ; & la brêche s'étant trouvée suffisante, ses soldats monterent à l'assaut, & furent repoussés deux fois. Cromwell se mit la troisieme à leur tête, & entra dans la ville, & s'en rendit maître (*). Il avoit promis la vie à tous ceux qui mettroient les armes bas ; mais il ne tint sa promesse que jusqu'au moment qu'ils ne firent plus de résistance. La ville ne fut pas plutôt rendue, que Cromwell, avec un sang froid, barbare & infernal, résolut de faire un exemple qui intimidât les Irlandois, & ordonna à ses soldats de passer la garnison au fil de l'épée. Plusieurs n'exécuterent cet ordre qu'a-

(*) Cette action étoit si surprenante, qu'O'-Nial dit, que puisque Cromwell avoit pris Drogheda, il étoit en état de prendre l'Enfer, s'il l'attaquoit. *N. D. T.*

vec répugnance. Le Gouverneur & ſes braves Officiers, qui avoient été dévoués à la mort par la lâcheté de quelques-uns de leurs ſoldats, furent maſſacrés ſans miſéricorde. Cette exécution horrible dura cinq jours, avec des circonſtances qui font horreur à l'humanité. Il y avoit dans la ville quantité d'Eccléſiaſtiques; & Cromwell, comme s'il eût été chargé d'exécuter la vengeance divine ſur ces Miniſtres de l'idolâtrie, ordonna à ſes ſoldats de plonger leurs épées dans le ſein de ces malheureux. Quelques ſoldats ſe traveſtirent, & eurent le bonheur de ſe ſauver. Il ne reſta dans la place que trente perſonnes, qu'il fit tranſporter comme eſclaves dans l'Iſle des Barbades. Borlaſe.

Cette politique exécrable produiſit l'effet qu'il s'en étoit promis. Le ſac de Drogheda fit redouter le nom de Cromwell de toutes les places des environs. Les garniſons de Trim & de Dundalk, furent tellement conſternées, qu'elles négligerent l'ordre que le Marquis d'Ormond leur avoit donné, de brûler ces villes, & les abandonnerent à l'ennemi, qui s'en Carte, ut ſuprà.

empara aussi-tôt. Venables, qu'il détacha dans la Province d'Ulster, prit Carlingford & Newry. Comme il marchoit vers Lisburne, il fut attaqué, & fut exposé à un danger dont il se tira heureusement, & la ville lui ouvrit les portes. Belfast capitula au bout de quatre jours. Colerain fut livrée par trahison à Charles Coote, qui chassa George Monroe des Comtés de Downe & d'Antrim, & soumit tout le Pays, à l'exception de Carricfergus.

Durant ces progrès rapides, le Marquis d'Ormond, dévoré du chagrin que lui causoient ces défaites, se tenoit éloigné à la tête de quinze cents fantassins & de sept cents cavaliers, la plupart nouvellement levés, & dont plusieurs lui étoient suspects. Il attendoit, il est vrai, un renfort du Lord Inchiquin & du Lord Ardes; mais il n'avoit ni argent, ni vivres. Il profita de l'absence des Commissaires pour s'en procurer. Ces derniers se plaignirent de ce procédé, comme d'une infraction des articles du traité de paix, & le menacerent de traiter avec l'ennemi. Il ne lui

reſta donc d'autre reſſource que de mettre les troupes confédérées en garniſon, & de profiter de l'approche de l'hyver, pour faire des levées, & diſcipliner ſes troupes. Il ne pouvoit établir de nouvelles garniſons, ni créer de nouveaux Gouverneurs ſans le conſentement des Commiſſaires, & ils n'avoient ni aſſez de pouvoir ni aſſez de crédit pour en établir dans les villes qui étoient à la veille d'être attaquées; de ſorte que Wexford, Waterford & Lymerick, refuſerent d'obéir à leurs ordres & d'en recevoir.

Dans cette détreſſe, Ormond ne vit d'autre expédient pour prévenir la ruine des intérêts du Roi, ſinon qu'il ſe tranſportât en Irlande. Tant que ſon entrepriſe ſur Dublin fut incertaine, il conſeilla au Roi de ſuſpendre ſon voyage. Charles paroiſſoit toujours diſpoſé à partager le danger avec ſes ſujets d'Irlande. Il envoya ſes émiſſaires à Ormond pour lui demander conſeil là-deſſus, & lui préſenter l'ordre de la Jarretiere. Ormond lui repréſenta la foibleſſe, l'abattement & la confuſion des Roya-

Carte, ut supra. p. 86.

listes ; mais il lui conseilla toujours de passer en Irlande, s'il vouloit conserver quelque reste de ses intérêts & de son autorité dans ce Royaume. Il lui représenta que si son voyage pouvoit arrêter les progrès de l'ennemi, il en viendroit sûrement à bout, & que cela lui feroit un honneur infini ; & que quel que fût l'événement, il seroit aussi en sûreté en Irlande, que dans l'isle de Jersey. Pendant que Cromwell disposoit toutes choses pour son embarquement, Blake eut ordre d'aller bloquer l'escadre du Prince Robert dans le port de Kinsale ; il se retira dès que les troupes furent débarquées, & on le destina à aller prendre le Roi dans l'Isle de Jersey, & le transporter en Irlande. Ormond lui procura tous les matelots & tous les vivres nécessaires pour cette expédition ; mais dans ces entrefaites, Charles suivit d'autres conseils. Il écouta les propositions des Commissaires Ecossois, & aima mieux recouvrer ses Etats par l'hypocrisie & le parjure dont il se rendit coupable en Ecosse, que par une expédition glorieuse en Irlande.

Dans ces entrefaites, Cromwell, avec ſon activité ordinaire, réſolut de profiter de la conſternation & des diſſentions de ſes ennemis, & de pouſſer ſes opérations, quoique la ſaiſon fût déja avancée. Il avoit des correſpondances dans Munſter, des partiſans ſecrets dans les villes & forts que les Irlandois occupoient; & s'étant mis à la tête de neuf mille hommes, il entra dans le Comté de Wicklow, pendant que ſa flotte obſervoit les mouvements de l'armée ennemie. Il aſſura les payſans de ſa protection, & leur promit la liberté de conſcience; ce qui les engagea à porter des vivres dans ſon camp, qu'il leur paya argent comptant. Il prit trois petites villes ſur ſa marche, & arriva le premier d'Octobre devant Wexford. Les habitants avoient juſqu'alors négligé leur défenſe, & refuſé de recevoir garniſon. Dans leur terreur actuelle, que ceux qui entretenoient correſpondance avec Cromwell eurent ſoin d'enflammer, ils furent d'abord d'avis d'ouvrir leurs portes à l'ennemi; & cédant aux inſtances réitérées du Mar-

Carte, ut ſupra, p. 88.

quis d'Ormond, ils conſentirent enfin à recevoir du ſecours; mais par un fanatiſme ordinaire au Papiſme, ils perſiſtoient dans l'extrêmité où ils ſe trouvoient, à ne point vouloir d'Hérétiques, & exigerent que la garniſon fût entiérement compoſée de Catholiques. Ormond, ayant reçu un renfort, trouva moyen de jetter quinze cents hommes dans Wexford, qu'il fit ſuivre de cinq cents autres à la réquiſition des Magiſtrats. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté de la ville, il ſe retira avec le reſte de ſon armée, & arriva à Roſs, malgré les tentatives que fit Michel Jones pour l'intercepter.

Toutes les précautions que le Marquis avoit priſes pour défendre Wexford, ne purent la garantir des manœuvres d'un traître. Un nommé Stafford, Gouverneur du château, s'étoit rendu ſuſpect à Ormond; mais comme il avoit le mérite d'être Catholique, il ne voulut point le dépoſer. Cromwel n'eut pas plutôt commencé à battre la ville, qu'il capitula, & lui ouvrit les portes du château. Les habitants furent ſurpris de

Carte, ut ſupra, p. 92-98.

voir paroître ſes drapeaux ſur les remparts, & leur canon pointé contre la ville. Leur conſternation fut ſi grande, qu'ils envoyerent des Commiſſaires pour traiter avec l'ennemi ; mais durant ce pourparler, les ſoldats ſortirent impétueuſement du château, & paſſerent tous les habitants qui avoient pris les armes, au fil de l'épée, ainſi qu'ils avoient fait à Drogheda. Cromwell aſſiégea enſuite Roſs, ville ſituée ſur le Barrow, & beaucoup plus commerçante que celle de Wexford. Il envoya Ireton avec un fort détachement, pour inveſtir Duncannon. Les progrès & la ſévérité de Cromwell avoient répandu une conſternation ſi générale, que les habitants, quoique intéreſſés à la défenſe de ce fort, refuſerent d'y envoyer des vivres, & parurent réſolus de ſe ſoumettre, dès que l'ennemi paroîtroit. Les Commiſſaires qui étoient à Kilkenny, commencerent dès ce moment à craindre pour leur ſûreté, & furent ſur le point de ſe ſauver, pour éviter les Parlementaires ; & pour augmenter leur terreur, la ville de Roſs capitula peu de temps après.

Le fort de Duncannon fit une résistance plus honorable. La rigueur de la saison, & l'intempérie du climat, avoient tellement affoibli l'armée ennemie, qu'on fut obligé d'envoyer de Dublin un renfort de quinze cents hommes à Cromwell. Le Lord Inchiquin ayant eu avis de la marche de ces troupes, résolut, du consentement d'Ormond & des Commissaires, de les intercepter ; mais il fut battu. Wogan, qui commandoit à Duncannon, continua de se défendre avec beaucoup de valeur. Secondé du Lord Castlehaven, il fit une sortie si vigoureuse, & avec tant de succès, que les assiégeants furent obligés de se retirer en désordre. Comme ils se replioient vers le gros de l'armée, ils trouverent le Général qui faisoit passer ses troupes dans le Comté de Kilkenny, par le moyen d'un pont de bateau qu'il avoit fait construire sur la Barrow ; ce qui étonna beaucoup les Irlandois. Ormond qui s'etoit raccommodé avec Owen O'Nial, & qui venoit de recevoir une partie de ses forces, se mit en devoir de lui disputer le passage ;

Mémoires de Castlehaven.

mais Cromwell, qui le ſurpaſſoit autant en vigilance & en activité qu'en forces, avoit déja fait paſſer ſon armée ; ce qui obligea le Marquis à ſe retirer à Kilkenny. Il y trouva le reſte des troupes Irlandoiſes du Nord diſpoſées à recevoir ſes ordres. Elles ſoupiroient après la préſence d'O'Nial ; mais il étoit attaqué d'une maladie dont il mourut peu de temps après (*). Cependant, ce renfort détermina Ormond à livrer bataille à Cromwell. Carte, ut ſupra.

Il repréſenta à ſes ſoldats la néceſſité dans laquelle ils étoient de combattre, s'ils vouloient étendre leurs quartiers, & préférer la gloire de défendre leur Pays, à la honte de mourir de faim. Il leur dit de s'expliquer définitivement, & ils ſe déclarerent unanimement pour la bataille ; ſur quoi il ſortit de Kilkenny pour aller chercher l'ennemi ; mais

---

(*) Les Irlandois lui firent l'honneur de regarder ſa maladie & ſa mort, comme une choſe extraordinaire ; je veux dire de les attribuer à une paire de bottes qu'on lui avoit envoyées, & qui étoient empoiſonnées.

Cromwell, qui s'étoit avancé à cinq milles de cette ville, & qui venoit de prendre le fort de Knocktopher, traversa tout-à-coup la Sure avec son armée, & fut investir Waterford. Les habitants, toujours entêtés de leurs corporations Papistes, avoient refusé avec dédain le secours que le Lord Castlehaven leur amenoit pour défendre la ville & le fort du Passage, qui étoit vis-à-vis de Duncannon ; mais l'approche d'un ennemi sanguinaire les rendit plus traitables. Pendant qu'Inchiquin étoit en marche pour aller reprendre Carrick, que Cromwell avoit surpris dans sa marche, Ormond se hâta d'aller défendre Waterford. Les habitants accepterent un renfort de quinze cents soldats d'Ulster, sous les ordres de Ferral, tous d'une foi intacte, sans aucun mêlange d'héréfie. Le Marquis étoit sur le point de retourner à Carrick, comptant que ses troupes s'étoient emparées de la ville, lorsqu'il apprit qu'elles avoient échouées dans leur entreprise, & s'étoient retirées à Clonmel. Il s'y rendit aussi avec le peu de troupes qui lui restoient, par

une marche ennuyeuſe & indirecte. La terreur étoit répandue dans le Pays ; les habitants avoient abandonné leurs maiſons, & emportoient leurs effets ; les payſans, les bourgeois, les femmes & les enfants s'enfuyoient de tous côtés, pour éviter l'armée Angloiſe.

La réduction du fort du Paſſage augmenta cette conſternation. Les habitants de Waterford déclarerent alors qu'ils ne pouvoient ſe défendre, ſi on ne leur envoyoit un renfort de troupes & de vivres. Quoique les Commiſſaires reſtaſſent oiſifs à Kilkenny, ſans contribuer en rien au ſervice public, & ſans prendre aucune meſure pour ſoulager la ſoldateſque, Ormond ne laiſſa pas que de marcher une ſeconde fois à Waterford, & d'y jetter un renfort. L'ennemi parut intimidé à ſon approche ; & leva le ſiege avec des marques évidentes de confuſion ; mais ayant propoſé de tomber ſur l'arrieregarde d'une armée épuiſée de fatigue & de maladie, & honteuſe de l'échec qu'elle venoit de recevoir, ils regarderent ſes ſoldats comme un

Carte, ut ſup. p. 99-104.

fardeau inutile, & tarderent si long-temps à lui procurer des bateaux, que l'occasion de battre l'ennemi s'échappa.

Le Marquis, à son retour à Clonmel, se trouva exposé à de nouveaux chagrins, & à de nouveaux contre-temps. Il découvrit qu'Antrim travailloit à corrompre ses soldats; & à enflammer cet esprit d'insolence & de désobéissance qu'ils avoient déja manifesté dans les villes municipales. Il avoit forgé les articles conclus entre Michel Jones & Inchiquin, par lesquels ce dernier s'étoit obligé de trahir les Royalistes. On découvrit la fourberie, & il l'avoua. Ce qu'il y eut encore de plus affligeant, plusieurs desseins qu'on avoit formés dans Munster contre la cause du Roi, & que le Lord Inchiquin avoit fait échouer jusqu'alors, étoient à la veille d'éclore. Cromwell, avant que de quitter Londres, apprit que le Lord Broghill avoit dessein d'aller offrir ses services au Roi, & de l'accompagner en Irlande. Il fut le trouver, lui dit que le Conseil d'Etat étoit instruit de son dessein, & alloit le faire

Mémoires du Lord Orrery.

mettre en prison. Il lui promit, s'il vouloit s'engager au service de la République, qu'on n'exigeroit de lui aucun serment onéreux, qu'il ne tireroit l'épée que contre les Irlandois, & qu'on lui donneroit un commandement honorable. Broghill accepta son offre, arriva en Irlande vers la fin d'Octobre, leva un régiment de cavalerie pour le service de Cromwell, pratiqua secretement & avec beaucoup de succès les Protestants de Munster. Ces derniers se repentirent bientôt de s'être liés avec les Irlandois confédérés; & ceux d'entr'eux qui n'étoient point encore déterminés à abandonner leur service, se laisserent aisément séduire. Dans un moment, toutes les garnisons de Munster se déclarerent pour Cromwell, qui, après avoir pris Dungarvan, fut en état de mettre ses troupes en quartier, sans être obligé de les ramener à Dublin.

Cette défection soudaine, dans une conjoncture aussi critique, & lorsque les détresses de Cromwell, occasionnées par la rigueur de l'hyver, les maladies & la disette, avoient ra-

nimé le courage des troupes, détruisit tout-à-coup l'union des Royalistes, & éteignit tous ces restes de confiance entre les Anglois & les Irlandois, qui avoient été jusqu'alors unis par un principe d'obéissance & de soumission à des chefs qui ne s'aimoient, ni ne s'estimoient les uns les autres. Ormond fut obligé de donner quelque répit à ses troupes. Il représenta aux Commissaires la nécessité de les mettre en quartier dans les villes, pour qu'il pût aisément les rallier au printemps; mais à l'exception de Kilkenny & de Clonmel, aucune ville ne voulut les recevoir. Les Magistrats même de Waterford refuserent de laisser passer le peu de troupes qu'il envoyoit au secours de Ferral, qui avoit échoué dans l'attaque du fort du Passage, & qui s'enfuyoit dans un si grand désordre, que la moitié de son détachement fut taillé en pieces, avant qu'il fût accouru à son secours. Il proposa de recommencer l'attaque du fort, si l'on vouloit permettre à ses troupes de camper sous les murailles, & de pourvoir elles-mêmes à leur subsistance; mais

mais on rejetta sa proposition. Les Bourgeois étoient si insolents, si soumis au Clergé, & tellement imbus de son esprit factieux, qu'on proposa dans un Conseil d'arrêter le Lord Lieutenant, & d'exterminer tous ses adhérents. Cette proposition fut à la vérité rejettée; mais personne n'y trouva à redire.

Il ne resta donc d'autre ressource à Ormond que de congédier ses troupes, pour qu'elles pussent pourvoir elles-mêmes à leur subsistance. Celles de Connaught se retirerent dans leur Province : le Lord Dillon envoya les siennes dans Meath & dans les environs d'Athlone: le Lord Inchiquin, avec la partie de l'armée de Munster, qui n'avoit point désertée, gagna le Comté de Clare. Daniel O'-Nial, qui, comme natif d'Ulster, & neveu d'Owen, étoit ami des Irlandois du Nord, & comme Protestant, des Ecossois, fut joindre avec deux mille hommes le Lord Ardes & George Monroe, pour les aider à recouvrer les places qu'on avoit perdues dans les Comtés de Down & d'Antrim. Après une marche ennuyeuse,

il trouva ses Généraux battus par Charles Coote, Carricfergus pris, & toute la Province du Nord conquise par les Parlementaires, à l'exception de Claremont & d'Enniskillen.

Il me paroît inutile d'ajouter à ce que j'ai dit ci-dessus de l'insolence & de la bigoterie qui régnoient dans plusieurs villes, qu'elles étoient gouvernées par les Ecclésiastiques d'Irlande les plus turbulents & les plus intraitables. Les malheurs publics firent renaître leur crédit. Ils les imputerent, avec autant d'ignorance que de méchanceté, à la mauvaise conduite de leurs Gouverneurs, & s'efforcerent d'inspirer ces préjugés à tous ceux qui furent assez simples pour les écouter. Ils furent secondés par le Marquis d'Antrim, qui aspiroit toujours au poste de Gouverneur en chef, & qui ne négligeoit rien pour rendre Ormond odieux au peuple, & suspect au Roi. Un mécontentement général, les soupçons, les jalousies, les murmures, furent les conséquences naturelles de ces pratiques. Le Clergé affecta de vouloir appaiser les troubles qu'il avoit lui-

Carte, Orm. V. II. p. 105.

même excités. Environ vingt de ses Evêques s'assemblerent à Clonmacnoise, sur les bords de la Shannon, pour délibérer sur l'état de la nation. Les Irlandois attendirent avec impatience le résultat de cette assemblée, croyant qu'il ne tendroit à rien moins qu'à une protestation violente contre le gouvernement d'Ormond. Heureusement, la modération d'Héber Mac-Mahon, Evêque de Clogher, fit évanouir cette espérance. Depuis l'accommodement d'Ormond avec Owen O'Nial, que Mac-Mahon avoit ménagé, le Marquis s'étoit souvent entretenu avec lui des affaires publiques; ce qui lui avoit donné une haute idée de ses talents pour le Gouvernement, & de son zele pour les intérêts de l'Irlande. Il entra dans l'assemblée imbu de ces sentiments, & avec la supériorité que lui donnoient ses talents. Il imposa silence aux factieux, il encouragea les modérés, fit échouer toutes les pratiques d'Antrim, & engagea les Prélats à déclarer, par un acte formel, qu'il n'y avoit aucune sûreté à attendre de Cromwell pour sa vie, sa fortune &

sa Religion ; qu'on devoit témoigner combien ils détestoient les distinctions odieuses & les animosités entre les Irlandois, les Anglois & les Ecossois, & punir tous ceux qui les favoriseroient.

Cette déclaration n'appaisa point les troubles publics. Le Clergé, toujours factieux, répandit & insinua en secret les sentiments qu'il n'avoit osé déclarer dans l'assemblée. Un peuple accablé du fardeau des contributions & des taxes, lassé de ses échecs, & de soutenir une cause qui alloit tous les jours en déclinant, attribua, ainsi qu'on le lui avoit persuadé, les effets de sa perfidie & de sa désobéissance, à la mauvaise conduite du Lord Lieutenant. Quelques Ecclésiastiques, dévoués au Nonce & à ses principes, ne se firent point un scrupule d'insinuer, qu'au cas que leurs compatriotes fussent disposés à se soumettre à un Gouvernement hérétique, ils feroient aussi-bien d'accepter Cromwell que d'Ormond. On prétend même que quelques-uns firent des prieres publiques pour le succès du Général républicain. Le Marquis, qui étoit intérieurement

Belling, Vindiciæ, cap. 24.

Borlase.

convaincu de ſon zele & de ſes bonnes intentions, fut outré de cette ingratitude. Il demanda au Roi la permiſſion de quitter l'Irlande, & le Prince lui permit d'en ſortir, au cas qu'il fût forcé de le faire. En attendant que ſon traité avec les Ecoſſois produiſît l'effet qu'il s'en étoit promis, qui étoit une diverſion en Angleterre, le Lieutenant eut mille difficultés à ſurmonter. Il s'adreſſa aux Commiſſaires pour ſavoir la cauſe du mécontentement public, & la raiſon pour laquelle il refuſoit de pourvoir à ſa défenſe. Les Commiſſaires ordonnerent aux différents Comtés d'envoyer leurs agents à Kilkenny, pour expoſer leurs griefs, & conſulter ſur les moyens qu'on pourroit employer pour les redreſſer. Cet expédient fut ſuggéré par les ennemis cachés d'Ormond, dans la vue d'enflammer la ſédition, plutôt que dans le deſſein de l'appaiſer. Si le Marquis s'y fût oppoſé, il eût paſſé pour coupable, & on l'auroit accuſé de dureté pour le peuple, puiſqu'il ne vouloit ni connoître ſes maux, ni y remédier. Il permit aux agents de s'aſſembler.

Carte, ut ſupra.

Ils menacerent, ils clabauderent, ils répandirent mille calomnies; mais lorſqu'il fut queſtion de dreſſer une remontrance, & d'expoſer leurs griefs, ils ne ſurent comment s'y prendre. Leurs délibérations futiles furent interrompues par l'arrivée de Cromwell; ils s'enfuirent à Ennis, où ils furent également embarraſſés à dreſſer leur remontrance.

Cromwell ſe mit en marche dans une ſaiſon affreuſe, ſans avoir fait ſes préparatifs pour un ſiege; comptant ſur la promeſſe que lui avoit faite un Officier nommé Tickle, de lui livrer la ville de Kilkenny. Le complot fut découvert, & le traître puni. Ormond, à la tête d'un petit corps de troupes, compoſé de ſes amis & de ſes domeſtiques, inſpira tant de confiance aux habitants, & ſe mit dans un ſi bon état de défenſe, que l'ennemi ſe retira. Il confia la garde de la ville & du pays adjacent au Lord Caſtlehaven, auquel il laiſſa douze cents hommes. Cela ne fit que ſuſpendre le ſort de Kilkenny. Cromwell, prévoyant qu'on le demanderoit bientôt en Angleterre, & que

les Irlandois ne pourroient ſe mettre de bonne heure en campagne faute de vivres, s'y mit lui-même vers la fin de Février. La fatigue & les maladies avoient conſidérablement diminué les troupes Angloiſes; mais la révolte des garniſons de Munſter lui fournit des ſoldats habitués au climat, & endurcis aux fatigues d'une guerre en Irlande. Il confia une partie de ſon armée à Ireton, & chaque Commandant réduiſit pluſieurs villes ſur ſa marche. Ils ſe joignirent à Callan, & la ville fut auſſi-tôt priſe. Ils reçurent à Gouran un renfort, commandé par le Colonel Hewſon, Gouverneur de Dublin; ce qui les mit en état d'inveſtir Kilkenny, avec une armée conſidérable.

La peſte, qui avoit infecté la plupart des Provinces d'Irlande, ſe mit dans la ville, obligea Caſtlehaven à en ſortir, & réduiſit la garniſon à environ quatre cents cinquante hommes; cependant, Walter Butler ſe défendit ſi bien, & repouſſa les aſſauts des aſſiégeants avec tant de vigueur & de ſuccès, que Cromwell, déſeſpérant de prendre la ville auſſi

Carte, Orm. V. II, p. 114.

promptement que ses affaires l'exigeoient, songeoit déja à se retirer, A. D. 1650. lorsque le Maire & les habitants le prierent de rester, & lui promirent de le recevoir dans la ville. Il renouvella ses assauts, & il fut toujours repoussé ; mais que pouvoit faire une garnison aussi peu nombreuse, & qui plus est, affoiblie par les maladies ? Elle rendit la ville & le château à des conditions honorables, & Cromwell la loua beaucoup de sa défense.

Cromwell, ayant fait prendre à son armée les rafaîchissements dont elle avoit besoin, après le siege de Kilkenny, prit sa marche vers Clonmel, qu'il alla assiéger ; mais il y trouva plus de résistance. Hughes O'-Nial, Officier du Nord, à la tête de douze cents hommes de ses troupes provinciales, défendit la ville avec tant de valeur, qu'il périt deux mille assiégeants dans le premier assaut ; mais Cromwell auroit mieux aimé mourir de faim, que de ne pas la prendre. Harrassé & affoibli par la longueur du siege, il envoya demander du secours au Lord Broghill ;

Ormond, de ſon côté, ne négligea rien pour ſecourir la garniſon. Malgré l'opiniâtreté des Commiſſaires, qui traverſoient tous ſes projets, il engagea le Lord Roche, qui avoit beaucoup de crédit dans le Midi, à aſſembler un corps de troupes, & à venir au ſecours de Clonmel; mais le Lord Broghill les défit entiérement. L'Evêque de Roſs, qui avoit le plus contribué à lever & à animer ces malheureux ſoldats, fut fait priſonnier. Un homme, auſſi diſtingué par ſon oppoſition aux Parlementaires, ne pouvoit attendre aucune merci. Broghill lui promit cependant la vie, à condition qu'il engageroit la garniſon d'un fort voiſin à ſe rendre ſur le champ de bataille, & à mettre les armes bas. On le conduiſit devant le fort; mais ce brave priſonnier, loin d'être ébranlé par la crainte de la mort, exhorta la garniſon à défendre vaillamment la place contre les ennemis de ſa Religion & de ſon Pays, ſur quoi on le pendit ſur le champ. Ses ennemis n'eurent à lui reprocher que ſon inſolence & ſon opiniâtre-

Cox, V. II, part. III. p. 16.

té ; car il étoit Papiste & Evêque.

Dans ces entrefaites, Cromwell reçut un ordre du Parlement de se rendre en Angleterre, où la crainte d'une invasion de la part des Ecossois rendoit sa présence absolument nécessaire ; mais craignant de nuire à sa réputation s'il abandonnoit son entreprise, il continua le blocus de Clonmel. La garnison se défendit pendant deux mois avec beaucoup de bravoure ; mais les munitions & les vivres lui ayant manqué, Hughes O'Nial abandonna la place à l'insu de l'ennemi, & se retira à Waterford. Les habitants traiterent avec les assiégeants, & rendirent la ville à des conditions honorables. Cromwell laissa le commandement de l'armée à Ireton, & s'embarqua pour l'Angleterre.



CHAPITRE II.

Etat de l'Irlande lors du départ de Cromwell. — On tente de reprendre Ulster aux Parlementaires. — Défaite & mort d'Heber Mac-Mahon. — Les habitants de Limerick refusent de recevoir la garnison qu'Ormond leur envoye. — Il s'adresse au Clergé. — Leur conduite simulée & odieuse. — D'Ormond menace d'abandonner le Royaume. — La Noblesse prend l'allarme. — Les habitants de Limerick devinrent plus traitables, & invitent Ormond à venir chez eux. — Ils se soulevent & le chassent. — Le Clergé répand des calomnies sur son compte. — S'assemble à James-town. — Il exige qu'Ormond sorte du Royaume. — Donne une déclaration contre son gouvernement. — Excommunie tous ses adhérents. — Progrès des Parlementaires. — Les Evêques d'Irlande suspendent l'excommunication, mais refusent de la révoquer. — La déclaration que le Roi envoye d'Ecosse ne fait que les irriter davantage. — Pro-

position d'Ormond aux Commissaires de confiance. — Nouvelle assemblée générale ; — dirigée par le Clergé. — Ormond se retire en France. — Le Marquis de Clanricarde est nommé Vice-Roi. — On tente en vain de surprendre Limerick. — Le Clergé d'Irlande disposé à traiter avec les Parlementaires. — On l'intimide, mais il persiste dans sa haine contre l'autorité royale. — Envoye son agent au Duc de Lorraine. — Motifs, progrès, & suite de sa négociation avec ce Prince. — Ireton se dispose à assiéger Limerick. — Passe la Shannon, & investit la ville. — Valeur d'Henri O'Nial. — Le Lord Muskerry vole au secours de Limerick. — Il est battu par le Lord Broghill. — Limerick est livré aux assiégeants. — Exécutions séveres. — Henri O'Nial traité d'une maniere indigne. — Mort d'Ireton. — Ludlow se dispose à entrer de nouveau en campagne. — Consternation générale. — Le Clergé toujours insolent. — Galway se rend. — Détresse extrême de Clanricarde. — Il accepte les propositions qu'on lui fait, & sort du Royaume. — Actes

pour la distribution des terres d'Irlande. — On fait le procès aux Irlandois rebelles. — Sir Phelim O'-Nial est arrêté. — Son jugement & son exécution. — On dispose des terres confisquées. — Olivier proclamé Protecteur d'Irlande. — Envoye Henri Cromwell dans ce Royaume. — Fleetwood est nommé Vice-Roi. — Henri Cromwell lui succede. — Son caractere & sa conduite. — Créé Vice-Roi à l'avénement de Richard son frere. — Il se démet de sa charge, lors du rétablissement du résidu du Parlement qui avoit détrôné Charles Ier. — Desseins & conduite des Royalistes. — Leurs chefs. — Leurs succès. — Assemblée des Etats. — Le Roi proclamé en Irlande.

QUOIQUE l'opiniâtreté avec laquelle les Irlandois négligerent de se défendre, eût facilité les progrès de Cromwell, & l'eussent mis à même de s'emparer de plusieurs places importantes, une grande partie du Royaume n'étoit cependant point soumise aux Parlementaires. La Province de Connaught étoient entié- Borlase.

rement possédée par les Catholiques; Waterford, Limerick, Galway, étoient entre leurs mains, & on pouvoit les fortifier de maniere à ne point craindre les forces d'Ireton, d'autant plus qu'étant secourues par mer, elles pouvoient se défendre contre tout le Royaume. Ils avoient encore les forts de Duncannon & de Sligo; les châteaux d'Athlone, de Charlemont, de Carlow & de Nenagh. Ils pouvoient lever une armée double de celle de l'ennemi; mais il n'y avoit parmi eux ni ordre, ni union, ni résolution.

On tenta, durant la campagne de Cromwell, de reprendre Ulster aux Parlementaires, en donnant le commandement des Irlandois & des Royalistes de cette Province au Marquis de Clanricarde. Les Irlandois refuserent d'obéir à tout autre chef que celui qu'ils auroient choisi eux-mêmes. Antrim persuada aux Anglois qu'on avoit dessein de les exterminer, de maniere qu'ils refuserent de se joindre aux Irlandois, qu'ils soupçonnoient d'avoir des vues sinistres; ce qui fit échouer le projet. Ormond

crut devoir contenter les Catholiques du Nord, & leur permit d'élire un Général en la place d'Owen O'-Nial. Leur choix tomba ſur Mac-Mahon, Evêque de Clogher, homme propre par ſon caractere à lever une armée, mais incapable de la commander. Les ſuites furent telles qu'on devoit les attendre d'un choix auſſi peu judicieux. L'Evêque, quoique inférieur en nombre, & contre l'avis des Officiers les plus expérimentés, ſe haſarda à livrer bataille à Charles Coote, près de Letterkenny. Il montra dans l'action une intrépidité convenable à ſon nouveau caractere; mais ſon armée fut entiérement défaite, & l'on en fit un carnage affreux. Il eut le malheur d'être fait priſonnier, & le Parlement le fit exécuter peu de temps après. Le vainqueur aſſiégea Charlemont, qui ſe rendit après s'être défendu courageuſement. Coote avoit déja pris Enniskillen, de maniere qu'il eut l'honneur de ſoumettre toute la Province du Nord.

Dans ces entrefaites, Ormond, malgré les difficultés qu'il avoit à ſur-

monter, forma un projet pour continuer la guerre, avec autant de vigueur que de succès. Il jetta les yeux sur Limerick, place importante, dont il prévit que les Parlementaires ne tarderoient pas à s'emparer. Il ne s'agissoit, pour s'en assurer, que d'y établir une garnison. Sa situation sur la Shannon, la facilité d'y trouver des quartiers pour ses troupes, & de lever des contributions pour les faire subsister, de les recrûter & de les discipliner, le mettoient en état de se mettre en campagne au printemps, & d'aller à la rencontre de son ennemi. Il s'y rendit, & représenta aux habitants la nécessité absolue de recevoir quinze cents fantassins & trois cents cavaliers, non-seulement pour leur propre sûreté, mais encore pour celle de tout le Royaume; mais ils rejetterent sa proposition.

Borlase. Ormond imputa leur opiniâtreté à la véritable cause, je veux dire aux pratiques des membres du Clergé & de leurs partisans, qui depuis qu'ils s'étoient opposés à la paix, s'étoient fait un plaisir de troubler son

Gouvernement, d'augmenter le mécontentement général, l'abattement & la terreur, qui portent ordinairement les hommes à pourvoir à leur propre sûreté, en s'accommodant avec l'ennemi. Les Commissaires lui conseillerent de porter ses plaintes au Clergé, & il suivit leur avis. Il pria vingt-quatre Evêques de se rendre à Limerick, pour conférer avec eux & avec la Noblesse, sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour le service du Roi, & la conservation de ses sujets. Quoiqu'ils méprisassent également le Roi & son service, ils obéirent aux ordres du Marquis, & s'assemblerent avec une apparence de respect & de soumission. Il conféra amicalement avec eux sur l'état actuel des affaires ; il leur représenta le danger de la désobéissance des habitants de Limerick, la ruine dont la nation étoit menacée, & le déshonneur qu'il s'attireroit à lui-même, s'il se contentoit du nom de Gouverneur, sans en avoir ni la puissance, ni l'autorité. Il les pria, s'ils trouvoient quelque défaut dans son administration, de ne point le lui

cacher. Il leur propoſa » de faire en » ſorte qu'on lui obéît, ou de lui » indiquer un moyen de ſauver le » Royaume, au cas qu'ils jugeaſſent » à propos qu'il l'abandonnât ".

Carte, Orm. V. II, p. 118.

Ils lui propoſerent, avec une déférence affectée, quelques moyens pour appaiſer le peuple, mais d'une maniere vague & indéterminée. Les plus préciſes & les plus importantes de leurs demandes, furent de faire rendre compte au Receveur-général des ſommes qu'on avoit levées depuis la paix, dans la vue, ſans doute, de confirmer le ſoupçon qu'ils avoient fait naître qu'on en avoit fait un mauvais emploi, & que le Conſeil-Privé fût composé de Seigneurs Irlandois Laïques & Eccléſiaſtiques, qui puſſent aider le Gouverneur de leurs conſeils. Ils comptoient par-là s'ingérer de l'adminiſtration des affaires publiques. Ormond conſentit à ce qu'on fît rendre compte à tous ceux qui avoient reçu quelque argent pour le ſervice du Roi. Quant à la ſeconde demande, il leur fit obſerver qu'il n'y avoit que le Roi qui pût nommer un Conſeil-Privé; mais

que s'ils vouloient lui indiquer les actes qu'ils jugeoient à propos que ce Conseil fît, il leur promettoit d'autoriser pour cet effet des personnes irréprochables, & dont ils n'auroient pas lieu de se méfier. Ils ne surent que lui répondre. Ils publierent une déclaration par laquelle ils s'obligerent de dissiper les soupçons & les jalousies que l'on avoit conçues contre le Marquis & le Gouvernement actuel, le priant de les honorer de ses conseils, & lui promettant de faire tout ce qui dépendroit d'eux.

On s'attendoit naturellement qu'une pareille déclaration produiroit son effet sur les habitants de Limerick. Quelques Evêques leur conseillerent de recevoir une garnison. Ormond lui-même conféra là-dessus avec les Magistrats & les principaux citoyens; mais on traversa secretement ses mesures. Ils cesserent dès ce moment d'avoir pour lui les égards qu'ils lui devoient. Les Officiers des gardes de la ville, ne vinrent ni recevoir ses ordres, ni lui communiquer ceux qu'ils avoient reçus. Aucun Officier ne put entrer chez lui sans la per-

miſſion du premier Magiſtrat. Un Seigneur Catholique, qui ſervoit dans ſon armée, fut mis en priſon pour avoir logé, par ſon ordre, quelques ſoldats dans les franchiſes de la ville. Aigri par ces inſultes, Ormond ſe retira de dépit à Loghrea, où les Evêques furent le joindre.

Ce qui le mortifia le plus, fut qu'il fut obligé de ménager les Eccléſiaſtiques, qui déshonoroient leur profeſſion par leur ignorance, leur préſomption, leur duplicité & leurs manœuvres illicites, quoiqu'ils ne méritaſſent qu'un ſouverain mépris de ſa part. Ils dirent à Ormond, dans les conférences ſecretes qu'ils eurent avec lui, que le mécontentement du peuple ne venoit que de la crainte qu'il avoit d'Inchiquin & des Puritains; & que le moyen le plus ſûr pour l'appaiſer étoit de retirer toutes les troupes Angloiſes. Ils témoignèrent beaucoup d'attachement pour Inchiquin. Ils lui firent obſerver qu'il étoit d'une famille Irlandoiſe illuſtre, & par conſéquent extrêmement chéri des Irlandois, & que ſi on le chargeoit du gouvernement, il ſe feroit

promptement obéir, & feroit bientôt en état de chaſſer l'ennemi, & de recouvrer ſon Pays. Ces deux Seigneurs ſe communiquerent ces propoſitions, & elles ſervirent à les convaincre que le Clergé ne cherchoit qu'à ſe débarraſſer d'eux, pour ſe rendre maître abſolu du Royaume.

Chaque jour fournit une occaſion de découvrir la fauſſeté de leurs ſentiments. Le Comte de Caſtlehaven, qui commandoit dans Leinſter, repréſenta que les intérêts du Roi dans cette Province couroient riſque d'être ruinés par les habitants Irlandois qui ſe ſoumettoient à l'ennemi, & lui fourniſſoient par leurs contributions la plus grande partie de ſa ſubſiſtance. On propoſa aux Evêques d'excommunier ceux qui ſeroient convaincus de le favoriſer. Ils réſervoient ce moyen pour d'autres occaſions plus importantes, & ils refuſerent de l'employer pour le ſervice du Roi. Ormond, laſſé de leur conduite inſolente & inſidieuſe, leur déclara la réſolution qu'il avoit priſe, d'uſer de la permiſſion que le Roi lui avoit donnée, de ſe démettre du

Carte, Orm. V. II, p. 121.

Gouvernement. Une pareille propoſition, toute agréable qu'elle étoit au Clergé, ne lui aſſuroit point l'autorité à laquelle il aſpiroit. Il eût voulu que le Gouverneur eût réſigné ſon autorité titulaire à quelqu'une de ſes créatures ; mais il n'étoit pas d'accord ſur le choix. Les Commiſſaires craignirent une anarchie, & firent tous leurs efforts pour retenir le Marquis. Ils tâcherent de pallier la déſobéiſſance des habitants de Limerick, & promirent de renouveller leurs inſtances pour les rendre plus ſoumis. Ils ſe radoucirent à l'approche de quelques détachements de l'armée ennemie, & conſentirent à recevoir une garniſon, à condition qu'elle ſeroit compoſée de troupes, & commandée par des Officiers qu'ils choiſiroient eux-mêmes ; qu'on ne logeroit point les ſoldats dans la ville, & qu'on ne ſeroit point obligé de les nourrir. Le Général des Parlementaires leur promit le libre exercice de leur Religion, la jouiſſance de leurs biens, de leurs Egliſes & de leurs bénéfices, la liberté du commerce, & de ne point mettre de gar-

nison chez eux, s'ils vouloient lui donner passage pour se rendre dans le Comté de Clare; ce qu'ils lui refuserent.

Ormond, encouragé par ces apparences flatteuses, suspendit son embarquement, & mena son armée à Clare, qui est éloigné de douze milles de Limerick. Les Magistrats de cette derniere ville l'envoyerent prier respectueusement de se rendre chez eux pour régler la garnison; & il y consentit, à condition qu'on lui rendroit les honneurs dus à son rang, & qu'on donneroit des logements à ses gardes. Lorsqu'il fut près de la ville, il apprit qu'un Moine séditieux, nommé Wolfe, avoit ameûté les habitants, s'étoit emparé des clefs de la ville, & faisoit garder les portes, pendant que d'autres incendiaires pilloient les magasins, & disposoient des grains qui y étoient à leur gré. Les Evêques feignirent de désapprouver ces outrages; mais ils refuserent d'excommunier ceux qui les avoient commis. Ils eurent même l'audace d'intercéder auprès d'Ormond pour un Officier nommé Brian, qui

Carte; Orm. V. II, p. 121. Borlase.

avoit eu le plus de part à ce tumulte, & le prierent, non-seulement de lui pardonner, mais encore de l'employer.

Cette opiniâtreté invincible, & cette désobéissance des habitants de Limerick, furent cause que le Marquis ne put lever une armée, ni la tenir rassemblée de l'autre côté de la Shannon. Pour mettre le comble à sa détresse, l'exemple de cette ville fut bientôt suivi par celle de Galway, qui refusa d'admettre d'autre garnison que celle que ses Magistrats choisiroient. Si l'ennemi eût traversé la riviere, ou pénétré dans Connaught, Ormond eût été coupé sans ressource. La conduite que tinrent ces villes désobéissantes, prouva manifestement le dessein qu'elles avoient de se rendre à l'ennemi, ou de se soustraire à l'autorité du Roi. Ce dernier dessein étoit celui du Clergé réfractaire. Il avoit déja imploré la protection de plusieurs Puissances Catholiques, & il ne cessoit d'invectiver contre le gouvernement du Marquis d'Ormond ; ce qui lui fit craindre, avec juste raison, que quelques-uns de

de ses partisans ne le livrassent à l'ennemi, pour peu qu'ils y trouvassent leur avantage. Des circonstances aussi désespérées l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de sortir du Royaume.

Il n'eut pas plutôt divulgué ce dessein, que le Clergé & sa faction redoublerent leurs clameurs. Entr'autres preuves qu'Ormond donna de son attachement inviolable pour les intérêts du Roi, il rejetta la proposition insidieuse qu'il lui fit de le placer sur le Trône d'Irlande, s'il vouloit se lier avec le Nonce, & embrasser la Religion Romaine. Ils imputerent maintenant la résolution qu'il avoit prise de se retirer, à l'engagement qu'il avoit pris avec les Parlementaires. Non content de l'effet que ces insinuations avoit produit sur le peuple ignorant & superstitieux, il prit des mesures plus directes pour se soustraire à l'autorité du Roi, & au gouvernement de son Lieutenant. Carte, Orm. V. II. p. 126.

Le Marquis reçut une lettre signée par les Archevêques de Dublin & de Tuam, par laquelle ils lui marquoient, qu'ayant réfléchi sur le mauvais état Borlase.

des affaires publiques, ils étoient convenus, avec les Evêques d'Irlande, leurs freres, de s'assembler à Jamestown, pour concerter les mesures qu'il convenoit de prendre pour défendre la Religion, & mettre la nation en sûreté. Ils le prioient d'un ton impérieux de leur faire savoir ses propositions, assurés qu'ils étoient qu'ils ne manqueroient pas d'y répondre. Le Marquis les tança sévérement de leur conduite, à laquelle il attribua tous les malheurs publics, & les progrès destructifs de l'ennemi, & refusa de leur faire aucune proposition. Il leur permit de s'assembler, leur marquant le desir qu'il avoit que cela produisît quelque bon effet. Il les obligea par-là à lui faire leurs propositions, & elles furent plus insolentes qu'on n'avoit lieu de l'attendre de ces Prélats hautains. Ils demanderent que » Son Excellence fût » joindre le Roi, & qu'elle résignât son autorité à une personne » fidelle à Sa Majesté & à la nation, & telle qu'elle pût mériter » l'affection & la confiance des sujets ".

Il étoit naturel de croire qu'une adresse de cette nature, faite par de pareilles gens, & présentée avec une présomption aussi indiscrete, exciteroit l'indignation des personnes sensées & modérées, & attireroit à ses auteurs un châtiment sévere ; mais le vulgaire ignorant respectoit si fort les gens d'Eglises, qu'il regardoit l'ordre du moindre d'entr'eux comme supérieur à ceux des Généraux & des Magistrats. En voici un exemple. On avoit détaché un régiment pour une expédition particuliere. Un Moine séditieux s'empara du drapeau, & menaça de la damnation éternelle tous ceux qui iroient plus avant ; sur quoi tous les soldats mirent les armes bas, & s'en retournerent chez eux. Ceux même qui étoient les plus zélés pour le Roi, & les plus choqués des violences du Clergé, respectoient si fort les privileges qu'on lui avoit accordés dans les ténebres du Papisme, & qu'ils avoient fait revivre dans toute leur étendue, qu'ils auroient cru commettre un crime s'ils avoient fait châtier un Ecclésiastique. Ormond ne

pouvoit réprimer l'insolence de ces Prélats de sa pure autorité, vu qu'il eût été juge & partie dans sa propre cause. Il n'avoit d'autre Officier Protestant auprès de lui, que le Capitaine de ses gardes, & ce fut ce qui l'obligea de dissimuler. A la sollicitation des Commissaires, il proposa une conférence aux Evêques, & ils refuserent de s'y trouver. Il s'en plaignit à leurs agents, & s'efforça de les convaincre de la nature dangereuse & ruineuse de la proposition qu'ils lui avoient faite; & ne pouvant plus dissimuler le dédain qu'il avoit conçu pour une faction aussi méprisable, il jura qu'il ne sortiroit point du Royaume, à moins qu'il n'y fût contraint par une nécessité inévitable.

Les Evêques ne se désisterent point de leur dessein; & sans attendre qu'Ormond eût répondu à leur adresse, & même avant de la lui avoir présentée, ils publierent un acte intitulé : » Déclaration des Prélats & » des Dignitaires du Clergé séculier » & régulier contre l'autorité que » le Marquis d'Ormond exerçe au

» nom de Sa Majesté, pour fouler » les sujets, autoriser les désordres » de l'armée, & violer la paix ". Ils faisoient beaucoup valoir dans cette déclaration leur zele & les services qu'ils avoient rendus à Sa Majesté, & sur-tout le soin qu'ils avoient de lui procurer de l'argent pour défendre sa cause. Ils se plaignoient du mauvais emploi qu'on en avoit fait, de l'imprudence & de la mauvaise conduite d'Ormond, sur-tout dans la funeste action de Rathmines, de sa partialité pour les Protestants, de son aversion pour la Religion Catholique, des mauvais traitements qu'il avoit exercés envers le Clergé & ceux qui la professoient, & des faux rapports qu'il avoit fait au Roi. Ils le menacerent de présenter à Sa Majesté ces chefs d'accusation, & ordonnerent aux sujets de n'obéir à d'autres que ceux de la congrégation du Clergé, jusqu'à ce qu'on tînt l'assemblée générale. Pour donner plus de poids à cet édit, ils l'accompagnerent d'une sentence d'excommunication contre tous ceux qui obéiroient au Lord Lieutenant, ou qui

lui fourniroient de l'argent, des ſubſides, &c.

Carte, Orm. Borlaſe.

On voit dans tout ſon jour la folie, l'iniquité & l'ingratitude de ce procédé, lorſque l'on conſidere les progrès des troupes Parlementaires, & la ſituation actuelle du Marquis d'Ormond. Immédiatement après la reddition de Clonmel, Trecrohan, fort d'une grande importance, à cauſe des munitions & de l'artillerie qui y étoient, ſe rendit, malgré les efforts que fit le Lord Caſtlehaven pour y porter du ſecours. Huſon, fameux républicain, avoit pris Naas, Maryboroug, Caſtledermot, & autres places. Carlow fut inveſti & capitula. Preſton prit Waterford, & le fort de Duncannon eut le même ſort. Ireton, qui n'étoit pas encore préparé pour le ſiege de Limerick, donna ordre à Ingoldsby & à Hardreſs Waller de l'aller bloquer, & ces derniers remporterent quelques avantages ſur quelques détachements Irlandois, & s'emparerent de quelques forts. Pendant que les Parlementaires battoient le pays voiſin, Ormond, avec un petit nombre de troupes, & les le-

vées précipitées que lui fournirent les diſtricts voiſins, lutta tout-à-la-fois contre la famine & un ennemi victorieux, & fit tous les efforts imaginables pour les empêcher de paſſer la Shannon. Dans ces entrefaites, Ireton & Charles Coote s'avancerent vers Athlone, & firent craindre aux Irlandois de perdre toute la Province occidentale. Clanricarde ſe mit en marche avec ſes forces pour s'y oppoſer; mais la ſentence d'excommunication qu'on lut à la tête de ſes troupes, les diſpenſa d'obéir au Gouvernement. Les Commiſſaires, la Nobleſſe, les membres les plus modérés du Clergé, ſe repentirent de leurs violences, & auroient voulu ne les avoir pas commiſes. Ils firent toutes les inſtances les plus preſſantes à la congrégation; ils la conjurerent de ſoutenir le Gouvernement actuel dans cette conjoncture critique, & de ne point abandonner leur Pays à un ennemi qui vouloit les exterminer; mais ni le danger, ni les prieres, ni les motifs de devoir & de politique ne purent engager ces Prélats à révoquer la ſentence d'excommunica-

tion. Infatués par leur orgueil, ils consentirent seulement à suspendre son exécution, jusqu'à ce qu'on eût envoyé du secours à Athlone. Ils leverent des troupes de leur propre autorité; de maniere qu'Ormond eut deux ennemis à combattre. Ils avoient conçu de si grandes espérances, que, malgré la défaite de plusieurs de leurs détachements, ils continuerent leurs clameurs séditieuses, menaçant de la vengeance divine ceux qui avoient méprisé leurs censures & celles du Nonce, mépris auquel ils attribuoient tous les malheurs de la nation.

Un nouvel incident contribua à augmenter leur violence, & à donner une apparence plausible à leurs procédés. Indépendamment des concessions que Charles fit aux Ecossois, il se prêta à leur fanatisme par une déclaration, dans laquelle il reconnoissoit que son pere avoit péché, en prenant une femme dans une famille idolâtre. Il confessoit aussi que le sang versé dans les dernieres guerres devoit être imputé à son pere. Il y témoignoit une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on

lui avoit donnée, & des préjugés qu'on lui avoit inſpirés contre la cauſe de Dieu, & dont il reconnoiſſoit à préſent l'injuſtice. Il y avouoit que toute ſa vie précédente n'avoit été qu'un cours ſuivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu. Il y témoignoit l'horreur qu'il avoit pour la paix que ſon pere avoit concluе avec les Papiſtes d'Irlande, & qu'il avoit ratifiée, déclarant qu'il l'annulloit, comme ayant été faite avec des rebelles idolâtres & ſanguinaires.

Le Roi ne pouvoit donner une déclaration plus favorable au deſſein qu'avoient les Prélats d'enflammer l'eſprit du peuple. Ils l'imputerent entiérement aux repréſentations du Marquis d'Ormond. » Le Roi, dirent-» ils, vient de révoquer l'autorité » qu'il avoit donnée à ſon Lieute-» nant, & d'exclure la nation Irlan-» doiſe de ſa protection. Pourquoi » donc accepterions-nous une paix » qu'il déſavoue lui-même, & nous » ſoumettrions-nous à une autorité » qui n'exiſte plus? Rappellons-nous » le ſerment d'aſſociation que nous » avons fait; rapportons-nous-en à Carte, Orm. Borlaſe.

» notre premiere confédération ; &
» au-lieu de combattre pour un traité
» qu'on déſavoue, haſardons cou-
» rageuſement nos vies & nos biens
» pour obtenir de l'ennemi des con-
» ditions plus avantageuſes ".

Ormond prévit l'uſage que l'on feroit de cette déclaration. Il la regarda d'abord, ou du moins il feignit de la regarder comme ſuppoſée ; mais il reçut bientôt une lettre du Roi, par laquelle il lui marquoit qu'il l'avoit effectivement ſignée, mais qu'on la lui avoit arrachée par force. Il lui donnoit à entendre qu'elle ne pouvoit obliger les Irlandois, parce qu'il l'avoit donnée à l'inſu de ſon Conſeil-Privé, & lui conſeilloit de ſortir du Royaume le plutôt qu'il pourroit. Il avoit lutté juſqu'alors avec des forces inférieures, & ſans aucune reſſource contre un ennemi puiſſant ; on le trahiſſoit, on le harceloit, on le calomnioit & on l'inſultoit ſans ceſſe, & il étoit hors d'état de réſiſter plus long-temps aux ennemis cachés & déclarés du Roi ; mais pour ne laiſſer aucune excuſe aux factieux & aux réfractaires, il s'adreſſa aux

Commissaires, & leur dit, que puisqu'on s'étoit servi de moyens illicites pour obtenir cette déclaration du Roi, il étoit résolu, quoiqu'il en coûtât, de soutenir la validité de la derniere paix, jusqu'à ce que le Roi pût l'instruire librement de sa volonté, à condition que l'on annullât les actes des Prélats, & qu'on les punît d'avoir usurpé l'autorité royale; qu'on lui obéît, & qu'on lui fournît de quoi soutenir son rang, vu qu'il avoit épuisé tout le bien qu'il avoit.

La réponse des Commissaires prouva clairement qu'ils étoient affligés & scandalisés des propositions exhorbitantes du Clergé. Ils s'adresserent aux Prélats; mais ils furent inexorables. Ils prierent le Marquis d'attendre le résultat de la nouvelle assemblée générale, lui disant qu'elle seroit sûrement indignée des procédés extravagants des Evêques, & qu'elle s'y opposeroit. L'assemblée se tint; mais elle témoigna la même soumission pour les Prélats. Elle se contenta de publier une protestation par laquelle elle déclara qu'en agissant comme elle avoit fait à James-town,

elle n'avoit point prétendu empiéter fur l'autorité du Roi, ni fur la liberté des fujets, & que fa jurifdiction ne s'étendoit pas jufques-là. Elle n'alla pas plus loin; elle n'annulla pas les actes, ni n'exigea aucune fûreté des Prélats qu'ils fe conduiroient mieux à l'avenir qu'ils n'avoient fait. Le Marquis, indigné de cette conduite, fe difpofa à partir. Les membres de l'affemblée que la fuperftition n'avoit point infecté, furent allarmés de fon deffein, & frémirent à la vue de l'anarchie dont ils étoient menacés. Ils le conjurerent de réfigner l'autorité royale à une perfonne fidelle au Roi, & agréable à la nation. Leur requête fut appuyée d'une adreffe refpectueufe de l'affemblée. Ormond leur répondit, qu'il fe rendroit à leurs defirs, lorfqu'il feroit affuré que celui à qui il confieroit l'autorité du Roi, feroit à l'abri des infultes qu'il avoit effuyées, & qu'on fe foumettroit à fes ordres. Ayant refufé de prendre un paffeport d'Ireton, il fut obligé de hâter fon départ, de crainte d'être pris par quelque vaiffeau du Parlement. Il réfi-

gna ſa place au Marquis de Clanricarde, lui conſeillant de n'uſer de ſa commiſſion qu'autant qu'il ſeroit encouragé à le faire par les procédés de l'aſſemblée. Il s'embarqua à Galway, & arriva en France après avoir couru beaucoup de danger dans ſon voyage.

Si Clanricarde n'eût conſulté que ſon intérêt perſonnel, il n'auroit ſûrement pas accepté une charge auſſi dangereuſe & auſſi expoſée à l'envie, ſur-tout après le traitement que le Marquis d'Ormond avoit éprouvé; mais il eut aſſez de loyauté pour vouloir conſerver quelque apparence de l'autorité royale en Irlande, pour protéger le peu d'adhérents qui reſtoient, & pour continuer la guerre ſans aucune eſpérance de ſuccès, pour faire une diverſion en faveur du parti que le Roi avoit en Angleterre. Il conſentit donc à ſe charger du gouvernement, à condition qu'on lui obéiroit. L'aſſemblée générale avoit promis d'obéir à celui à qui le Lord Lieutenant délégueroit ſon autorité; mais ſon engagement n'étoit pas énoncé avec aſſez de préciſion pour croire que cette obéiſſance fût fondée ſur

la fidélité & la soumission qu'elle devoit au Roi. Les Evêques refuserent de donner aucun éclaircissement, & d'insérer aucune clause qui pût faire allusion à la conduite qu'ils avoient tenue. Ils offrirent de s'obliger, par un serment solemnel, d'obéir à Clanricarde, de même que le Clergé avoit toujours fait profession d'obéir à un Gouverneur Catholique. L'assemblée jugea cette déclaration suffisante; mais Clanricarde, qui se méfioit de ces Ecclésiastiques, exigea d'eux des expressions plus claires & plus précises.

Carte, Orm. V. II, p. 140.

L'assemblée dressa & publia enfin une déclaration, par laquelle » elle » défendoit aux Seigneurs spirituels » & temporels, à la Noblesse, aux » sujets, aux Prêtres & aux Laïques, » de faire aucun acte qui détournât » le peuple de l'obéissance qu'il de- » voit à l'autorité dont Sa Majesté » avoit révêtu le Marquis de Clan- » ricarde; & au cas qu'elle le fît, » d'y obéir, sous peine des châti- » ments prescrits par les loix du » Pays, telles qu'on *les observoit sous* » *le regne d'Henri VII & des autres*

» *Princes Catholiques.* Elle ajouta, que » ſon intention n'étoit point que la » nation s'écartât de la derniere paix, » ni qu'elle obéît aux nouveaux Gou» verneurs que le Roi nommeroit » induement durant ſa détention chez » les Ecoſſois, vu qu'il n'étoit pas » libre ". — Les Evêques, honteux des violences qu'ils avoient commiſes, obligerent l'aſſemblée à ajouter cette clauſe, » que la déclaration » qu'elle donnoit, ne regardoit en » rien la conduite que le Clergé a» voit tenue précédemment ".

Clanricarde ne fut point ſatisfait de cette déclaration, & voulut y ajouter des clauſes encore plus préciſes. Il craignit que ces expreſſions *ſous Henri VII & les autres Princes Catholiques* ne renfermaſſent quelque ſubterfuge. On l'aſſura qu'on n'avoit d'autre deſſein que de maintenir le privilege dont les Prêtres Catholiques jouiſſoient autrefois, de ne pouvoir être jugés, en cas de félonie ou de trahiſon, que par les tribunaux Eccléſiaſtiques, au-lieu qu'on les exécutoit ſans les dégrader & ſans les autres formalités requiſes en pareil

cas. On le pria d'accepter ces déclarations telles que le Clergé les donnoit, pour ne point fournir au peuple un prétexte de condamner les procédés de l'assemblée, & donner lieu à des protestations qui ne serviroient qu'à l'irriter. Il vit que les sujets étoient généralement disposés à se soumettre aux Parlementaires, que le Clergé, qui vouloit absolument anéantir l'autorité royale, secondoit cette disposition, & qu'il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en faisant usage de son autorité. Voyant que l'assemblée étoit sur le point de se séparer, il acquiesça à sa déclaration, toute défectueuse qu'elle lui paroissoit, & accepta l'administration du Gouvernement.

Borlase. Les Papistes d'Irlande ayant ainsi obtenu un Gouverneur de la même Religion qu'eux, les Royalistes Protestants se disperserent; quelques-uns s'engagerent au service des Parlementaires, plusieurs prirent des passeports & passerent dans les Pays étrangers. Le Lord Inchiquin & plusieurs autres Officiers Protestants, s'embarquerent avec Ormond; de maniere

que leurs armées furent purgées du levain de l'héréſie, & aſſez conſidérables, quoique diſperſées dans différents quartiers, & commandées par différents Généraux. Charles Coote échoua dans ſon expédition à Athlone. Ireton s'avança vers Limerick, & ſomma les habitants de recevoir ſes troupes; mais pendant qu'ils délibéroient là-deſſus, le Lord Caſtlehaven arriva avec ſon détachement, leur perſuada d'accepter le ſecours qu'il leur amenoit, & de fermer leurs portes à l'ennemi. Ireton n'oſa entreprendre un ſiege régulier dans une ſaiſon auſſi avancée; il ſe retira, de maniere que les Irlandois conſerverent Connaught & une partie conſidérable de Munſter; ce qui, joint à la poſſeſſion de Limerick, de Galway & de Sligo, les mit en état de continuer la guerre avec quelque apparence de ſuccès.

Mémoires de Caſtlehaven.

Mais cet eſprit fatal que le Nonce avoit inſpiré au Clergé & à ſes créatures, ſubſiſtoit toujours, & fit évanouir toutes les eſpérances de Clanricarde. A peine eut-il accepté le Gouvernement, que quelques agents d'I-

Borlaſe.

reton vinrent propoſer à l'aſſemblée d'abandonner leur cauſe, & de traiter avec les Parlementaires, qui pouvoient plus que tout autre lui accorder des conditions favorables à la nation. Elle rejetta d'abord leur propoſition ; mais le Clergé eut aſſez de crédit pour la faire remettre ſur le tapis. Nicolas French, Evêque Papiſte de Ferns, partiſan zélé du Nonce, & ennemi déclaré de l'autorité royale, fut d'avis que l'on traitât avec les agents. Clanricarde lui repréſenta l'indignité & le danger d'une pareille démarche. Pluſieurs Gentilshommes & les principaux Membres de l'aſſemblée furent indignés que le Clergé oſât ainſi abandonner les intérêts du Roi. » Nous voyons clairement, » dirent-ils, que ce n'eſt ni par haine » pour le Marquis d'Ormond, ni par » zele pour la Religion, que les Pré- » lats ſe ſont portés à ces excès, & » qu'ils n'ont d'autre but que de ſe » ſouſtraire à l'autorité royale. C'eſt » le Roi, c'eſt ſon Gouvernement, » qui ſont les principaux objets de » leur averſion ; mais nous les dé- » fendrons à quelque prix que ce

» soit; & si nous sommes obligés de
» nous soumettre à l'ennemi, ce ne
» sera jamais à des conditions avan-
» tageuses aux ennemis secrets de
» notre cause. Ceux qui s'opposent
» à l'autorité royale ne jouiront point
» du bénéfice de notre traité ".

Le Clergé, qui n'étoit point accoutumé à ce langage hardi, commença à craindre tout de bon qu'on ne se lassât enfin de sa tyrannie absurde. Il reconnut le danger qu'il couroit, & crut devoir ménager ses antagonistes. Il changea aussi-tôt de sentiment, & convint avec l'assemblée qu'on ne devoit point traiter avec l'ennemi; de maniere que le Lord Député ayant publié une proclamation, portant défense à qui que ce fût d'aller dans les quartiers de l'ennemi commun, de s'engager à son service, & de lui payer contribution, les Prélats daignerent accompagner cet acte d'une sentence d'excommunication contre tous ceux qui la violeroient. Cependant, malgré cette condescendance, ils conserverent toujours une haine implacable pour Clanricarde, l'ennemi de leurs

projets chimériques, & le partiſan zélé d'Ormond, & perſiſterent dans le deſſein de s'en tenir à leur premiere confédération, ſans égard pour l'autorité du Roi, ou, comme diſoit un d'entr'eux, » de cette idole » de Dagon, de ce vain fantôme de » loyauté". Ils tinrent pluſieurs conférences ſecretes; ils ſe répurent de la vaine eſpérance d'établir l'autorité papale, & leur ſouveraineté en Irlande par l'entremiſe de quelque Prince étranger, & ils envoyerent l'Evêque de Ferns, leur partiſan actif, à Bruxelles, pour engager le Duc de Lorraine à prendre leur nation ſous ſa protection.

Carte, Orm. V. II. p. 156.

Le Roi ſe trouva dans un beſoin ſi preſſant avant le départ du Marquis d'Ormond, qu'il accepta la propoſition qu'on lui fit d'engager le fort de Duncannon à ce Duc, pour la ſomme de vingt-quatre mille liv. ſterl. Il écrivit à Ormond, au cas qu'il approuvât le contrat, de livrer le fort à celui que le Duc enverroit, & de recevoir la ſomme ſuſdite. Comme Duncannon étoit menacé d'un ſiege, & la caution précaire,

Carte, Orm. V. II. p. 144-152.

il ſurvint pluſieurs difficultés au ſujet du payement ; & après bien de ſubterfuges & de mauvaiſe foi, les agents du Duc s'en retournerent ſans avoir conclu le traité. Le Lord Taafe ſe rendit depuis à Bruxelles avec des lettres de créance du Duc d'Yorck, pour renouveller le traité. Il preſſa inſtamment le Duc de Lorraine de ſoutenir les intérêts du Roi en Irlande, lui offrant telle place qu'il voudroit dans le Royaume, pour ſûreté des ſommes qu'il lui avanceroit.

Ce Duc, pour prévenir toute diſpute touchant le titre qu'il avoit à ſes domaines, avoit épouſé Nicole, ſa couſine germaine, fille d'Henri, Duc de Lorraine & de Bar, unique héritiere de ces Duchés; mais étant devenu amoureux de Béatrix de Cuſance, veuve du Comte de Cantecroix, il l'épouſa du vivant de la Ducheſſe Nicole, ſe flattant que la Cour de Rome déclareroit ſon premier mariage nul, & les enfants qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme, légitimes. Voyant que ſes ſollicitations ne produiſoient aucun effet, il s'i-

magina qu'en prenant la défense des Catholiques d'Irlande, il engageroit enfin le Pape à se rendre à ses desirs. Taafe, qui étoit naturellement intriguant, flatta la partialité qu'il avoit pour les enfants de la Princesse de Cantecroix, & lui proposa de marier sa fille avec le Duc d'Yorck. Le Lorrain fut extrêmement flatté de l'espoir d'une pareille alliance; & ses vues s'étendant peu-à-peu dans le cours de cette négociation, il espéra probablement d'obtenir la souveraineté de l'Irlande. Quoi qu'il en soit, il reçut Taafe avec des témoignages extraordinaires de faveur; il lui témoigna le zele le plus ardent pour les intérêts de ses compatriotes, & lui donna cinq mille livres sterling, pour acheter des armes & des munitions, qui arriverent dans la baye de Galway, dans le temps que l'assemblée délibéroit si elle traiteroit ou non avec les Parlementaires; ce qui influa beaucoup sur sa décision.

Taafe fut étonné de cette munificence, que le Duc lui dit n'être qu'un gage de ses bienfaits futurs. Il

témoigna beaucoup de commisération pour les Catholiques d'Irlande, & lui dit que, s'ils le jugeoient à propos, il se rendroit lui-même en Irlande avec des forces suffisantes pour recouvrer ce Royaume; mais qu'il vouloit être obéi, & ne recevoir aucune commission de qui que ce fût. Taafe ne jugea pas à propos d'acquiescer à ces conditions, avant que d'être informé de la volonté du Roi. Elles pouvoient lui déplaire; il pouvoit se faire que le Marquis d'Ormond, qu'il croyoit être en Irlande, refusât de résigner le pouvoir & la prééminence attachée à son poste. Dans cette perplexité, il proposa au Duc de Lorraine d'envoyer en Irlande quelque personne de distinction pour traiter avec lui. Le Duc choisit pour cet effet, Etienne de Hennin, Abbé de Sainte-Catherine, lequel débarqua à Galway, pendant que l'Evêque de Ferns alloit à Bruxelles de la part du Clergé mécontent, pour traiter avec le Duc, & lui demander sa protection pour ce malheureux Pays.

On ne pouvoit choisir une per-

sonne plus agréable au Clergé & à ses créatures que cet envoyé de Lorraine. Quoique ses lettres de créance fussent adressées aux Etats du Royaume, il n'apprit pas plutôt que Clanricarde étoit revêtu de l'autorité de Gouverneur en chef, qu'il crut devoir s'adresser immédiatement à lui, pour ne point violer les regles de la bienséance. Pour se mettre à l'abri des clameurs & de la censure, le Marquis nomma un comité composé d'Evêques, de la grande & de la petite Noblesse, pour traiter avec l'Abbé, recevoir ses propositions, & en faire le rapport en y joignant leurs avis. Ses propositions furent, que le Duc de Lorraine, ses héritiers & ses successeurs, sauf les droits du Roi, seroient reconnus protecteurs d'Irlande, y commanderoient les troupes, convoqueroient les Parlements, & jouiroient des autres prérogatives annexées à la Royauté, jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé les sommes qu'il avoit avancées. Le comité, sans égard pour les instructions qu'on lui avoit données, discuta ces propositions, exclut de l'assemblée les membres

les plus modérés, en admit d'autres à l'insu du Lord Député, & ne daigna pas même les consulter. Clanricarde se plaignit de ce procédé, de même que des propositions de l'envoyé, comme injurieuses à l'honneur & à l'autorité du Roi. Les Evêques furent d'avis de les accepter, prétendant que c'étoit le seul moyen de sauver la nation. On les pria de signer leur avis; ce qu'ils refuserent de faire. L'Abbé consentit à modifier ses demandes; le Marquis déclara qu'elles n'étoient point recevables. Il ne voulut pas même donner une audience de congé à un homme qui déshonoroit son maître; & il intimida si fort l'Abbé, qu'il promit d'avancer vingt mille livres sterling sous le cautionnement de Limerick & de Galway, & de s'en rapporter à la décision de la Cour de Bruxelles, pour ce qui concernoit les articles du Protectorat. En conséquence de cette convention, on nomma Nicholas Plunket & Geoffroy Browne pour traiter avec le Duc de Lorraine, conjointement avec le Lord Taafe; mais on leur enjoignit expressé-

ment de se conformer aux instructions que leur donneroient la Reine, le Duc d'Yorck & le Lord Lieutenant.

Les Commissaires oublierent bientôt ces limitations. Ils apprirent en arrivant à Bruxelles, que le Lord Taafe étoit allé à Paris pour instruire l'Abbé de Sainte-Catherine de ce que le Lord Député avoit fait, & recevoir de plus amples instructions de la Reine & du Lord Lieutenant. French, Evêque de Ferns, fut trouver le Duc de Lorraine, & fut parfaitement bien accueilli. Il étoit secondé de quelques autres créatures du Clergé mécontent, & de quelques agents des villes qui n'étoient point encore réduites. Ils assurerent le Duc, qu'il ne tenoit qu'à eux de l'investir de la souveraineté de l'Irlande. French invectiva contre les agents du Lord Député, les blâma hautement de s'être opposés au Nonce, & d'avoir appellé de son excommunication. Poussant l'hypocrisie encore plus loin, il assura qu'elle étoit confirmée dans le Ciel ; que tous ceux qui s'y opposoient, quelque

grands qu'ils fussent aux yeux des hommes, étoient abandonnés de Dieu, & dévoués à Satan. Il les exhorta charitablement à faire avec le Duc de Lorraine un accord avantageux à la nation, & agréable au Ciel; à se prosterner au nom de tout le peuple aux pieds de Sa Sainteté, & à lui demander sa bénédiction apostolique, pour obtenir l'esprit de force, la sagesse, la grace, la vertu & le succès dont ils avoient besoin. Il les assura que Dieu ne béniroit jamais un traité ménagé par le Député, qui étoit excommunié pour plusieurs raisons légitimes; & que le Duc, lorsqu'il seroit bien informé, ne consentiroit jamais à négocier avec des agents qui tenoient leur autorité d'un homme maudit.

Plunket & Browne prêterent l'oreille à ce discours insidieux. Ils désavouerent la commission du Lord Député, & prétendirent agir en vertu d'une autre autorité moins limitée. Ils signerent au nom de la nation & du peuple d'Irlande, un traité avec le Duc, par lequel il fut effective-

ment investi de l'entiere souveraineté du Royaume, avec le titre de Protecteur Royal. L'Evêque de Ferns engagea Plunket à présenter au Pape, au nom de la nation, une requête, dans laquelle elle promettoit d'être soumise au St. Siege, & le prioit de l'absoudre des censures du Nonce. Browne eut assez de fermeté pour ne point signer cette requête. On la signa du nom du Lord Taafe, à son insu. Le Clergé se félicitoit du succès de ses projets. Il se flattoit de voir triompher l'Eglise, & d'établir sa hiérarchie sous l'appui d'un Prince Catholique; mais quels que fussent les desseins du Duc de Lorraine, il s'apperçut bientôt que le traité qu'il venoit de conclure avec les Irlandois, ne pouvoit avoir lieu. Il reçut du Lord Député une protestation formelle contre les procédés de ses agents, comme contraires à ses instructions, & injurieux à l'honneur du Roi; ce qui lui fournit un prétexte plausible pour ne point conclure le traité. Les intérêts du Roi en Irlande tomberent dans un état si désespéré, qu'il ne put obtenir du

ſecours du Duc de Lorraine, même aux conditions les plus modérées.

Dans ces entrefaites, l'expectative d'un traité avec le Prince, tranſporta le Clergé à un point qui tenoit de l'extravagance. Leurs Synodes s'aſſemblerent, & déclarerent le Duc de Lorraine Protecteur de leur nation; ils excommunierent ceux qui s'oppoſeroient à cette nomination; ils jurerent de garder le ſecret, & réſolurent que les Prélats de chaque Province choiſiroient deux perſonnes pour compoſer un nouveau Conſeil ſouverain, pour diriger les affaires civiles & militaires par l'avis & du conſentement du Clergé. Ils dreſſerent une ſentence d'excommunication contre le Marquis de Clanricarde & ſes adhérents, pour la publier lorſqu'ils le jugeroient à propos, & ils appellerent cette uſurpation ridicule de la puiſſance & de l'autorité du Royaume, un renouvellement de la premiere confédération. La crainte du danger & du malheur qui les menaçoient, fit bientôt évanouir ce rêve de grandeur & de puiſſance.

Laiſſons ce détail ennuyeux & dé- A. D. 1651.

goûtant de la présomption & de l'infatuation de ces Ecclésiastiques séditieux, pour retourner aux affaires militaires, & aux progrès des Parlementaires. Ireton ayant fait ses préparatifs pour entrer de bonne heure en campagne, & reçu quelques renforts d'Angleterre, résolut d'ouvrir la campagne par le siege de Limerick. Charles Coote eut ordre de se porter à Sligo. Les Irlandois se préparoient à secourir cette place, lorsque Coote se mit en marche, traversa, avec quelque difficulté, les montagnes de Curlew, & investit Athlone. Clanricarde, dans l'embarras que lui causoient les factieux & les oppofants, fit quelques efforts pour s'y opposer; mais Athlone fut prise avant qu'il eût le temps de rassembler ses forces. Coote poursuivit son avantage, & marcha vers Galway. Le Député, qui vouloit défendre ce poste important, appella le Comte de Castlehaven à son secours; mais à peine ce dernier eut-il fait quelques milles, avec un détachement de quatre mille hommes, qu'un parti, qu'il avoit laissé pour défendre le

Carte, Orm. V. II. p. 154.

passage de la Shannon, se laissa battre par l'ennemi, & s'enfuit précipitamment. Son armée fut saisie d'une terreur panique, & se dispersa avec la promptitude naturelle à des gens qui, indifférents pour la cause qu'ils défendoient, étoient assurés de trouver une retraite chez leurs compatriotes. Dans le même temps, un Officier nommé Fennel, qu'on avoit laissé à Killalloe, pour défendre le passage de la Shannon, abandonna son poste, soit par trahison, soit par lâcheté, de maniere que les Anglois pénétrerent dans la Province Occidentale, où ayant fait leurs préparatifs pour attaquer Limerick, Ireton commença le siege en forme.

Les habitants & le Clergé avoient promis d'être soumis au Lord Député; mais leur ayant proposé de s'enfermer dans Limerick, & de partager leur fortune, ils lui fermerent insolemment les portes, ainsi qu'ils avoient fait au Marquis d'Ormond. Il est vrai qu'à l'approche du danger, les Magistrats daignerent accepter quelques troupes, dont ils fixerent le nombre & la qualité, & choi-

firent Henri O'Nial, qui avoit défendu Clonmel avec tant de bravoure, pour leur Gouverneur titulaire, s'étant réfervé toute l'autorité. Les affiégeants entretinrent une correfpondance continuelle avec les habitants, par l'entremife des Irlandois qui s'étoient foumis à Ireton. On fit adroitement courir le bruit que les Indépendants favorifoient les Papiftes, & n'aimoient point qu'on violentât perfonne pour fait de Religion; & lorfqu'on parloit des exécutions cruelles que l'on faifoit tous les jours des Prêtres & des Prélats, on les imputoit entiérement à l'animofité du parti Presbytérien. Ces infinuations exciterent tant de divifion dans la ville, que les citoyens propoferent de fe rendre au bout de trois jours. Les Evêques & le Clergé comprirent parfaitement qu'Ireton excepteroit plufieurs perfonnes de la capitulation, & craignirent d'être les premieres victimes de fa cruauté. Ils s'oppoferent donc à ce deffein, & Ireton pouffa le fiege avec une vigueur digne de la réputation qu'il avoit acquife.

Dans ces entrefaites, le Lord Muſkerry, allarmé du danger que couroit Limerick, partit de Kerry à la tête d'un gros corps de troupes pour l'aller ſecourir. Le Lord Broghill fut détaché pour s'y oppoſer; & après un combat ſoutenu avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre, Muſkerry fut obligé de ſe retirer avec une perte conſidérable. Malgré cet échec, Henri O'Nial continua de ſe défendre avec beaucoup de vigueur, & fit pluſieurs ſorties qui coûterent la vie à quantité d'aſſiégeants. L'hyver approchoit, & la rigueur de la ſaiſon & les maladies auroient infailliblement obligé Ireton à abandonner ſon entrepriſe, lorſque la trahiſon & l'eſprit de ſédition l'emporterent ſur la bravoure d'O'Nial. Les Officiers n'avoient pas plus de reſpect que les Magiſtrats pour ſon autorité. Pluſieurs de ces derniers s'ameûterent & réſolurent de traiter avec l'ennemi, ſans égard à l'exception que l'on pourroit faire de quelques perſonnes particulieres, par rapport à la vie & à la confiſcation des biens. Les Evêques ſe récrierent con-

Cox. Borlaſe.

tre le dessein qu'on avoit de les sacrifier à la fureur de l'ennemi, & excommunierent les auteurs d'un conseil aussi impie ; mais dans ce moment de terreur, on méprisa leur autorité spirituelle. Fennel, qui avoit abandonné le poste de Killalloe, s'étant mis à la tête d'une troupe de soldats & d'habitants séditieux, s'empara des deux principales portes. Le Maire le soutint contre le Gouvernement, fit pointer le canon contre la ville, voulut absolument capituler, & envoya des Commissaires à Ireton. On permit à la garnison de sortir, après avoir mis les armes bas, & aux habitants de se retirer avec leurs effets. Vingt personnes, tant Prêtres, soldats, qu'habitants, furent exceptées du pardon; & Ireton s'étant rendu maître de la ville, exerça la vengeance la plus sévere sur les partisans les plus distingués du Nonce, & les ennemis les plus invétérés du Gouvernement Anglois. L'Evêque de Limerick fut le seul de tous ceux qui furent exceptés du pardon, qui se sauva. O'Brien, Evêque d'Emly, fut pris & exécuté sur

le champ. Wolfe, ce Moine qui avoit chassé le Marquis d'Ormond de Limerick, reçut le châtiment que méritoit sa présomption. Il fut exécuté avec quelques Magistrats qui s'étoient déclarés pour le Nonce. Fennel, malgré les services qu'il avoit rendus, fut convaincu de plusieurs meurtres, & condamné à la mort. Geoffroy Browne, à son retour de Bruxelles, tomba entre les mains d'un ennemi, qui, sans égard pour son crédit auprès des Irlandois, le fit périr par la main du bourreau (*). Le brave Henri O'Nial avoit tel-

Mémoires de Ludlow. Vol. I.

(*) » Il prétendit, dit Ludlow, qu'il n'étoit » pas juste de lui refuser son pardon, pour s'ê- » tre engagé dans une cause pour laquelle nous » combattions, savoir, la liberté, la Religion, » & la patrie ". Le Député répondit à cela, » que l'Irlande étant un Pays conquis, les » Anglois pouvoient y exercer leurs droits » sans blesser la justice; que le dernier Gou- » verneur les avoit mieux traités qu'ils ne » méritoient, & que les regles du bon sens ne » l'exigeoient; & que cependant ils avoient » inhumainement massacré tous les Anglois qui » étoient tombés entre leurs mains, qu'ils s'é- » toient emparés des biens qu'ils avoient ac- » quis par leur industrie, & des terres qu'ils » avoient achetées. -- Qu'à l'égard de la Reli-

lement provoqué Ireton par la défense de Limerick & de Clonmel ; qu'il le mit au Conseil de guerre pour une conduite qui auroit dû lui mériter l'estime d'un soldat. O'Nial allégua pour sa défense, qu'il n'avoit eu aucune part à la premiere conspiration, qu'il étoit venu en Irlande à la sollicitation de ses compatriotes, & qu'il s'étoit toujours comporté avec honneur. Quelques Officiers plus généreux intercéderent pour lui auprès d'Ireton, & vainquirent son opiniâtreté. On revit son procès, & le Conseil consentit, quoiqu'avec peine, à lui accorder la vie.

Borlase. On somma Galway, qui étoit la seule ressource qui restât aux Irlandois, de se rendre aux mêmes conditions de Limerick, sous peine, en cas de refus, d'être traitée avec la

» gion, il y avoit une grande différence entre » nous; que nous ne cherchions qu'à maintenir » le droit naturel que nous avions de suivre » nos opinions, plutôt que celles des autres » hommes, au-lieu qu'ils vouloient forcer les » autres à adopter les leurs, sous peine de » mort ". Les tolérants crurent que ces raisons suffiroient pour réfuter ce que le prisonnier avoit allégué pour sa justification.

même févérité. Les habitants, faifis de frayeur, étoient à la veille de capituler, lorfqu'Ireton fut attaqué de la pefte, qui avoit dévafté plufieurs contrées de l'Irlande, & mourut à Limerick. Les Irlandois reprirent courage; ils fe réunirent fous le commandement du Général Prefton, & envoyerent du fecours à Clanricarde, promettant de lui obéir. Le Marquis fut les joindre en perfonne, & convoqua à Galway les Evêques & la grande & la petite Nobleffe du Pays, pour concerter avec eux les mefures néceffaires pour fe défendre.

Dans ces entrefaites, Ludlow prit le commandement des troupes Angloifes, & fe comporta avec la vigueur néceffaire pour réduire les Irlandois. Pendant que l'hyver fufpendoit fes opérations, il défendit à qui que ce fût de fortir de fes quartiers fous peine d'être traité comme ennemi, & ordonna de paffer au fil de l'épée ceux qui avoient été joindre les Irlandois depuis l'arrivée du Général Cromwell. Ses Officiers exécuterent fes ordres avec autant de diligence que de févérité. Les Irlan-

Mém. de Ludlow. Vol. I.

dois tomberent dans une consternation générale. Plusieurs se soumirent, & s'assurerent les biens qui leur restoient par un accommodement. Une assemblée que l'on tint à Leinster, offrit au nom de la nation de se soumettre. Charles Coote ne se fut pas plutôt présenté devant Galway, qu'on obligea Clanricarde à faire la même offre à Ludlow; mais il n'étoit plus temps de traiter & de se soumettre. On répondit que cette affaire regardoit le Parlement d'Angleterre, qui sauroit distinguer ceux qui s'étoient mis sous sa protection, de ceux qui avoient massacré les Protestants, & qui s'étoient opposés à l'autorité de la République, & qu'il ne feroit grace qu'à ceux qui mettroient les armes bas. Cette détresse extrême ne rabattit ni l'orgueil, ni la présomption du Clergé & de ses créatures. Ils menacerent sans cesse de renouveller la ligue; ils continuerent de s'opposer à Clanricarde, & de mépriser la fidélité à laquelle ils imputoient tous les malheurs de la nation. Au milieu de cette consternation, de cette clameur & de cette confusion géné-

rale, Preſton, Gouverneur de Galway, ſe ſauva par mer; & la ville, ſans égard pour l'autorité de Clanricarde, ſe rendit ſans faire la moindre réſiſtance.

L'ennemi s'empara ſans peine de quelques autres villes moins importantes. Clanricarde continua ſes hoſtilités, dans l'eſpoir de faire une diverſion en faveur du Roi d'Angleterre. Il pénétra dans la Province du Nord, où ayant été joint par quelques troupes d'Ulſter, il prit les châteaux de Ballyshannon & de Donnegal. Il ſoutint ces poſtes pendant quelque temps; mais il fut enfin obligé de céder à la ſupériorité de l'ennemi. Ses troupes ſe diſperſerent, ſes reſſources s'épuiſerent, & il fut tous les jours à la veille d'être trahi. Dans cette ſituation, il ſe conforma aux inſtructions que le Roi lui avoit données, & il accepta les conditions que lui offrirent les républicains, qui furent de le laiſſer quelque temps dans le Pays, & de le tranſporter enſuite, avec trois mille hommes Irlandois, dans les Etats de quelque Prince étranger allié de l'Angleterre. Borlaſe.

Il se retira d'un Pays qu'il ne put conserver à son maître, par l'effet du fanatisme, de l'orgueil & de l'aveuglement d'une classe d'hommes enivrés de leur crédit imaginaire, que leur esprit factieux & leur perversité incorrigible, porterent à négliger leurs propres intérêts, & à rejetter tous les moyens qui pouvoient contribuer à leur sûreté.

A. D. 1652. Dans ces entrefaites, le Parlement d'Angleterre concerta sur les mesures qu'il devoit prendre pour soumettre entiérement l'Irlande. Lambert, successeur d'Ireton, se prépara pour son départ; mais comme la commission de Cromwell étoit expirée, on agita si on la renouvelleroit, ou si on enverroit Lambert en qualité de son Député. Cromwell, ayant su ses desseins, le pria de ne point le continuer dans son office, & affecta de se conformer au sentiment de ceux qui prétendoient que le titre de Lieutenant convenoit mieux à un Etat monarchique, qu'à un Etat républicain, fit nommer Lambert pour Député. Le Parlement refusa de lui donner d'autre titre que celui de

Ludlow.

Commandant en chef des troupes qu'il avoit dans l'Irlande. Lambert, ainsi que Cromwell l'avoit prévu, en fut offensé, & refusa d'accepter ce commandement. On le donna à Fleetwood, qui avoit épousé la veuve d'Ireton, fille de Cromwell, & qui étoit par conséquent dévoué aux intérêts de ce dernier.

On discuta dans le Parlement deux actes relatifs à l'Irlande, l'un pour la confiscation des terres des rebelles ; l'autre, pour régler les droits des aventuriers, & les investir de celles qu'ils possédoient dans ce Royaume. Avant que ces actes fussent entiérement réglés, Fleetwood arriva en Irlande, & n'y trouva aucun vestige de guerre, tous les Irlandois s'étant soumis aux conditions que les vainqueurs leur avoient imposées. Ces Cox. conditions furent, que ceux qu'on accusoit d'avoir commis quelque meurtre au commencement de la guerre, subiroient un jugement; & qu'au cas qu'ils fussent convaincus, ils seroient punis de mort, & leurs biens confisqués ; que ceux qui avoient pris part à la guerre, perdroient les deux

tiers de leurs biens, & feroient bannis du Royaume. Le Marquis d'Ormond, le Lord Inchiquin, Bramhal, Evêque Proteftant de Derry, qui s'étoit le plus oppofé aux Républicains, & le Comte de Rofcommon, furent exceptés du pardon, quant à la vie & aux biens.

Borlafe. Le premier foin de la nouvelle administration, fut de faire exécuter ces ordres rigoureux. On donna commiffion dans les Provinces d'établir une haute Cour de Juftice, pour juger ceux qu'on accufoit d'avoir tué des Anglois. Le Lord Mayo, dans Connaught; le Colonel William Bagnal, dans Munfter, furent condamnés fans la moindre preuve. On accufa le Lord Muskerry d'avoir affaffiné plufieurs Anglois; mais il fut abfout, & on lui permit de s'embarquer pour l'Efpagne. Il avoit péri tant de rebelles pendant dix ans de guerre, il en étoit paffé un fi grand nombre dans les Pays étrangers, la pefte & la famine en avoient fait périr une fi prodigieufe quantité, qu'il n'y en eut que deux cents qui furent condamnés à la mort. Phelim O'-

Carte, Orm. V. II. p. 157.

Nial fut le ſeul de la Province du Nord qui ſubit ſon jugement, quoique ce fût l'endroit où l'on avoit commis les plus grandes cruautés.

Depuis l'arrivée d'Owen O'Nial, ce conſpirateur barbare continua de jouer un rôle inférieur ſans honneur, ſans eſtime, & ſans la moindre réputation. Il ſortit de ſon obſcurité durant l'adminiſtration de Clanricarde, faute de meilleurs Généraux, & il fut de quelque ſecours au Marquis; mais les échecs qu'il reçut l'obligerent à ſe retirer dans une Iſle. Le Lord Caulfield, héritier de celui dont il avoit ſaiſi la perſonne & le château, & que ſes adhérents avoient maſſacré inhumainement, l'en tira pour le mettre entre les mains de la juſtice. Il montra, dans le dernier période de ſa vie, un courage & une réſolution dont on le croyoit incapable. On l'accuſa d'avoir produit une commiſſion par laquelle le feu Roi le chargeoit de faire révolter les Irlandois. Il avoua le fait, ajoutant que dans la priſe de Charlemont, il avoit trouvé une patente avec un grand ſceau, qu'il avoit ap- Nalſon.

posé à sa prétendue commission. Ses Juges ne furent point satisfaits de cette réponse. Ils le presserent d'avouer qu'il avoit reçu cette commission du Roi, lui promettant de lui rendre ses biens & sa liberté, s'il pouvoit en fournir quelque preuve. On lui donna le temps de réfléchir, on lui réitéra les mêmes offres, il persista à dire qu'il n'avoit reçu aucune commission; que sa conscience n'étoit déja que trop chargée des outrages que ses adhérents avoient commis, pour vouloir augmenter ses remords par une injuste calomnie contre le feu Roi. On le sollicita de nouveau au moment de son exécution. Comme le bourreau alloit le jetter de l'échelle, deux Maréchaux percerent la foule, & vinrent lui parler à l'oreille. Il répondit tout haut: » Je remercie le Lord Lieutenant de » la grace qu'il veut me faire; mais » je proteste, vous tous qui m'écoutez, devant Dieu & ses saints Anges, que le Roi ne m'a jamais donné commission de commencer ni » de continuer la guerre (*) ".

(*) » Ils auroient pardonné & récompensé

Le Pays, ainsi réduit par le Parlement, fut dévasté & dépeuplé par une suite continuelle de troubles publics. Il étoit question de le rétablir, & d'y introduire la paix & le bon ordre. Pendant que Fleetwood commandoit seul l'armée, on lui donna pour adjoints Edmond Ludlow, Miles Corbet, Jean Jones, & Jean Weaver, tous zélés Républicains, avec le titre modeste de Commissaires du Parlement. Ils déclarerent par Ludlow.

» cet homme, dit M. Carte, s'il eût été assez scélérat pour accuser le Roi injustement". --- Mais à en juger par les circonstances du fait, on ne sauroit imputer une pareille noirceur à ces Juges, sans blesser la charité. Plusieurs honnêtes gens d'Angleterre ne purent se persuader que le Roi n'eût donné aucune commission aux Insurgents d'Irlande. Cette affaire étoit trop importante, pour ne point l'éplucher à fond. Il est naturel de croire que s'il eût donné cette commission, Phelim O'Nial n'auroit pas manqué de découvrir ce mystere d'iniquité. Il n'accusa point le Roi, & on ne lui promit point son pardon à cette condition. Il ne pouvoit l'obtenir qu'en avouant son crime. Si les Juges ne furent pas satisfait des déclarations qu'il fit lors de son jugement, c'est qu'ils crurent qu'il avoit appris la doctrine des restrictions mentales, & qu'il avoueroit la vérité, au cas qu'il l'eût cachée, au moment de son exécution.

une proclamation, que la rébellion étoit éteinte, & la guerre d'Irlande finie; ce qui fit espérer aux aventuriers de rentrer dans les terres qu'ils avoient achetées, & aux Irlandois de cultiver paisiblement les leurs. On permit aux Anglois d'y porter du grain & du bétail, sans payer des droits, & l'on ordonna aux Commissaires de lever des fonds pour subvenir aux besoins de ceux qui étoient blessés ou estropiés, des enfants & des veuves de ceux qui avoient été tués.

A. D. 1653. On assigna les terres confisquées pour payer les arrérages dus à l'armée; mais on borna cette satisfaction à ceux qui avoient servi depuis l'année 1649, qui fut celle dans laquelle Cromwel passa en Irlande. Les détresses de ceux qui avoient porté les armes contre les Irlandois avant ce période, furent beaucoup plus lamentables; & l'on ne put rien obtenir pour eux, excepté une petite portion de terres dans Wicklow & dans les Comtés adjacents, qui ne pouvoit suffire à payer le quart de leurs arrérages. Les aventuriers, per-

ſuadés qu'il y avoit dans une moitié des neuf principaux Comtés aſſez de terres pour les rembourſer, l'accepterent; l'autre fut aſſignée aux ſoldats. Connaught fut entiérement réſervée pour les Irlandois, ſous les conditions preſcrites par le Parlement. On leur aſſigna différentes portions de terre, avec ordre de n'en point ſortir, pour que les nouveaux colons Anglois puſſent ſe perpétuer ſans dégénérer, ainſi qu'ils avoient fait dans les premiers ſiecles, en ſe mêlant avec les Irlandois; & afin que ceux-ci, ſéparés par la Shannon des autres Provinces, & entourés de garniſons Angloiſes, s'abſtinſſent de leurs incurſions barbares. Malgré ces différentes aſſignations, les Comtés de Dublin, de Kildare, de Carlow & de Cork, reſterent dans l'état où ils étoient. Le Parlement ſe les réſerva avec les terres des Evêques, des Doyens & des Chapitres, dont on céda une partie à l'Univerſité de Dublin, pour en diſpoſer à ſon gré. On établit des Cours à Dublin & à Athlone, pour régler toutes les prétentions dans un temps limité, pour que les proprié- Cox.

taires ne fussent point exposés à des procès. Ces arrangements prirent plus de temps qu'on ne l'avoit cru, & furent suivis de plaintes, de disputes & de jalousies. Les Commissaires & leurs créatures, n'oublierent point leurs intérêts dans la distribution des terres.

Ludlow. On avoit fait peu de progrès dans cette affaire importante, lorsqu'on reçut en Irlande la nouvelle d'une révolution étonnante. Cromwell avoit cassé le Parlement, délégué le gouvernement à une autre assemblée qui prit le même nom, qui proposa de se dissoudre elle-même, & de remettre l'autorité souveraine entre les mains de ceux qui la lui avoient confiée; de maniere que le Conseil des Officiers déclara Olivier Cromwell Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. La nouvelle de ce changement dans le Gouvernement d'Angleterre, fut reçu diversement en Irlande; avec une satisfaction particuliere pour l'armée, qui avoit à se plaindre de la partialité des Commissaires; avec indignation & ressentiment, par quelques fanatiques

fanatiques qui avoient long-temps insulté chaque parti, avec indignation par Ludlow & les autres républicains zélés. On proposa de proclamer le Protecteur; & après quinze jours de débats & d'opposition, Fleetwood, les Commissaires, & quelques principaux Officiers, se rendirent enfin, à la pluralité des voix, & consentirent à la proclamation. Ludlow fut tellement indigné de ce procédé, qu'il ne voulut plus être Commissaire; mais il conserva son poste de Lieutenant-Général, pour conserver probablement le crédit qu'il avoit dans l'armée.

Cromwell, qui étoit attentif à chaque partie de ses nouveaux domaines, envoya son fils Henri en Irlande, pour sonder les dispositions de l'armée, réconcilier les esprits avec son usurpation, pratiquer ceux qui y avoient le plus de crédit, & préparer la voie pour son gouvernement futur de ce Royaume. Henri avoit l'esprit juste, pénétrant, & l'ame généreuse. Il s'apperçut bientôt que les Commissaires n'avoient fait autre chose que donner des ordres pour

A. D. 1654.

Thurloe's State pap.

la distribution des terres, & s'en étoient réservés une grande partie, & avoient fraudé l'Etat d'une maniere scandaleuse. Il fut sur-tout touché du misérable état des Cours de judicature, des délais & des oppressions occasionnées par le défaut de Juges & d'Avocats, de la désolation causée par l'animosité de ses compatriotes contre les anciens habitants, & qui étoit telle, qu'ils avoient démoli toutes les maisons qui étoient hors des villes murées. Il s'efforça d'appaiser les mécontents, & d'engager Ludlow dans les intérêts de son pere; mais ils ne put y réussir. Il partit convaincu de la nécessité d'ôter à ces républicains obstinés les emplois qu'ils occupoient en Irlande.

L'acte du Gouvernement portoit que l'on convoqueroit un Parlement pour les trois nations réunies en une seule République. On proposa de choisir trente membres pour l'Irlande. On instruisit les Commissaires de cette clause, & on leur ordonna d'envoyer leur avis relativement à leur élection. Leur opinion fut, qu'il ne convenoit point dans

l'état de désolation où se trouvoit le pays, de tenter une pareille élection, parce que l'on courroit risque d'élire ces membres dans des endroits mal-intentionnés pour les intérêts de l'Angleterre. Ils furent donc d'avis que le Protecteur donnât ordre aux trente membres de se rendre au Parlement. Ludlow fut indigné de ce projet honteux. Il sortit de sa retraite, & exhorta les Commissaires à ne point signer le nom & la forme d'une liberté dont ils avoient eu la bassesse de laisser perdre la substance & la réalité. Il méprisa la crainte qu'ils avoient d'une élection populaire, & leur fit observer que le Gouvernement ne manqueroit pas de se conformer à leur choix. Fleetwood se rendit à son avis; il proportionna le nombre des membres que l'on devoit élire, selon les Comtés & les Villes; un Comité privé des Commissaires convint des personnes légitimement élues, dont les Shériffs devoient rendre compte; on nomma & l'on instruisit ces derniers, & la plupart des élections se firent comme ils l'avoient souhaité.

Mémoires de Ludlow.

Thurloe. Ce service ne put calmer les soupçons que le Protecteur avoit conçus contre les Commissaires. Il mit fin à leur autorité, & nomma Fleetwood Lord Député pour trois ans, lui donnant un nouveau Conseil pour l'aider dans son administration. Il enjoignit aux membres qui le composoient, de veiller aux intérêts de la République en Irlande, d'abolir l'idolâtrie, le Papisme, la superstition & l'impiété, d'encourager les Ministres de l'Evangile, dans lesquels ils reconnoîtroient des talents & des bonnes mœurs, d'exécuter les loix contre les profânes & les mal-intentionnés, de faire fleurir les Arts & les Sciences, de faire un bon emploi des revenus publics, & de ne point exécuter l'ordre que le dernier Parlement & le Conseil d'Etat avoient donné de transporter les Irlandois dans Connaught, s'ils le jugeoient à propos pour le bien public.

Cette indulgence pour les Irlandois n'échappa point aux ennemis de Cromwell. Ils avoient déja observé sa partialité pour les cavaliers, & ils feignirent d'être allarmés du soin

qu'il avoit de ſe concilier toutes les parties, quelque odieuſes qu'elles fuſſent. On vit avec jalouſie que la forme d'adminiſtration qu'il venoit d'établir en Irlande, convenoit plutôt à un Gouvernement monarchique, qu'à un Etat républicain, & indiquoit, de la part d'Olivier, un deſſein formel de rendre ſa famille Souveraine. Les troupes ſe plaignirent de ce qu'on tardoit à leur donner les portions de terres qu'on leur avoit promiſes, & pluſieurs parurent mécontentes du Gouvernement actuel. Cromwell, ayant fait venir un détachement en Angleterre, pour ſe mettre à couvert des tentatives des Royaliſtes, les ſoldats ſe mutinerent, & dirent hautement, qu'on s'étoit ſervi d'eux pour ſoumettre les Irlandois rebelles, & qu'on alloit peut-être les employer en Angleterre contre leurs meilleurs amis. Ludlow parut être le plus mécontent; il encouragea les mutins, & répandit pluſieurs libelles contre le Protecteur (*). Mém. de Ludlow.

(*) On envoya quelque temps après en Ir-

Olivier prit l'allarme, & ordonna à Fleetwood de lui ôter sa commission ; & en cas de refus, de l'envoyer prisonnier à Londres. Ludlow refusa de la rendre, sous prétexte qu'il la tenoit du Parlement; mais il donna sa parole qu'il se présenteroit devant Cromwell, & qu'il n'agiroit point contre le Gouvernement actuel. Comme sa présence en Angleterre pouvoit être dangereuse, dans les circonstances présentes, Cromwell donna ordre de le retenir en Irlande, & lui ôta quelque temps après son régiment, pour diminuer son crédit.

A. D. 1655. On ne doit point s'attendre que l'Irlande, dans ce période-ci, fournisse des matériaux à un Historien. Les anciens habitants étoient entiérement subjugués; l'armée Angloise

---

lande un ordre conçu dans les termes les plus arbitraires. » On défendit à l'Imprimeur de » Dublin, (il n'y en avoit qu'un,) d'imprimer » quoi que ce fût, sans avoir communiqué la » copie au Clerc du Conseil; on enjoignoit » à ce dernier, au cas qu'il y trouvât quelque chose contraire au Gouvernement & » au repos public, d'en instruire le Conseil, » & de s'en tenir à ses ordres ".

attendoit avec impatience le fruit de ses travaux, & le grand objet de l'administration étoit d'appaiser les murmures & les mécontentements, & d'habituer les esprits au Gouvernement actuel d'Angleterre. Pour cet effet, Henri Cromwell fut d'abord employé comme Officier militaire, & peu de temps après, nommé Lord Député en la place de Fleetwood. Il trouva les Officiers de l'armée mécontents & réfractaires; ils refuserent de promettre au Protecteur de le défendre contre ses ennemis, & ils eurent en même-temps la hardiesse de lui demander de rétablir leur premier Député. Leur demande fut contre-carrée par une autre du parti opposé en faveur d'Henri Cromwell; & son équité dans l'administration, sa justice, son impartialité & son humeur bienfaisante, lui mériterent bientôt l'estime & l'affection de tous les sujets. Quoique la nation fût dépeuplée & épuisée, & dans cet état de pauvreté extrême, opprimée par des taxes onéreuses; quoique l'armée fût hors d'état de subsister, & que la partialité d'Olivier pour

les Officiers qui avoient épousé sa cause, s'opposât à la réduction de l'Irlande; que les présents qu'il avoit fait à ses créatures eussent épuisé les revenus publics, & qu'on ne reçût aucun secours d'Angleterre; quoique les affaires d'Irlande fussent entiérement négligées par le Protecteur, cependant son fils Henri, ainsi qu'il le disoit lui-même, fut bientôt en état de lui donner des leçons sur le Gouvernement. Il établit si solidement son autorité dans le cœur d'un peuple qui fut assez sincere pour connoître le mérite de son administration, qu'il épousa les intérêts de son pere. Cela est si vrai, que lorsque les Officiers du régiment d'Olivier lui présenterent une adresse pour se plaindre de son gouvernement, il en reçut d'autres de l'armée & des habitants d'Irlande, par lesquelles ils lui témoignerent la résolution qu'ils avoient prise de le défendre contre tous ceux qui cherchoient à troubler l'Etat.

Mém. de Ludlow. Après la mort d'Olivier, on réitéra les mêmes assurances à Richard, qui confirma son frere dans le Gou-

vernement d'Irlande, avec le nouveau titre de Lord Lieutenant. Il appella les membres qu'on avoit élus pour l'Irlande à ſon Parlement. Les républicains, qui ne connoiſſoient d'autre loi que celle de leurs ancêtres, s'oppoſerent à l'admiſſion de trente perſonnes qu'ils ſavoient être portées pour l'autorité dominante; mais la Cour obtint enfin, quoiqu'avec peine, qu'elles ſiégeroient & donneroient leurs voix. Ce fut Charles Coote qui porta en Irlande la nouvelle de la diſſolution de ce Parlement & des intrigues de la Maiſon de Wallingford. Le Lieutenant employa tous ſes efforts pour ſoutenir l'autorité chancelante de ſon frere. Lorſqu'on rétablit le Parlement, auquel on donna par dériſion le nom *Rump*, (qui ſignifie en Anglois un *croupion*, faiſant alluſion au croupion décharné d'une volaille dont on a mangé la viande,) il tâcha de prévenir les déſordres que pouvoit occaſionner cette révolution ſubite. Il publia une proclamation pour maintenir la paix, & envoya, par l'avis de ſes Officiers, des agents au Con-

A. D. 1658.

ſeil d'Etat, avec des propoſitions relatives au Gouvernement civil & militaire de l'Irlande. On les communiqua au Parlement, ainſi qu'on l'appelloit; il fit quelques ordonnances en faveur des aventuriers & des ſoldats, & réſolut en même-temps que le Gouvernement d'Irlande ſeroit adminiſtré par des Commiſſaires, qu'Henri Cromwell ſeroit rappellé, & qu'on donneroit le commandement des troupes de la République qui étoient dans ce Royaume, à Ludlow.

Thurloe. Henri avoit déja déclaré à Fleetwood, » que, quoiqu'il ne ſe promît pas beaucoup des changements » qu'on venoit de faire, parce qu'il » ne pourroit porter atteinte à l'honneur & au mérite de ſon pere, il » aimoit cependant aſſez la paix pour » approuver le Gouvernement actuel; & qu'il croyoit qu'il étoit » de ſon devoir de prévenir les craintes & les jalouſies qui pouvoient » troubler le repos public, en réſignant ſon emploi à la perſonne » qu'on lui indiqueroit ». Les nouveaux Commiſſaires ignoroient ſes

ſentiments, ou douterent de ſa ſincérité. Ils craignirent ſes talents, ſon eſprit populaire, & le crédit dont il jouiſſoit en Irlande. Ils s'imaginerent qu'il employeroit la force pour établir ſon autorité. Hardreſs Waller fut chargé de ſurprendre le château de Dublin. Il ſe rendit ſans la moindre réſiſtance; & Henri Cromwell ſe retira dans la maiſon qu'il avoit à Phœnix-Park, après avoir gouverné avec tant de déſintéreſſement, qu'il n'eût pas de quoi faire le voyage d'Angleterre.

Richard Cromwell n'eut pas plutôt abdiqué, que les Royaliſtes d'Irlande ne douterent plus du rétabliſſement du Roi. La plupart des habitants de race Angloiſe, & pluſieurs Irlandois étoient ſincérement dévoués à ſes intérêts; & les uſurpateurs craignoient ſi fort les Ecoſſois d'Ulſter, qu'ils firent pluſieurs ordonnances ſéveres pour chaſſer leurs compatriotes d'Irlande. On ſoupçonna le Lord Broghill d'être attaché à la famille Royale, malgré les complaiſances qu'il eut pour Olivier & ſes fils; de maniere que ſur l'avis

qu'on eut de la rébellion de George Booth, Ludlow & les nouveaux Commiſſaires le menacerent de le mettre en priſon, s'il ne s'engageoit à ſoumettre la Province méridionale au Gouvernement actuel. Cette demande fut d'autant plus déraiſonnable, qu'ils n'avoient pas deſſein de lui confier le commandement de cette Province. On prétend qu'Henri Cromwell, après qu'on lui eut ôté ſon Gouvernement, eut envie de ſe déclarer pour le Roi; mais qu'il changea de réſolution à l'arrivée des Commiſſaires.

Carte, Orm. V. II. p. 201.

Les Commiſſaires ſeconderent ces diſpoſitions en faveur du Roi par leur ſévérité & leur jalouſie. Pour modeler l'armée au gré de leur faction, ils renvoyerent le Lord Broghill, Charles Coote, & quelques autres Officiers dont ils ſe méfioient. Ils pouſſerent la choſe encore plus loin, lors de la querelle qui s'éleva entre l'armée & le Parlement. Ils caſſerent plus de deux cents Officiers, ſans les avoir convaincus d'aucun crime qui pût diminuer le mérite de leurs longs & pénibles ſervices. Broghill

étoit porté par sa naissance & par son intérêt, pour le Monarque. Lassé de ces révolutions soudaines de puissance, de l'anarchie & de la confusion qui régnoient en Angleterre, & prévoyant que ces événements se termineroient par le rétablissement du Roi, il résolut de s'en faire un mérite; mais il eut soin de cacher ses intentions, & jusqu'à la pensée de ce qu'il appelloit une » méchan- » ceté ruineuse ". Il engagea en même-temps, dans son dessein, tous ses Officiers, tous ses amis & tous ses vassaux. Il le communiqua à Charles Coote, qu'il savoit être mécontent du *Rump* & de l'armée. Coote & son pere s'étoient engagés au service des Parlementaires, non point par principe, mais par intérêt. La ruine de ce parti étoit prochaine. Charles ne pouvoit se disculper de son opposition à la famille Royale, qu'en se déclarant promptement en faveur du Roi. Il accepta à l'instant les propositions de Broghill, & son ardeur fut aussi violente & aussi illimitée que celle des nouveaux convertis. Il pensa ruiner les mesures

Thurloe.

Mémoir. d'Orrery.

de ce Seigneur par sa précipitation, & peu s'en fallut même qu'il ne se déclarât trop tôt.

Ludlow. Dans ces entrefaites, le *Rump* rappella Ludlow à Londres. Le Colonel Jean Jones, un des Juges du feu Roi, fut nommé pour commander l'armée d'Irlande, & il eut l'adresse de lui faire approuver le nouveau changement de Gouvernement. Les Commissaires furent si soumis à l'autorité de Lambert & de ses Officiers, qu'ils quitterent le titre de Commissaires du Parlement, pour prendre celui de Commissaires de la République. On croyoit la paix parfaitement établie dans l'Irlande, lorsque les Royalistes sortirent de leur retraite, & démolirent l'édifice de ce Gouvernement républicain. Le Lord Montgomery, Théophile Jones, Olivier Saint-George, Audley Mervyn, & quelques autres personnes de crédit, adopterent les sentiments du Lord Broghill & de Charles Coote. Ils formerent le dessein de s'emparer du château de Dublin, & de s'assurer des Commissaires. Ils s'assemblerent à Dublin, sous prétexte

Cox.

Carte, Orm. V. II, p. 202.

de vouloir consulter les Officiers sur l'état actuel des affaires. Leur demande ayant été rejettée, ils s'emparerent, par une attaque subite & désespérée, du château de Dublin, firent Jones prisonnier, arrêterent Corbet & Tomlinson, deux de ses collegues, comme ils revenoient d'un conventicule, & demanderent un Parlement libre. Dans ces entrefaites, Charles Coote voulant signaler son zele, prit la ville & le fort de Galway, changea le gouvernement, leva un corps de troupes, presque tout composé d'anciens Anglois, surprit Athlone, marcha à Dublin, & accusa Ludlow & les Commissaires de haute trahison. Les Royalistes des autres quartiers s'emparerent d'Youghal, de Clonmel, de Carlow, de Limerick & de Drogheda; de maniere que dans l'espace d'une semaine, la plupart des principales garnisons d'Irlande se déclarerent pour un Parlement libre; ce qui étoit un langage dont tout le monde comprenoit le sens.

Charles fut aussi-tôt informé de ces événements favorables. Le Lord

Broghill l'invita à ſe rendre dans ce Royaume. Coote lui envoya un émiſſaire pour l'inſtruire de ſes intentions, & l'aſſurer de ſes ſervices. On agita dans le Conſeil du Roi s'il iroit en droiture en Irlande. Charles paroiſſoit porté pour cette expédition; mais il ſe promettoit beaucoup de Monk; il eſpéra que ce Pays ſuivroit bientôt l'exemple de l'Angleterre, & il ſuſpendit ſon deſſein juſqu'à ce qu'il eût vu la tournure que prendroient les affaires du Royaume.

Le Conſeil des Officiers s'empara du Gouvernement de l'Irlande. Ils aſſemblerent les Etats à la requête des Magiſtrats de Dublin. Le Conſeil d'Etat d'Angleterre leur donna ordre de ſe ſéparer; mais ils paſſerent outre. Ils blâmerent hautement la conduite de la haute Cour de Juſtice & le meurtre du Roi; & ayant payé à l'armée les arrérages qui lui étoient dus, & pourvu à ſa ſubſiſtance, ils ſe déclarerent pour un Parlement libre.

Mém. de Ludlow.

Ludlow arriva dans ce temps-là à Dublin. Le Conſeil des Officiers eſſaya de s'aſſurer de ce républicain

déſeſpéré ; mais il ne put y réuſſir. N'ayant pas oſé deſcendre à terre, il ſe rendit à Duncannon, d'où il écrivit aux Commandants des différentes garniſons, pour les aigrir contre les procédés dangereux de Dublin, & les confirmer dans leur attachement pour la bonne cauſe ; mais le Parlement d'Angleterre étoit tellement ſoumis à Monk, qu'il rappella Ludlow & les Commiſſaires. Hardreſs Waller étoit le ſeul qui s'oppoſât à la convention. Il avoit été un des Juges du Roi ; & quoiqu'il eût refuſé de ſigner un engagement à Lambert & à ſa faction, & qu'il fût très-zélé pour le Parlement, il ne haïſſoit pas moins la Monarchie, & les meſures que l'on prenoit pour la rétablir. Il ſe joignit aux Officiers de Dublin ; & ayant ſu qu'ils avoient deſſein d'envoyer une vive remontrance au Parlement d'Angleterre, il leur propoſa de s'ajourner au château. Les Officiers craignant, avec juſte raiſon, qu'on ne voulût s'aſſurer de leurs perſonnes, rejetterent ſa propoſition. Waller & quelques-uns de ſes partiſans, trouverent le moyen

de s'emparer du château, & déclarerent ouvertement la réſolution dans laquelle ils étoient de faire punir les chefs du Conſeil comme ils le méritoient. L'incident étoit allarmant. Charles Coote & Théophile Jones monterent à cheval, coururent la ville, demandant à haute voix un Parlement libre, & la populace ſeconda leur demande. Le château fut inveſti; & après une réſiſtance de cinq jours, Waller ſe rendit, & fut envoyé priſonnier en Angleterre.

Carte, ut ſupra.

La convention & le Conſeil des Officiers continuerent d'agir ſans contrainte & ſans oppoſition, & avouerent le deſſein qu'ils avoient de rétablir le Roi. Il n'étoit plus queſtion que de ſavoir ſi l'on exigeroit de lui qu'il confirmât les conceſſions qu'on avoit faites aux aventuriers & aux ſoldats, ou ſi on le rétabliroit ſans conditions. Ils avoient une ſi haute idée de leur crédit, qu'ils diſcuterent ce point avec une chaleur étonnante. Coote fut d'avis qu'ils ſe ſoumiſſent implicitement au Roi, & ſon opinion prévalut enfin. Il triompha par-là de la froideur & de la

circonſpection de Broghill, qui, pour avoir voulu ménager les choſes trop ſecretement, ſe rendit ſuſpect à pluſieurs Royaliſtes. Il craignit que l'empreſſement des Irlandois ne déplût aux Royaliſtes d'Angleterre. Ces conſidérations ne rallentirent point l'ardeur de Coote, d'où nâquit une émulation entre ces chefs, qui auroit pu devenir funeſte, s'il eût été queſtion d'agir. Il n'y eut qu'un petit nombre de fanatiques & de vieux Irlandois, qui oſerent ſuivre l'exemple de leur Primat Papiſte, & ſe déclarer contre le Roi. Le corps entier de la nation ſe déclara pour lui, & attendit avec impatience la déclaration de Bréda. Elle fut généralement acceptée. Charles fut proclamé dans toutes les grandes villes d'Irlande, avec des démonſtrations de joie inexprimables; & ſelon le vote de l'aſſemblée, on lui fit un préſent de vingt mille livres ſterling, de quatre mille au Duc d'Yorck, & de deux mille au Duc de Glouceſter.

CHAPITRE III.

Caractere de différents partis d'Irlande lors de la restauration. — Les Catholiques Irlandois se rendent odieux. — Ordonnances que l'on donne contre eux. — Rétablissement de l'Episcopat & de la Liturgie. — La requête en faveur des dissidents supprimée. — Déclaration pour pacifier l'Irlande. — Instructions touchant son exécution. — Esprit & conduite du Parlement d'Irlande. — Débats au sujet de l'acte de pacification en Irlande & à Londres. — Indiscrétion des agents Irlandois. — Le Colonel Richard Talbot. — Les agents Irlandois sont renvoyés honteusement. — Le Parlement accorde trente mille livres sterling au Duc d'Ormond. — L'acte de pacification est reçu. — La Cour des Wards abolie. — Objection contre l'acte de pacification. — Cour des Claims. — Le nouveau parti allarmé & provoqué. — Projet pour s'emparer du château de Dublin. — Adresse de la Chambre des Commu-

nes, & discours de Mervyn. — Projet d'une révolte générale découvert & déconcerté. — Plan d'un acte d'interprétation. — Ormond appellé en Angleterre. — L'acte de l'interprétation discuté. — Mécontentement des Irlandois. — Objection des Communes de Dublin. — Conduite du Parlement d'Irlande. — L'acte d'interprétation accepté. — Difficultés qu'on trouve à l'exécuter. — Bill qui défend l'importation du menu bétail d'Irlande en Angleterre. — Ses effets sur l'Irlande. — On propose de rendre la défense perpétuelle. — Violence des deux Chambres d'Angleterre. — Le Roi approuve le bill. — Sage précaution du Duc d'Ormond. — Mouvements qu'il se donne pour alléger les maux que ce bill occasionnent en Irlande, — pour établir des manufactures, — pour faire fleurir les Arts & les Sciences. — On cabale en Angleterre contre le Duc d'Ormond. — Dissimulation du Roi. — Le Lord Robert nommé Vice-Roi d'Irlande. — Son caractere & sa conduite. — Il est remplacé par le Lord Berkley.

A. D. 1660.

LE rétabliſſement de Charles II fut un événement qu'on attendoit avec impatience dans tous les Etats de la Grande-Bretagne. Il réveilla ſur-tout les eſpérances & les craintes des Irlandois, qui étoient las d'une guerre civile d'environ neuf ans, des diſputes, des factions qui avoient déchiré le Royaume, & des révolutions que le pouvoir & la propriété avoient ſouffertes. Les anciens habitants, les nouveaux aventuriers, les Catholiques, les fanatiques, les Proteſtants en général, les partiſans de la Cour de Rome, ſe regarderent les uns les autres d'un œil de jalouſie, d'envie, de ſoupçon & d'averſion; tous attendirent avec impatience qu'on les rétablît dans leurs anciennes poſſeſſions, qu'on leur aſſurât les acquiſitions qu'ils avoient faites, qu'on leur pardonnât leurs fautes, & qu'on les récompenſât de leurs ſervices.

Les Catholiques d'Irlande furent ceux qui témoignerent le plus d'impatience. Ceux que Cromwell avoit déclarés innocents de la rébellion, qu'on avoit dépouillés de leurs biens, & qui avoient été obligés d'accep-

ter quelques petites portions de terre dans la Province de Connaught, se féliciterent de l'extinction d'une tyrannie dirigée par le fanatisme. Plusieurs n'attendirent pas que le Roi fût proclamé; & dédaignant les formalités ennuyeuses des procédures juridiques, rentrerent dans leurs patrimoines, & en chasserent les intrus. De-là naquirent des querelles & des disputes qui obligerent la *Convention* à publier une ordonnance pour maintenir la paix, & assurer les possessions. Les nouveaux colons Anglois furent ravis de ces outrages. Ils les représenterent en Angleterre comme les présages d'une nouvelle rébellion; & les Anglois reçurent avec avidité tous les bruits désavantageux aux Irlandois. Leurs agents interpréterent sinistrement leur conduite & leurs desseins; de sorte qu'avant l'arrivée du Roi, on prépara le bill d'indemnité de maniere à en exclure tous ceux qui avoient comploté ou favorisé la rébellion d'Irlande; ce qui comprenoit tous les Catholiques Romains. Une autre clause portoit, qu'on ne prétendoit

Carte, Orm. V. II, p. 205-216.

point comprendre dans cet acte ceux des biens desquels le Parlement a-voit disposé, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on en excepta le Marquis d'Ormond, & quelques autres Seigneurs Protestants d'Irlande. On inséra quelques autres clauses qui auroient entiérement ruiné toutes les anciennes familles Angloises de ce Pays, si le Marquis n'en eût empêché l'effet.

Dans ces entrefaites, on exécuta à la rigueur les ordonnances séveres qu'on avoit faites contre les Catholiques Romains d'Irlande. On ne leur permit point de passer d'une Province à l'autre pour vaquer à leurs affaires; on en mit plusieurs en prison; on intercepta leurs lettres; on défendit à leurs vassaux de s'assembler; ce qui les empêcha de choisir leurs agents, & de représenter leurs griefs. Le Roi ne fut pas plutôt arrivé à Londres, que les Chambres lui représenterent le danger qu'on avoit à craindre des violences que venoient de commettre plusieurs naturels d'Irlande; sur quoi Charles fut obligé de publier une proclamation

proclamation par laquelle il ordonna de poursuivre & d'arrêter tous les Irlandois rebelles, & défendit de troubler les aventuriers, les soldats & autres dans leurs possessions, jusqu'à ce qu'ils fussent légalement convaincus, & que Sa Majesté eût donné là-dessus des ordres ultérieurs, par l'avis de son Parlement.

La Convention d'Irlande, & les agents qu'elle avoit envoyés au Roi & au Parlement d'Angleterre, ne furent point satisfaits. On pouvoit révoquer cette proclamation, & en publier une autre d'une teneur différente; plusieurs Irlandois sollicitoient des lettres pour rentrer dans leurs biens, & on les leur avoit accordées. On jugea qu'il convenoit pour assurer les intérêts des soldats & des aventuriers, de convoquer au plutôt un Parlement en Irlande. On pressa là-dessus le Roi; mais il répondit qu'il le convoqueroit lorsqu'il en seroit temps; & en effet, il n'avoit pas le loisir de satisfaire à l'impatience de ces importuns. Il falloit auparavant régler les affaires ecclésiastiques & civiles d'Irlande, qui

étoient très-embrouillées. La Convention avoit demandé que l'on donnât au Clergé toutes les dixmes inféodées & confisquées dont le Roi pouvoit disposer, & que toutes les terres qui lui étoient échues par droit d'aubaine payassent à l'Eglise les redevances, dont on les avoit exemptées. Charles consentit à sa demande ; mais on ne fut point d'accord sur les Ministres auxquels on devoit accorder ces revenus.

Outre les Ministres Ecossois de la Province septentrionale, quelques Théologiens Presbytériens s'étoient emparés des Eglises de Dublin & des environs, se conformoient à leur Liturgie, & prêchoient le *Covenant* avec un zele tout particulier. Ils étoient, à la vérité, en petit nombre, parce que les bénéfices ecclésiatiques d'Irlande étoient dans ce temps-là trop pauvres, pour y attirer des missionnaires d'Angleterre; mais ils avoient du courage, de l'assiduité & des amis; & le Roi ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils le prierent de vouloir leur donner un modele de gouvernement ecclésias-

tique. L'armée d'Irlande lui fit la même demande. Les Théologiens épiſcopaux furent allarmés de ces démarches, & firent des remontrances. Ils implorerent la protection du Marquis d'Ormond, & il prit leur défenſe à cœur. Il repréſenta au Roi que l'Epiſcopat & la Liturgie faiſoient partie du gouvernement légal d'Irlande, & lui conſeilla, au-lieu de s'en rapporter au nouveau Parlement, qui étoit composé d'aventuriers & d'Officiers de l'armée de Cromwell, de conférer les bénéfices de ce Royaume à des ſujets capables, & zélés pour l'Egliſe établie. Charles goûta ſon avis, & donna les quatre Archevêchés & les douze Evêchés d'Irlande aux membres les plus diſtingués du Clergé.

Comme il n'y avoit point encore de grand ſceau, les patentes, & par conſéquent la conſécration de ces Prélats, furent retardées de quelques mois. Les ennemis de cet ordre triomphèrent, & attribuerent ce délai à la répugnance & à l'irréſolution du Roi. Ils firent agir leurs émiſſaires, & préparerent une requête, par laquelle

ils prierent le Roi de protéger & de continuer leurs Ministres du Saint-Evangile; ils engagerent les aventuriers, les Officiers civils & militaires, tous les sujets, de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent, à la signer. Le Roi à son retour avoit nommé Monk Lord Lieutenant, & le Lord Robert Député d'Irlande; mais tous deux étant restés en Angleterre, il confia l'administration à Charles Coote & au Major Bury, avec le titre de Commissaires du Gouvernement. Coote étoit zélé pour l'Eglise établie; Bury appuya la requête. Les Officiers de l'armée l'avoient dressée; mais leur zele les aveugla si fort, qu'ils ne purent cacher l'aversion qu'ils avoient pour la Monarchie, & qu'ils employerent dans leur requête plusieurs expressions injurieuses au Gouvernement actuel. Coote les fit remarquer à son collegue, lui en fit craindre les suites, & ils la supprimerent d'un commun accord.

Quelque occupé que l'on fût alors des formes du gouvernement ecclésiastique & de la Liturgie, les terres

& les poſſeſſions d'Irlande intéreſſoient infiniment plus les différents habitants. Les Chambres d'Angleterre s'étant ajournées, le Roi eut le temps de s'occuper des diviſions & des compétitions de ce Royaume; & la politique exigeoit qu'on réglât les choſes de maniere à ſatisfaire les prétentions de chacun, à prévenir les procès, & à rétablir le calme & la tranquillité. La variété des prétentions, & les demandes déraiſonnables des parties & des individus, rendirent cette tâche également difficile & pénible.

L'intérêt des aventuriers, qui, ſe fiant ſur les actes du Parlement auxquels le Roi avoit conſenti, avoient avancé leur argent, & reçu leurs terres des uſurpateurs, exigeoit une attention particuliere, à moins qu'il ne voulût paſſer pour injuſte dans l'eſprit de la nation Angloiſe. Il ne pouvoit refuſer de payer l'armée Proteſtante qui étoit rentrée dans ſon devoir, & qui avoit contribué à ſon rétabliſſement. Il avoit fait la paix avec les confédérés d'Irlande, l'an 1648; & quoique les conditions en

fuſſent onéreuſes, il ne pouvoit honnêtement manquer de parole à ceux avec leſquels il avoit traité, & qui avoient rempli leurs engagements. Pluſieurs d'entr'eux, après avoir été chaſſés de leur Pays, lui avoient été fideles & affectionnés durant leur exil, avoient obéi à ſes ordres, & s'étoient engagés au ſervice de France ou d'Eſpagne, ſelon qu'ils l'avoient jugé convenable à ſes intérêts; & il ne pouvoit par conſéquent leur refuſer ſa protection. Il devoit des égards aux Officiers Proteſtants qui avoient fidélement ſervi le Roi juſqu'en 1649, & auxquels Cromwell avoit refuſé leurs arrérages, à cauſe de leur attachement pour ſa cauſe. Il étoit difficile & même impoſſible de concilier des intérêts auſſi oppoſés, & de contenter également toutes les parties. Le Roi fut d'avis de céder tout ce qui lui étoit échu par droit de confiſcation; mais ceux qui connoiſſoient l'état de l'Irlande, trouverent que cela ne ſuffiſoit pas pour remplir ſes engagements. On propoſa divers projets, que l'on rejetta après les avoir exa-

minés. Le Lord Broghill, qui venoit d'être créé Comte d'Orrery, Jean Clotworthy, & Arthur Mervyn, hommes hardis & intriguants, évaluerent les terres que l'on se proposoit de donner aux aventuriers & aux soldats, & les crurent suffisantes pour récompenser tous les Irlandois qui le méritoient. Charles adopta avidement un projet qu'il crut devoir le tirer de l'embarras dans lequel il se trouvoit, & qui ne s'accordoit point avec son indolence, & publia sa fameuse déclaration pour le réglement de l'Irlande.

Par cette déclaration, il confirmoit aux aventuriers les terres dont ils étoient en possession depuis le 7 de Mai 1659, conformément aux actes du Parlement de la dix-septieme & dix-huitieme année de Charles Ier., & s'obligeoit de leur en payer la non-valeur avant le mois de Mai suivant. Ces terres devoient être tenues en roture.

Carte, Orm. V. II, p. 217. Irish Stat. 14 & 15. Car. II, cap. 2.

En second lieu, le Roi confirmoit aux soldats les terres qu'on avoit données en payement, à titre de fief noble, *in capite*, à l'exception des

terres qui appartenoient à l'Eglise, de celles obtenues par fraude, ou qui étoient possédées par ceux qui n'étoient point compris dans les actes de pardon & d'indemnité, ou qui, depuis le rétablissement, avoient troublé le repos public, ou témoigné de l'aversion pour le Gouvernement monarchique.

Il accordoit aux Officiers qui avoient servi avant le mois de Juin 1649, & qui n'avoient point encore reçu des terres en payement, des terres, des maisons & autres sûretés pareilles, dont ils devoient recevoir douze schelings & six sols pour chaque livre de leurs arrérages, & le même dividende pour le restant.

Il restituoit aux Protestants les terres qu'on avoit données aux aventuriers & aux soldats, à moins qu'ils n'eussent eu part à la rébellion avant la suspension d'armes, ou qu'ils n'eussent obtenu des décrets pour celles de Connaught ou de Clare. Ces personnes devoient être dédommagées, comme on vient de dire, sans être comptables des droits seigneuriaux.

Les Papistes innocents rentroient

dans leurs biens, quoiqu'ils euſſent pris des terres dans Connaught, moyennant un dédommagement. Dans le cas où ils avoient vendus ces terres, ils étoient obligés d'en rembourſer le prix aux acheteurs; mais comme le réglement des corporations paroiſſoit eſſentiel à la ſûreté du Gouvernement, & qu'on avoit décidé qu'elles ſeroient entiérement compoſées d'habitants Anglois, on inſéra une exception dans cet article. Les Papiſtes innocents, dont les biens étoient ſitués dans les villes corporées, devoient en recevoir d'autres en échange dans le voiſinage.

Les Papiſtes qui s'étoient ſoumis, & qui avoient acquieſcé à la paix de 1648, qui étoient domiciliés, qui avoient obtenu des décrets & des terres dans Connaught, étoient liés, & ne pouvoient être dégagés de leur acte.

Ceux qui avoient ſervis hors du pays ſous les drapeaux du Roi, & qui n'avoient point accepté des terres dans Connaught, devoient rentrer dans leurs anciennes poſſeſſions, après que les aventuriers & les ſoldats qui en jouiſſoient auroient été rembourſés.

Le Parlement d'Angleterre avoit déja rétabli le Marquis d'Ormond & le Lord Inchiquin dans leurs biens; & dans la déclaration présente, on pourvut aux intérêts de ces Seigneurs, & de quelques autres, particuliérement de Monk, qui venoit d'être créé Duc d'Albermale, & qui obtint une grande partie des confiscations. Trente-six Seigneurs & Gentilshommes Irlandois furent rétablis dans leurs biens, aux mêmes conditions que ceux qui avoient servi hors du Pays.

Pour que la préséance, en fait de restitution, n'occasionnât point de dispute, il fut ordonné que les Protestants & les Papistes innocents, auxquels on n'avoit point assigné des terres dans Connaught, seroient rétablis les premiers; ensuite les innocents qui avoient obtenu des décrets pour ces terres; mais ils devoient dédommager les personnes dépossédées. Venoient ensuite les Irlandois qui prétendoient jouir du bénéfice de la paix conclue l'an 1648, ou qui avoient servi hors du Pays, sous les drapeaux du Roi. Les terres qui res-

toient, furent aſſignées à ceux qui avoient fourni des armes, des proviſions & des munitions pendant la guerre d'Irlande, avant l'année 1649. La Couronne ſe réſervoit une rente modique ſur toutes ces terres.

Pour établir les particuliers mentionnés dans cette déclaration, le Roi réſolut de convoquer un Parlement en Irlande, & d'accorder, après l'entiere pacification du Royaume, un acte de pardon général & d'oubli, dont il excepta les aſſaſſins notoires; de revoir & de corriger toutes les fraudes commiſes dans les décrets de confiſcation, & de faire ratifier par le Parlement toutes les procédures des Cours de judicature, & les prétentions des ſujets.

Le Roi accepta, par forme de don gratuit des aventuriers & des ſoldats, la moitié des deux premieres années de leurs revenus, applicable à ſon uſage & à celui de ceux qui avoient le plus ſouffert à ſon ſervice.

Il exclut du bénéfice de cette déclaration, ceux qui avoient contribué à la ſurpriſe du château de Dublin l'an 1641; les Juges qui avoient

ſignés la ſentence du feu Roi, & la garde des Halebardiers qui avoient aſſiſté à ſon exécution.

Comme Charles avoit infiniment plus d'horreur pour l'eſprit fanatique & républicain que pour le Papiſme, il voulut que les corporations fuſſent entiérement compoſées de Royaliſtes. Pour cet effet, il termina ſa déclaration par cette clauſe : qu'il ne prétendoit point confirmer les donations que les villes & ports de mer incorporés avoient faits à des aventuriers, à des ſoldats, ou à telles autres perſonnes que ce fût; mais qu'il ſe les réſervoit, pour les reſtituer aux corporations qui ſe rendroient dignes de ſa faveur & de ſa protection; & que ceux à qui on les avoit aſſignées, ſeroient dédommagés comme dans les autres cas.

Il envoya cette déclaration en Irlande, avec les inſtructions néceſſaires aux trois nouveaux Lords Juſticiers, Maurice Euſtace, Grand-Chancelier, le Comte d'Orrery, & Charles Coote, qu'il venoit de créer Comte de Montrath. La nomination de ces trois Gouverneurs en chef fut im-

Carte, Orm. V. II. p. 212.

médiatement ſuivie de la conſécration de douze Evêques. Cette cérémonie ſe fit avec une pompe qui annonçoit une eſpece de triomphe ſur les Puritains. Ils s'étoient flattés d'abolir l'Epiſcopat, & avoient employé tous leurs efforts pour diminuer les revenus eccléſiaſtiques; mais le Marquis d'Ormond ménagea ſi bien les choſes, qu'ils furent fruſtrés de leurs eſpérances.

Cette déclaration, toute ſage qu'elle étoit, ne ſatisfit point toutes les parties. On fut jaloux de la partialité qu'il témoignoit pour les ſoldats & les aventuriers, & elle choqua ſur-tout les Officiers qui avoient ſervi avant l'année 1649, & qu'on appelloit pour cette raiſon *les Quarante-neuf.* Ils ne purent ſouffrir qu'on leur préférât des fanatiques & des républicains. Ils avoient combattu vaillamment contre les inſurgents, dans le fort de la guerre, & lorſque leur puiſſance étoit la plus formidable. Leur attachement pour la Royauté les avoit rendus odieux aux uſurpateurs. On leur devoit encore plus de la moitié de leurs arrérages, & les

ſûretés qu'on leur avoit données, ne ſuffiſoient point pour les payer. Ceux d'entre les Irlandois qui s'appuyoient ſur leur innocence ou ſur leurs ſervices, furent encore plus outrés que l'on remît à leur reſtituer leurs biens, juſqu'à ce qu'on eût trouvé des fonds pour dédommager les intrus. Ils récuſerent les Commiſſaires que l'on chargea de faire exécuter cette déclaration, ſous prétexte qu'ils étoient portés, par intérêts & par inclination, pour les aventuriers & les ſoldats; & les inſtructions qu'on leur envoya leur cauſerent une crainte indicible.

Ils ſe plaignirent que les qualifications qu'on exigeoit pour conſtater leur innocence étoient telles, qu'il n'y avoit preſque pas un homme de leur nation qui pût eſpérer d'être abſous. On en excluoit les Papiſtes qui, lors de la trêve de 1643, étoient du parti du Roi, & poſſédoient des terres dans les quartiers des rebelles, à l'exception des habitants de Cork & d'Youghall, qu'on avoit contraints de s'y rendre; ceux qui étoient entrés dans la confédération avant la

Ir. Stat. ut ſupra.

paix de 48, qui avoient adhéré au Nonce, au Clergé, ou au Pape, ou qui, ayant été excommuniés pour avoir pris le parti du Roi, s'étoient reconnus coupables, & avoient demandé l'abſolution. Ceux qui tenoient leurs biens d'un homme qui étoit mort coupable de ces crimes; ceux qui fondoient leurs droits ſur le traité de paix, & qui reconnoiſſoient par-là d'avoir eu part à la rébellion; ceux qui, étant dans les quartiers Anglois, avoient entretenu correſpondance avec les rebelles, qui, avant la paix de 46 & de 48, avoient aſſiſté aux aſſemblées & aux Conſeils des confédérés, & en avoient obtenu des commiſſions; ceux qui avoient traité en qualité de leurs agents avec une Puiſſance étrangere pour en obtenir des ſecours, qui avoient eu part à ces négociations, ou qui avoient harraſſé le Pays avant le départ du Marquis de Clanricarde, étoient regardés comme coupables de rébellion, & incapables de reſtitution.

Les Papiſtes ſe récrierent contre la rigueur de pluſieurs de ces qualifications, & contre l'injuſtice pal- Carte, Orm. V. II. p. 220.

pable de la premiere. Ils alléguerent que quantité de Catholiques, ennemis de la rébellion de leurs compatriotes, & bien intentionnés pour la Couronne, avoient vécu paisiblement dans leurs maisons, & n'avoient été que par hasard dans les quartiers des rebelles, qui, par respect pour leurs caracteres ou leur Religion, ne les avoient point molestés, quoiqu'ils ne voulussent prendre aucune part à leurs hostilités. Ils rappellerent la conduite des Lords Justiciers au commencement de la rébellion, & la proclamation par laquelle ils bannissoient, sous peine de mort, tous ceux qui se réfugieroient à Dublin. Ils invectiverent contre la cruauté qu'il y avoit à dépouiller des sujets de leurs biens, pour avoir résidé dans des lieux où le Gouvernement leur avoit permis de s'établir, & accepté dans un temps de guerre & de troubles un pardon de ceux auxquels ils ne pouvoient résister.

On allégua de l'autre côté, que ces sortes de gens, loin de secourir la Couronne, avoient favorisé la rébellion de leurs compatriotes; qu'on

ne les avoit exclus de la Capitale, que parce qu'on les regardoit comme ennemis de l'Etat; qu'il étoit impossible depuis vingt ans de connoître les coupables; qu'on ne pouvoit distinguer les innocents des criminels, que par le lieu de leur résidence, & qu'il étoit absolument nécessaire de s'attacher scrupuleusement à cette qualification, pour empêcher quantité de Papistes dangereux & mal-intentionnés de recouvrer leur pouvoir, & de troubler le gouvernement du Roi, & peut-être même de renouveller les troubles du Royaume, avec toutes leurs suites funestes.

Carte, Orm. V. II, p. 236.

Ces arguments reçurent un surcroit de force de l'aversion violente & invétérée que les nouveaux colons Anglois avoient conçue contre les Catholiques d'Irlande. Imbus de l'esprit Puritain, ils abhorroient leur Religion idolâtre & anti-Chrétienne. Enflammés par les récits exagérés qu'on leur avoit fait de leurs rapines, des meurtres & des massacres qu'ils avoient commis, ils frémissoient de leur barbarie. Ils prétendi-

rent qu'il importoit au repos public d'exterminer ces ennemis de Dieu & des hommes. Ils inſiſterent ſur l'établiſſement de ce qu'ils appelloient un intérêt Anglois en Irlande, comme le plus ſûr moyen d'aſſurer la Couronne; & leurs principes & leur paſſion pour le pouvoir & les richeſſes, firent que leur averſion s'étendit indiſtinctement ſur tous les anciens habitants, ſans en excepter les Proteſtants, qui, quoiqu'exempts des erreurs & des excès du Papiſme, ne haïſſoient pas aſſez l'Epiſcopat. Ils avoient combattu avec la même bravoure contre les inſurgents Papiſtes & les républicains; &, ce qui étoit également inſupportable, leurs ſervices méritoient une récompenſe.

Dans ces diſpoſitions, les ſujets attendirent impatiemment la convocation du Parlement d'Irlande, qui devoit donner force de loi à la déclaration du Roi, les rétablir dans leurs poſſeſſions, & redreſſer leurs griefs. Le Parlement s'aſſembla; & comme les aventuriers & les ſoldats avoient leurs biens dans les différentes corporations, la plupart des mem-

A. D. 1661.

bres qu'on élut pour la Chambre basse, étoient de leur parti. Il n'y eut aucun Catholique, & qu'un petit nombre de fanatiques d'élus. Les deux Chambres commencerent par une déclaration qui ordonnoit à tous les sujets de se conformer à la discipline ecclésiastique & à la Liturgie établies par la loi. Elles se hâterent de la publier avant que les non-Conformistes fussent assurés dans la possession de leurs biens, & eussent acquis plus de pouvoir. Elles condamnerent le *Covenant* & tous les serments d'association. Les Communes résolurent de présenter une adresse aux Lords Justiciers, pour les prier de leur permettre de s'ajourner, & de fermer les Cours de judicature pendant quelque temps, pour empêcher qu'on ne révoquât les proscriptions & l'ordre qu'on avoit donné aux aventuriers & aux soldats, de vuider leurs terres avant que leur titre actuel fût assuré par un statut. Les Seigneurs s'opposerent à cette demande, comme contraire aux constitutions, & préjudiciables aux anciens Protestants. Ils approuverent enfin leur requête;

Carte, Orm. V. II. p. 222.

& les Justiciers la leur accorderent.

Les Communes craignoient & haïssoient les Papistes ; & non-contentes de la forme qu'elles avoient donnée à leur Chambre, elles travaillerent à les en exclure pour toujours. Elles envoyerent en Angleterre le projet d'un acte pour imposer à leurs membres un serment de qualification, que l'on supprima comme déraisonnable. Elles tenterent de nouveau la même chose par la résolution qu'elles prirent de ne recevoir aucun membre dans leur Chambre, qu'il n'eût prêté les serments de suprématie & de fidélité ; & comprenant adroitement d'autres personnes suspectes dans la même incapacité, elles en exclurent » tous ceux, & les enfants de ceux » qui avoient siégé dans les prétendues » hautes Cours de Justice qui avoient » prononcé la sentence de mort con» tre le feu Roi, ou contre quelque » sujet de Sa Majesté, à l'exception de » Thomas Scot, qui avoit contribué » à son rétablissement ". Les Justiciers condamnerent cette résolution comme injurieuse à la prérogative, en ce qu'elle exigeoit des qualifications

différentes de celles que le Roi avoit prefcrites dans fon ordre. Irrités de la partialité qu'ils témoignoient pour les Papiftes, elles firent courir le bruit que l'on tramoit de nouveaux complots & de nouvelles confpirations ; elles prétendirent avoir reçu avis des mauvais deffeins que formoient les Irlandois, & firent craindre au Gouvernement de nouveaux troubles. Quoique leur induftrie n'eût produit aucune découverte importante, elle fervit néanmoins au deffein qu'elles avoient de rendre les Papiftes plus odieux qu'ils ne l'avoient jamais été, dans un temps où il s'agiffoit de leur procurer un établiffement.

Le grand objet de ce Parlement fut le projet d'un bill pour régler le Royaume conformément à la déclaration du Roi. Les Communes, où le nouvel intérêt des aventuriers & des foldats prédominoit, foutinrent que l'on devoit fuivre la déclaration au pied de la lettre, & la confirmer par une loi. Il y avoit dans la Chambre haute plufieurs Seigneurs Irlandois, & plufieurs membres atta-

chés par intérêt & par inclination aux anciennes familles Angloises d'Irlande, qui ne purent souffrir que des gens d'une maison illustre, établis depuis plusieurs siecles dans l'Irlande, fideles & zélés pour la Couronne, fussent supplantés par de nouveaux colons de basse extraction & d'un esprit séditieux, qui, quoique établis par des usurpateurs, croyoient être les seuls sujets du Royaume sur qui le Roi pût compter. Ils avoient à leur tête le Comte de Kildare, homme puissant par ses alliances, que le nouveau Duc d'Ormond avoit chargé de sa procuration. Ils prétendirent que le Roi n'avoit donné cette déclaration que parce qu'il avoit été mal informé; qu'en la suivant strictement, on contenteroit, à la vérité, les nouveaux intéressés, mais qu'on manqueroit de fonds pour satisfaire les anciens Protestants, les Irlandois pour qui le Roi s'intéressoit, & ceux qu'on déclareroit innocents. Ils proposerent un expédient pour augmenter ces fonds, & ce fut d'exclure du bénéfice de la déclaration, les fanatiques les plus emportés. Ils exa-

Carte, Orm. V. II. p. 228.

minerent les procédés de la Cour des prétentions, & ils leur fournirent plusieurs sujets de plainte. Les rues de Dublin étoient remplies de veuves qui demandoient leur douaire, & auxquelles on ne l'avoit point rendu, quoique leur cas ne souffrît aucune difficulté. Les particuliers, à qui le Roi avoit ordonné qu'on restituât leurs biens, ne purent obtenir la permission d'y rentrer. Les Commissaires alléguerent qu'il n'y avoit point de fonds pour dédommager les propriétaires; mais on découvrit qu'ils donnoient clandestinement les terres à leurs amis à titre de représailles d'*assurance*, ou de *bene esse*. Les Seigneurs crurent devoir remédier à un abus aussi scandaleux, & prierent le Roi de révoquer ces concessions illicites.

Ils prétendirent aussi que l'on devoit beaucoup rabattre des prétentions des aventuriers. Aussi-tôt après l'acte de la dix-septieme année de Charles I, qui ordonnoit d'investir ceux qui avanceroient de l'argent, des terres qu'on avoit confisquées aux Irlandois, le Parlement, qui étoit obligé de soutenir une guerre civile,

publia ce qu'on appelloit *the Doubling Ordinance.* Elle portoit que ceux qui avanceroient le quart au-delà de leur premiere mise, recevroient le double, & qu'on leur en donneroit la valeur en terres, comme s'ils avoient payé le double de la somme; que si l'aventurier refusoit de payer ce quart, & qu'un autre l'avançât en sa place, ce dernier jouiroit du même avantage, déduction faite de ce que le premier avoit payé. On prétendit que le Roi n'étoit point obligé de remplir ces sortes d'engagements, parce qu'ils n'étoient point fondés sur acte de la part des aventuriers, mais sur une ordonnance du Parlement, & que ce dernier n'existant plus, ils n'étoient point obligatoires. Que l'argent qu'on avoit levé de la sorte n'ayant point été employé au service de l'Irlande, ni la loi, ni la justice, ni la déclaration du Roi ne pouvoient obliger à confirmer des avantages aussi exhorbitants, qui feroient perdre plus de soixante mille livres sterling à la Couronne, ou cent quarante deux mille acres de terrein,

Carte, Orm. V. II. p. 228.

terrein, qui, ſur le pied de trois ſchelings par acre, ſe monteroient par an à deux cents douze mille livres ſterling.

Ces objections furent approuvées, malgré tous les efforts de Jean Clotworthy, Lord Maſſarene, qui avoit beaucoup contribué à la *Doubling Ordinance*, & qui étoit intéreſſé à la ſoutenir dans cette occaſion. Le Roi, à qui l'on rendit compte de cette affaire, conſentit que l'on ſatisfît les aventuriers ſur ce pied-là pour l'argent qu'ils avoient réellement avancé, & rien de plus. On inſéra, pour cet effet, une clauſe dans le projet du bill d'établiſſement, lequel, après bien des conteſtations & des délais, fut enfin préparé, corrigé, tranſcrit, préſenté & approuvé par les Lords Juſticiers. On paſſa quelques ſemaines à ajuſter les clauſes que ces derniers prirent la liberté d'y inſérer; & on l'envoya en Angleterre par trois Commiſſaires du Conſeil. Les deux Chambres nommerent leurs agents auprès du Roi & du Conſeil d'Angleterre, pour ſolliciter la confirmation de ce bill.

A. D. 1662. La ville de Londres devint la ſcene ſur laquelle on diſcuta les affaires d'Irlande ; & ce fut-là auſſi que les Catholiques envoyerent leurs agents pour plaider leur cauſe. Les aventuriers leverent une ſomme d'argent conſidérable, pour la diſtribuer à ceux qui ſoutiendroient leurs intérêts. Les Irlandois n'avoient ni argent, ni amis. La nation Angloiſe les regarda avec horreur. Le Conſeil devant lequel ils comparurent, ignorant la conduite des individus qui méritoient quelque faveur, fut ſur le point de les envelopper tous dans le crime de rébellion. Le Duc d'Ormond étoit le ſeul qui pût les garantir de leur ruine, & il fut le premier qu'ils déſobligerent. Il leur conſeilla de s'excuſer, de ſe ſoumettre à la clémence du Roi, & de lui promettre de vivre à l'avenir paiſiblement avec leurs compatriotes. Ils préférerent d'alléguer la juſtice de leur cauſe, leurs ſervices & les prétentions qu'ils avoient à la bienveillance du Roi. Il étoit diſpoſé à leur ſervir d'Avocat, & ils en choiſirent un autre. Le Colonel Richard Talbot, fils de Wil-

Carte, Orm. V. II. p. 233-245.

liam, Juriſconſulte célebre en Irlande, & frere de Robert, homme très-reſpecté par les confédérés, avoit acquis dans les Pays-Bas les bonnes graces du Duc d'Yorck. On prétendoit que Pierre ſon frere, qui étoit Jéſuite, ſavoit le deſſein qu'avoit le Roi de ſe réconcilier avec le Papiſme. Richard étoit parfaitement inſtruit de la Religion du Duc. Il obtint, par ſon crédit, un poſte important qui ne ſervit qu'à le rendre plus ambitieux, plus vain & plus inſolent. Quantité d'Irlandois attachés au Nonce & à ſon parti, étoient entrés dans le ſervice étranger, après qu'on l'eut chaſſé d'Irlande. Lorſque le Roi rappella ſes ſujets de France, ils ſe rendirent en Flandre, & l'aiderent à former ſa petite armée. Le ſervice qu'ils venoient de rendre, leur fit oublier leurs fautes paſſées. Ils conçurent des eſpérances extravagantes. Ormond, qui refuſa de les ſeconder, & Clarendon qui les contrecarroit, devinrent les objets de leurs calomnies. Ils s'adreſſerent à Richard Talbot. Il avoit ſervi contre le parti du Nonce; mais le de-

ſir de paroître populaire, lui fit épouſer leur cauſe. Ils furent trouver le Roi à Londres, où eux & leur patron continuerent d'invectiver contre Ormond & le Chancelier.

Les agents Irlandois regarderent Talbot comme l'homme le plus propre à défendre leur cauſe. Richard promit de les ſervir, invectiva contre le Duc d'Ormond & contre l'avis qu'il avoit donné, diſant qu'il venoit d'un homme mal-intentionné pour eux. Perſuadés de la juſtice de leur cauſe, & du crédit de Talbot, ils ſuivirent ſes conſeils, ils rejetterent les meſures que le Duc leur avoit propoſées; ce qui l'irrita au point qu'il ne voulut plus ſe mêler de leurs affaires, & les laiſſa ſuivre ce que leur dictoient leur inſolence & leur folie.

Leurs ſuccès ne répondirent point à leur attente. Ils demanderent que le Roi voulût adoucir la rigueur des preuves d'innocence qu'il exigeoit dans ſa déclaration, & qu'il ne les regardât point comme coupables pour avoir ſouſcrit à la paix, pour avoir payé des contributions aux rebelles,

& pour avoir résidé dans leurs quartiers. C'étoit demander que l'on déclarât la plupart des rebelles innocents, qu'on leur rendît leurs terres, qu'on leur permît de s'établir dans les corporations & dans les places fortes, pour qu'ils pussent constituer les Parlements à leur gré, tenir les colons Anglois dans une crainte continuelle, & renouveller les troubles du Royaume à leur avantage. Une pareille demande, si le Roi la leur eût accordée, eût rendu sa déclaration inutile, & l'eût mis hors d'état de gratifier ceux qui le méritoient; aussi fut-elle rejettée avec mépris. On convenoit généralement dans ce temps-là, qu'il n'y avoit pas assez de terres en Irlande pour les représailles, que le nombre en étoit considérablement diminué par la concession qu'on avoit faite au Duc d'Yorck de celles des régicides; de maniere que le rétablissement de l'Irlande devenoit de jour en jour plus désespéré. Pour mettre le comble à leur mortification, le Roi déclara l'intention dans laquelle il étoit de soutenir l'intérêt des Anglois en Ir-

lande. Ils imputerent cette résolution aux pratiques d'Ormond. Ils engagerent Talbot à lui en faire ses plaintes, & elles furent si insolentes, qu'on l'envoya à la Tour, d'où il ne sortit qu'à condition qu'il lui demanderoit pardon.

La prudence auroit dû engager les Irlandois à se ménager dans une conjoncture aussi critique; & ils furent assez insensés pour désobliger un homme que le Roi venoit de nommer Lord Lieutenant d'Irlande, & aux talents & à l'équité duquel il avoit confié les intérêts de tous ses sujets. Leurs ennemis & leurs antagonistes les accusoient de former de nouvelles conspirations; on inventa même des impostures, que l'on regarda comme des preuves solides; cependant leurs agents vantoient leur fidélité & celle de leurs ancêtres, dans des termes aussi pompeux, que s'il n'y eût jamais eu de rébellion en Irlande. Ils prétendirent être en droit d'exiger que l'on exécutât les conditions du traité de paix de l'an 1648. Le Roi, qui regardoit les concessions qu'il avoit faites comme un pur ef-

fet de sa bienveillance, fut indigné de cette demande péremptoire. Leurs ennemis s'efforcerent de le convaincre que ce traité étoit nul, vu le temps & les circonstances dans lesquelles il avoit été conclu, & il goûta leurs raisons. Ces mêmes Irlandois qui réclamoient sa justice, se soumirent humblement à sa clémence, & confesserent que c'étoit à lui qu'ils étoient redevables de leurs biens & de leur vie. En invectivant avec aigreur contre les Anglois rebelles & régicides, & en enveloppant les aventuriers & les soldats dans ce crime, ils offenserent leurs Juges qui s'étoient opposés au feu Roi; aussi écouterent-ils avec plaisir leurs adversaires, lorsqu'ils firent le détail des meurtres & des outrages qu'ils avoient commis, des efforts qu'ils avoient fait pour abolir le Gouvernement d'Angleterre, & introduire une Puissance étrangere en Irlande. Leurs demandes furent aussi immodérées que leur conduite; mais ils ne voulurent ni les modérer, ni prendre d'autres mesures que celles qui étoient avantageuses à leur parti.

Le Roi, qui étoit adonné à ses plaisirs, se lassa de voir traîner les affaires d'Irlande en longueur. Il assista à tous les Conseils pour s'instruire des intérêts de ce Royaume, ou plutôt pour persuader à ses sujets que les impôts dont ils se plaignoient étoient une suite des usurpations qu'on avoit faites, & du desir qu'il avoit de les rendre aussi heureux que l'état & les circonstances des affaires pouvoient le permettre. Il crut, lorsqu'il publia sa déclaration, qu'il y avoit assez de terres en Irlande pour satisfaire toutes les parties; mais il s'apperçut de son erreur dans cette occasion-ci. Il falloit qu'une des deux parties souffrît; & Charles, qui regardoit l'établissement de l'Irlande plutôt comme une affaire de politique que de justice, se persuada aisément que l'intérêt de la Couronne & la sûreté de son Gouvernement exigeoient que les Irlandois supportassent cette perte. Son Conseil & le Parlement d'Angleterre l'auroient également blâmé s'il eût pensé autrement.

L'indiscrétion & l'imprudence des Irlandois lui fournirent bientôt une

raiſon plauſible pour ſe décider de la ſorte, & mirent fin aux débats que le bill avoit occaſionnés. Ils avoient provoqué leurs adverſaires pour avoir examiné trop rigoureuſement la conduite de leurs partiſans. Les charges furent de part & d'autre violentes & générales, & l'on accuſa les Irlandois de vouloir ſe ſouſtraire à la Couronne d'Angleterre. Pour prouver que c'étoit leur véritable deſſein, leurs adverſaires ſe procurerent, & les agents Proteſtants préſenterent au comité des affaires d'Irlande, l'original des inſtructions que le Conſeil ſouverain d'Irlande avoit données à l'Evêque de Ferns & à Nicolas Plunket, leurs agents à la Cour de Rome, une copie des inſtructions qu'il avoit envoyées en France & en Eſpagne, & de l'excommunication publiée à Jamestown. Il parut par ces inſtructions qu'ils avoient donné ordre à leurs agents d'offrir le Royaume au Pape, & à ſon refus, à quelqu'autre Prince Catholique. Celles adreſſées à Rome, étoient ſignées par Nicolas Plunket; les autres étoient de ſon écriture.

Par un défaut d'attention impardonnable, les Irlandois avoient choisi ce même Plunket, que tout le monde savoit être un zélé partisan du Nonce, & que le Pape avoit créé Chevalier, pour un de leurs agents auprès du comité. On fit la lecture des pieces. Il reconnut sa signature & son écriture ; on les présenta au Roi & au Conseil, qui en furent indignés. On donna ordre à l'instant de ne plus recevoir de requête ni d'adresse de la part des Catholiques Romains d'Irlande, parce qu'on les avoit assez entendus, & de grossoyer le bill sans délai. On défendit à Nicolas Plunket de paroître davantage à la Cour. Ce fut ainsi que finirent des débats qui avoient duré si long-temps avec tant de violence. On acheva le bill, on l'envoya en Irlande, & les deux Chambres le passerent.

On attendit avec impatience l'arrivée du Duc d'Ormond en Irlande, comme devant mettre la derniere main au grand & important ouvrage d'un établissement national. Le Parlement d'Irlande, par un effort de générosité extraordinaire, lui fit

Carte, Orm. V. II. p. 246.

présent de trente mille livres sterling, & le Lord Offory, son fils, fut créé Pair d'Irlande. Tous les sujets s'empresserent de témoigner leurs respects à un Gentilhomme qui avoit si long-temps soutenu les intérêts du Roi, malgré les difficultés qu'il avoit trouvées, & qui méritoit si justement le titre de son favori. Le mariage du Roi, la réception de la Reine, la formation de sa Cour, & d'autres circonstances particulieres, le retinrent quelque temps à Londres. Il arriva enfin en Irlande, avec un cortege magnifique, & donna, quelque temps après, le consentement du Roi au bill d'établissement, & à quelques autres relatifs aux revenus, dont un entr'autres abolissoit la Cour des *Wards*. Les avantages que la Couronne tiroit de cette Cour, furent compensés par la taxe sur les âtres & les cheminées, conformément à celle qu'on venoit d'établir en Angleterre.

L'acte d'établissement n'avoit pas été dressé avec assez d'exactitude, pour ne point souffrir d'exception, & il étoit même impossible de pou- Carte, Orm. V. II, p. 258.

voir satisfaire tous les individus de chaque parti. Le Duc d'Ormond avoit désapprouvé plusieurs clauses qu'on y avoit insérées, & le Roi étoit d'avis de les retrancher toutes ; mais le Duc d'Ormond lui conseilla de les laisser, lui disant qu'il seroit aisé dans l'exécution d'empêcher l'effet de celles qui étoient déraisonnables ou injustes. Pour cet effet, on y en inséra une qui autorisoit le Lord Lieutenant & le Conseil à donner aux Commissaires, chargés de l'exécution de cet acte, les instructions qu'ils jugeroient nécessaires. Les Catholiques d'Irlande se plaignirent encore de ce que le Conseil d'Angleterre ne les avoit point entendus, & n'avoit point consulté leurs agents sur le bill en question. Les quarante-neuf Officiers, dont le mérite étoit incontestable, trouverent que cet acte ne leur assuroit point assez leurs avantages. On interpréta, à la vérité, quelques expressions ambiguës du Roi en leur faveur; mais quoique Sa Majesté eût promis de les leur assurer en entier, cela n'empêcha pas que le Comte de Leicester n'y fit insérer une clause

qui lui accordoit cinquante mille livres ſterling, qu'il prétendit lui être dus, comme Lord Lieutenant, & Colonel d'un régiment. Le Roi fit d'autres conceſſions à leur préjudice; mais rien ne les choqua plus que la clauſe qui portoit que l'on préleveroit ſur leurs arrérages les ſommes que l'on devoit aux munitionnaires de l'armée d'Irlande. La Chambre même des Communes ſe plaignit du traitement que l'on faiſoit à ces Officiers; & elles n'eurent pas plutôt paſſé l'acte, qu'elles dreſſerent un bill pour qu'on l'expliquât, & qu'on y apportât un adouciſſement.

Les aventuriers & les ſoldats, dont on avoit ménagé les intérêts avec tout le ſoin poſſible, ne furent pas plus contents que les autres. Avant que l'acte eût été renvoyé, pluſieurs fanatiques notoires, qui craignoient d'être exclus du bénéfice de cet acte, vendirent leurs intérêts pour une ſomme modique. Cette exception n'eut pas lieu; mais on y comprit pluſieurs Irlandois *Nominees;* ce que les Puritains Anglois regarderent comme une partialité impardonnable pour les Pa-

piſtes. Ils furent également choqués des clauſes en faveur de l'Egliſe établie. Les demandes fondées ſur la double Ordonnance, leur ôtoient une grande partie de ce qu'on leur avoit aſſigné ; & quelques - uns de leurs partiſans ſe trouvoient léſés par la clauſe qu'on ne rembourſeroit point aux aventuriers au-delà des ſommes qu'ils avoient avancées.

On confia l'exécution de cet acte à des Commiſſaires Anglois qui n'avoient aucun intérêt en Irlande, & qu'on ne pouvoit par conſéquent ſoupçonner de partialité. Ils s'aſſemblerent à Dublin pour examiner les prétentions des particuliers, & les preuves qu'ils alléguoient de leur innocence ; & malgré les conditions rigoureuſes qu'on exigeoit pour la conſtater, il y en eut un plus grand nombre d'abſous, que leurs adverſaires n'avoient cru. Le nombre de ces derniers fut dans le premier mois de trente-cinq ſur quarante-huit ; dans le ſecond, ſept furent condamnés, & cinquante - trois abſous ; dans le troiſieme, ſoixante & dix-ſept furent déclarés innocents, & cinq coupa-

Cox, V. II.

bles. Ces innocents devoient rentrer dans leurs biens, ſans être obligés à aucun dédommagement envers les propriétaires ; & comme les fonds deſtinés pour cet effet n'étoient point ſuffiſants, les aventuriers & les ſoldats furent ſurpris de ces déciſions. Ils n'eurent pas le temps de réfléchir, que ceux d'entre les Irlandois qu'on avoit abſous, devoient être les premiers ſatisfaits, & que la proportion qu'il y avoit entre les innocents & les coupables étoit telle, qu'il y avoit lieu d'être étonné qu'on eût trouvé quelqu'un coupable dans le premier examen. Ils craignirent d'être entiérement dépouillés de leurs biens ; & comme ils ſe méfioient du Roi, ils conclurent qu'il avoit donné des inſtructions ſecretes aux Commiſſaires, & qu'on vouloit abſolument favoriſer les Irlandois aux dépens des Anglois. Les plus emportés réſolurent de ſoutenir leurs droits par la voie des armes, & leurs camarades approuverent leur deſſein. On avoit eu ſoin, comme en Angleterre, de diſcipliner l'armée, & de licencier ceux qu'on ſavoit être ennemis du

Carte ; Orm. V. II, p. 259-263.

Gouvernement monarchique ; mais ces derniers servirent à augmenter le nombre & le pouvoir des mécontents. On représenta en Angleterre cette partialité des Commissaires pour les Irlandois, sous le jour le plus odieux. Les anciens républicains désapprouverent la conduite du Gouvernement. L'acte d'uniformité avoit fait évanouir toutes les espérances des Presbytériens ; ils ne purent souffrir qu'on déposât leurs Pasteurs. Ce ne fut pas seulement des enthousiastes ou des gens de la cinquieme Monarchie qui conçurent le projet d'une révolte ; on forma divers complots qui ne tendoient à rien moins qu'à rétablir le gouvernement républicain. Les mécontents jetterent naturellement les yeux sur l'Irlande, où leurs partisans étoient nombreux, aigris par la crainte de perdre leurs biens, & encouragés par les divisions qui régnoient dans le Royaume. Ils envoyerent des agents pour sonder les sentiments des amis qu'ils avoient en Irlande, & ils les trouverent disposés à tout entreprendre. Ils engagerent aisément plusieurs Officiers, qui avoient servi sous

Ludlow. Vol. III. p. 166.

Cromwell, à former le plan d'une révolte générale. Ils nommerent un comité ſecret pour la conduire; mais un des membres découvrit le complot au Duc d'Ormond. Quelques-uns des conſpirateurs, laſſés du délai, formerent le projet de s'emparer du château de Dublin; mais il échoua pareillement. Carte, ut ſup.

Les conſpirateurs comptoient principalement ſur le mécontentement général du parti Anglois, que les Communes avoient augmenté en appuyant les plaintes qu'on avoit formées contre les Commiſſaires. On avoit rétabli un ſi grand nombre d'Irlandois, malgré la rigueur des conditions que le Roi avoit exigées pour conſtater leur innocence, qu'ils réſolurent de les rendre encore plus ſéveres. Ils ſe prévalurent d'une clauſe inſérée dans l'acte, qui autoriſoit le Lieutenant & le Conſeil à donner de plus amples inſtructions aux Commiſſaires, & propoſerent divers expédients, dont le but étoit de faire condamner tous les Irlandois. Pour donner plus de force à leur avis & à leur requête, la Chambre entiere Journ. de la Chamb. des Commun. d'Ir-

lande, V. II. p. 252. fut trouver le Lord Lieutenant; & son Orateur Mervyn, dans son style empoulé, fit un long commentaire sur chaque article de la requête. On l'écouta avec beaucoup de froideur, sur quoi les Communes résolurent de s'adresser au public. Elles firent imprimer le discours de Mervyn, & son élégance obscure & figurée plut beaucoup au public. Voyant que cette démarche ne réussissoit point, elles déclarerent » qu'elles alloient em- » ployer les moyens les plus effica- » ces pour prévenir les maux & » les inconvénients que causoit tous » les jours aux Protestants d'Irlande » la lenteur avec laquelle les Com- » missaires exécutoient l'acte dont » ils étoient chargés ".

Carte, Orm. V. II, p. 265.

Le Roi fut extrêmement piqué de cet emportement des Communes, de même que du discours de Mervyn. Il y trouva plusieurs passages qui l'offenserent, & un entr'autres dans lequel il disoit, » que le penchant do- » minant que l'on avoit pour le Pa- » pisme, menaçoit la Religion éta- » blie d'une ruine prochaine ". Le Lord Lieutenant écrivit aux Com-

Journ. de la Ch. des Commun.

munes pour leur repréſenter les mauvaiſes conſéquences de leur vote, & l'indiſcrétion de leur Orateur, laquelle étoit cauſe que les conſpirateurs avoient tenté de ſurprendre le château de Dublin, dans la croyance que la Religion Proteſtante étoit menacée d'un danger prochain. Cette lettre les intimida ſi fort, qu'elles rétracterent leur vote, & témoignerent l'horreur que leur cauſoit ce projet fanatique. Leur réponſe fut ſuivie d'une adreſſe dans laquelle elles lui repréſentoient le danger dont on étoit menacé de la part des Récuſants, des Prêtres, des Moines & des Jéſuites qui ſe rendoient de toutes parts dans le Royaume, & le prioient de faire obſerver le ſerment de ſuprématie, & de bannir tous les Eccléſiaſtiques Papiſtes.

d'Irl. Vol. II. p. 297-317.

Ormond eut d'autres dangers à ſurmonter, & d'autres ennemis à combattre. La découverte qu'il avoit faite du complot pour ſurprendre le château de Dublin, n'interrompit point le projet d'une révolte générale. On continua de tenir des aſſemblées dans la Capitale; on entretint

A. D. 1663.

Carte; Orm. V. II. p. 266-270.

des correspondances dans diverses Provinces du Royaume, sur-tout dans celle du Nord; on prépara des armes & des munitions, & l'on enrôla quantité de soldats qu'on avoit licenciés. Quelques Avocats, plusieurs Ministres Presbytériens, Blood, qui acquit depuis tant de réputation à Londres, quelques membres des Communes d'Irlande, & plusieurs Officiers républicains, entrerent dans ce complot. On imprima, & l'on répandit des déclarations, par lesquelles on invitoit tous les bons Protestants à s'unir pour la défense de l'Angleterre, & prévenir le danger dont les trois nations étoient menacées, à cause de la protection qu'on accordoit aux Papistes, pour confirmer les sujets Anglois dans les biens qu'ils avoient acquis par leurs services, & établir la Religion conformément à la ligue & au *Covenant.*

Le zele de ces conspirateurs l'emporta si fort sur leur prudence, que le Duc d'Ormond fut averti de temps à autre de leur complot. Il fut cependant obligé d'user de beaucoup de circonspection; car, quoique le

bas peuple fût soumis, & bien intentionné pour le Gouvernement actuel, l'armée étoit remplie de mécontents. Arthur Forbes, qu'il envoya dans Ulster, ayant découvert le dessein que les habitants avoient formé de se révolter, fit arrêter un des principaux conspirateurs au milieu de ses amis, & intimida si fort les autres par cette démarche hardie, qu'ils s'enfuirent en Ecosse. On voulut engager Théophile Jones dans ce complot, & on lui en communiqua tout le plan, qu'il envoya sur le champ au Lieutenant; de maniere que la veille du jour qu'ils avoient pris pour surprendre le château de Dublin, & publier leur déclaration, il fit arrêter vingt-cinq conspirateurs, & promit une récompense à ceux qui arrêteroient les autres. Le Gouvernement étoit si foible, que l'on crut devoir agir avec douceur contre les délinquants qui s'étoient engagés dans une cause populaire. On n'en fit exécuter qu'un petit nombre, & le Roi fit grace aux autres.

Le mécontentement du Parlement d'Angleterre & la prodigalité du Roi

l'empêcherent de faire des remises en Irlande, & de trouver les fonds nécessaires pour l'établissement d'une milice, dont le Gouvernement ne pouvoit se passer. La propriété étoit incertaine & précaire. On avoit prévu plusieurs non-valeurs lorsqu'on passa l'acte, & l'on en trouva plusieurs autres lorsqu'il fut question de l'exécuter. Le bill que les Communes avoient préparé pour l'expliquer, fut rejetté. Le Roi ne voulut accepter aucun plan d'accommodement de la part de l'assemblée, dont il se méfioit, & qu'il se proposoit de dissoudre. Il envoya l'affaire au Lord Lieutenant & au Conseil, & leur ordonna de préparer un nouveau bill. Ils procéderent avec toute la précaution nécessaire dans une matiere aussi importante, aussi délicate & aussi difficile, où il s'agissoit non-seulement d'examiner ce que l'on pouvoit demander légitimement, mais encore ce que le Gouvernement pouvoit accorder dans les circonstances actuelles; non ce que l'on pouvoit accorder aux particuliers, mais à toute la nation. L'objet de ce bill étoit d'ex-

pliquer quelques clauſes contenues dans la déclaration, de donner une plus grande ſûreté aux quarante-neuf Officiers; de ne point rétablir les Irlandois dans les corporations; d'augmenter le fonds des rembourſements, en prenant un ſixieme des aventuriers & des ſoldats, & de récompenſer quelques perſonnes de mérite, que la Cour des prétentions n'avoit pu ſatisfaire de ſa propre autorité. Les perſonnes léſées étoient d'autant plus fondées dans leurs demandes, qu'il n'y avoit que ſix cents Irlandois qui euſſent prouvé leur innocence, ſur quatre mille qui s'étoient préſentés.

Le bill fut ſuivi des agents de différentes parties. Le Conſeil écouta leurs demandes; on préſenta des mémoires, & on y répondit. Les particuliers pratiquerent ſecretement quelques perſonnes en crédit, entr'autres le Colonel Richard Talbot, qui leur promit de leur rendre ſervice, & d'obtenir des clauſes qui leur feroient avantageuſes. Le Roi ſe trouva dans une telle perplexité à l'occaſion de ces différentes demandes, qu'il fut

Carte; Orm. V. II. p. 295.

obligé d'avoir recours au Duc d'Ormond. Pour le mettre en état de pourvoir à la sûreté de son Gouvernement, il lui envoya quelque argent pour payer l'armée; on fit des levées en Irlande pour le service du Portugal, & l'on se débarrassa par ce moyen d'un millier de soldats mal-intentionnés, que l'on remplaça par d'autres que l'on fit venir d'Angleterre. Après avoir pris ces précautions, le Roi crut pouvoir donner quelque répit au Duc d'Ormond, sans courir aucun risque. Il le rappella en Angleterre, & nomma le Comte d'Offory son fils, Lord Député durant son absence.

Ormond dressa le bill de maniere à ménager les intérêts des différentes parties autant que l'état actuel des affaires & la disposition des particuliers pouvoient le permettre. Pour remédier aux griefs d'un nombre de demandeurs que l'on avoit refusé d'ouir, & dont la ruine étoit inévitable, il fut d'avis que l'on donnât pouvoir au Lord Lieutenant, & à six membres du Conseil-privé d'Irlande, d'absoudre ceux de la fidélité desquels

desquels ils étoient assurés, pour qu'ils pussent jouir des mêmes avantages que ceux dont la Cour des prétentions avoit déclaré l'innocence ; mais le Conseil d'Angleterre rejetta sa proposition. Il trouva, en arrivant à Londres, toutes les parties si lasses des peines & dépenses qu'elles avoient essuyées, & si inquietes sur leur sort, qu'elles consentirent à diminuer leurs prétentions, si on leur assuroit un établissement solide. Les aventuriers de Londres, qui formoient un corps puissant, proposerent de résigner leurs terres au Roi, & de lui tenir compte des droits seigneuriaux qu'ils avoient perçus, à condition d'être remboursés de leur capital, avec un double intérêt, sur le pied de trois pour cent. Les aventuriers & les soldats d'Irlande proposerent d'exterminer tous les aventuriers qui avoient avancé de l'argent depuis la rupture entre le feu Roi & le Parlement. Les quarante-neuf Officiers se contenterent de dix schelings par livre. William Domville, Procureur-Général d'Irlande, découvrit qu'on avoit payé aux a-

Carte ; Orm. V. II. p. 301. A. D. 1664.

venturiers la moitié de l'argent qu'ils avoient avancé depuis la double ordonnance, & qu'on devoit par conséquent leur retrancher la moitié des terres qu'on leur avoit assignées. On découvrit plusieurs abus dans la maniere dont on les avoit rembourfés, & beaucoup de mesures clandestines que l'on rectifia de maniere à pouvoir augmenter les fonds, & disposer les parties à des concessions raisonnables.

Le Conseil d'Angleterre donna ordre au Lord Lieutenant de prendre avec lui ceux des Conseillers privés d'Irlande qui étoient à Londres, qu'il jugeroit à propos, les Commissaires des prétentions, & le Solliciteur-Général (Heneage Finch), d'examiner ce qu'on avoit délibéré relativement aux affaires d'Irlande, & de proposer les expédients qu'il croiroit propres à rétablir le bon ordre dans le Royaume. Ils employerent près de dix mois à examiner & à répondre aux différentes requêtes qu'on leur présenta, & à rédiger les clauses (*)

(*) Il y avoit une clause en faveur du Mar-

que l'on devoit insérer dans le nouveau bill. Les agents des différentes

quis d'Antrim, qui occasionna quantité de clameurs & de plaintes. -- On a vu ci-dessus la conduite que tint ce Seigneur jusqu'au moment qu'il s'opposa à la paix qu'Ormond avoit conclue avec les Irlandois. On l'accusa dans la suite d'être l'espion des Royalistes, de donner des avis à Jones & à Ireton, d'entretenir correspondance avec Cromwell, de diffamer la mémoire du feu Roi, qu'il accusoit d'avoir fomenté la rébellion d'Irlande, & de s'opposer au Roi régnant en Ecosse. On l'envoya à la Tour aussi-tôt après la restauration; mais l'accusation s'étant trouvée fausse, on l'élargit, & on l'envoya en Irlande. Il nia absolument d'avoir diffamé le feu Roi; il prit la Reine à témoin qu'il n'avoit négocié avec les rebelles d'Irlande, qu'en conséquence de l'ordre que le Roi lui avoit donné, & qu'il n'avoit agi que dans la seule vue de lui rendre service. Comme il n'avoit point été repris en Irlande, le Roi, en considération des services qu'il avoit rendus à Montrose, & à la sollicitation de la Reine-Mere, fit insérer dans l'acte d'établissement une clause qui confirmoit la disposition qu'il avoit faite de ses biens pour l'acquittement de ses dettes.

Il falloit dédommager ceux qui en étoient en possession, & il ne pouvoit les en dépouiller qu'après avoir prouvé son innocence. La Reine-Mere renouvella si souvent ses instances, que le Roi écrivit à Ormond d'engager le Conseil d'Irlande à rétablir Antrim dans ses biens, & de lui envoyer un bill pour cet effet. Le Conseil refusa de le faire, sur quoi

parties firent leurs propositions ; & après bien des disputes & des plain-

---

Antrim s'adressa au Roi. Sa cause fut plaidée au Conseil d'Angleterre, qui déclara qu'il n'avoit jamais eu part à la rébellion, & qu'il n'avoit entretenu correspondance avec les Irlandois, qu'en conséquence des instructions que le Roi lui avoit données. Le Roi envoya la copie de cette sentence au Lord Lieutenant & au Conseil de Dublin, avec ordre de la communiquer aux Commissaires des prétentions. Ormond & son conseil s'opposerent à cet ordre. Les aventuriers trouverent mauvais que l'on favorisât un homme qui s'étoit opposé à tout accommodement avec les Irlandois, & dont tout le monde connoissoit les liaisons avec le Nonce ; mais Antrim avoit des protecteurs. Le Roi envoya un nouveau certificat aux Commissaires, & Antrim se présenta à la Cour des prétentions. Quelques Juges furent d'avis de l'absoudre sur le simple certificat du Roi ; d'autres de faire ouir les témoins, & ils prouverent son crime. Cependans les sujets n'oserent s'opposer au témoignage du Roi, & le déclarerent innocent.

Cette décision déplut généralement. Les aventuriers & les soldats s'en plaignirent au Roi, & prouverent le crime du Marquis avec la derniere évidence, sur quoi il suspendit le décret des Commissaires. Il leur marqua qu'il ne voyoit pas pourquoi ils s'en rapportoient à son simple certificat, & ne s'informoient point de la conduite qu'il avoit tenue depuis sa correspondance avec les Anglois. Il leur ordonna de juger de nouveau le Marquis. Antrim, craignant les suites de ce jugement, confessa son crime, & implora la clémence

tes, les Catholiques d'Irlande demanderent que les aventuriers & les ſoldats leur abandonnaſſent le tiers des terres dont ils jouiſſoient depuis le 7 de Mai 1659. Leur propoſition fut acceptée. On retrancha un tiers des conceſſions que le Roi avoit faites, avec quelques exceptions, & ſur ce principe, & du conſentement de tous les agents, on dreſſa le bill, & on le préſenta au Conſeil-Privé. Il ne fut plus queſtion que d'ajouter à la liſte les vingt perſonnes que le Roi vouloit rétablir dans leurs biens, & dont il falloit faire mention dans le nouvel acte. On en laiſſa le choix au Duc d'Ormond; ce qui lui attira quantité d'ennemis, & l'expoſa à la médiſance. Il ſe conduiſit dans cette affaire de la maniere la plus honorable & la plus déſintéreſſée. Il céda une partie de ſes droits pour faciliter un accommodement général; il acquitta généreuſement

du Roi. Ses protecteurs s'employerent de nouveau pour lui, & il fut rétabli dans ſes biens, en vertu de l'acte d'explication. *Carte, Orm. Vol. II. p. 277. Regiſtres du Conſeil d'Irlande, MSS.*

les dettes & les hypotheques qu'il avoit contractées sur ses terres, quoiqu'elles eussent été confisquées au profit du Roi, & qu'elles lui eussent été cédées par l'acte d'établissement;
Ir. Stat. 17 & 18. Car. II. cap. 2. A. D. 1665. mais les Irlandois, qu'on avoit frustrés de leurs espérances, étoient trop animés pour pouvoir connoître le mérite de sa conduite. On déclara dans le nouveau bill, que les Protestants seroient les premiers rétablis; & qu'au cas qu'il se trouvât dans l'acte quelque ambiguité, on l'interpréteroit dans le sens le plus favorable à leurs intérêts. Que les Papistes, que le défaut des qualités énoncées dans le premier acte, avoit empêchés d'être déclarés innocents, ne pourroient être réputés tels dans la suite, ni rentrer dans leurs possessions; ce qui ôta tout espoir à quantité de demandeurs, dont on n'avoit point examiné les causes. Ils accuserent les Commissaires de parjure, & prétendirent qu'on les avoit subornés; mais ce reproche leur étoit commun avec beaucoup d'autres. Leur plus grand sujet de plainte, fut qu'on avoit condamné plus de trois mille personnes,

ſans leur accorder la juſtice qu'on accorde aux criminels les plus infâmes; je veux dire, ſans les juger. Il y en avoit ſûrement pluſieurs, & probablement le plus grand nombre qui étoient innocentes; mais il n'y en eut que vingt de rétablies. Les Irlandois alléguerent leurs ſervices, & prétendirent mériter la préférence. Ceux qu'Ormond avoit nommés furent déclarés innocents; mais d'autres l'étoient également, & ne durent imputer leur malheur qu'à la partialité du Lieutenant. Carte. Orm. V. II. p. 304.

Quoique ce bill fût très-onéreux aux Irlandois, & qu'il parût favoriſer le nouvel intérêt, cependant les Communes le déſapprouverent lorſque le Duc le leur préſenta. Quelques-uns prétendirent qu'il ne donnoit point de ſûreté ſuffiſante; d'autres trouverent qu'ils n'étoient point récompenſés proportionnément à leur mérite; & quelques-uns enfin furent ſur le point de le rejetter, dans la vue peut-être de plonger la nation dans de nouveaux troubles. Ormond n'oſa point préſenter ce bill à une Chambre ainſi diſpoſée, & Ib. p. 314.

dont les membres avoient montré tant d'emportement dans la premiere session. Il voulut auparavant remplir les places vacantes, & y mettre des membres agréables au Gouvernement. Rien n'étoit si propre à les occuper que le dernier complot auquel leurs procédés avoient donné lieu. On prétendit que plusieurs de leurs membres, & entr'autres Mervyn, leur Orateur, y avoient part; ce qui obligea ceux qui voulurent se laver de ce soupçon, à signaler leur zele contre les conspirateurs. Le premier jour qu'ils s'assemblerent, le Duc d'Ormond reçut une lettre du Roi, par laquelle il condamnoit leur conduite & leurs votes relativement aux Commissaires des prétentions. La crainte qu'ils eurent d'être cassés, & qu'on ne créât un nouveau Parlement moins affectionné à leurs intérêts, les obligea à se soumettre au Roi, à confesser leur faute, à se rétracter, & à sévir contre les conspirateurs. Ils casserent sept de leurs membres qu'on accusa d'être complices. Ils implorerent le pardon du Roi; mais les preuves ayant été contre eux, ils

Journ. des Commun. d'Irl. Vol. II. p. 230-256.

furent chaſſés & déclarés incapables de ſiéger dans aucun Parlement. Ils paſſerent un bill qui les déclara inhabiles à poſſéder aucun office civil, militaire ou eccléſiaſtique ; le Lord Lieutenant approuva leur zele, & leur remit l'acte en queſtion.

Ils diſcuterent ce ſujet intéreſſant ; ils propoſerent leurs doutes & leurs objections : ils les rédigerent par écrit, & les inſérerent dans une adreſſe qu'ils préſenterent au Lord Lieutenant. Il les exhorta à ne point s'arrêter à des minuties dans un temps où leurs ennemis domeſtiques & étrangers méditoient peut-être la ruine des trois Royaumes. Il leur fit part d'un avis qu'il avoit reçu du Lord Arlington, que la France méditoit une invaſion en faveur des Hollandois, qui étoient en guerre avec l'Angleterre. Il leur dit que le Lieutenant & le Conſeil, étant autoriſés à réſoudre les difficultés, & à rectifier les défauts qu'ils trouvoient dans l'acte, ils ne négligeroient rien pour les ſatisfaire, & pour lever tous les obſtacles qui s'oppoſoient au bonheur du Royau-

Carte, Orm. V. II, p. 315.

me, par de nouveaux bills auxquels il étoit assuré que le Roi donneroit son consentement.

Ce n'étoit-là que le commencement de ce grand ouvrage. Le reste dépendoit de l'exécution de l'acte, & de l'application de la regle aux cas particuliers. On nomma cinq Commissaires, auxquels on donna ordre de consulter le Lord Lieutenant & le Conseil dans les cas où ils se trouveroient embarrassés. Il survint une infinité de cas embrouillés qui les obligerent de s'adresser au Gouvernement, & qui occuperent continuellement le Duc d'Ormond pendant cinq ans. Il fut non-seulement obligé de faire exécuter l'acte sans partialité, mais encore de prévenir les démarches de ceux qui s'efforçoient de l'éluder, & obtenir des concessions & des lettres du Roi.

A. D. 1666. A peine cet acte eut-il passé, que les Communes d'Angleterre furent jalouses de la prospérité dont les Irlandois étoient à la veille de jouir; & que malgré la sollicitude qu'elles témoignoient pour les intérêts d'une nouvelle colonie de leurs compa-

triotes, elles prirent toutes les mesures possibles pour les mortifier & les inquiéter.

Elles s'apperçurent que les revenus de l'Angleterre étoient diminués, depuis quelques années, de deux cents mille livres sterling. Les causes de cette diminution effrayante étoient pour la plupart évidentes. La persécution avoit obligé quantité de Puritains industrieux à passer en Hollande & dans les colonies de l'Amérique; le commerce avec l'Espagne avoit été interrompu; l'Angleterre avoit perdu près d'un million par an dans celui qu'elle avoit fait avec la France. La guerre avec la Hollande avoit occasionné quantité de pertes; la peste avoit diminué la consommation des denrées, & les plaisirs de la Cour avoient contribué à la détresse publique, en attirant la Noblesse à Londres; ce qui la mettoit hors d'état d'exercer l'hospitalité. Les vues intéressées de quelques Ministres, qui cherchoient à troubler l'administration du Duc d'Ormond, & à lui faire quitter l'Irlande, favoriserent le dessein qu'avoit la nation

Carte, Orm. V. II, p. 317.

R. Coke's, Detect. Vol. III.

Carte, ut supra.

Angloise d'exercer sa sévérité sur les sujets qui dépendoient d'elle, & engagerent les Communes à attribuer la diminution des revenus publics à une autre cause, savoir à l'importation du bétail. Le produit annuel de celui qu'on envoyoit en Angleterre, n'égaloit pas la non-valeur des terres d'Irlande. On en avoit importé une plus grande quantité avant les troubles de l'Angleterre, sans que l'on s'en plaignît, & sans que les revenus eussent diminué; mais les Communes avoient si fort envie d'opprimer les Irlandois, qu'elles ne firent aucune attention à ces raisons. Elles passerent, l'an 1663, un acte pour défendre l'importation du bétail d'Irlande, passé le premier de Juillet de la même année. On représenta au Roi, dans les termes les plus forts, le préjudice que cette défense causoit aux deux Royaumes; mais plus il parut convaincu de l'inconvénient de cette démarche, plus les Communes s'efforcerent de l'appuyer. Le Parlement que l'on tint à Oxford, l'an 1665, passa un bill qui défendoit pour toujours l'importation du

bétail d'Irlande, mort ou vif, gras ou maigre, gros ou petit.

Ce fut en vain qu'Heneage Finch opposa à ce bill des raisons fondées sur l'équité naturelle. Il leur représenta que les Irlandois jouissoient des mêmes droits que les Anglois; la misere à laquelle on alloit réduire le Royaume d'Irlande; que l'on obligeroit les Irlandois à commercer avec les étrangers. Il ajouta que ce bill détruiroit un commerce avantageux à l'Angleterre, qui échangeroit ses manufactures pour des vivres & des matieres brutes. Que les ouvriers d'Angleterre ne recevant plus de vivres d'Irlande, augmenteroient la main-d'œuvre, & que les manufactures devenant plus cheres, le débouché en feroit plus difficile; que les Irlandois étant à même de vivre à meilleur marché, ne travailleroient plus, & retomberoient insensiblement dans leur premiere barbarie; qu'ils ne pourroient ni payer les impôts, ni entretenir les troupes nécessaires pour la sûreté du Gouvernement. Ces raisons ne produisirent aucun effet. Quelques Gentilshommes Irlandois

prirent la défense de leur Pays; mais on leur refusa une copie du bill. Il passa dans les Communes à la minorité des voix. Les Seigneurs, surtout le Comte de Castlehaven, s'y opposerent. William Petty se présenta devant le Comité, & plaida la cause d'un Pays où il avoit acquis un crédit considérable par ses talents & sa diligence. Le rapport fut différéré, & le Parlement prorogé.

Carte, Orm. V. II. p. 323.

Dans ces entrefaites, l'Irlande se trouva dans une détresse affreuse; privée de son commerce avec l'Angleterre, & hors d'état d'en faire aucun avec les étrangers, faute de vaisseaux, & à cause de la guerre avec la France & la Hollande; exposée aux entreprises de ses ennemis publics & cachés, & à des révoltes dangereuses, à cause des malheurs & du mécontentement de ses habitants. Le Duc d'Ormond ne diminua rien de sa prudence, de sa vigilance & de son activité. Il épia les démarches des Papistes, de même que celles que quelques Ecclésiastiques turbulents faisoient pour engager la France à faire une descente en Irlande. Il ne

négligea rien pour découvrir la correſpondance qu'entretenoient les fanatiques avec ceux d'Angleterre & d'Ecoſſe. Il ne ſe paſſa point de jour qu'il ne reçût avis de quelque pratique & de quelque conſpiration ; mais il les recevoit avec autant de prudence que de grandeur d'ame, ſans négliger les meſures néceſſaires pour ſa ſûreté, & ſans provoquer les mécontents.

Les ſoldats n'étoient point payés, & leurs plaintes encouragerent les mécontents à former un plan de révolte, dans l'eſpérance que les troupes n'héſiteroient point à les ſeconder. La garniſon de Carricfergus ſe mutina, s'empara de la ville & du château, & ſe comporta avec un courage qui allarma le Gouvernement. Le Comte d'Arran, fils du Duc d'Ormond, eut ordre d'aller les réduire. Le Duc lui-même marcha à eux avec le peu de troupes qui lui étoient attachées. Les mutins ſe rendirent après avoir réſiſté quelque temps. Cent & dix d'entr'eux furent mis au Conſeil de guerre, qui en fit exécuter neuf, & caſſa les compagnies aux-

quelles ils appartenoient. Cette émeute, jointe au bruit qu'on faisoit en France des préparatifs pour une descente en Irlande, procurerent au Duc un subside de quinze mille livres sterling. Ce secours le mit en état d'appaiser l'armée, & d'exécuter le dessein qu'il avoit d'établir un corps de milice dans les Provinces. Comme on attendoit les François dans Munster, il visita cette Province, examina l'état des villes & des forts situés sur la côte, & fit prendre les armes à la milice, corps d'autant plus formidable, qu'il étoit composé de soldats vétérans, sur la valeur & l'expérience desquels on pouvoit compter. Il fut rappellé à Dublin pour prévenir les émeutes que les mécontents pouvoient y exciter, à l'occasion de l'incendie de Londres. Le Lord Lieutenant proposa au Conseil-Privé, à la grande & à la petite Noblesse d'Irlande, une souscription pour procurer du secours aux malheureux habitants. On approuva sa bonne volonté, & l'on destina pour cet effet trente mille bœufs, qui étoient la seule richesse du Pays. Cet

Carte, Orm. V. II. p. 329-337.

acte de générosité, tout pur & tout désintéressé qu'il étoit, fut regardé en Angleterre comme un moyen dont les Irlandois se servoient pour éluder l'acte qui défendoit la sortie du bétail.

On s'apperçut au bout de trois ans des mauvais effets que cette défense avoit produits. Les revenus d'Angleterre n'augmenterent point, & l'Irlande fut hors d'état de fournir les subsides que le Parlement avoit accordés. Buckingham, Ashley, Lauderdale & leurs partisans avoient déja juré la perte du Chancelier, & haïssoient Ormond son ami, dont les vues & les principes étoient opposés aux leurs, & dont le crédit étoit un obstacle à leur ambition. Ils crurent que le plus sûr moyen pour lui faire ôter son Gouvernement, & même pour le faire arrêter, étoit d'exciter des troubles dans l'Irlande. Les hommes imprudents sont sujets à se laisser aveugler par leurs passions. Les sujets étoient généralement persuadés que tous leurs malheurs ne provenoient que de l'importation du bétail d'Irlande. Les membres des Commu-

nes du Nord & de l'Ouest, entrerent dans une colere extrême, & l'on remit le bill de défense sur le tapis.

Le Roi s'y étoit opposé, & avoit positivement déclaré qu'il n'y consentiroit jamais. Les Communes, dont il avoit besoin pour continuer la guerre, voulant le mortifier & lui faire sentir leur supériorité, déclarerent, dans le préambule du bill, que l'importation du bétail d'Irlande étoit une *nusance* (*), & l'empêcherent par-là de favoriser les Irlandois. Aveuglés par leur fureur & leur opiniâtreté, elles passerent le bill, sans consulter ce que la raison leur dictoit. Les Lords l'amenderent en substituant les mots » *détriment* & *dommage* », à celui de *nusance*. On le renvoya aux Communes, & leur violence parut s'appaiser tout-à-coup. Ayant appris qu'il y avoit un soulevement en Ecosse, elles craignirent d'irriter les Irlandois; mais il

(*) On appelle *nusance* ce qui est nuisible au public, & les commodités que les particuliers se procurent à son préjudice.

ne fut pas plutôt appaisé, qu'elles ne songerent plus à l'Irlande. Elles insisterent sur le préambule ; il y eut une conférence entre les Comités & les deux Chambres ; mais ni l'une ni l'autre ne voulut céder. Ashley, avec une modération affectée, proposa, au-lieu d'appeller l'importation une *nusance*, de la déclarer une *félonie* ou un *premunire*. Le Chancelier proposa un amendement également raisonnable, & observa qu'on pouvoit aussi bien la qualifier d'*adultere*.

Les Lords discuterent ce bill avec autant de chaleur & d'animosité que s'il eût été question de leur vie, & avec un mépris marqué pour l'ordre & la dignité de leur Chambre. Le Duc de Buckingham dit tout haut, comme pour insulter la nation, » qu'il n'y avoit que des gens » qui avoient des biens en Irlande, » ou qui pensoient en Irlandois, qui » pussent s'opposer à ce bill". Le Lord Offory, fils du Duc d'Ormond, piqué de cette insulte, lui envoya un cartel, que le Duc de Buckingham refusa d'accepter. Il s'en plaignit à

la Chambre, qui envoya Oſſory à la Tour. Le jeune Comte ne perdit point courage. Ashley ayant invectivé contre la ſouſcription d'Irlande, & contre ceux qui l'avoient approuvée, obſerva qu'une pareille façon de penſer étoit digne d'un Conſeiller de Cromwel. Les deux partis prirent feu là-deſſus, & pluſieurs furent ſur le point d'en venir aux mains. Les Communes furent plus modérées; mais refuſerent conſtamment de changer leur préambule. Elles réſolurent, plutôt que de changer leur expreſſion favorite, d'abandonner le bill, & de le paſſer ſans amendement comme une clauſe à celui de cotiſation. Elles offrirent aux Seigneurs qui avoient des terres en Irlande, de permettre l'importation du bétail pendant un an, s'ils vouloient conſentir à leur préambule. Le Roi fut allarmé de leur opiniâtreté, & craignit de perdre ſes ſubſides. Il écrivit à ceux des Seigneurs qui lui étoient attachés de leur paſſer le mot de *nuſance*, & décida par-là le ſort de ce bill. Il l'approuva; mais il ne put cacher le reſſentiment que lui

caufoient les foupçons qu'on avoit conçus contre lui.

La nation Angloife reconnut bientôt les inconvénients d'un acte qui s'oppofoit à un commerce avantageux. Les perfonnes fenfées prévirent les bons effets qu'il produiroit tôt ou tard en Irlande; mais il jetta pour le moment les fujets dans le défefpoir. Le commerce fut entiérement interrompu dans un temps où il étoit néceffaire pour s'oppofer à une invafion; on avoit des fubfides à payer, & on ne favoit où trouver de l'argent. Ormond jugea à propos, tant pour l'intérêt du Roi, que pour celui de fes fujets, d'en accepter une partie en denrées. Charles, qui étoit naturellement difpofé à foulager les Irlandois, publia, du confentement de fon Confeil, un acte par lequel il leur permit de commercer avec les nations étrangeres, foit qu'elles fuffent en guerre, ou en paix avec lui. Il leur permit auffi de fe revancher fur les Ecoffois, qui, à l'exemple des Anglois, avoient prohibé la fortie du bled & du gros & menu bétail. Ils défendirent l'impor-

A. D. 1667.

Carte; Orm. V. II. p. 345.

tation des draps, des toiles, des bas, des gants & des autres marchandises d'Ecosse, comme préjudiciable au commerce d'Irlande.

On avoit défendu aux Irlandois de porter leur laine ailleurs qu'en Angleterre, sans une permission particuliere du Lieutenant; mais elle ne fut point exceptée dans l'ordre que le Conseil donna pour permettre l'exportation. Les Seigneurs qui avoient voulu brider les Irlandois, & qui étoient les ennemis déclarés du Duc d'Ormond, convinrent après bien des discussions, de mettre la laine au nombre des articles exportables; ce qui prouve également l'ignorance dans laquelle ils étoient des affaires de ce Royaume, & le peu d'attention qu'ils donnoient aux intérêts de l'Angleterre. Ormond craignant qu'on ne lui tendît un piege, & qu'on ne cherchât quelque prétexte pour l'accuser, crut devoir user de ménagement dans une affaire aussi délicate. Il ne fit aucune mention de la laine dans la proclamation qu'il donna, & ne voulut permettre à qui que ce fût de l'exporter. Les Irlandois, forcés

par une néceſſité qui ne connoît ni les loix, ni la contrainte, porterent leur laine par contrebande dans les Pays étrangers, & on reconnut depuis les avantages de ce commerce clandeſtin.

Le meilleur moyen que les Irlandois pouvoient employer pour éluder la violence d'une loi onéreuſe, étoit de s'appliquer aux manufactures, & ce fut à quoi le Lord Lieutenant les encouragea. Carte, Orm. V. II. p. 340.

Il pria quelques perſonnes verſées dans le commerce de lui indiquer les moyens qu'il convenoit d'employer pour encourager l'induſtrie, & mettre les Irlandois en état de ſe paſſer des étrangers. Pierre Pett propoſa au Duc d'Ormond d'établir une manufacture de draps pour l'uſage des habitants; de faire fabriquer des bas & des étoffes de Norwich, diſant que cela empêcheroit non-ſeulement l'argent de ſortir du pays, mais y attireroit encore celui des étrangers. Il lui offrit de faire venir des ouvriers de Norwich. Le Conſeil de commerce goûta ſa propoſition; le Duc d'Ormond l'appuya, & il établit une ma-

nufacture à Clonmel, capitale de son Comté palatin de Tipperary. Pour suppléer à la disette d'ouvriers, il chargea Grant, homme connu par ses observations sur la liste des morts, de faire venir en Irlande cinq cents familles Wallonnes Protestantes de Cantorbery. Le Colonel Richard Lawrence, engagea quantité de personnes à carder la laine, & à fabriquer des frises, dont on établit une manufacture à Carrick, ville qui appartenoit au Duc.

Ormond protégea sur-tout les manufactures de toiles. Jaloux d'imiter le Comte de Strafford dans la partie la plus honorable de sa conduite, & d'ouvrir aux Irlandois une source de bonheur & de richesses que les troubles du Royaume avoient tarie, il obtint du Parlement de Dublin un acte pour encourager la culture du lin & les fabriques de toiles. Il envoya des personnes habiles dans les Pays-Bas pour s'informer de l'état de ce commerce, de la maniere dont on travailloit les toiles & l'on blanchissoit le fil, de la régie des manufactures, de la façon dont on cultivoit

le

le terrein, & pour traiter avec quelques ouvriers habiles. Il engagea William Temple d'envoyer en Irlande cinq cents familles Brabançonnes. Il en fit venir d'autres de la Rochelle, de l'Isle de Ré, de Jersey, & des autres Isles voisines de la France. Il fit bâtir des maisons pour les ouvriers à Chapel-Izod, près de Dublin, qui porterent bientôt le cordage, la toile pour les voiles, les tayes, & le linge ouvré à un degré considérable de perfection. Ces sortes de soins font honneur à un Gouverneur, & on ne peut en lire le récit sans être pénétré de joie & de reconnoissance, quelque épris que l'on soit d'autres objets plus brillants.

Cet illustre Gouverneur fut également attentif à faire fleurir les sciences en Irlande, à en bannir la superstition qui avoit tenu si long-temps le peuple dans l'esclavage, & à y introduire cette politesse de mœurs qui fait respecter une nation. Lors du rétablissement du Roi, il trouva l'Université de Dublin dans un désordre affreux, & tel qu'on devoit l'attendre des troubles qui avoient agi-

té le Royaume. Il chargea le Docteur Jérémie Taylor, Evêque de Downe, de la réformer, persuadé qu'il étoit de son devoir de veiller sur la discipline, d'encourager les études, & d'avancer les intérêts du corps & des membres qui le composoient. Les ennemis qu'il avoit en Angleterre, voulant diminuer son crédit, engagerent le Roi de nommer un Anglois à un Evêché d'Irlande, sans le consulter; sur quoi il écrivit au Secretaire d'Etat la lettre que voici:

» Je dois vous faire observer qu'il » y a près de cette ville (de Dublin) une Université fondée par » la Reine Elisabeth, pour l'éduca- » tion & l'avantage des nationaux, » laquelle a produit plusieurs hom- » mes célebres par leur piété & leur » érudition. Il s'en trouve encore de » tels dans cette Eglise, & l'on ne » peut les oublier sans violer les in- » tentions de la fondatrice, & sans » éteindre l'émulation. Les naturels » ont cet avantage sur les étrangers, » qu'ils connoissent le Pays, & qu'ils » y ont quantité de parents & d'a-

» mis. En avançant ceux qui le mé» ritent, on fait place à d'autres, » & l'on excite l'émulation des jeu» nes étudiants ; au-lieu qu'on l'é» teint entiérement, & qu'on dé» courage le bas Clergé, lorſqu'on » donne les Evêchés à des incon» nus, qui ne ſauroient être auſſi » utiles à l'Egliſe & au Royaume, » que ceux qui ſont nés dans le » Pays ".

* * * * * * * * * *

Pendant que le Duc d'Ormond employoit l'autorité dont il jouiſſoit en Irlande à procurer le bien des ſujets, ſes ennemis travailloient continuellement en Angleterre à hâter ſa ruine. Le Chancelier qui le protégoit avoit été diſgracié. Buckingham voulut compléter ſon triomphe, & ſupplanter Ormond dans les charges de Grand-Maître de la Maiſon du Roi & de Lieutenant d'Irlande. Il falloit pour venir à bout de ce deſſein, lui faire perdre l'eſtime qu'il avoit acquiſe dans l'eſprit du public, & trouver quelque prétexte pour l'accuſer, & voici comment il s'y prit pour réuſſir. Ceux qu'Ormond avoit

offensés pour n'avoir point acquiescé à leurs demandes déraisonnables, furent les vils instruments dont Buckingham se servit. Tout le monde savoit qu'il avoit donné la commission de juger les mutins de Carricfergus dans un conseil de guerre, dans ce que ses ennemis appelloient un temps de paix, quoique on s'attendît à une invasion, que les mutins eussent pris les armes, & se fussent emparés des forts du Roi. On découvrit une loi surannée de la huitieme année du regne de Henri VI, qui » défendoit » aux Seigneurs & à telle autre per- » sonne que ce fût, de loger des » *Hoblers* (*), des *Kearns*, des *Hoo-* » *ded-men*, des Anglois rebelles, & » des ennemis Irlandois, ni telles » autres gens de cette espece chez » les sujets du Roi, sans leur con- » sentement, à moins que ce ne fût » à leurs dépens, & sans nuire aux » Communes, sous peine d'être re- » gardés comme traîtres ". On conclut de-là, que le Lieutenant n'avoit

Carte, Orm. V. II, p. 356.

(*) Sorte de soldats légérement armés.

pu loger des ſoldats dans Dublin, & qu'Ormond, qui n'étoit ni un Seigneur barbare, ni un chef de rebelles, de brigands déguiſés, & d'ennemis de l'autorité royale, s'étoit rendu coupable de haute trahiſon, pour avoir conſervé les gardes du Roi, & logé les troupes néceſſaires à la ſûreté de ſon Gouvernement, ainſi que l'avoient fait ſes prédéceſſeurs. On forma de ces deux points, & de quelques autres encore plus frivoles, douze chefs d'accuſation, que Buckingham & ſes créatures préſenterent au Roi.

Charles fut indigné de la conduite que l'on tenoit envers le Duc d'Ormond, & parut diſpoſé à prendre ſa défenſe; mais cédant à l'influence que Buckingham avoit acquiſe ſur ſon eſprit, il ne daigna ni approuver la conduite qu'il avoit tenue, ni envoyer les inſtructions dont il avoit beſoin, & lui laiſſa la liberté d'agir, au riſque de s'expoſer à un procès injuſte. Les mécontents d'Irlande donnerent carriere à leurs diſcours, & furent ravis de leurs ſuccès. Ceux qui, dans les temps paſſés

Carte; Orm. V, II, p. 361. A. D. 1668.

ne vouloient point que les autres jouissent du bénéfice des loix, exigerent qu'on les observât strictement dans cette occasion-ci. Plusieurs villes refuserent de loger des troupes; mais Ormond, qui avoit à cœur la sûreté du Royaume, continua de faire exécuter les ordres qu'il avoit donné. On reçut avidement en Angleterre toutes les calomnies que l'on répandit sur son compte. Ses ennemis & ses amis furent tentés de fournir des chefs d'accusation contre lui. Le Comte d'Anglesey rejetta les propositions de Buckingham avec indignation, & avertit Ormond des desseins que l'on tramoit contre lui. Le Comte d'Orrery, qui étoit dans ce temps-là Président de Munster, & qui visoit au Gouvernement de l'Irlande, ne fut pas aussi généreux que lui. Il balança entre la crainte qu'il avoit du pouvoir d'Ormond, & la connoissance qu'il avoit de son intégrité, & l'envie de plaire au Ministere d'Angleterre. Après l'avoir assuré de son amitié & de son attachement, il adopta peu-à-peu les vues de ceux qui tramoient sa perte. Le Comte se dis-

posa à passer en Angleterre. Ormond, qui craignoit les démarches d'un ennemi déguisé, se rendit à la Cour, & remit pour la seconde fois le Gouvernement de l'Irlande au Comte d'Ossory son fils.

Le Duc étant arrivé à Londres, trouva que l'on travailloit toujours avec la même assiduité à le faire disgracier, malgré les belles protestations que lui fit le Duc de Buckingham, son ennemi capital. Si le Roi ne conservoit aucune reconnoissance de ses services, il n'avoit point encore dépouillé la honte au point d'abandonner tout-à-coup un serviteur dont il connoissoit l'attachement. On s'efforça de lui persuader que le Duc avoit fait un mauvais emploi des revenus de l'Irlande; ce qui étoit un article qui ne pouvoit que l'irriter contre son Lieutenant, vu la détresse dans laquelle il se trouvoit. On fit quantité de recherches à ce sujet, sans qu'on pût trouver aucune preuve de ce qu'on avançoit. On usa de mille artifices pour l'engager à se démettre volontairement de son Gouvernement; & ses ennemis voyant qu'ils

Carte, Orm. V. II, p. 367.

ne réussissoient point, ne cesserent de presser le Roi de le révoquer. La cabale étoit trop puissante pour pouvoir lui résister. Ormond ayant appris les bruits que l'on répandoit sur son compte, s'en plaignit au Roi. Charles l'assura de nouveau de son attachement & de sa protection. Il lui témoigna tant d'amitié dans une entrevue qu'il eut avec lui, que le Duc ne douta point qu'il ne le soutînt contre tous ses ennemis, & ne le continuât dans son Gouvernement d'Irlande ; mais il apprit que le Roi avoit promis la veille au Duc de Buckingham de le rappeller. Il s'en plaignit de nouveau, & Charles lui avoua qu'il avoit eu dessein de le faire. Il chargea immédiatement après le Lord Arlington de lui dire, qu'il avoit résolu de nommer le Lord Robarts, Garde du petit Sceau, Lord Lieutenant d'Irlande.

Carte, Orm. V. II, p. 374.

Ormond ne pouvoit imputer ce changement à une inimitié personnelle. Il eut assez de discernement (*) pour s'appercevoir qu'il devoit

(*) Voici ce que le Duc écrivit à Arthur

avoir des suites extraordinaires, quoiqu'il ne pût pénétrer les desseins de ses

---

Forbes, immédiatement après son rappel:

White-Hall, 15 Mars 68.

MONSIEUR,

» Je suis persuadé que vous êtes parfaite- » ment instruit de ce que j'ai écrit à mon fils » Offory; car vous tenez le premier rang par- » mi les amis que j'ai coutume de consulter » sur ce qui concerne le service du Roi & » les intérêts de ma famille, qui en sont in- » séparables, quoique ceux qui ont opéré ce » changement dans le gouvernement de ce » Royaume, n'ayent eu en vue que de les » séparer. Le porteur vous instruira de tout » ce qui s'est passé; mais si vous êtes cu- » rieux de savoir ce qui doit arriver, vous » n'avez qu'à vous rendre à Donaghadee, ou » dans quelqu'autre ville plus reculée d'E- » cosse, où les prédictions sont plus commu- » nes. Les regles ordinaires de la prudence » ne sauroient être d'aucun usage dans ce » temps-ci; mais celle de la probité & de la » fidélité sont sûres dans toutes les occasions, » lorsqu'elles sont dirigées par la prudence & » l'industrie. Je suis sincérement, votre très- » humble & très-affectionné serviteur ",

ORMOND.

Il communiqua plus clairement ses soupçons au Lord Offory, quoique ce fussent les soupçons d'un homme qui ignoroit le fond des affaires. » Si je ne me trompe, lui dit-il,

ennemis ; desseins qu'ils cachoient, en attendant qu'ils pussent les exécuter. On chargea le Lord Robarts d'éplucher la conduite de son prédécesseur ; il la trouva irréprochable, & il eut assez de probité pour l'approuver. Il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi poli, aussi modeste & aussi affable que le Duc d'Ormond ; & il se fit haïr & mépriser des Irlandois, pour avoir suivi dans son administration d'autres principes que les siens. Méprisé en Irlande, & inutile à la faction qu'il avoit en Angleterre, il fut rappellé peu de temps après, & on lui donna pour successeur Jean, Lord Berkley de Stratton.

Carte, Orm. V. II. p. 378-411.

» on cherche à ôter le commandement de l'Amirauté au Duc d'Yorck, & à affoiblir son autorité par l'effet du ressentiment de certaines » gens qui ne tarderont pas à en faire usage; je » veux parler du Duc de Bucks, de votre frere » Arlington, & de Thomas Clifford, qui se sont » servis du garde pour venir à bout de leur dessein ". Ils craignent tous le crédit du Duc auprès du Roi. Quand au Duc de Bucks, je suis persuadé qu'il méprise & hait également le Roi & son frere, & qu'il a ses vues à part, si tant est qu'il ne cherche point à les perdre tous deux. *Carte, Orm. Vol. II, p. 377.*

Fin du Tome sixieme.

